

Ep n-20

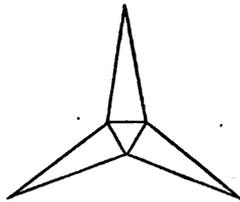
LA CONNEXITÉ ÉCONOMIQUE

OU

L'UTILITÉ PROGRESSIVE

PAR

ALEXANDRE PIOLA



PARIS

SANDOZ ET FISCHBACHER, EDITEURS

33, RUE DE SEINE, 33

1875

Tous droits réservés.

Biblioteca Nazionale di Torino

~~— 112 —~~

Dono della Bib. Nazionale di MILANO

AGOSTO 1964

Milan — Imprimerie Joseph Gollo.

A LA FRANCE
MODÈLE DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE
UN PENSEUR ITALIEN
OFFRE
CES PRÉMICES DE SES ÉTUDES

LE PROGRÈS

CHAPITRE PREMIER

RELATIVITÉ DU PROGRÈS.

Avant de parler de l'*utilité progressive*, nous trouvons indispensable d'éclaircir l'idée de progrès, et d'examiner quel est le véritable sens de ce mot que tout le monde prononce, mais que chacun interprète à sa manière. L'idée de progrès est essentiellement relative parce qu'elle naît de la comparaison entre l'état actuel de l'être et son état précédent. Toute amélioration, si petite qu'elle soit, est toujours un progrès, mais un progrès relatif, car le progrès absolu équivaldrait à la perfection; or la perfection ou le comble du bien exclut la possibilité d'un accroissement quelconque. La perfection serait la totalité, l'immutabilité, la stagnation; le progrès, au contraire, implique l'idée de gradation, de changement, et surtout de mouvement, il est donc évident que ce mot ne peut avoir qu'un sens relatif.

La théorie du progrès relatif n'exclut pas l'existence des désordres, des maladies, des erreurs ou des crimes, mais, tout en admettant la coexistence du bien et du mal, elle se borne à soutenir l'accroissement graduel du premier, et la diminution correspondante du second. Le progrès considéré relativement ne saurait jamais être complet, mais il nous suffit qu'il prévale à la longue sur l'ensemble des événements. Qui dit progressif dit relatif, qui dit relatif dit progressif, car ce sont deux idées qui se complètent, l'immobilité étant une attribution de l'existence absolue.

Le progrès relatif est-il une vérité ou une illusion ?

Cette recherche ne nous paraît pas superflue, même dans un siècle qui s'appelle le siècle du progrès, parce qu'on entend trop souvent prêcher sur la décadence du genre humain, et soutenir sérieusement que les hommes empirent tous les jours davantage, quoiqu'il nous semble très-étonnant qu'après 6000 ans de dégringolade, ils ne soient point tombés bien au-dessous de toutes les autres espèces animales, dont plusieurs se sont beaucoup perfectionnées depuis leur origine.

Il n'est pas rare non plus d'entendre dire que le monde est toujours le même, comme si les hommes modernes, civilisés et bienfaisants, étaient exactement pareils aux premiers habitants du globe, farouches et anthropophages.

D'autres, moins exagérés, cédant à l'évidence des faits, tâchent de déguiser ce progrès, qui les contrarie, sous l'apparence d'une évolution périodique. Ils prétendent qu'il n'y a de nouveau que ce qui a été oublié, que l'humanité, après une période de civilisation, retombe dans sa sauvagerie primitive, que tout retourne à son point de départ, bref que le mouvement universel n'est qu'une lanterne magique sans but et sans résultat.

Nous ne rechercherons pas maintenant quelles seraient les funestes conséquences de ce scepticisme impuissant qui conduirait tout droit au fatalisme, à l'oisiveté et à l'ignorance insouciance; si c'était la vérité, il faudrait bien l'accepter telle quelle. Mais en songeant aux conséquences tout opposées qui dérivent de la foi dans le progrès universel et dans la perfectibilité humaine, c'est-à-dire, activité, étude, espérance, responsabilité, morale etc., nous trouvons que cette question vaut bien la peine d'être examinée avec diligence.

Il faut savoir d'abord si nous pouvons, oui ou non, améliorer nos conditions; voilà un problème élémentaire, nous dirons même fondamental, car, avant d'agir, il est prudent de s'assurer si nous tirerons quelque profit de nos efforts, ou si nous en serons pour notre fatigue et nos peines.

Résumons donc les différentes appréciations sur ce sujet dans ces trois questions:

1. Le progrès est-il apparent ou réel?
2. Est-il périodique ou continu?
3. Est-il partiel ou général?

Un tableau de quelques phénomènes physiques, dont la vérité ne peut être douteuse, répondra à la première.

Nous répondrons à la seconde par une revue sommaire des événements historiques les plus connus.

Quant à la troisième, notre réponse sera une comparaison entre les sciences exactes ou positives, et les sciences morales ou spéculatives, avec l'exposé d'une méthode de recherche qui n'est pas de celles qu'on a employées jusqu'à présent, et encore moins de celles que l'on aurait *oubliées*.

CHAPITRE SECOND

PROGRÈS DE LA NATURE.

« La science ne commence pour l'homme qu'au moment où l'esprit s'empare de la matière, où il tâche de soumettre la masse de ses expériences à des combinaisons rationnelles.....

« L'abus de la pensée et les fausses voies dans lesquelles elle s'est engagée, ne sauraient autoriser une opinion qui tendrait à flétrir l'intelligence et l'imagination qui préside aux découvertes, et les suscite par son pouvoir créateur ».

ALEX. HUMBOLDT. *Cosmos* (p. 56).

I.

La Terre.

La croûte terrestre, résultat du sédiment et de l'expulsion, présente quatorze couches différentes entrecoupées par treize soulèvements intermédiaires. Ces couches peuvent se grouper en cinq époques: *azoïque*, *paléozoïque*, *mésazoïque*, *cénazoïque*, *néozoïque*. A la première correspond un terrain sans stratification, à la seconde le terrain dit primitif, et successivement le terrain secondaire, le tertiaire, et le quaternaire, dans lesquels on peut constater les progrès graduels de la cristallisation.

« La glace, comme agent tellurique, est un élément nouveau qui date de l'époque cénazoïque, car la tempé-

rature du globe exclut la possibilité de la glace dans les époques antérieures. Au commencement de cette période, les conditions climatiques permirent aux glaciers de s'avancer et de couvrir une grande partie des continents, jusqu'à ce que d'autres conditions et de nouvelles modifications du climat leur eussent imposé la retraite. Ce phénomène est général; toutes les régions du globe marquent l'avancement des glaciers terrestres et marins. L'époque glaciaire néozoïque fut le couronnement du grand édifice érigé par les siècles précédents, car elle a préparé un milieu possible pour l'apparition de l'homme.» (1)

En effet, tant que l'atmosphère ne contenait que du gaz azote, aucune vie ne pouvait commencer sur la terre; mais, peu à peu, cette enveloppe aérienne, si basse jadis, arriva jusqu'à 200 lieues de hauteur (2). De nouveaux gaz parurent, l'acide carbonique déploya la vie végétale, l'oxygène la vie animale, jusqu'à ce que les vapeurs d'eau de l'époque néozoïque complétèrent l'air qui convenait à la respiration du meilleur des animaux.

Evidemment les modifications de l'atmosphère sont la cause des modifications de la vie sur la surface du globe, et le progrès de l'une explique le progrès de l'autre. Dans la première époque, point d'atmosphère, point de vie; dans la seconde commence la vie végétale sans laquelle la vie animale serait impossible (3). Dans la troisième nous rencontrons les premiers débris d'animaux d'une organisation grossière, et le développement successif d'organismes plus parfaits est en harmonie avec

(1) ANTONIO STOPPANI, Vol. II, *Geologia Stratigrafica*, pag. 596.

(2) D'après le calcul fait sur l'arc crépusculaire et les aurores boréales.

(3) Suivant le prof. Schaafausen, *Recherches sur la génération spontanée*. 1862.

le développement de la stratification, des conditions atmosphériques et des lignes isothermes. La quatrième époque étale une flore et une faune luxuriantes, mais ce n'est qu'à la cinquième que nous constatons l'apparition du chef-d'œuvre de la Nature.

Les tremblements de terre et les phénomènes volcaniques deviennent de plus en plus rares et moins terribles, ce qui s'explique aisément par le refroidissement progressif de la croûte terrestre. Or, puisque les bouleversements du sol diminuent maintenant que la croûte solide du globe est (en comparaison de la masse de matière incandescente qu'elle recouvre) relativement plus mince qu'une feuille d'or battu sur un orange (1), nous pouvons espérer que tous les cataclysmes disparaîtront à mesure que la force expansive diminuera, et la résistance de la croûte s'augmentera par le progrès de la consolidation.

Le nivellement de la surface terrestre et l'accroissement du sol végétal par la retraite des mers, se combinent avec le nivellement de la chaleur et l'équilibre croissant dans l'électricité de l'atmosphère, qui expliqueraient la retraite des glaciers dans une époque relativement plus froide.

II.

L'Organisme.

Büchner dit que: " les changements et le développement successif de la superficie terrestre sont la cause

(1) BEUDANT, *Géologie*, pag. 26.

de l'accroissement continu des êtres vivants (1), que les formes les plus inférieures apparaissent toujours les premières, et c'est d'elles que procèdent par gradation et dans une marche ascendante les races et les individus » (2).

La production dans la Nature est continuellement dans des proportions bien plus grandes que la destruction; les plantes produisent en moyenne cent pour un (3); les femelles (à l'état de nature) donnent de nombreux petits, sans parler des poissons et des insectes qui déposent des œufs par milliers (4); chaque animal produit plus d'engrais qu'il n'en faut à la terre pour le nourrir, surtout si l'on tient compte des éléments que ses voies respiratoires fournissent à l'air par le mouvement, la combinaison et la décomposition chimiques.

Cette force productrice serait même excessive si elle n'était tempérée par la force sélectrice ou par la *concurrency vitale*.

Darwin, dans son ouvrage renommé sur l'origine des espèces par élection naturelle, démontre que dans la lutte perpétuelle des êtres pour l'existence, il n'y a que les types qui se distinguent des autres par quelque avantage qui aient survécu (5). L'accroissement de ces avan-

(1) *Force et Matière*, 141-144.

(2) Nous avons les animaux non vertébrés avant les animaux vertébrés; les animaux à sang froid d'abord, puis les animaux à sang chaud, etc.

(3) Un grain de froment produit de 4 à 5 épis de 30 grains en moyenne, soit 150 pour 1; un grain de maïs donne plusieurs épis de 300 à 400 grains chacun, soit 600 pour 1.

(4) Les pontes des vers-à-soie varient de 400 à 600 œufs.

(5) Des adversaires de Darwin, en avançant quelque fait isolé et douteux, essayent de combattre la théorie de la transformation progressive des espèces, fondée sur des comparaisons embryologiques et physiologiques, et déduite de la généralité des phénomènes dans l'évolution universelle. Mais ils n'ont jamais pu for-

tages par l'exercice et la transmission héréditaire explique parfaitement le développement progressif des organismes, et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ajoute que les différences produites sur les animaux par l'éducation, peuvent avoir une valeur générique.

John Herschell affirme que l'apparition de nouvelles espèces est un phénomène régulier, et que, à différentes époques, nous constatons des cristaux, des végétaux et des animaux inconnus auparavant. Ce perfectionnement dans la cristallisation, dans la flore et dans la faune suffirait à démontrer la perfectibilité de la Nature, mais nous pouvons aller encore plus loin et constater la perfectibilité spéciale du règne animal au moyen de la phrénologie comparée.

Bibra a observé le développement graduel du cerveau dans toutes les séries des animaux à différentes époques, et il a démontré que les plus anciens, tels que les amphibiens et les poissons, ont le cerveau le plus petit, l'homme, le plus récent des animaux, a le cerveau le plus grand.

muler une théorie plus scientifique, ni prouver le principe contraire c'est-à-dire l'immuabilité des espèces dans de longues périodes de temps. Au fait, nous assistons tous les jours à des greffes, à des croisements, à des modifications partielles qui se transmettent de père en fils, et nous savons que les modifications atmosphériques qui ont amené la disparition et l'apparition de plusieurs espèces, ne peuvent cesser tout à coup d'exercer leur influence vitale.

Si nous cherchions au fond de cette opposition opiniâtre contre le savant anglais, nous trouverions une arrière pensée religieuse tout à fait puérile, car prétendre encore interpréter les textes au pied de la lettre c'est ignorer que la science moderne a rectifié bien des erreurs de la tradition ancienne, comme les sept jours de la création, l'arc-en-ciel apparu seulement après le déluge, l'immobilité de la terre, etc, etc.

Si tous les organes se développent par l'exercice, et si les avantages acquis peuvent se transmettre par l'hérédité, nous sommes autorisés à croire au progrès indéfini de l'humanité, au moins sous le rapport de l'intelligence, et nous en avons des preuves journalières dans la précocité des enfants, dans la gravité des jeunes gens, dans la soif générale d'instruction, dans l'esprit d'observation qui donne le cachet le plus marquant à notre siècle de critique.

La perfectibilité dans la Nature est une *régularité relative*, tandis que la périodicité serait une *régularité absolue* inadmissible par le fait des cataclysmes et des désordres partiels.

La première est la théorie la plus commune parce qu'elle est la plus apparente et la plus facile à concevoir, tandis que la seconde, qui exige des notions plus profondes et plus étendues, est naturellement plus rare.

III.

Le Ciel.

D'après le calcul de Bischof, il a fallu à notre globe 350 millions d'années pour passer de son état primitif d'incandescence, ou d'une température de 2000 degrés, à celle de 200 degrés. Volger fixe le chiffre du temps nécessaire pour la formation de toutes les couches qui nous sont connues à 648 millions d'années.

Ces chiffres nécessairement approximatifs donnent pourtant une idée de la longueur de ces périodes et de la lenteur du progrès physique qui échappe à des esprits.

superficiels, mais qui est reconnu généralement par les vrais savants. Galilée nia l'immutabilité des corps composant l'univers, et soutint qu'ils sont tous altérables, variables et *générables*. Kant et Laplace nous ont appris comment les mondes ont pu se former peu à peu par la combinaison de lois mécaniques, et la doctrine de l'évolution universelle, soutenue par Gœthe et par Lamarck, prédisposa le terrain pour celle de Humboldt et de Darwin sur la transformation progressive de l'organisation.

Le célèbre auteur du *Cosmos* nous décrit les nébuleuses qui occupent les profondeurs de l'espace, soit éparées soit réunies dans des zones lumineuses, telles que la lumière zodiacale, la voie lactée, les nuages de Magellan, etc. Cette matière extrêmement raréfiée subit des modifications progressives à mesure qu'elle se condense autour d'un ou de plusieurs centres. Les différentes phases de la formation de ces nébuleuses dépendent du degré de leur condensation, et l'on a constaté, par des observations faites à différentes époques, des changements dans les nébuleuses d'Andromède, d'Orion et du navire d'Argo.

Nous savons que les comètes sont déjà de la matière plus condensée, quoique d'une densité si faible qu'elle peut être traversée par la lumière des étoiles; et puisque notre globe a été aussi une masse gazeuse incandescente, il est fort raisonnable de penser que les comètes sont à leur tour des astres en formation.

La condensation des nébuleuses, la propagation des ondes lumineuses et du calorique rayonnant, la gravitation, l'attraction proportionnelle aux masses, sont des lois certaines qui nous guident dans les espaces célestes, et qui appuient nos recherches; mais, par l'analogie et la déduction, notre imagination peut arriver à explorer l'inconnu même au delà des limites de la science.

Herschell a découvert des étoiles dont la lumière a dû employer deux millions d'années pour arriver sur la terre. De temps en temps on aperçoit un astre inconnu jusqu'ici et les astronomes sont d'accord pour en supposer bien d'autres que nous ne pouvons voir car leur lumière n'est pas encore arrivée à la terre. Mais si leur lumière est en voyage c'est que leur date est plus récente, c'est qu'il y a des astres nouveaux.

L'apparition de nouvelles comètes confirme cette supposition, et si l'irrégularité du firmament démontre un système encore fort incomplet, son agitation continuelle, et la quantité innombrables des comètes (1) ferait croire que le ciel est en train de combler ses lacunes, tout en étendant sans cesse ses immenses horizons par la multiplication croissante de nébulosités interminables.

Or, si le Cosmos devait se conserver toujours égal à lui-même, à quoi bon ce mouvement général? A quoi bon cette lutte continuelle d'éléments et de principes divers pour maintenir un état de choses identique? Tout cela ne serait-il qu'une plaisanterie? une féerie mise en scène dans le seul but de fourvoyer notre intelligence?...

Ces phénomènes incompréhensibles dans l'hypothèse d'un cosmos stationnaire, sont au contraire fort simples dans l'hypothèse d'un cosmos progressif; hypothèse d'ailleurs très-raisonnable parce qu'en attribuant à l'univers le développement graduel de notre planète, elle se fonde sur les principes d'harmonie et de connexité universelle, tandis que l'autre, en posant pour la généralité des principes opposés à ceux qui règlent les individualités, est contradictoire et absurde (2).

(1) Képler a dit qu'il y a plus de comètes dans l'espace que de poissons dans l'océan.

(2) « Les irrégularités dans la forme sphérique des planètes

Si nous pouvons constater la perfectibilité d'un astre, d'abord par sa condensation, puis par le passage de l'état gazeux à l'état liquide incandescent, ensuite par son refroidissement et sa solidification, plus tard par la formation graduelle d'une atmosphère, enfin par sa stratification, sa végétation et sa population, pourquoi n'admettrions-nous pas le progrès continu de la Nature?

Dans l'Univers, tout est en mouvement, les étoiles qu'on appelle fixes ne sont qu'apparemment et relativement immobiles; et si l'on cherche à s'expliquer le fait de la translation du soleil dans l'espace, on peut entrevoir une hiérarchie progressive de systèmes planétaires, dans une hiérarchie indéfinie de systèmes solaires.

prouvent qu'elles ont été, comme notre globe, dans un état liquide, de sorte que le développement successif qui a conduit la terre à sa forme actuelle, doit avoir eu lieu de même pour toutes les autres planètes. »

LOUIS BÜCHNER, *Force et Matière*, pag. 111.

CHAPITRE TROISIÈME

PROGRÈS DE LA CIVILISATION.

« Quels qu'aient été les obstacles semés sur sa route, l'humanité n'a jamais cessé d'avancer dans la voie du progrès, et parfois les efforts qu'elle a été contrainte de faire pour triompher de crises transitoires, lui ont valu ses plus importantes conquêtes. »

P. LEROY BEAULIEU, *Revue des deux Mondes*.

I.

Progrès matériel.

Ainsi que le développement de la vie physique dépend des lois de l'équilibre et du mouvement, de l'attraction et de la répulsion, du contact et du choc des différents corps et des éléments divers (1), de même le développement de la civilisation des peuples dépend de leur mouvement et de leur choc, ou de leur attraction et de leur contact.

Un peuple sera plus ou moins civilisé en raison des rapports qu'il a eus avec les autres peuples, et par con-

(1) Cette lutte apparente n'est autre chose qu'une comparaison des forces individuelles, qui en établit la supériorité et préside à la formation de l'ordre hiérarchique des êtres dans le Cosmos.

séquent sa civilisation augmentera en proportion de la durée, de l'extension, et de la multiplicité de ces rapports. Nous voyons encore quelques peuplades sauvages dans les îles perdues de l'Océan Austral, ou dans les régions brûlantes du centre de l'Afrique, parce qu'elles sont tout à fait séparées du reste de la société humaine. Cela prouve que l'immobilité de l'homme dépend de son état d'isolement, tandis que son entrée en société peut lui faire gagner d'un trait les fruits de plusieurs siècles de civilisation.

Les recherches préhistoriques sur l'âge de la pierre, du bronze et du fer, n'ont pas encore donné de grands résultats; pourtant, puisqu'on a retrouvé de petits outils dont se servaient apparemment les hommes primitifs, à plus forte raison aurait-on découvert quelques débris des monuments de cette époque reculée, s'ils avaient existé. Tout fait croire qu'alors les hommes habitaient dans les cavernes ou sur des pilotis au milieu des rivières et des étangs, abris qu'ils n'ont pas quittés avant d'avoir acquis l'usage du feu et des métaux (1). Dans cet état, ils vivaient de pêche et de chasse, ainsi que tous les animaux carnivores.

Peu à peu, les chasseurs sont devenus pasteurs, et cette nouvelle condition est déjà un progrès fort remarquable, car elle exige le concours de plusieurs individus, et par conséquent un premier rapport social, celui de famille. Cet état spécial à l'homme suppose de l'intelligence, de la prévoyance, de la direction, les troupeaux ne pouvant marcher sans guide, ni la famille s'organiser sans chef. Le travail domestique fut le principe de l'industrie. Les pâturages ne suffisant plus aux nombreux

(1) C. CANTÙ, *Histoire universelle*.

troupeaux, il fallut en chercher continuellement de nouveaux, et les familles multipliant aussi devinrent des tribus nomades.

Mais ces tribus nomades se rencontrèrent et la guerre commença. Qui oserait dire que la guerre a été un progrès? et pourtant le barbare, qui expose sa vie pour défendre ses femmes et ses enfans, n'est-il pas bien meilleur que le sauvage qui fuit comme une brute au moindre danger? Lorsque le sentiment triomphe de l'instinct, n'y a-t-il pas un progrès relatif? Il fallait bien se rencontrer pour s'entendre. Les hommes, comme tous les animaux, au premier abord se regardent de travers, et la méfiance causant l'antipathie, ils essayent de supprimer celui qu'ils croient un adversaire. Mais le contact développe la sympathie, les avantages de l'association engendrent l'amitié, et l'on comprend peu à peu qu'aimer ses semblables c'est s'aimer soi-même davantage. Aussi l'esclavage, qui à présent nous comble d'horreur, a-t-il été, pour son temps, un progrès considérable relativement au carnage primitif.

Les peuples convaincus de la nécessité de se défendre, se fixent dans une contrée protégée par des frontières naturelles, l'agriculture commence, on bâtit des villes, d'abord en bois, plus tard en pierre. Peu à peu le genre humain se répand sur toute la surface du globe, même dans les pays les plus déserts, dans les climats les plus insupportables, sur les terre les plus stériles. Le sol cultivé augmentant sans cesse, les produits se multiplient; on plante, on irrigue, on engraisse, on extrait de toutes parts, et l'industrie manufacturière vient en aide à l'industrie agricole. Les villes civilisées comprennent l'avantage d'échanger leurs produits; au lieu de se barricader, comme autre fois, elles ouvrent des routes, construisent

des navires, instituent des foires : et le commerce s'établit partout.

On prétend que la guerre, cette calamité sociale, augmente au lieu de diminuer, mais on ne saurait le prouver. Il est vrai que nos guerres modernes sont devenues plus meurtrières, les moyens de destruction répondant aux progrès scientifiques, mais elles sont aussi devenues plus courtes et plus rares. Dans nos batailles, nous aurons cent mille hommes hors de combat, tandis que dans les batailles anciennes, les morts et les blessés n'arrivaient pas à dix mille; mais dans l'antiquité et dans le moyen-âge on comptait en une seule année plus de batailles que nous n'en avons dans tout un siècle. Alors on se battait sans cesse et partout; toutes les villes étaient des forteresses, toutes les maisons des châteaux forts, tous les hommes des guerriers; à présent les villes abattent leurs remparts, les châteaux se changent en hôtels et les citoyens ne veulent pas même faire le service de gardes nationaux. Si l'exagération du mal entraîne le remède, plus les désastres de la guerre prennent de proportions épouvantables, plus la probabilité en diminue et plus l'abolition s'approche.

Au reste nos massacres ne sont pas même en proportion avec la puissance de nos moyens destructifs. Si Saladin ou Tamarlan eussent possédé les canons et les chas-sepots, si les Dominicains ou les Anabaptistes eussent connu le pétrole ou la dynamite, que d'incendies, que d'hécatombes humaines! Notre civilisation pénètre même dans les camps; au lieu de tuer nos blessés, nous respectons jusqu'aux ambulances de l'ennemi; quant aux prisonniers, nous les traitons avec tant d'égards et de soins, qu'il n'est plus aussi difficile d'en faire, et nos généraux modernes songent bien plus à se ménager une bonne retraite qu'à brûler

leurs vaisseaux. Puisque le calcul et la prévision commencent à dominer l'enthousiasme, n'est-il pas permis d'espérer qu'un jour, en prévoyant le résultat final d'une guerre, on épargnera aussi les frais d'entrée en campagne?

La prévoyance empêche bien des maux ; de nos jours, en Europe du moins, personne ne craint de mourir de faim ; la bienfaisance soulage les malades, l'association soutient les ouvriers sans travail, et, quoi qu'il arrive désormais, nous n'aurons plus à redouter une famine comme celle de la Chine en 1500, où les pères et les mères dévorèrent leurs enfants (1).

Les gueux et les mendiants diminuent autant que les fainéants, chacun espère améliorer sa condition par l'activité, et il faut remarquer que si cette espérance était une illusion, on aurait eu le temps de se désabuser, mais au contraire, le redoublement et la généralisation du travail prouvent qu'elle est couronnée par le succès.

Plus on apprécie l'utilité des choses, plus le gaspillage diminue ; on tire profit de tout, on recueille des matières autrefois négligées, on économise le temps et les forces de la nature ; les greniers, les entrepôts, les magasins se remplissent au point qu'il faut chercher de nouveaux débouchés à l'exubérance de la production.

Mais les toujours plus habitudes raffinées engendrent des goûts plus délicats, et à peine les besoins matériels cessent-ils de nous préoccuper, que l'épanchement des aspirations et les désirs artistiques poussent l'activité par un second mobile. Ceux qui sont vêtus pensent à s'orner, ceux qui sont nourris songent à faire bonne chère, ceux qui sont logés demandent un jardin, ceux qui se reposent veulent des plaisirs, et même ceux qui se récréent recher-

(1) G. FERRARI, *Raison d'État*, pag. 202.

chent des émotions! Tous les animaux dorment quand ils ont mangé, l'homme seul n'est jamais content... Plus il est intelligent, plus ses idées sont vastes et ses désirs insatiables; au milieu des plaisirs et des fêtes, il rêve toujours quelque chose de mieux, et, arrivé à l'apogée de la gloire, il songerait encore à l'immortalité.

Les plus fort parmi les faibles arguments des détracteurs du Progrès, est la magnificence des monuments cyclopéens qu'on retrouve dans la Cochinchine, en Egypte et en Syrie, bâtis avec des monolithes si énormes qu'ils embarrasseraient beaucoup nos ingénieurs modernes, rien que pour les transporter (1).

Mais ces immenses constructions, souvent incomplètes, prouveraient tout au plus la puissance de quelque grand roi, dont l'ambition effrénée n'était égalée que par un égoïsme et une cruauté effroyables. En songeant qu'elles ont été opérées à force d'esclaves qu'on fouettait jusqu'à la mort, qu'elles ont coûté des trésors inouïs, pendant que des peuples entiers mouraient de faim et de détresse, notre admiration se calme, et ces merveilles nous attestent, non pas une grande civilisation antique, mais une barbarie exécrationnelle qui serait heureusement impossible de nos jours.

Nous pouvons opposer à ces temples féériques, à ces tombeaux colossaux, d'autres travaux bien plus hardis, plus étonnants et, ce qui vaut mieux, plus utiles pour tout le monde: le percement de l'isthme de Suez, du Mont-Cenis, du Mont Hoosac dans le Massachusets, la pose du câble transatlantique, le pont tubulaire sur le

(1) A Balbek, près de Damas, l'ancienne Héliopolis, les colonnes du temple du Soleil ont 20 mètres de circonférence et une hauteur de 21 mètres.

détroit du Menay, sans compter nos télégraphes et nos chemins de fer qui enveloppent le globe d'un réseau de métal.

Les anciens édifices traînaient pendant de longues générations et s'achevaient rarement; les modernes s'accomplissent toujours avec une rapidité inespérée; les premiers engendraient la misère, les seconds la prospérité; à présent ce ne sont plus les tyrans qui bâtissent leurs propres monuments, mais les peuples qui éèèvent des statues aux bienfaiteurs de l'humanité.

II.

Progrès moral.

On entend dire souvent que les hommes sont immutables parce qu'ils ont toujours les mêmes passions; nous pouvons démontrer le contraire. Les anciens avaient la soif du sang, la volupté de la vengeance, le désir de la domination; nous avons la soif du lucre, la joie intime du pardon, le désir de la liberté; ils avaient la rage de la destruction, nous avons la manie de la construction; ils aimaient l'isolement, nous aimons la société, enfin ils étaient des misanthropes tandis que nous sommes des philanthropes.

Si depuis son apparition l'homme avait changé complètement de nature, il serait devenu un autre animal plus ou moins parfait; mais n'ayant pas eu jusqu'ici de grandes variations au physique, il a aussi conservé les instincts inhérents à sa nature; seulement il est parvenu

à les dompter par la force du sentiment, comme il arrive maintenant à modérer les égarements du sentiment et la fougue des passions par le jugement et le calme de la raison froide.

L'habitude est une seconde nature, une nature élective et acquise bien supérieure à la nature innée.

Dans l'économie sociale ce ne sont pas les lois qui forment les habitudes communes ou les mœurs, mais plutôt les mœurs qui forment les lois, et les idées qui modifient les mœurs. Le progrès des lois, qui prouve le progrès des mœurs, a toujours été précédé par le progrès des idées, et la liberté ne fut possible qu'après le développement de l'instruction publique. Donnez des lois libérales à un peuple sauvage ou ignorant, vous aurez l'anarchie; donnez des lois barbares à un peuple civilisé vous aurez la révolution.

Ceux qui doutent encore du progrès des mœurs n'ont qu'à ouvrir l'histoire; les romains, par exemple, les hommes les plus civilisés de l'antiquité, avaient le droit de vendre et de tuer leurs enfants (1), ils nourrissaient des murènes avec des esclaves vivants, ils se plaisaient aux massacres du cirque, et fêtaient leurs divinités par des débauches et des orgies publiques..... (2). Nos pères de familles payent les dettes de leurs enfants, s'attendrissent à la lecture de *l'Oncle Tom*, pleurent à la représentation de la *Dame aux camélias*, et, n'osant parler de la grossesse, même de leurs femmes légitimes, ils l'appellent un *état intéressant*. Sommes-nous devenus assez prudes?

Le même progrès s'effectua dans les cultes; les victimes, les holocaustes, les sacrifices humains, la prostitu-

(1) *Jus vitæ et necis*.

(2) Saturnalia, — bacchanales.

tion sacrée disparurent, et la religion de l'amour se substitua à la religion de la peur. Le fanatisme religieux céda la place à la tolérance et, au grand dépit de quelque moine fervent qui regrette encore les bûchers de l'Inquisition, nous voyons le même temple servir à plusieurs cultes, et sur le respect de toutes les religions se fonder le nouveau principe de la liberté de conscience.

Les partis politiques s'apaisent aussi; le royaliste serre la main du républicain, le conservateur se promène bras dessus bras dessous avec le radical, ils se réunissent dans la même assemblée pour débattre une cause commune, les intérêts de la nation. La tolérance religieuse, la tolérance politique prédisposent les cœurs à la tolérance sociale pour l'inégalité des conditions, et la liberté individuelle n'est plus une aspiration mais un fait.

Si on nous cite des exemples de liberté parmi les républiques grecques et romaines, nous répondrons qu'elles étaient toutes fondées sur l'esclavage. Si on nous parle de l'ancienne démocratie, nous prouverons que la démocratie ancienne n'était que le privilège et le monopole d'une caste au préjudice d'une autre, les vieilles républiques se traduisant en une oligarchie sacerdotale ou militaire; mais l'égalité de tous les citoyens devant la loi ne commence qu'à partir de 1789.

Le progrès moral paraît d'une manière éclatante au point de vue de la jurisprudence. Sans remonter jusqu'à Justinien qui rassembla les lois éparses et contradictoires des romains dans un seul code systématique, fondement de la jurisprudence moderne, nous citerons l'inviolabilité du domicile, la défense accordée à l'accusé, la circonspection dans les jugements, la modération des peines etc. N'oublions pas que la peine de mort ne suffisait point à nos ancêtres, mais qu'ils cherchaient à la rendre plus atroce

par des tourments raffinés; que la torture était employée comme un moyen indispensable de connaître la vérité, que dans les temps passés, quoique sans police, on trouvait toujours un coupable immédiatement après le crime, car, à ce qu'il semble, on n'était pas très-difficile sur les preuves. En effet, bien des innocents ont été immolés pour donner un exemple plus ou moins salubre.

Aujourd'hui, il arrive plus souvent de voir des fripons impunis que des innocents frappés à tort. Nos détenus sont vêtus et nourris convenablement, nous avons des bibliothèques pour les prisons, et la surveillance est si bénigne que les évasions ne sont que trop fréquentes.

Quant à la sûreté publique, il y a encore beaucoup à désirer, mais quel changement depuis le moyen-âge ! Alors personne n'aurait osé sortir de chez soi sans avoir l'épée au côté, le poignard à la ceinture, l'arquebuse sur l'épaule; à présent, tout ce que vous prenez en sortant de chez vous c'est un cigare et un léger parapluie appelé *en-tout-cas*.

La statistique judiciaire nous prouve que les crimes sanglants diminuent considérablement; la piraterie et le brigandage ont presque disparu, et un jour peut-être nous ne lirons que dans les romans ces meurtres prémédités, ces vengeances héréditaires, ces enlèvements nocturnes qui font la fortune des Ponsons du Terrail. On prétend que le vol et l'escroquerie sont plus fréquents aujourd'hui. Ce ne serait pas bien étonnant dans un temps où le mouvement commercial fournit tant d'occasions, mais nous croyons, au contraire, qu'on n'a jamais tant volé que dans l'antiquité, seulement, les moyens de contrôle étant augmentés, nous parvenons à découvrir plus de délits et plus de coupables.

Le besoin pousse parfois aux méfaits, mais l'aisance et

le bien-être adoucissent les mœurs; les bêtes fauves elles-mêmes, si farouches quand elles sont affamées, deviennent dociles et s'apprivoisent dès que leur faim est assouvie. Cette observation fait espérer que lorsqu'il sera plus facile de gagner honnêtement son existence par suite du développement économique, et plus difficile d'échapper à la justice par l'effet des traités d'extradition et du progrès judiciaire, il n'y aura plus que les imbéciles qui choisiront les voies illégales. L'instruction surtout est la plus puissante des forces moralisatrices, et l'on a dit avec raison que chaque école qui s'ouvre c'est une prison qui se ferme.

A-t-on jamais vu autant de modération dans les haines, de contrainte dans les passions, de sobriété dans les mœurs, de charité pour les malades, de dignité chez les pauvres qui préfèrent aujourd'hui le travail à l'aumône? L'émulation se substitue à l'envie, la concurrence triomphe du monopole, l'association généralise la bienfaisance, le mérite personnel dédaigne le favoritisme... Peut-on soutenir sérieusement que le progrès moral est une illusion ou un mensonge?

III.

Progrès social.

Au point de vue moral autant qu'au point de vue matériel, le progrès de l'humanité est un fait incontestable, ses stagnations ne sont que temporaires et apparentes. Pendant un abaissement matériel, il se prépare souvent

un revirement moral, et pendant un temps d'arrêt dans la moralité, s'élabore parfois un avancement intellectuel.

Les retours au passé, les cercles vicieux, les renouvellements d'anciens désordres indiquent que les phénomènes sociaux se reproduisent avec une certaine analogie mais dans des circonstances différentes, comme une roue tourne sur elle-même tout en gagnant du terrain. Dans les rivières aussi le courant impétueux produit ordinairement un contre-courant sur les bords, ce qui n'empêche pas qu'en définitive toute la masse des eaux se précipite vers la mer. De même les nations pourront avoir des périodes ascendantes et descendantes, mais ces oscillations partielles n'infirmeront jamais le principe général du progrès continu de l'humanité tout entière.

En effet, les invasions des barbares ont assoupi momentanément la civilisation romaine, mais les conquérants se sont civilisés à leur tour, et ils ont adopté les lois, les mœurs et jusqu'à la religion des peuples subjugués. Les Sarrasins ont fait irruption en Europe, mais ils y ont apporté l'astronomie, les mathématiques, l'alchimie, etc.; les Espagnols ont ravagé l'Amérique, mais elle a hérité en peu de temps toute la science du monde ancien.

Notre degré actuel d'amitié, chez la plupart des peuples de la terre, n'a pas d'exemple dans l'histoire; nous en trouvons plusieurs réunis par la violence sous le joug d'un conquérant, mais l'entente cordiale et spontanée des nations libres, les traités de commerce, les garanties réciproques, les représentations diplomatiques et consulaires établies jusque dans les pays les plus éloignés, les expositions nationales et internationales, sont des événements tout à fait modernes.

Concluons donc que dans l'histoire comme dans la nature; la périodicité est une idée de détail, la perfectibi-

lité est une idée d'ensemble. Ainsi que le progrès de la croûte terrestre se produit par le sédiment et l'éruption volcanique qui formèrent les nivellements et les inégalités successives, de même le progrès de la société est le fruit de l'intermittence de deux principes divers: *socialisme* et *individualisme*, qui se manifestent à différentes époques par des nivellements démocratiques, suivis de soulèvements aristocratiques. Exemples:

La transmigration des peuples produisit le nivellement de la population du globe, et la nécessité de la défense réunit en un seul peuple les familles et les tribus différentes. Mais, des vicissitudes de la guerre sortirent les castes sociales, et sur ce nivellement de la force se fonda l'aristocratie militaire.

Dans une seule religion se réunirent: le culte annuel et quotidien du Soleil, et le culte mensuel et hebdomadaire de la Lune; les rites idolâtres, et les mythes païens; la tradition de la Fable, et la tradition de la Bible; la morale de l'Évangile, et la politique des Oracles; le monothéisme judaïque, et le trithéisme indien; la vénération de la vierge et la vénération de la mère; la foi dans les anges et la croyance dans les démons; l'adoration d'un pur esprit, et la multiplication des temples, des autels et des images. Mais sur ce nivellement religieux se fonda l'aristocratie des sacerdotes, et la royauté de leur chef.

La révolution française renversa toute sorte de privilège et proclama l'égalité du droit; mais sur ce nivellement juridique se fondèrent les droits personnels et les inégalités de fortune. C'est alors que, par l'autorité acquise, s'éleva une aristocratie civile.

Aujourd'hui, le nivellement de l'instruction fait ressortir davantage la diversité des talents, et sur la démocratie

de la science va s'établir l'aristocratie de l'intelligence, qui deviendra sans doute l'aristocratie de l'avenir.

Une aristocratie absolue sans la moindre démocratie, serait rétrograde, une démocratie sans aucune aristocratie possible serait stationnaire; mais ces deux principes combinés produisent le mouvement et le progrès social, comme les nivellements et les soulèvements périodiques engendrent le développement progressif de la Nature.

Cela est si vrai que nous constatons dans les différentes couches du sol les progrès de la cristallisation, de la végétation et de l'organisme, aussi bien que nous remarquons dans l'histoire les phases progressives de la société.

En effet, l'apparition de l'aristocratie militaire après la démocratie de la force, de l'aristocratie sacerdotale après la démocratie religieuse, et de l'aristocratie civile après la démocratie juridique, démontre les prépondérances successives de l'instinct, du sentiment, et de la raison, et marque les degrés de la marche ascendante de l'humanité (1).

Les diverses phases de la civilisation s'achèvent par des catastrophes comme les différentes époques de la stratification terrestre aboutissent à des cataclysmes causés par le choc du principe qui finit et du principe qui commence.

Généralement les idées nouvelles débutent par des désordres, car elles commencent en remuant les classes inférieures de la société les plus avides de changements; mais à mesure qu'elles gagnent des étages plus élevés et

(1) Cette marche irrésistible fait que les nations qui étaient jadis à la tête de la civilisation, mais qui s'obstinent à conserver des institutions surannées, se trouvent maintenant à la remorque.

plus éclairés, elles s'apaisent, se modifient et deviennent pratiques.

C'est ainsi que les principes du Christianisme bouleversèrent le monde païen, et produisirent une révolution non moins radicale que les principes de 89; mais les uns et les autres devinrent graduellement les fondements de la société moderne.

Les idées subversives de certains réformateurs nous épouvanteraient justement si tout le monde était au même degré de civilisation, mais il n'en est pas ainsi. Tandis qu'un peuple fait la guerre un autre fleurit en paix, un troisième vient de sortir tout rajeuni d'une crise sociale, un quatrième n'y est pas encore entré, un cinquième est déjà revenu de bien des préjugés, etc. Cette diversité forme une espèce de compensation qui entretient l'équilibre social et prouve que la science seule peut avoir une influence universelle.

Tous les jours, de nouveaux événements confirment les vérités et démasquent les erreurs, et, par la force invincible du temps, tout ce qu'il y a de bon et de vrai reste, et ce qu'il y a de mauvais et de faux passe et disparaît.

« On peut, à chaque période de l'histoire, mesurer l'ascension et le progrès de la civilisation; les faits se multiplient, les théories s'élèvent, la nature se dévoile, et la puissance de l'homme s'augmente par les sciences, car chaque chose trouvée est un marchepied pour arriver à quelque chose de supérieur », (1).

Nous y ajoutons que lorsqu'on aura déchiffré plusieurs mystères de l'histoire, lorsqu'on aura apprécié les phénomènes intellectuels et moraux aussi diligemment que les

(1) LITTÉR. *Auguste Comte et la philosophie positive*, pag. 671.

phénomènes physiques, comme on a démontré que les distances parcourues par les graves, dans une chute sans résistance, augmentent en raison directe du carré des temps, on établira tout aussi bien que les progrès des peuples libres augmentent en raison directe du carré des siècles.

CHAPITRE QUATRIÈME

PROGRÈS DE LA PENSÉE.

« La pensée humaine ne recule que pour avancer de nouveau, et se rapproche sans cesse du terme auquel elle aspire: parfaite conscience de soi, parfaite possession de soi. »

A. FOUILÉE. *Hist. Phil.* 489.

Nous voici arrivé au point le plus saillant de la question du progrès, celui de la pensée. Ce point est tellement essentiel que toutes les répugnances à reconnaître les autres progrès, les efforts pour les déguiser en avancements périodiques et illusoire, les paradoxes débités pour les combattre, n'ont probablement d'autre but que de nous empêcher d'arriver à cette dernière conclusion capitale. Une fois le progrès de la pensée constaté d'une manière irréfutable, il se produirait un revirement général dans les idées, dont on prévoit des conséquences de la plus haute importance, et il est évident que tous ceux qui spéculent sur l'ignorance des masses doivent s'y opposer avec acharnement.

Quoi qu'on en dise, le progrès intellectuel est un corollaire du progrès matériel et du progrès moral. Au fait, si le moindre progrès prouvait que l'homme n'est pas un être stationnaire mais un être perfectible, comment nier

la perfectibilité dans la principale de ses facultés, l'intelligence? Voyons les faits.

Les langues originaires se réduisaient à fort peu de monosyllabes qui exprimaient les idées restreintes des hommes primitifs. Avec les monosyllabes on composa les polysyllabes pour exprimer des idées complexes; on donna plusieurs sens au même mot, on y ajouta des adjectifs pour en modifier la signification, et on inventa des phrases pour rendre avec plus d'exactitude jusqu'aux nuances de la pensée. Les sciences exactes exigèrent des termes techniques, les sciences morales forgèrent des mots abstraits et malgré une grande antipathie pour le néologisme on a dû employer des mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles (1). Le fait du progrès de la langue n'est-il pas une preuve éclatante du progrès et de l'accroissement des idées? Le vocabulaire d'un idiot est-il aussi riche, aussi choisi que celui d'un savant?

L'écriture suit le développement de la langue: d'abord les hiéroglyphes, ensuite les alphabets, plus tard la sténographie; la presse remplace le manuscrit, les dépêches simplifient les lettres et favorisent l'échange des idées, dont les livres, les brochures et les journaux augmentent la diffusion rapide.

Espérons qu'on n'essayera pas de soutenir que la poste aux lettres, la presse, les journaux, la gravure, le télégraphe, etc., sont des retours vers le passé.

Que cela soit dit aussi pour l'instruction publique: autrefois on comptait les lettrés, aujourd'hui on compte les illettrés; chaque village a des écoles, chaque ville

(1) Horloge, boussole, poudre, pile, locomotive, télégraphie, photographie, baromètre, thermomètre, microscope, aérostat, revolver, etc.

a des bibliothèques, des cabinets de lecture, des galeries, des musées, des monuments, et pendant que l'étude est facilitée soit par l'exercice continu, soit par l'émulation de nombreux condisciples, la science se popularise et se répand dans toutes les classes de la société.

Cet esprit d'observation et de recherche n'augmenterait pas tous les jours si l'on n'avait jamais trouvé ce que l'on cherchait, et la réflexion (ou l'habitude de rechercher en soi-même la cause de sa propre condition) se substitue peu à peu à la croyance dans la destinée, qui n'est après tout que l'ensemble des causes inconnues.

Au fur et à mesure que l'instruction se répand, le niveau du bon sens s'élève, on revient de bien des préjugés, et le public se forme une opinion à lui...

A-t-on jamais parlé d'opinion publique dans l'antiquité ou dans le moyen-âge?

Si tous les biens dont nous jouissons nous viennent de la science, et si tous nos maux s'expliquent par l'ignorance (cette faute originelle dont nous nous corrigeons tous les jours), il n'y a point de doute sur le choix du remède. L'étude soulagera nos souffrances en pourvoyant à nos besoins, apaisera nos querelles en décidant avec modération toute espèce de question, et résoudra nos problèmes en éclaircissant nos idées.

Ajoutons que ces bienfaits nous resteront toujours, car les vérités acquises par l'étude n'ont jamais reçu aucun démenti, ni par les faits, ni par le temps, ni par les découvertes ultérieures. Un contemporain érudit réunissant les découvertes des Copernic, des Newton, des Volta, des Lagrange etc., possède plus de connaissances que chacun de ces grands génies et, comme a dit J. B. Say, les savants montent sur les épaules les uns des autres, pour explorer du regard un horizon de plus en plus étendu.

I.

Progrès de la Science.

Le calife Omar a failli anéantir la science ancienne en incendiant la bibliothèque d'Alexandrie (1), mais cent mille califes ne suffiraient plus à détruire la moitié des bibliothèques actuelles; soyons donc tranquilles sur ce sujet, la science moderne est désormais à l'abri des incendies autant que des inondations.

L'encyclopédie du XIX^e siècle, sans contredit plus étendue que toutes les encyclopédies précédentes, sera à son tour surpassée par celle du XX^e siècle. L'*Avenir scientifique* publie chaque année une liste de nouvelles inventions et de perfectionnements innombrables. Aussi les savants encyclopédiques, qui étaient possibles dans l'antiquité, ne le seraient plus à présent, car les sciences sont si nombreuses et si vastes que non seulement il faut se borner à une seule, mais se contenter d'en approfondir une branche unique. C'est pourquoi les travaux analytiques abondent, et que les œuvres synthétiques nous manquent presque entièrement, bien que leur utilité augmente toujours davantage avec l'accroissement du savoir.

La profondeur des recherches étant en raison inverse de l'étendue, un coup d'œil général ne pourrait être

(1) « Le Sérapeum à Alexandrie renfermait une célèbre bibliothèque que les Lagides se plurent à enrichir, mais que des Chrétiens fanatiques excités par le patriarche Théophile, et encouragés par un édit de Théodose, pillèrent en 391. Omar en acheva la destruction en 642. » BOUILLET, *Dictionn. universel*, pag. 1748 et 1864.

maintenant que très-approximatif, mais c'est précisément dans cette approximation, qui ne prétend pas à l'exactitude, que réside la rapidité et la perfectibilité de la science par la subdivision de l'étude: à l'un le travail d'ensemble, à l'autre le travail de détail.

Demandez à l'alpiniste de descendre au fond de toutes les vallées qu'il aperçoit du haut de son pic, il répondra: je n'ai pas le temps, c'est assez de besogne que de grimper sur les sommets; je vous donne les grands contours, aux autres les particularités.

La science approximative se sert souvent de phrases *indéfinies*, qui comme des formules mathématiques s'adaptent à tous les nombres.

• Ne confondons pas les phrases indéfinies avec les phrases vagues, vides, obscures, ou équivoques. Les phrases indéfinies fondées sur les faits, sont profondes, perfectibles, significatives et prudentes en même temps. Elles ne peuvent être précises à cause de leur extension, mais par contre, elles sont relatives à toutes les capacités, et progressives, car à mesure qu'on les étudie davantage, elles font naître des idées de plus en plus vastes et élevées, tout en évitant les taquineries des pédants.

Les sciences les plus positives profitent fréquemment d'appréciations approximatives, auxquelles elles donnent une importance proportionnée; mais, avec ce système, elles ne s'arrêtent pas à chaque difficulté, elles tournent les obstacles et économisent leurs ressources et leur temps.

Les sciences spéculatives, au contraire, prétendant résoudre toutes les difficultés à la fois, avancent lentement, s'arrêtent longtemps, et il n'est pas rare qu'elles soient obligées de rebrousser chemin.

Ces divers procédés nous expliquent l'énorme différence entre les résultats des sciences positives et les conclusions

des sciences spéculatives. Mais pourquoi ne suivrions-nous pas, dans les sciences spéculatives, le procédé qui nous a tant profité dans les sciences positives, c'est-à-dire l'observation et le calcul? (1) Il n'est pas nécessaire que le calcul philosophique soit précis, puisque le calcul mathématique, n'étant souvent qu'approximatif, parvient cependant à résoudre ses problèmes.

Toutes les sciences s'entraident et se prouvent réciproquement; les plus grands philosophes ont été aussi des mathématiciens, les meilleurs mathématiciens aspirèrent à devenir des philosophes..... Galilée lui-même croyait à la possibilité d'une méthode commune à toutes les sciences.

Mais ce trait d'union entre les sciences positives et les sciences spéculatives, qui s'obtient difficilement en emprisonnant la philosophie dans des formules mathématiques, apparaît facilement lorsqu'on élève les mathématiques jusqu'aux synthèses philosophiques. Cette liaison s'opère en appliquant aux deux branches de la science le principe de la comparaison en tout ordre d'idées, et en recherchant la connexion des données, des rapports et des déductions, au moyen de l'examen rigoureux de la critique.

La critique, à son tour, est le trait d'union entre la pratique et la théorie. Nous entendons souvent reprocher à un écrivain de n'être qu'un empirique, à tel autre d'être un pur théoricien, et ce n'est pas sans raison, car ni l'un ni l'autre ne sont de vrais savants. Il n'y a pas de vérité sans pratique, il n'y a pas de science sans théorie: ces deux aspects de la science ne peuvent être séparés, puisqu'ils se soutiennent mutuellement. Dans le doute théorique, en consultant la pratique, on distingue

(1) LAPLACE dit: « Appliquons aux sciences politiques et morales la méthode fondée sur l'observation et sur le calcul, méthode qui nous a si bien servi dans les sciences naturelles. »

les solutions utiles des utopies; dans le doute pratique, en consultant la théorie, on reconnaît la justice, la morale, l'harmonie et l'accord, qualités requises pour la durée de toute innovation. Les excès en pratique viennent d'un défaut de théorie, les excès en théorie viennent d'un défaut de critique.

Dans chaque question la critique décide sur la vérité des doctrines, sur l'opportunité des innovations, sur les entraves de la routine, ou sur les dangers de la réforme, et, complétant l'équilibre des aspects scientifiques, elle démontre le progrès de la philosophie moderne. La pratique, la critique et la théorie ne sont que trois degrés de l'examen logique, également nécessaires pour un vrai syllogisme, car lorsqu'on en néglige quelqu'un, on tombe très facilement dans le paradoxe.

L'application pratique des théories est une application modérée et graduelle; il suffit pour aller droit de marcher vers son étoile polaire, mais il n'est pas nécessaire, et il est même fort dangereux, de précipiter le mouvement.

Puisque tout tient à tout, l'Économie politique a aussi son côté philosophique; l'utilité et la compatibilité de ses applications se fondent sur la connexité de ses théories; et l'on essaierait en vain de découvrir des institutions pratiques et durables, sans remonter à la source des principes élémentaires, continus et universels.

Pour saisir l'ensemble des choses, il faut les regarder à vol d'oiseau; pour planer sur les pays et sur les siècles il est indispensable d'habituer l'entendement aux recherches abstraites, et de l'exercer peu à peu à parcourir sans crainte du vertige les régions suprêmes de la pensée.

II.

Progrès de la Philosophie.

Ne pas admettre le progrès de la philosophie pendant que les progrès des autres sciences sont constatés, ce serait nier la perfectibilité justement à la meilleure des facultés humaines, la raison, ce serait placer l'esprit bien au-dessous de la matière.

Mais si l'on tient compte de la difficulté des recherches abstraites, vis-à-vis de la facilité des recherches concrètes, on devra reconnaître que la philosophie a fait aussi des progrès remarquables. Le hasard, qui était une personnalité pour les anciens, n'est pour nous qu'une idée collective (1); l'infini, cet idéal du moyen-âge, n'est plus, pour les savants, que l'indéfini; et l'absolu, ce fantôme qui épouvante les penseurs, est chassé de partout par les conquêtes croissantes des idées relatives (2).

« L'idée des progrès, qui est devenue dominante dans la philosophie, se vérifie par l'histoire même de la philosophie, ou l'histoire de la réflexion, par laquelle l'homme se connaissant de plus en plus soi-même, comprend de plus en plus le principe par lequel s'explique l'univers. » (3).

(1) Voir la note p. 48.

(2) J. Stuart Mill dit que l'absolu nous échappe en toute chose, et que le relatif seul nous appartient; en effet, les philosophes aprioristes résumant dans une seule synthèse des exagérations contradictoires des attributs de l'être avec des négations inconcevables des conditions nécessaires à l'existence, mais pour un esprit impartial ce mélange arbitraire de positif et de négatif n'est qu'une antinomie surannée.

(3) A. FOUILLÉE, *Hist. philosoph.*, p. 489.

L'insistance infatigable des philosophes pour la recherche de la vérité malgré toutes les déceptions souffertes, démontre d'un côté le sentiment général de l'existence d'une vérité universelle, de l'autre la conviction inébranlable que l'homme parviendra tôt ou tard à connaître ce qui lui est nécessaire de savoir. En effet, s'il y a des impossibilités relatives aux intelligences personnelles, il n'y a rien d'absolument impossible à l'intelligence collective de l'humanité tout entière, car les erreurs de ceux qui ont marché les premiers servent de guide et d'apprentissage à ceux qui viennent après, et en sachant d'avance où conduit une mauvaise route, il est plus difficile de s'égarer.

Logique. — La philosophie ancienne était la philosophie de la nature, une encyclopédie de toutes les sciences, un recueil empirique d'observations confuses et parfois contradictoires, excepté les révélations précoces de quelque rare génie; et les sophismes les plus étranges trouvaient des disciples dans une époque qu'on pourrait appeler l'enfance de la logique.

La philosophie du moyen-âge devint plus spéciale et plus élevée, mais, aprioriste et scolastique, elle resta dans les proportions de l'art oratoire, ou tout au plus d'une poésie transcendante. C'était plutôt l'amour de la science que la possession de la science. Dans cette jeunesse de la logique, le paradoxe atteignit son apogée, mais ce fut peut-être une gymnastique nécessaire pour préparer la critique moderne.

Enfin la philosophie moderne réunit par la syncrise (1) les fruits de l'analyse et de la synthèse, et déployant

(1) La syncrise est la comparaison de plusieurs choses ou idées pour en tirer un jugement critique.

toute la virilité de la logique, elle parvient aux déductions irréfutables d'un syllogisme rigoureux.

En logique, la théorie de la déduction s'est augmentée de celle de l'induction; en biologie, l'influence des habitudes est tous les jours mieux connue, et en psychologie expérimentale, les phénomènes de la mémoire, l'association des idées, les penchants, les passions, sont de plus en plus analysés. Les progrès de la morale, ou de la science des mœurs, relèvent des progrès de la psychologie expérimentale, et la jurisprudence, la politique et la sociologie en perfectionnent de mieux en mieux leurs applications pratiques.

En somme la philosophie expérimentale, qui est presque dans les conditions d'une science positive, a fait des progrès incontestables; mais comme l'avancement des sciences est en raison inverse de leur difficulté, il est évident que la philosophie purement spéculative et transcendante, qui n'a pas encore un procédé scientifique, ne pouvait se perfectionner aussi rapidement que l'autre, ni jeter la base d'un accord complet parmi ses adeptes.

Au reste, tout mouvement scientifique détermine un mouvement philosophique; toute philosophie nouvelle est un stimulant pour la science (1).

Aussi les contradictions des philosophes sont-elles bien exagérées; ils ont tous le même but, l'étude de l'homme, de la nature, et de l'être en général; ils procèdent tous avec une méthode ou un système, ils emploient la même logique, la déduction et l'induction, l'analyse et la synthèse. Suivant l'histoire de la philosophie, nous voyons les différentes écoles s'équilibrer, se compléter et se corriger réciproquement; et si au commencement les exagérations d'un côté entraînaient les exagérations du côté opposé, plus

(1) ALFRED WEBER. *Hist. phil.* p. 2.

tard la modération dans un sens engagea à la modération dans l'autre; ce qui fait croire qu'après une suite d'oscillations toujours plus faibles, on finira, comme le pendule, par trouver un point d'équilibre dans le juste milieu. *In medio stat virtus, vel sapientia.*

Métaphysique. — Parmi les écoles rivales on remarque déjà un rapprochement considérable; les matérialistes tendent à l'abstraction, et en recherchant la nature de la matière ils font de la métaphysique sans s'en douter; les spiritualistes tendent à la concrétion, et pour démontrer leurs théories ils font malgré eux de la science expérimentale.

Selon nous, les matérialistes exclusifs exagèrent autant que les spiritualistes exclusifs; les uns et les autres, voulant unifier les divers principes de l'existence, tombent dans l'absolu stationnaire, tandis qu'en admettant la coexistence de plusieurs principes à la fois on aboutit aux combinaisons progressives de la relativité.

En effet, un seul principe n'explique pas le fait du *changement* des êtres, deux principes opposés expliqueraient tout au plus l'*équilibre* et non pas le *mouvement* des êtres, mais par les combinaisons successives de trois principes différents on peut parfaitement concevoir un changement partiel, un mouvement graduel, un équilibre relatif, qui constituent le phénomène constant des l'évolution progressive.

Le fait de la durée nous prouve l'existence d'un principe conservateur, — *Matière*, — le fait du changement nous démontre la vérité d'un principe innovateur — *Esprit*, — le fait du mouvement nous atteste un principe combinateur, — *Force*, — qui réunit ou sépare les autres éléments de l'existence relative (1).

(1) L'existence relative admet la pluralité et la compatibilité des

La *Force* (1), ce principe intermédiaire que les Grecs auraient appelé *Pneuma cosmique* en expliquant par lui l'union entre la *Psychê* et la *Sôma*; que les matérialistes appellent *attraction universelle*; que les spiritistes appellent *magnétisme*; que les spiritualistes appellent *logos*, est reconnue par tous comme la cause du mouvement... mais l'idée de cause est à son tour une idée relative.

Le rapport d'effet et de cause n'est point un rapport absolu, les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets (2), et les mêmes effets n'ont pas toujours les mêmes causes (3), mais pour obtenir une constance de causes et d'effets il faut que les conditions générales soient constamment les mêmes (4). C'est l'idée de condition qui complète celle de cause et celle d'effet, et ce trinôme constitue une conception relative, variable et progressive, parce que dans des conditions différentes les effets peuvent devenir des causes à leur tour.

Les lois de l'univers ne sont certainement ni des effets, ni des causes, mais des conditions générales des êtres, puisqu'il serait absurde d'admettre qu'un être puisse établir les lois de l'existence.

Or si la somme des effets est représentée par l'objectivité, la somme des causes par la subjectivité, nous appellerons *collectivité* la somme des conditions, ou l'é-

êtres; l'existence absolue serait l'unité ou l'incompatibilité des êtres, car l'être absolu serait l'être immuable, parfait, total, ce qui, en réalité, est contredit par les faits.

(1) *Omne motum corporeum, omne movens incorporeum. PIC DE LA MIRANDOLE.*

(2) L'eau produit parfois l'irrigation, parfois l'inondation.

(3) La chaleur peut être produite par le feu, l'électricité, le soleil.

(4) Pour qu'une graine produise la plante, il est nécessaire qu'elle soit semée dans une saison propice.

quilibre des influences extérieures qui explique la compatibilité de plusieurs existences simultanées.

La *collectivité* est la force d'union qui combine les êtres, qui développe le mouvement, et explique le progrès; car avec rien on ne fait rien, *ex nihilo nihil*, mais par la réunion de plusieurs éléments on fait toujours mieux avec le temps. La collectivité est l'ensemble des circonstances qui décident de la possibilité ou de l'impossibilité d'un événement quelconque, c'est le principe d'équilibre par lequel un changement partiel devient peu à peu un changement général, c'est la loi de répercussion qui transforme graduellement un progrès individuel en un progrès universel.

Les matérialistes nient l'existence subjective, et considèrent les idées comme des phénomènes physiologiques, mais ils reconnaissent pourtant des forces en dehors des choses.

Les spiritualistes refusent de reconnaître l'existence objective, et n'admettent les choses que comme des perceptions idéales; ils ne pourraient pourtant nier l'existence des faits en dehors des idées.

Au contraire par la *collectivité* nous pouvons concevoir les événements comme des résultats d'une force conservatrice, d'une force motrice, et d'une force directrice.

Le principe objectif est démontré par les faits de la conservation et de l'existence des choses indépendamment des idées.

Le principe collectif est prouvé par les faits de la combinaison, de l'évolution, et de l'influence réciproque des êtres en proportion de leur force intrinsèque et extrinsèque.

Le principe subjectif est prouvé par les faits de l'innovation, et de l'existence des idées indépendamment des choses.

Les différentes combinaisons de ces trois principes suffisent pour expliquer les lois qui règlent l'univers.

Ainsi que les théories absolues dépendent de l'*unité* d'un principe exclusif, que les théories stationnaires dérivent de la *dualité* ou de l'antithèse de deux principes contraires, les théories progressives et relatives se fondent sur la *trinité* des principes, ou sur les combinaisons successives des trois éléments de la relativité.

L'objectivité, la subjectivité, et la collectivité étant applicables à tout ordre d'idées, rendent possible une comparaison générale, et offrent le moyen d'atteindre la connexité universelle.

Nous sommes persuadés que, en étudiant les grands problèmes sous les trois rapports d'effet, de cause et de conditions, et en considérant l'inconnue au point de vue objectif, subjectif et collectif, on pourrait trouver bien des solutions (1).

(1) A. Fouillée, dans son histoire de la philosophie (a), dit que les derniers résultats des recherches métaphysiques en Allemagne, en France et en Angleterre, nous démontrent qu'on s'accorde de plus en plus sur deux points essentiels. En premier lieu on reconnaît que le fond de l'existence est le même pour tous les êtres et que leur diversité est une simple différence de développement. En second lieu, on admet que ce fond de l'existence est l'action. Mais en quoi consiste l'action?... quelle en est la véritable essence, la *nécessité* ou la *liberté*? C'est cette question finale qui divise encore les métaphysiciens modernes.

Selon les partisans de la nécessité, l'action est soumise à des lois fatales, notre liberté n'est qu'une apparence, le physique est l'essence de l'être, les lois morales se ramènent aux lois mécaniques, tout s'explique par la lutte et la discorde.

Selon les partisans de la liberté, c'est la nécessité qui est une apparence extérieure, la vraie essence est le moral. Les êtres luttent seulement par le dehors et s'imposent des contraintes et des nécessités passagères; l'intérieur de chaque être est une

(a) *Hist. phil.*, pag. 495.

Dans la plupart des erreurs, des sophismes et des paradoxes, il n'est pas difficile de constater le défaut du principe objectif, du subjectif ou du collectif; c'est surtout ce dernier qui manque ordinairement, et son ab-

volonté, qui ne peut manquer de se mettre d'accord avec les autres volontés; la guerre est donc transitoire, le terme final est la paix et la concorde.

Selon nous, l'action n'est pas le fond de l'existence statique mais de l'existence dynamique ou de la vie, phénomène temporaire qu'on n'a jamais pu expliquer ni par l'affirmation d'un seul principe (qui serait l'immutabilité de l'être), ni par l'antithèse de deux principes opposés (qui aboutirait à un équilibre immobile), mais qui devient assez compréhensible par la combinaison de trois principes, matière objective, esprit subjectif, et force collective (a).

L'âme (*psyché*), personnalité spirituelle, ou ensemble harmonique d'idées, et le corps (*sôma*), personnalité matérielle ou ensemble harmonique de cellules, sont mis en communication par la vitalité (*pneuma*), personnalité dynamique, ou ensemble harmonique de forces. L'idéalisme et l'atomisme exagérés se modèrent, se concilient et se complètent dans le dynamisme, c'est à dire que la force collective entraîne dans son mouvement l'esprit et la matière statiques (b). Ce n'est ni le principe subjectif ni le principe objectif, mais le principe intermédiaire qui agit; c'est ce mouvement, invisible dans ses rapports avec l'intelligence, visible dans ses rapport avec l'organisme, qui détermine l'action de l'être vital.

Cela est si vrai que l'action peut continuer même quand le corps dort et que l'intelligence est assoupie (voyez les somnambules et les aliénés). Mais si la force disparaît par la mort, l'action cesse tout à coup avec l'existence dynamique, et le trait d'union brisé, la matière et l'esprit retournent plus ou moins perfectionnés à leur existence statique; seulement la personnalité

(a) Nous voyons, en effet, trois sortes d'existences différentes. *Minéraux*, matière; *végétaux*, matière-force; *animaux*, matière-force-esprit.

(b) Le mouvement qui pour les minéraux est uniquement passif, et pour les animaux tout à fait actif, se manifeste dans les végétaux à un degré moyen; ce n'est qu'un mouvement interne, un mouvement incomplet; mais la circulation de la sève, le développement de la tige, la fécondation, etc., attestent néanmoins la vie végétale, état de transition entre l'inertie entière et l'activité complète.

sence engendre l'antagonisme des idées absolues, au lieu de l'accord des idées relatives.

On va nous objecter que nos solutions ne sont que des hypothèses; soit, mais elles seront toujours des hypothèses vraisemblables et harmoniques, qui se combineront facilement avec les résultats des autres sciences. Nous verrons plus tard comment la connexité des hypothèses peut être la base d'une philosophie scientifique.

Philosophie comparative. — La philosophie, ou la science de la pensée, étant le fondement du savoir, toutes les sciences peuvent se comparer dans la philosophie, comme les diverses altitudes des pays du globe se rapportent au niveau de la mer.

Mais puisque la philosophie est la comparaison de toutes les sciences, pourquoi ne serait-elle pas comparative à son tour? La comparaison n'est-elle pas le procédé de toute étude? (1) L'algèbre, la géométrie, l'astronomie (2), ne sont qu'une comparaison de quantités,

qui se décompose au point de vue objectif et collectif, continue vraisemblablement au point de vue subjectif, le seul essentiellement indissoluble, ce qui justifierait notre pressentiment de l'immortalité de l'âme.

La nécessité et la liberté ne sont donc ni de simples illusions, ni des principes absolus, mais des principes relatifs qui se complètent par la perfectibilité. La liberté concerne l'esprit, la nécessité concerne la matière, la perfectibilité concerne la force. Ces trois principes correspondent à la subjectivité, à l'objectivité et à la collectivité, c'est-à-dire aux trois éléments de l'existence relative qui, justement parce qu'elle est relative, passe de l'état statique à l'état dynamique et réciproquement, et par cette évolution elle augmente et se déploie sans cesse dans le temps et dans l'espace.

(1) L'art aussi n'est qu'une comparaison de lignes, de couleurs, de sons, de temps, de mouvements, etc.

(2) Aujourd'hui le télégraphe contribue à la comparaison simultanée des observations astronomiques.

d'étendues et de distances; la comparaison des genres et des espèces est le fondement de l'histoire naturelle; les investigations judiciaires elles-mêmes se fondent sur la confrontation des témoins.

Nous avons une Philologie comparée, une Climatologie comparée, une Anatomie comparée, une Zoologie comparée, une Physiologie comparée dite aussi philosophie transcendante, etc. En général, on appelle comparées toutes les lois qui tendent à résumer des principes en dehors des sciences spéciales; et nous n'avons pas encore une philosophie comparée, la science des sciences, la synthèse du savoir! La comparaison est, en fin de compte, l'application de la critique au raisonnement, et plus la comparaison sera étendue, plus le raisonnement sera solide.

Nous avons plusieurs degrés de comparaison :

La *Comparaison simple*: celle de faits ou de données élémentaires.

La *Comparaison double*: celle des données, et des rapports entre les données. En mathématiques, par exemple, on ne fait pas seulement des comparaisons de quantités ou de dimensions, mais on compare aussi les rapports de ces quantités et de ces dimensions.

Enfin la *Comparaison continue, progressive ou indéfinie*, suivant qu'elle s'applique à des séries, à des progressions ou à des fonctions analytiques comme le calcul infinitésimal.

Il ne faut pas confondre la philosophie comparative avec la philosophie positive quoiqu'elle en soit le fondement. La philosophie positive est à la philosophie comparative ce que l'arithmétique est à l'algèbre, c'est-à-dire la base du calcul, mais le premier degré seulement, incapable de l'analyse transcendante autant que

de la synthèse métaphysique. Mais si l'on ne saurait concevoir une métaphysique positive on peut parfaitement comprendre une métaphysique comparative, ne fût-ce qu'en supposant les êtres *sursensibles* réglés par des lois analogues à celles qui règlent les êtres sensibles, en étudiant les causes dans les effets, et les conditions de l'être dans les circonstances universelles (1).

Les mathématiques sont la science des quantités comme la philosophie est la science des qualités; or si dans les premières, pour trouver une quantité inconnue on part d'une quantité connue, il est logique que dans la seconde, pour découvrir une qualité inconnue l'on se fonde sur une qualité connue.

Les absurdités de l'apriorisme ont produit le dégoût des recherches métaphysiques, mais elles n'ont pas supprimé le besoin de ces recherches, et tant que la philosophie ne parviendra pas à satisfaire ces exigences d'une manière irréfutable, elle restera toujours au-dessous des métaphysiques les plus saugrenues.

Au fait, qu'est-ce qu'une philosophie sans métaphysique? c'est un oiseau sans ailes, une nacelle sans ballon!

Tâchons donc de faire concurrence aux métaphysiques imaginaires et aprioristes par une métaphysique scientifique et comparée.

Dans nos efforts pour découvrir le *principe utilitaire*, nous avons employé une *méthode comparative* que nous ne croyons pas mauvaise, surtout parce que nous la jugeons capable de services bien plus importants que ceux qu'elle est appelée à rendre ici.

(1) *Le mal* peut s'expliquer par l'ensemble des *effets* inconnus; la *destinée* par l'ensemble des *causes* inconnues; le *hasard* par l'ensemble des *conditions* inconnues.

III.

Progrès de la méthode.

Dans les sciences positives on emploie une méthode *a posteriori*, qui a un point de départ certain, *le fait*; un procédé prudent, s'élevant peu à peu des notions inférieures aux notions supérieures; une preuve positive, *l'expérience*. Cette méthode arrive où elle peut mais marche sans broncher, elle est solide mais limitée, n'ayant que le seul champ expérimental.

Dans les sciences spéculatives on a adopté jusqu'ici une méthode de raisonnement *a priori*, qui a pour point de départ une hypothèse, *l'absolu*; un procédé téméraire, descendant des plus hautes abstractions jusqu'aux réalités; rien que des preuves négatives (l'absurde ou la contradiction). Les aprioristes, au lieu de chercher à découvrir la vérité quelle qu'elle soit, ne pensent qu'à tourner leurs raisonnements vers une conclusion préétablie. Cette méthode prétend arriver à tout, elle n'arrive à rien; elle se crée des difficultés à elle-même, car elle se trouve parfois dans la nécessité de nier les faits pour maintenir ses principes absolus, et pour conserver un édifice qui manque, non seulement de base, mais de tout point d'appui. Une pareille méthode est plus ample que la première, mais nécessairement stationnaire, parce que les aprioristes, ne pouvant s'accorder entre eux, font table rase de ce que les autres philosophes ont établi, et ils sont toujours à recommencer.

Pour réunir les avantages de ces deux méthodes et en éviter les inconvénients autant que possible, nous avons imaginé une méthode nouvelle, qui se fonde sur la comparaison progressive des données, des rapports, des applications, et même des hypothèses. Cette méthode comparative est plus solide que la méthode *a priori*, car elle a non seulement la base des faits, mais l'appui des analogies et la preuve positive de la *connexité*; en même temps elle est plus étendue que la méthode *a posteriori*, parce qu'elle ne concerne pas exclusivement le vrai et le certain, mais aussi le vraisemblable et le probable, et juge du futur par le passé, de l'invisible par le visible, bref de l'inconnu par le connu.

La méthode comparative, à cause de sa connexité spéciale, peut au choix descendre aux moindres analyses ou monter aux synthèses les plus abstraites, et suppléer à une preuve complète par la réunion de plusieurs preuves incomplètes, moyennant un raisonnement *a fortiori* (1).

Notre méthode se compose de trois opérations principales:

- I. La *distinction*, qui sert à simplifier les difficultés;
- II. La *comparaison*, qui trouve la solution des problèmes;
- III. La *combinaison*, qui constate l'exactitude des déductions (2).

(1) Exemple. — Si tel effet a été produit par telle cause dans des conditions défavorables, il se produira à *plus forte raison* dans des conditions favorables, et à *plus forte raison* encore si la cause a augmenté en puissance.

(2) Ces trois opérations correspondent aux trois degrés de l'examen logique, et aux trois principes élémentaires de la relativité.

Distinction — pratique — objectivité.

Comparaison — critique — subjectivité.

Combinaison — théorie — collectivité.

I. *Distinction* : La confusion des idées étant la cause principale des grandes difficultés du raisonnement, il est très-utile, pour les aplanir, de simplifier les problèmes, en séparant les difficultés une à une par des distinctions opportunes. Au lieu de s'entêter à surmonter plusieurs obstacles à la fois, il faut, comme dans les équations mathématiques, isoler l'inconnue ; et, s'il y en a plusieurs, commencer par trouver la valeur de l'une, et puis chercher successivement la valeur de toutes les autres.

Certes, nous qui soutenons la connexité des principes, nous sommes bien loin de nier l'enchaînement de toutes les questions économiques, politiques, sociales, etc. etc., mais nous disons seulement que ce n'est pas en les confondant ensemble qu'on leur trouvera une solution possible.

Si nous examinons chaque question en particulier, et si nous imaginons une solution spéciale sans nous occuper des autres questions, mais en partant toujours des mêmes principes, il est probable que nous aboutirons à des conclusions analogues et uniformes, qui pourront facilement s'accorder dans un arrangement général.

II. *Comparaison* : L'exagération des principes découle de leur excentricité ou de leur anomalie, pendant que les principes qui concordent et s'enchaînent sont forcément modérés ; la modération des principes est donc un effet de la comparaison. Nous l'avons déjà dans nos habitudes, nous cherchons continuellement des exemples, nous raisonnons souvent par analogie, nous nous expliquons par des paraboles ou des similitudes.

On cite parfois des faits connus, des vérités qui courent les rues, des aphorismes d'une simplicité puérile, mais, au risque d'enfoncer des portes ouvertes, il ne

faut pas renoncer à ces solides appuis du raisonnement, la comparaison n'en ressortira que plus forte et plus persuasive.

De même que pour sommer des fractions différentes il faut d'abord les réduire au même dénominateur, pour comparer des idées diverses il faut avant tout les réduire au même adjectif, c'est-à-dire qu'il faut leur ajouter le mot *relatif*, sans quoi toute comparaison serait impossible. C'est toujours la relativité qui produit le nivellement des idées, et puisque l'absolu est la pomme de la discorde, l'accord ne peut s'établir que sur la base du relatif.

Notre discours peut avoir plusieurs formes :

La monologie, ou la simple affirmation, n'est pas un raisonnement, par conséquent elle n'a aucun rapport avec la logique.

La bilogie est la forme la plus élémentaire de la comparaison, partant la plus facile, mais elle peut nous faire tomber dans une opposition de principes d'où il serait fort difficile de sortir. L'antithèse produit souvent la stagnation dans les idées.

La trilogie, ou la réunion de trois termes, nous donne l'avantage de former deux genres de comparaisons, c'est-à-dire entre les trois termes et entre les trois rapports des termes (1). Comme en géométrie il n'y a pas de figures complètes sans avoir au moins trois côtés, de même en philosophie une conception ne saurait être for-

(1) *Le monome* est comme le point mathématique qui n'existe que dans notre imagination.

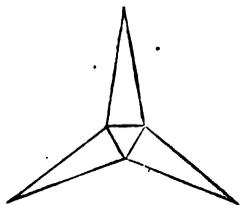
Le binome est comme deux lignes parallèles qui peuvent se prolonger indéfiniment sans se rencontrer jamais.

Mais *le trinome* est, comme le triangle, la plus simple des figures complexes, et la plus complexe des figures simples.

mulée si elle n'est fondée au moins sur trois idées analogues et sur trois rapports (1).

La comparaison trinitaire nous assure un jugement toujours prépondérant par la pluralité des confrontations; elle est donc une forme d'examen essentiellement relative et progressive; c'est pourquoi nous avons une double prédilection pour cette forme qui, au reste, est la plus usitée chez les philosophes anciens et modernes. Bien des exagérations se modèrent par la découverte d'une idée moyenne, bien des antithèses disparaissent par l'introduction d'un terme complémentaire, ou d'un trait d'union!

En philosophie, la comparaison des idées est progressive autant qu'en algèbre la comparaison des fonctions analytiques, ou en géométrie la comparaison des lignes trigonométriques. Partant nous adopterons comme emblème de la comparaison progressive le *trigone progressif*.



Cette figure qui présente des angles intérieurs et des angles extérieurs, et qui ressemble à un compas à trois branches, est formée par trois triangles isocèles (2) construits sur les côtés d'un triangle équilatéral. Or, si nous réunissons les

(1) Un seul point ne donne pas de direction, deux points donnent une direction quelconque, trois donnent une direction déterminée.

(2) Le trigone cérébral est aussi un triangle isocèle.

trois sommets du trigone, par trois lignes droites, nous formerons un nouveau grand triangle qui peut servir de base à un autre trigone encore plus grand, et ainsi de suite, en marchant successivement de triangle en trigone, et de trigone en triangle, la comparaison peut s'accroître indéfiniment.

Maintenant si nous considérons les points comme des données, les côtés comme des rapports, les angles comme des points de vue, nous aurons une comparaison philosophique aussi progressive que la comparaison mathématique.

De même que, en géométrie, deux triangles qui ont les angles respectivement égaux et partant les côtés réciproquement proportionnels sont semblables, en philosophie, deux trinomes qui ont les points de vue respectivement égaux et les rapports réciproquement proportionnels seront comparables. Par conséquent, tous les trinomes qui ont un terme objectif, l'autre subjectif, et le troisième collectif, et dont les rapports sont respectivement effet, cause, et condition, seront analogues et semblables.

Nous pourrions peut-être pousser cette analogie dans des comparaisons plus difficiles.

En trigonométrie, dès que nous connaissons le valeur numérique de trois parties d'un triangle, dont un côté, nous pouvons connaître la valeur numérique des autres trois parties. Egalement, dès que nous connaissons la valeur idéale de trois parties d'un trinome, dont un rapport, la trilogie pourrait nous apprendre à connaître le valeur idéale des autres parties. Mais laissons ces recherches scabreuses, car ce n'est pas ici le cas de faire une traité de métaphysique comparative.

Qu'il nous suffise pour le moment de poser que la

comparaison est progressive, car chaque vérité constatée est un point de départ et un point de confrontation de plus.

Au reste, aucune forme relative ne saurait être parfaite, et malgré le vieil adage *omne trinum est perfectum*, il est clair que les vérités qui surgissent d'un examen trilogique apparaîtront d'autant mieux sous un examen *tétralogique*, *pentalogique*, etc., seulement cet examen, difficile en proportion de son extension, est rarement nécessaire. Lorsque la bilogie nous laissera un doute nous emploierons la trilogie; si la trilogie présentait des difficultés nous adopterions la tétralogie; dans un cas très-difficile ce serait la pentalogie qui nous guiderait, et ainsi de suite.

Ce n'est donc pas la forme mais le principe de la comparaison qui éclaire la logique et qui augmente d'importance en raison de la quantité des exemples. Sans comparaison il n'y a pas de raisonnement possible, mais plus les comparaisons sont nombreuses plus le raisonnement est clair et fondé. En somme, le raisonnement n'est qu'une comparaison à différents degrés, et si une comparaison isolée ne prouve rien, nous allons voir comment de l'enchaînement et de l'harmonie de plusieurs comparaisons résulte la *connexité* d'un principe ou la *preuve complexe* irréfutable et certaine de la vérité.

La comparaison des observations constate les faits (analyse).

La comparaison des faits forme les théories (syncrise).

La comparaison des théories découvre les principes (synthèse).

III. *Combinaison*. Le doute, ce ver rongeur de l'intelligence, existera tant que le raisonnement, en philosophie comme en mathématique, n'aura pas trouvé la preuve

de son exactitude. Cette preuve, nous pourrions l'atteindre dans la connexité des idées.

Il est certain que les vérités seules peuvent coïncider, concorder, et se combiner entre elles, ce qui fait dire que la vérité est une. Par un hasard extraordinaire, quelques idées fausses ou quelques erreurs pourront se rencontrer une fois, mais il est impossible qu'elles tombent d'accord ni toutes ni toujours, car l'accord, l'ordre et l'harmonie sont les attributs exclusifs de la vérité. En effet, le même individu peut répéter souvent la même erreur (ou pourrait se tromper plusieurs fois en faisant une addition ou en prenant une mesure), mais il est impossible que tout le monde se trompe au même endroit; aussi lorsqu'une opération faite par plusieurs individus donne constamment le même résultat, ce résultat est certain.

Pour cette raison, les hypothèses isolées sont des anomalies, mais les hypothèses analogues sont des harmonies qui peuvent aboutir à la connexité.

Or par la connexité nous pouvons avoir une preuve presque mathématique de nos hypothèses les plus abstraites, et une fois trouvé l'art de vérifier les hypothèses, les recherches métaphysiques se réduiront à un travail de patience.

C'est à force de conjectures que l'on a fait les plus grandes découvertes géologiques, astronomiques, historiques, paléographiques, etc. *Provando e riprovando*, comme a dit Galilée, la science s'avance par les hypothèses et les inductions à la découverte des probabilités; mais dès qu'on parvient à la connexité des hypothèses, la probabilité se change en certitude.

Par des inductions combinées on a recomposé le squelette de plusieurs animaux antédiluviens rien qu'avec

quelque ossement fossile; à Rome, la moitié d'une inscription a servi pour en deviner l'autre moitié, et lorsque le sens, le style de l'époque, l'écriture, etc., tout enfin concordait exactement, on a dit que l'inscription entière était trouvée, ce qui fut confirmé un siècle plus tard par la découverte de l'autre moitié de la pierre. C'est encore par des hypothèses combinées, en étudiant les perturbations dans les satellites d'Uranus, que Leverrier découvrit Neptune avant de le voir, et en calcula avec précision la position et la masse; et ce ne fut que longtemps après, au moyen de télescopes plus puissants, qu'on aperçut la planète nouvelle exactement de la même grandeur, et au même endroit que l'illustre astronome avait indiqué; c'est toujours par des suppositions coincidentes qu'on découvre les secrets de la cryptographie, et qu'on parvient à deviner une écriture de convention, ou une dépêche en chiffres.

La méthode comparative n'est pas seulement la plus facile mais la plus sûre de toutes, parce qu'elle peut constater les fautes commises rien qu'en observant une discordance ou une contradiction avec les faits ou les principes admis. Le raisonnement fondé seulement sur les prémisses ou les déductions, pourrait nous tromper, comme on peut se méprendre dans une opération arithmétique si l'on n'a pas la précaution d'en faire la preuve. Or cette preuve logique et positive qui manque dans les autres méthodes existe dans celle-ci, la *connexité des principes, des moyens et des résultats*. En effet, nous n'oserions proposer une réforme, ni énoncer un principe, avant d'avoir examiné si cette réforme ou ce principe concorde et s'allie avec les autres déjà établis. Mais lorsque les procédés sont analogues, les réformes homogènes, les principes harmoniques, lorsque l'innovation proposée dans un cas est applicable à

plusieurs autres, lorsque enfin tout se tient et coïncide exactement, nous ne doutons plus de la vérité et de l'utilité de ce que nous avançons, et nous sommes convaincus qu'il faudra tôt ou tard en venir là.

Le jugement isolé, dépendant d'une seule faculté, quelque élevée qu'elle soit, risque toujours d'être fort imparfait et vicieux; mais le jugement collectif, fondé sur l'accord de l'instinct, du sentiment, de la conscience, de la volonté, de la mémoire, de la réflexion, etc., est un jugement complet, certain, juste et décisif, c'est pour ainsi dire un verdict de toutes les facultés humaines réunies sous la présidence de la raison.

Comme les navigateurs pourvus de la boussole ont pu franchir sans danger les colonnes d'Hercule, nous espérons que les penseurs modernes, moyennant la méthode comparative, pourront aisément dépasser d'autres colonnes non moins imaginaires qu'on prétend encore imposer à la philosophie.

Plus on progresse, plus il devient facile de progresser, la sphère de l'observation s'agrandit, les instruments se perfectionnent, les notions se complètent, les données se multiplient, les découvertes se suivent, et le nombre des progressistes s'accroît au point de former aujourd'hui une majorité prépondérante.

Notre génération profite de la science accumulée par les générations précédentes, ce qui était difficile devient aisé, ce qui semblait incompréhensible paraît évident, ce qui naguère était douteux acquiert tout à coup la certitude par des preuves irréfutables.

La pensée, plus rapide que la foudre, mesure dans un instant des distances que la lumière ne parcourrait pas en plusieurs années, saisit des vérités qui échappent à tous les sens, et résume en quelques heures de méditation le travail des siècles et l'harmonie des mondes.

CHAPITRE CINQUIÈME

LA PERFECTIBILITÉ.

« *Vires acquirit eundo.* »

VIRGILE. *Enéide*, livre IV.

Le résultat de nos recherches n'est point douteux: le Progrès est un fait réel, continu et général, aussi vrai dans l'ordre matériel, que dans l'ordre moral et intellectuel, ce qui du reste est parfaitement logique. En effet, comment un être ne serait-il que partiellement perfectible? De deux choses l'une: ou la perfectibilité est un attribut, une fonction de l'existence, et elle doit se vérifier en tout ce qui existe; ou elle ne l'est pas, et alors elle ne pourrait se manifester en rien.

Mais puisque le progrès apparaît continuellement comme un phénomène régulier, puisqu'il est l'explication la plus simple du mouvement général et de la succession des événements, puisque non seulement les faits mais les théories et les hypothèses concourent à démontrer ce même principe, il faut bien en conclure que la perfectibilité est inhérente à l'existence, et qu'elle en est peut être une condition *sine quâ non*.

Le progrès serait-il l'expansion de l'être dans le temps et dans l'espace indéfinis?

Sous ce point de vue la perfectibilité contient le secret du bonheur et du malheur, et les explique par un accroissement ou une diminution de l'individualité. Qui ne sait que le bonheur est naturellement progressif, et qu'un temps d'arrêt, même dans la jouissance, est presque une peine?

Si par de bonnes affaires vous avez accru votre fortune, vous êtes relativement heureux — c'est un bonheur objectif. Si par des études profondes vous avez augmenté vos connaissances, vous êtes relativement satisfait — c'est un bonheur subjectif. Si par des œuvres louables vous avez gagné dans l'estime publique, vous êtes content, et les autres aussi, c'est du bonheur collectif. D'une manière ou de l'autre votre individualité a augmenté, ce qui n'arrive pas quand on acquiert sous un rapport pour perdre sous un autre.

Certainement c'est une folie que de rêver le bonheur absolu et complet, qui serait une anomalie statique au milieu du mouvement universel : mais c'en est une autre que de croire le bonheur relatif impossible comme le bonheur absolu, et d'y renoncer lorsqu'il dépend surtout de nous-mêmes de l'atteindre.

Il est évident que ceux qui luttent contre les lois universelles, qui ferment les yeux à la vérité, qui s'obstinent à marcher au rebours du courant, doivent traîner une existence bien malheureuse, mais il dépend de nous d'ouvrir les yeux, de comprendre notre temps, et de coordonner notre existence avec l'harmonie collective (1).

La théorie de la récompense subjective, suivant laquelle

(1) Le progrès est irrésistible comme la pluie ; on parviendra à abriter une personne, à en préserver toute une maison, mais on n'arrivera jamais avec tous les toits du monde à arrêter une seule goutte d'eau dans l'air.

les individus comme les peuples n'ont au fond que le sort qu'ils méritent (car elle consiste dans l'accroissement individuel par l'activité et le décroissement par l'inactivité) répond mieux¹ que toute autre à la conception d'une justice impartiale et immédiate, qui donne la rémunération ou inflige le châtement exactement suivant les œuvres de chaque individu, sans lui attribuer ni les fautes ni les mérites d'autrui.

Si la résignation dans le malheur, le courage dans l'adversité, la persévérance dans le travail naissent de l'espoir d'une amélioration future, en niant la perfectibilité on supprimerait l'espérance, le plus grand mobile de l'activité.

Comme la doctrine de la *décadence* humaine est la plus exagérée des doctrines rétrogrades, celle de la *perfectibilité* humaine est la plus modérée des doctrines libérales. En effet, cette doctrine est modérée parce qu'au lieu de pousser aux réformes radicales, ainsi que le font d'ordinaire les partis extrêmes, elle supporte les défauts de tous les systèmes comme des maux passagers, elle favorise sans cesse la conservation en même temps que l'amélioration des institutions sociales par des modifications graduelles et opportunes, elle tolère bien des inconvénients, et transige à chaque pas pour éviter des collisions, pourvu qu'en somme on marche en avant.

Cette doctrine est aussi essentiellement libérale parce qu'en comptant sur le progrès et le perfectionnement individuel, elle est nécessairement contraire aux lois qui limitent inutilement la *liberté relative*, c'est-à-dire le droit de poursuivre son bien sans nuire à autrui. Ceux qui s'obstinent à refuser les innovations réclamées par le progrès ne sont pas des modérés, et ceux qui voudraient imposer des réformes par la violence ne sont pas des

libéraux. Les premiers méconnaissent la perfectibilité, les seconds la gradualité, ces conditions indispensables pour la continuité de l'ordre.

Il y a même des esprits libéraux et modérés dans les questions politiques, qui ne sont ni vraiment libéraux ni vraiment modérés dans les questions sociales et religieuses, mais en toutes choses l'exagération est si facile, et la modération si difficile!!!

Au contraire, un progressiste est nécessairement libéral, et un libéral est nécessairement progressiste; d'abord parce que le progrès de l'instruction publique peut seul faire comprendre aux masses la solidarité des intérêts et la compatibilité de la liberté publique avec la liberté privée; ensuite parce que pour vouloir la liberté pour tout le monde il faut penser que les hommes en général sont des êtres imparfaits mais perfectibles, bons au fond, et tendant naturellement vers le mieux. Tous ceux qui désirent quelque amélioration, se donnent rendez-vous sur le terrain du progrès, mais la réalisation d'un perfectionnement durable ne saurait être que l'effet de la coopération générale.

On va nous railler et nous accuser d'optimisme... Nous pourrions répondre aux pessimistes que la différence entre ces deux penchants opposés n'est peut-être qu'une différence de dimension dans les idées. Les pessimistes s'occupent exclusivement des contrariétés du moment qui les exaspèrent; les optimistes supportent un présent pénible en songeant à un passé bien pire et à un avenir meilleur. *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes*, enseignait le docteur Pangloss à Candide; *tout marche de mal en pis dans cette vallée de larmes*, enseignent d'autres professeurs non moins vénérables; aussi l'optimisme et le pessimisme absolus

sont des exagérations ridicules ; tandis que notre *optimisme relatif* recherche toujours un état meilleur , sans jamais prétendre à un état parfait. Réjouissons-nous donc du moindre progrès, mais tâchons de progresser sans cesse, et regrettons beaucoup le temps perdu , ne regrettons point le temps passé.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE PROGRESSIVE

LIVRE PREMIER.

LA PRODUCTION PROGRESSIVE

OU L'EXTENSION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE I.

L'utilité en général.

L'utilité est la propriété qu'ont certaines choses, actions ou idées de satisfaire aux besoins de l'homme (1). Considérée à un point de vue aussi général, elle peut se présenter sous différents aspects : positive ou négative, directe ou indirecte, prompte ou lente, visible ou invisible, passagère ou durable, appréciable ou inappréciable, présente ou future, etc., mais, qu'elle soit connue ou inconnue, elle ne manque jamais d'exercer son influence sur les événements.

L'utilité est sans bornes, ses limites plus apparentes que réelles sont indéfiniment reculées par l'impulsion inépuisable des besoins croissants; c'est pourquoi l'utilité absolue, autant que le bonheur complet de la totalité des

(1) *L'utilité (du latin uti), c'est la qualité de pouvoir servir.* J. B. SAY, *Traité d'Economie politique*, Tome 1, p. 24.

hommes, est une utopie, tandis que l'utilité relative, ou le bonheur progressif de la majorité des hommes, peut devenir un fait.

L'homme, pour satisfaire à ses besoins, doit faire des efforts, mais, pour surmonter sa répugnance naturelle pour la fatigue, il faut que la satisfaction qu'il attend soit supérieure aux efforts qu'elle lui coûte. Dans un temps où les premières nécessités seraient moins urgentes, l'activité humaine irait en diminuant, si en même temps les satisfactions n'augmentaient pas à leur tour; et cette théorie explique l'opportunité de la hausse des rétributions pour stimuler l'activité des producteurs au milieu d'un bien-être croissant.

Ce n'est donc ni dans les efforts, ni dans les satisfactions, ni dans les besoins exclusifs, mais dans l'équilibre de ces trois phénomènes qu'il faut chercher le principe social et le fondement de l'économie politique.

L'économie politique, ou la science de l'utilité, concerne tout ce qui est apte à satisfaire nos besoins, à diminuer nos efforts, à augmenter nos satisfactions, tous les biens économiques en un mot, qui peuvent se classer en trois catégories.

1° *Les dons de la nature*; matières premières, fruits, animaux, forces physiques, lumière, chaleur, électricité, vent, chutes d'eau, etc.

2° *Les produits de l'activité humaine*; les industries, les arts, les sciences.

3° *Les bienfaits de la société*; l'association, l'échange, la justice, la sécurité, l'instruction, etc.

Or ce n'est pas assez que de parler de l'*utilité gratuite* qui comprend les dons de la nature, ni de l'*utilité onéreuse* qui embrasse les conquêtes de l'activité humaine, il faut y ajouter l'*utilité progressive* qui concerne les

grands avantages de la vie sociale, capable de répandre le bien-être puisqu'elle est capable de l'augmenter. L'*utilité progressive* signifie l'accroissement des satisfactions en proportion des besoins, sans augmentation des efforts. C'est ce qui arrive en effet aujourd'hui où l'on produit beaucoup plus sans travailler davantage.

De plus, l'utilité progressive nous explique le fait de l'accroissement de l'activité ou des efforts dans un temps où les satisfactions des besoins sont relativement plus faciles.

Frédéric Bastiat, tout en admettant le progrès, n'arrive pas à expliquer ce phénomène, car il dit : « Par suite du développement de l'intelligence et du progrès de la civilisation, l'action gratuite de la nature prend une part de plus en plus grande, et l'action onéreuse de l'homme une part de plus en plus petite dans la réalisation de toute utilité donnée » (1).

Mais, si en tout produit la partie gratuite tend à remplacer la partie onéreuse (2), par l'effet du progrès industriel on arriverait un beau jour à supprimer les efforts et à obtenir la satisfaction gratuite de tous les besoins, ce qui n'est pas vraisemblable. Cela se pourrait si les besoins étaient stationnaires, mais, au contraire, les besoins augmentent en même temps que le moyens de les satisfaire, et ce serait déjà un progrès remarquable pour nous que de n'être pas forcés à redoubler nos efforts pour obtenir un nombre bien plus grand de satisfactions.

Dans la vie sociale, les habitudes artificielles créent de nouveaux besoins, l'émulation les accroît, l'imagination les centuple. Nous devenons toujours plus délicats,

(1) *Harm. écon.*, p. 175.

(2) *Id. id.*, p. 84.

nos goûts se raffinent, nos caprices se succèdent, nos désirs s'étendent indéfiniment, et dans toutes les classes de la société, dans les plus hautes comme dans les plus basses, le genre de vie (*standard of life*) est de plus en plus exigeant et compliqué. Les habitudes du café, du thé, du tabac, des liqueurs, des théâtres, des voyages, etc., engendrent des besoins tout à fait modernes.

Mais le progrès de l'utilité nous explique pourquoi l'accroissement de l'utilité gratuite, ou du concours de la nature, au lieu de diminuer l'utilité onéreuse, ou le travail de l'homme, se combine avec elle et augmente en même temps dans la production progressive, perfectible, indéfinie.

S'il n'existait qu'une utilité matérielle ou, en d'autres termes, si l'homme n'avait que des besoins physiques, le développement du bien-être matériel finirait par endormir l'humanité dans une béate oisiveté. Mais il n'en est pas ainsi, car l'instinct, le sentiment, et l'intelligence se développent généralement dans les mêmes proportions. Comme la violence des instincts engendrait la dureté des sentiments et la grossièreté de l'entendement, le raffinement de la sensibilité excite la délicatesse du cœur, qui à son tour aiguise la perspicacité de l'intelligence. Les plaisirs physiques, les joies morales, les contentements intellectuels sont relatifs : l'homme jouit aussi de l'affection de ses semblables (utilité sentimentale), il se préoccupe de savoir bien des choses (utilité intellectuelle), et il attache tellement d'importance à ces utilités supérieures, qu'il leur sacrifie souvent son bien-être matériel.

L'utilité est donc relative et complexe ; nous avons des intérêts objectifs, mais nous avons aussi des intérêts subjectifs et collectifs. Si la poursuite de biens matériels nuit à notre santé, trouble notre tranquillité, accable

notre intelligence, nous perdons beaucoup plus sous le rapport subjectif que nous n'avons gagné sous le rapport objectif. D'un autre côté, si la fougue des passions et l'exagération de nos désirs nous rend insupportables, méprisables, exécrables à nos concitoyens, nous perdons beaucoup plus au point de vue collectif que nous n'avons obtenu au point de vue objectif et même subjectif.

La science de l'utilité ne consiste pas à sacrifier tout pour le genre d'utilité que l'on préfère, mais à poursuivre ces trois utilités en même temps, car elles se soutiennent, se facilitent, et se complètent réciproquement.

CHAPITRE 2.

Écoles économiques.

La science économique est trop jeune encore pour avoir une érudition susceptible de longues comparaisons ; pourtant nous pouvons au moins comparer les écoles opposées, et essayer d'aplanir les divergences des économistes en modérant leurs exagérations, et en comblant par quelque idée moyenne l'abîme qui sépare leurs théories probablement incomplètes.

Il y a une école qui voudrait accroître les produits ou l'abondance des choses en diminuant les efforts ; nous l'appellerons *école objective* ; il y en a une autre qui voudrait augmenter les efforts ou la puissance des hommes, et dans ce but elle ne se préoccupe que de rendre leur tâche plus difficile ; nous l'appellerons *école subjective*. Ces deux écoles peuvent se réunir dans l'*école collective*

qui, avec l'accroissement des satisfactions et des efforts, constate le développement des besoins, par suite duquel le progrès objectif n'est pas en raison inverse mais en raison directe du progrès subjectif.

De la différence entre l'utilité gratuite et l'utilité onéreuse, surgissent aussi deux autres écoles ; les socialistes, qui, plaçant la source de l'utilité dans les biens communs de la Nature, abolissent la propriété ; les conservateurs qui, ne connaissant d'autre source à l'utilité que l'activité personnelle, combattent toute distribution de biens. Mais l'*utilité progressive* nous aide à trouver l'idée complémentaire, le tiers agent producteur qu'il faut ajouter à la nature et à l'homme : la *société*. Pourquoi confondre les produits d'un seul individu avec les œuvres colossales de la société tout entière ? N'y a-t-il pas une grande quantité de productions qui sont faciles dans l'état social, et qui seraient tout-à-fait impossibles dans l'état d'isolement ?

« Dans l'isolement, nos besoins dépassent nos facultés ;
« dans l'état social, nos facultés dépassent nos besoins. »

« La somme des satisfactions qui aboutit à chaque membre de la société est de beaucoup supérieure à celle qu'il pourrait se procurer par ses propres efforts » (1).

Eh bien, si tous les hommes à la fois consomment plus qu'ils ne produisent individuellement, c'est grâce à la coopération sociale dont le concours est l'élément additionnel qui résout le problème.

Si la force sociale n'est pas égale à la somme des forces individuelles, mais à leur multiplication ; si la puissance conservatrice de la société réunit les produits de plusieurs générations et de différents pays, si la science parvient

(1) BASTIAT, *Harm. écon.*, 108-353.

à dompter la nature et à diriger les hommes, il faut bien admettre que la force sociale continue et illimitée est différente de la force personnelle, limitée et temporaire.

L'utilité a donc des causes objectives, subjectives et collectives ; il s'ensuit que les socialistes, en combattant la propriété, nient les causes subjectives ; et que les conservateurs, en refusant toute participation sociale, oublient les causes collectives ; les uns autant que les autres font la guerre aux richesses, ou aux *causes objectives* de l'utilité, car ils voudraient en séparer les éléments nécessaires au lieu de les combiner.

L'élément social entre dans la production autant que l'élément naturel et personnel, et une participation proportionnelle et relative peut concilier les idées extrêmes de communauté, ou d'exclusivité absolue.

L'école de la perfectibilité résume et concilie les écoles différentes ; nous citerons alternativement Bastiat et Proudhon, ces deux grands antagonistes qui se complètent, car si l'auteur des *Harmonies économiques* démontre l'ordre et l'équilibre dans cette science, l'auteur des *Contradictions économiques* prouve la mutabilité des ses lois et la relativité de ses doctrines ; mais l'un et l'autre tombent d'accord sur la théorie du progrès.

Enfin l'*individualité*, principe de l'école anglaise, la plus mathématique de toutes, et la *solidarité*, principe de l'école française, la plus philosophique et la plus étendue, trouvent leur point de jonction et leur tempérament dans la *concurrence*, principe de l'école progressive, qui concilie l'intérêt privé avec l'intérêt public.

Au fond, tous les différends et les questions utilitaires découlent du préjugé d'une utilité absolue et statique ; mais si l'utilité était immuable et fixe, l'abondance en-

fanterait un avilissement proportionnel des prix ; tandis que, comme nous le verrons plus tard, la hausse des prix se combine avec le développement de la production par l'accroissement progressif de la demande. Au contraire, en posant le principe de l'utilité relative et progressive, nous résolvons facilement bien des problèmes, nous jetons les bases de la conciliation entre les économistes, et nous prédisposons l'opinion publique à une unité de programme.

CHAPITRE 3.

Production, consommation, destruction.

La production est la formation de nouveaux biens, opérée par les forces de la nature, par l'activité de l'homme, par la science de la société ; elle peut donc se distinguer en naturelle ou artificielle, directe ou indirecte, matérielle ou immatérielle. La première distinction ne rencontre aucune opposition parmi les économistes ; la seconde est méconnue par tous ceux qui nient l'utilité des arts ; la troisième est combattue par les protecteurs des idées innées, qui refusent à l'intelligence le pouvoir de produire des idées nouvelles, peut-être parce qu'ils n'en ont jamais fait l'expérience.

J. B. Say observe avec raison que la production n'est pas de matière mais d'utilité, par conséquent, non seulement le fonds de terre est producteur, mais les routes, les canaux, les chemins de fer, la monnaie, la presse, et en général tous les moyens qui facilitent la production directe sont indirectement productifs.

Quant à la production immatérielle, il n'y a pas de doute; non seulement les découvertes scientifiques, mais toutes les études qui développent l'intelligence, sont productives; l'enfant qui apprend à épeler est à son tour un producteur, puisqu'il augmente sa force intellectuelle, et qu'il facilite son action future.

Nous avons donc différentes espèces de production :

La production matérielle (*objective*), l'industrie.

La production morale (*subjective*), l'art.

La production intellectuelle (*collective*), la science.

En proportion des difficultés qu'elle rencontre, la production acquiert plus ou moins d'importance, par conséquent l'art est supérieur, à l'industrie, et la science à l'art; de plus, en chaque espèce de production nous avons des degrés différents suivant les différentes combinaisons de l'industrie de l'art et de la science (1), qui forment un sorte de hiérarchie de mérite dans les producteurs.

Le concours à la production comprend les productions directes et appréciables, aussi bien que les productions indirectes ou inappréciables, c'est-à-dire les industries, les arts et les sciences.

Concours des industries. — La production directe se divise en trois catégories d'industries, qui s'enchaînent et s'entraident réciproquement :

Industrie agricole,

Industrie manufacturière,

Industrie commerciale.

(1) *Exemples* : Un charpentier est un industriel industriel; un cuisinier est un industriel artiste; un mécanicien est un industriel savant; un acrobate est un artiste industriel; un chanteur est un artiste artiste; un littérateur est un artiste savant; un ingénieur est un savant industriel; un avocat est un savant artiste; un philosophe est un savant savant.

Si le paysan ne devait que cultiver la terre, comme autrefois, il aurait des journées entières de mauvais temps, de longues soirées, presque toute une saison désœuvrée ; si l'ouvrier n'avait que son métier, il resterait assis et renfermé toute l'année dans un atelier au grand préjudice de sa santé ; au contraire, dans les pays, comme l'Italie par exemple, où bien des ouvriers sont agriculteurs et manufacturiers en même temps, ils sont toujours occupés, ils vivent plus à leur aise, et se portent beaucoup mieux qu'ailleurs (1).

Personne ne songe à nier que la manufacture soit productive, et pourtant la quantité de matières élaborées est inférieure à la quantité de matières premières, ce n'est donc pas de la matière qu'elle produit, mais de l'utilité.

Concours des arts. — Les arts sont productifs en rendant utiles des choses auparavant inutiles, agréable ce qui était désagréable, profitable à plusieurs ce qui ne servait qu'à un seul ; cela soit dit au point de vue industriel ; mais si nous entrons dans un ordre d'idées plus élevées, les chefs-d'œuvre artistiques attestent la grandeur de l'homme qui, dès qu'il rivalise avec la nature, est capable de produire des beautés bien plus exquises que les beautés naturelles (2). Les arts conservent les souvenirs les plus précieux ; nous devons aux chants religieux et

(1) John Stuart-Mill observe que les principes qui règlent l'économie de la production manufacturière, ne sont pas encore appliqués à l'économie de la production rurale. Le subdivision du travail est très-peu introduite dans l'agriculture, les procédés agricoles ne sont pas beaucoup perfectionnés, les machines sont peu en usage, le capital, en somme, n'y exerce pas encore toute son influence.

(2) Les couleurs les plus brillantes sont surpassées par l'éclat des métaux et des pierreries, que la nature cache dans ses entrailles et que l'art étale au grand jour ; la nature n'a jamais fait des femmes aussi belles que celles de Phidias ou de Raphaël, et le chant du rossignol fait pitié en comparaison d'une mélodie de Rossini.

guerriers les traditions les plus anciennes ; les monuments nous renseignent sur les faits historiques , et la gravure , presque autant que l'imprimerie , a contribué à l'association et à la diffusion des idées.

En général, l'art a une importance moyenne entre l'industrie et la science, il tient à la première sous le rapport de la production, à la seconde sous celui de la conservation. L'art est pour ainsi dire une espèce de préparation à la science, et si notre siècle est savant, c'est probablement parce que les siècles précédents ont été artistiques.

Cette puissante impulsion du progrès est elle-même perfectible, c'est pourquoi l'art tend à devenir scientifique. En peinture, en littérature, comme en musique, le beau se rapproche du vrai, et peut-être le *beau idéal* n'est-il qu'un pressentiment des beautés futures que l'avenir nous réserve.

Dès la plus haute antiquité, l'art a été un lien pacifique entre les peuples, et la fable d'Orphée qui apprivoisait les tigres au son de la lyre, est une allégorie assez significative. Son influence ne consiste pas seulement à pacifier mais à niveler ; un but artistique réunit des individus appartenant aux classes les plus différentes de la société ; il pousse les riches à l'activité et à la dépense pendant qu'il offre aux pauvres plusieurs manières de gagner la vie plus facilement, plus largement, et avec de l'agrément par surcroît.

On dit que l'art n'est pas nécessaire, et que l'on pourrait vivre très-simplement... mais le pain et le vin ne sont pas nécessaires non plus ; ni les habits, à la rigueur : nous voyons des sauvages dans un très-simple appareil qui vivent de fruits, de racines, et boivent de l'eau ; cependant ils éprouvent le besoins de se tatouer et de s'attifer de

plumes et de coquillages. De même la musique est devenue pour nous une nécessité : l'ouvrier chante à son métier, le prisonnier fredonne dans son cachot, le soldat marche au son du clairon, la jeune fille danse au son du piano, l'aveugle même oublie son malheur par son violon... Peut-on imaginer de supprimer la musique ? Non, pas plus que les autres arts d'agrément.

Notre existence n'abonde pas en plaisirs ; de nombreux suicides le prouvent tous les jours. Pourquoi ne tâcherions-nous pas de rendre la vie non seulement supportable mais agréable et, mieux encore, délicieuse, si c'est possible ? Et si tout est perfectible, pourquoi notre existence ne le serait-elle pas?... Mais, diront les rigoristes, nous sommes ici-bas de passage, notre but est bien plus élevé !... Soit, supposons-nous en chemin de fer, ou sur un bateau à vapeur ; mais est-il nécessaire de souffrir ou de s'ennuyer tout le temps du voyage ? Au contraire, il vaut mieux pour soi-même et pour les autres passer son temps le moins tristement possible. Ceci admis, il s'ensuit que l'art est d'utilité publique, surtout comme lien international, et que les productions artistiques sont de vraies productions parce que l'art est la joie de la vie.

Concours des sciences. — Nous devons aux beaux-arts l'aménité, la spontanéité et la continuité de la production, et nous devons principalement aux sciences le perfectionnement de tout l'appareil productif.

L'économie proprement dite, ou la science financière, est une production indirecte, car elle se propose d'obtenir le plus d'utilité avec le moins de dépense possible. Nous en avons de plusieurs espèces :

- a) Économie de forces et de matières premières.
- b) Économie de mouvement, d'espace et de temps.
- c) Économie de travail, de peine et d'étude.

d) Économie de personnel d'administration, de surveillance, d'apprentissage.

e) Économie de richesses improductives, de valeurs dissipées, de dépenses inutiles, de dilapidations enfin.

La *prévoyance économique* calculant exactement les besoins et la consommation, épargne les matériaux, règle la fabrication, diminue le fonds de magasin, prévient les crises commerciales, préside à l'approvisionnement, ouvre de nouveaux débouchés, distribue la population ouvrière, empêche le chômage du travail, dirige les recherches des savants, suggère les lois les plus opportunes aux économistes et aux hommes d'État (1).

Toutes les sciences en général contribuent à la science économique; sans parler des sciences exactes et des sciences naturelles, telles que les Mathématiques, la Mécanique, la Physique, la Chimie, la Médecine, etc., nous touchons aux sciences morales dont le concours est moins évident.

La Politique maintient la sûreté individuelle, la tranquillité à l'intérieur, et peut éloigner les probabilités d'une guerre à l'étranger.

La Jurisprudence protège les droits acquis aux producteurs, fait exécuter les paiements, et respecter les contrats.

La Morale développe la dignité personnelle et la loyauté dans les affaires, qui sont les fondements de la confiance et du crédit.

On doit reconnaître à la Philosophie elle-même une utilité, très-indirecte il est vrai, mais très-importante, car la production des idées est la plus utile et la plus diffi-

(1) L'Économie statique regarde la conservation. L'Économie dynamique a trait à l'échange. L'Économie progressive concerne la production.

cile de toutes. En théorie, les sciences étant productives, la base de toutes les sciences sera la base de la production; en pratique la philosophie simplifiant les questions prépare la conciliation générale; et si un beau jour les hommes jouissent de la concorde et de la paix c'est à la philosophie qu'ils le devront.

Après avoir embrassé d'un coup d'œil général l'étendue de la production sous ses différents aspects et degrés, il est temps d'analyser quels sont les éléments de la production directe.

Au XVII^e siècle Quesnay enseignait que le travail était improductif; plus tard Adam Smith soutenait que le travail seul était productif. Proudhon parle des quatre facultés essentielles de la production: le *travail*, le *capital*, l'*échange*, et la *spéculation*. Les deux dernières ne sont pas des facultés distinctes, mais des combinaisons des deux premières. Enfin Say dit que le travail, les agents naturels et les capitaux sont productifs. Cette doctrine est préférable, mais il y a toujours une idée qui manque, la *science*, la force collective ou la faculté sociale, qui n'est pas à confondre avec les facultés personnelles ou naturelles. Nous dirons que donc le *capital*, le *travail* et la *science* (1), sont les éléments objectif, subjectif et collec-

(1) On objectera peut-être que la science est un capital idéal, et non pas une faculté à part; mais on se trompe. Le capital scientifique s'appelle *érudition*, comme le travail scientifique s'appelle *étude*; mais la faculté scientifique qui comprend la clairvoyance, la prévoyance, la prudence, le critérium, le jugement, n'est ni du capital ni du travail, mais une force à part qui s'appelle Opinion publique, conséquence du niveau intellectuel de l'époque. Nous savons bien que pour quelques-uns la science n'est que de l'érudition, mais nous savons aussi que pour l'homme intelligent l'érudition n'est qu'un point de départ. — Quand on parle de la puissance scientifique, on ne parle pas d'une seule intelligence. En effet, un savant au milieu d'un peuple d'idiots, sera incompris, bafoué, tué-même. Pour que

tif de la production. La science étant l'élément principal, nous jugeons opportun de commencer notre étude par les théories de l'utilité.

Le contraire de la production n'est pas la consommation mais la destruction, comme l'incendie, la submersion, la démolition, la dissipation, la ruine, etc.

La production absolue serait la création ; la destruction absolue serait l'anéantissement, l'une et l'autre impossibles à l'homme ; par conséquent toute production et toute destruction humaine étant relatives, on peut dire que chaque amélioration est une production partielle, autant que chaque détérioration est une destruction partielle.

Entre la production et la destruction il y a une idée moyenne, la *consommation*, ou l'assimilation individuelle des biens extérieurs. La consommation, effet d'une destruction et d'une production simultanées, est active ou passive suivant que la chose produite vaut plus ou moins que la chose détruite. Ordinairement la consommation est la destruction d'une petite utilité pour la formation d'une utilité plus grande, c'est-à-dire une production d'un ordre supérieur (1).

L'ignorance et les vices poussent à la destruction.

La prévision et la sagesse poussent à la production.

Les besoins et les désirs poussent à la consommation.

Le progrès économique pourrait donc se résumer ainsi :

- a) diminution de la destruction, effet de la civilisation;
- b) accroissement de la production, effet de l'association ;

la science soit une puissance, il faut qu'elle soit le partage d'un grand nombre d'individus, par conséquent un élément collectif.

(1) La consommation du flambeau produit la lumière, celle du bois produit la chaleur, celle des aliments produit la nutrition, celle des outils produit le travail, celle de l'encre produit l'écriture, etc.

c) moralisation de la consommation, effet de l'instruction.

Le fait de la consommation décide de l'utilité; on n'offre que ce qui peut être demandé, on ne produit que ce qui peut être consommé, et l'humanité se perfectionne non seulement par le progrès de la production, mais aussi par le progrès de la consommation. A-t-on jamais consommé autant de livres que dans notre siècle? Mais si nous sommes des consommateurs de livres, c'est que nous sommes aussi des producteurs d'idées.

Le bien-être individuel doit être considéré principalement au point de vue subjectif ou de la production; le bien-être social au point de vue collectif ou de la consommation.

Le développement de la production engendre la baisse des prix, mais en même temps l'accroissement de la consommation en compense les pertes; la diminution de la production cause la hausse des prix, mais la diminution de la consommation en paralyse les profits. Par conséquent production et consommation augmentent et diminuent en raison directe, ou, en d'autres termes, les intérêts des producteurs ne sont qu'apparemment contraires aux intérêts des consommateurs, et en réalité ils sont solidaires, car, à la longue, la richesse s'équilibre comme la misère.

CHAPITRE 4.

Solidarité des utilités.

La théorie de l'*utilité relative* a pour conséquence qu'il n'y a point des choses tout à fait inutiles, mais il y a des choses plus ou moins utiles, et c'est la comparaison

des utilités qui doit former le jugement sur leur importance, et en déterminer les degrés.

Mettons les utilités en évidence et les inutilités tomberont d'elles-mêmes, car en appréciant davantage les utilités supérieures, les utilités inférieures restent naturellement dépréciées. Cela signifie que dans l'équilibre économique tout le surplus qu'on dépense pour des choses relativement inutiles, est au détriment de la rémunération équitable qui serait due pour les choses plus utiles.

Tous les travailleurs sans distinction, qu'ils soient ouvriers, artistes, ou penseurs, sont des producteurs à différents degrés, mais la production indirecte est plus importante que la production directe, comme la production immatérielle est plus efficace que la production matérielle, parce que la force de l'humanité est évidemment plus morale que physique.

Toutes les utilités se tiennent, et autant que les signes algébriques, les utilités homogènes se multiplient, et les utilités hétérogènes se détruisent (1). Il s'ensuit que tous les biens existants, indépendamment du détenteur actuel, sont un moyen acquis à tout le monde pour obtenir d'autres biens; de même que toutes les pertes qui arrivent sont un moyen perdu, et un danger d'autres pertes pour toute la société. Il s'en suit que toute production

(1) Cette théorie peut se démontrer avec une rigueur mathématique:

$$+ \times + = + \quad \text{et} \quad - \times - = +$$

C'est-à-dire qu'on obtient un résultat positif soit en augmentant une activité soit en diminuant une passivité.

$$+ \times - = - \quad \text{et} \quad - \times + = -$$

C'est-à-dire qu'on aura toujours un résultat négatif soit en diminuant une activité, soit en augmentant une passivité.

privée est une production publique, toute destruction privée est une destruction publique.

L'enchaînement des utilités explique l'enchaînement des productions, qui haussent ou baissent en même temps, subissant sans distinction l'influence des circonstances générales. En effet, en temps de guerre, toutes les productions diminuent ou s'arrêtent; en temps de paix, elles s'étendent et se multiplient.

L'abondance ou la disette du capital et de la main d'œuvre décide du mouvement dans la production, ou de sa stagnation. Là où l'industrie agricole fleurit la population augmente, là où la population est plus nombreuse l'industrie manufacturière se développe, et l'industrie commerciale s'accroît de préférence dans les villes manufacturières. Plus on gagne plus on gagnera, car dans les centres du mouvement, où tout le monde se donne rendez-vous, les gains deviennent plus faciles. Lorsque les habitants fourmillent, l'échange des produits augmente, celui des services s'accroît, l'activité redouble, et les fruits de l'association se multiplient.

Cette considération, fondée sur des données statistiques, peut nous rassurer contre les prévisions alarmantes de Malthus, qui s'est borné à calculer les rapports des forces objectives et subjectives, sans apprécier la grande puissance des forces collectives. Même en admettant l'exactitude de la théorie que les subsistances augmentent en proportion arithmétique, et que la population s'accroît en proportion géométrique, nous observerons que ces proportions ne sont point continues; tandis que l'utilité (comme nous le verrons au sujet du capital) augmente continuellement dans une progression harmonique et croissante.

Les lois qui règlent l'utilité matérielle gouvernent éga-

lement l'utilité morale et intellectuelle ; pour un économiste philosophe, l'utilité est la pierre de touche de la valeur, en même temps que le secret de la durée des institutions sociales, et l'explication de la victoire des idées nouvelles sur les idées arriérées.

CHAPITRE 5.

Coopération.

La coopération, inaugurée en Angleterre par Robert Owen, est l'action combinée de plusieurs individus, ou une association dans le but de s'entr'aider, de produire davantage, et de réaliser un plus grand nombre de bénéfices.

Le principe de la coopération, en tant qu'il s'accorde avec les principes économiques, donne d'excellents résultats (1). Nous voyons les Sociétés coopératives pour la production et le crédit mutuel, prendre un développement imposant surtout en Allemagne, où, sous l'intelligente direction de M. Schulze Delitzsch elles arrivèrent à 2644. M. Schulze ne prêche ni la haine ni la lutte sociale qu'il déclare au contraire ne pouvoir être utiles à personne et nuisibles à tous ; il ne trompe pas les ouvriers avec les chimères du communisme qui ne produirait rien de durable, mais il enseigne que le pauvre ne doit attendre que de soi-même le remède à ses douleurs, par l'association, l'épargne et la persévérance dans le travail.

(1) Par exemple, les asiles coopératifs, où une seule mère à tour de rôle surveille une centaine d'enfants, fonctionnent avec beaucoup d'utilité dans plusieurs endroits.

Mais la coopération, qui réussit si bien quand elle est positive et tend à produire des utilités nouvelles, ne réussit pas lorsqu'elle est négative et qu'elle tend à supprimer l'office des intermédiaires, dont on ne peut point se passer impunément. C'est encore une preuve que tous les intérêts sont solidaires.

Les sociétés coopératives de consommation vivent d'une vie chétive; plusieurs d'entr'elles font faillite, d'autres continuent au jour le jour, par des protections ou des faveurs spéciales (1). Voici les raisons principales de leur existence précaire :

a) Elles sont d'une liquidation longue et difficile et d'une solvabilité problématique.

b) Le petit bénéfice obtenu par les achats en gros (qui n'est pas bien remarquable dans les matières de première nécessité) est paralysé par le gaspillage de beaucoup de marchandise, et par les fonds de magasin.

c) Inexpérience, maladresse, incurie dans la conservation de la marchandise commune.

d) Infidélité ou incapacité éventuelles des salariés.

e) Défaut de contrôle.

f) Point de choix dans l'assortiment.

g) Impossibilité d'acheter à crédit.

Quelqu'une des ces sociétés pourra réussir par bienfaisance, par prestation gratuite de personnel, et quelque fois aussi par manœuvres électorales, non par ses propres ressources.

Si l'on adoptait le *salaire quotidien* , comme nous le proposons dans le livre suivant, l'ouvrier pourrait fort bien se passer de magasins coopératifs, et acheter au

(1) Illusions des sociétés coopératives par Henri Cernuschi. — Chez Lacroix et C.^{ie}

comptant ce qu'il lui faut, au meilleur marché possible, et où bon lui semblerait... mais n'anticipons pas.

Ainsi que les passages sont très-utiles pour relier des rues, que les ponts sont nécessaires pour rattacher une rive avec l'autre, les intermédiaires entre producteurs et consommateurs (tels que marchands, négociants, courtiers, agents de change, interprètes, etc.) sont aussi indispensables. Moyennant ces intermédiaires nous avons la possibilité de nous entendre, la facilité de trouver ce qu'il nous faut, la célérité des contrats, le choix des marchandises ou des clients. Ces avantages sont sans contredit des utilités réelles, partant ceux qui nous les procurent doivent compter au nombre des producteurs, indirects si vous le voulez, mais des vrais producteurs d'utilités.

En pratique, les emplois se distribuent naturellement, car il y a des catégories de personnes qui ont des qualités particulières pour rendre des services déterminés. L'expérience, la tradition, la persévérance, la prévoyance, les habitudes d'ordre et de discipline, et notamment l'éducation du goût, donnent à certaines familles une capacité spéciale pour satisfaire les moindres exigences des consommateurs.

La suppression des intermédiaires dans le commerce autant que dans l'industrie, serait contraire à la théorie de la division du travail. Suivant cette théorie, il est d'utilité publique que chaque individu se consacre spécialement à la production pour laquelle il a des aptitudes particulières, car il s'ensuit une production meilleure. Or la différence des conditions et la diversité des facultés individuelles, fait que dans l'état social, nous sommes tous les intermédiaires les uns des autres. Le paysan est l'intermédiaire entre le sol et la récolte, le fermier entre le paysan et le propriétaire, le propriétaire entre le re-

venu de la terre et celui de l'Etat, et, ce qui importe le plus, entre l'administration en général et l'administration en détail. L'ouvrier est l'intermédiaire entre la matière première et la manufacture, le débitant entre les producteurs et les consommateurs, le commerçant entre les produits d'un pays et ceux d'un autre, etc., etc.

Ces traits d'union entre les producteurs, son autant de degrés de l'échelle de la production, sans lesquels tout mouvement ainsi que tout progrès serait impossible.

A ce titre le commerce est encore plus productif qu'on ne la croirait au premier abord. Il n'est pas toujours un troc de superflu contre du nécessaire, mais un échange d'une utilité contre une autre utilité relativement plus profitable, il produit donc un surplus d'utilité.

Chaque pays selon son sol, son climat, et ses habitants, donne des produits spéciaux, dont il abonde parce que la production en est facile, partant bon marché; en même temps il manque d'autres produits dont la production serait difficile ou très-chère, parfois même impossible. Le commerce exportant et important les produits spéciaux, établit un nivellement dans la production, une augmentation dans la consommation, un choix dans les marchandises; il accroît des valeurs, et il crée des commodités qui n'existaient pas auparavant.

Tout produit est utilisé par le commerce, tout bien matériel peut être vendu ou acheté. La concurrence dans les ventes et les achats donne aux vendeurs et aux acheteurs la possibilité d'obtenir les prix les plus convenables; et si l'abondance engendre le bon marché, le commerce amène l'abondance, en même temps qu'il augmente la production elle-même en lui ouvrant de nouveaux débouchés.

CHAPITRE 6.

Association progressive.

Dans l'union est la force; cette grande vérité que les romains symbolisaient dans les faisceaux des licteurs, est devenue toujours plus populaire et plus répandue, mais elle ne l'est pas encore assez.

On croit que l'association est un échange de services, et on donne l'exemple de l'estropié qui monte sur les épaules de l'aveugle, utilisant tous les deux les jambes de l'un et les yeux de l'autre; mais ce n'est pas seulement un échange c'est une multiplication d'utilités, ainsi qu'il arrive si le propriétaire d'un étalon s'unit au propriétaire d'une jument; isolés, ils n'auraient eu qu'un seul cheval, réunis ils auront une race de chevaux.

« La force unie de plusieurs hommes est supérieure à la somme de leurs forces isolées. Le concours des forces musculaires n'est rien vis-à-vis du concours de facultés physiques morales et intellectuelles très-variées. » (1).

Par l'association, beaucoup de petites souscriptions donnent des résultats considérables; par l'association, des primes très-légères payées à une société d'assurance parviennent à indemniser les souscripteurs de pertes fort graves; par l'association, quelques centimes d'impôts produisent des milliards à l'État; par l'association, enfin, des actions de 50 francs réunissent des capitaux suffisant à des entreprises colossales.

(1) BASTIAT. *Harm. écon.* p. 102.

La réciprocité est une autre application de l'association. Voyez les médecins, par exemple; au lieu de se dénigrer, ils trouvent plus avantageux de se faire valoir l'un l'autre, parce que de cette manière, ils s'entr'aident, se consultent et se substituent au besoin. Le même esprit de coterie existe aussi parmi les fabricants, les banquiers, les propriétaires, les classes sociales, et jusque dans les sexes. Les traités internationaux se fondent généralement sur les principes de la réciprocité, mais de ce commencement d'association à une association internationale complète, il y a encore beaucoup de chemin à faire.

On attribue aux progrès de l'association les monopoles, les grèves et les coalitions de toute espèce; cependant, si nous examinons ces faits plus attentivement, nous comprenons qu'ils sont les fâcheuses conséquences non pas du principe d'association, mais d'une application partielle de ce principe, qui pour se purifier n'exige qu'une application bien plus étendue.

Au fait, les sociétés ouvrières actuelles sont autant de petits monopoles de métiers, dont le chômage de l'un (pour ceux qui ne calculent que les effets immédiats et oublient les effets indirects) peut produire momentanément le profit d'un autre; seulement il faut songer que le tour de l'autre viendra aussi, et alors le premier perdra ce qu'il avait gagné d'abord. Il serait donc dans l'intérêt véritable de chaque société de se fondre en une seule grande société ouvrière pour se secourir mutuellement, et se soustraire à la prétendue tyrannie du capital.

Les négociants en feraient autant pour se soustraire à la prétendue tyrannie de la main-d'œuvre: les propriétaires voudraient s'affranchir des oscillations du capital flottant, et ainsi de suite; tous les citoyens, selon leur condition, trouveraient nécessaire de se grouper pour

faire face aux exigences exorbitantes des autres associations.

Mais quand on aura formé une société générale des ouvriers, une société générale des commerçants, une société générale des propriétaires, etc. il sera moins difficile de démontrer, avec la logique des chiffres, que l'intérêt d'une société n'est pas le moins du monde opposé à celui de l'autre (comme il le serait si la production et la richesse étaient des quantités fixes et immuables) mais qu'au contraire, ces divers intérêts sont solidaires, parce que la production est progressive et la richesse indéfinie. Il ne s'agit pas de s'arracher l'une à l'autre un profit déterminé, mais il s'agit d'augmenter le profit de l'une par le profit de l'autre, en se facilitant réciproquement la tâche.

Ces grandes associations n'auraient rien de mieux à faire que de se fondre ensemble, car leur fusion établirait une garantie mutuelle. Si les sociétés actuelles d'assurance réalisent des bénéfices considérables pour des affaires partielles, et si les profits augmentent en proportion de l'étendue des affaires, que de bénéfices réaliserait inmanquablement une société d'assurance générale!

C'est en oubliant la défiance réciproque, en supprimant toute rivalité, en continuant la production sans interruption, qu'on éviterait à l'avenir les crises industrielles, commerciales et financières; c'est par la modération des profits qu'on s'assurerait à jamais contre toute éventualité de perte; c'est enfin par la concorde qu'on jouirait d'une prospérité progressive sans secousses ni stagnations.

Supposons pour un moment qu'il se formât une *Société de production universelle* composée de tous les éléments productifs (et comprenant par conséquent les industries, les commerces, les banques, les capitaux de toute espèce) pour rétribuer le travail en proportion

de son importance et protéger les biens et les propriétés privées ; qu'arriverait-il ?

a) Tout antagonisme disparu, il n'y aurait plus d'hostilité, plus de grèves, plus de monopoles, plus de révolutions, plus de guerres, car tous les peuples seraient cointéressés à conserver la paix.

b) Le danger de la guerre éloigné, les dépenses militaires se réduiraient à la conservation de l'ordre intérieur... quelle économie ! ajoutons que chaque associé étant obligé à payer de fortes indemnités aux lésés, serait plus intéressé que les gendarmes à veiller à la sûreté publique.

c) La stabilité économique, par la constance des prix, engendrerait la stabilité des valeurs ; la confiance générale produirait l'extension du crédit, le développement du commerce, et la fondation d'entreprises de longue durée, telles qu'à présent nous n'osons pas même en concevoir.

d) Le commerce équilibrerait toutes les récoltes du globe, car les disettes comme les épidémies étant partielles et temporaires, se compensent naturellement sur la totalité du sol, ainsi que les phénomènes météorologiques.

e) Enfin, si toutes les forces qui sont maintenant employées à détruire étaient employées à produire, la production (qui l'emporte constamment sur les ravages de la destruction) deviendrait tellement exorbitante que l'abondance serait la condition des classes infimes, les classes moyennes vivraient dans le luxe, et les supérieures dans une magnificence princière.

Eh bien cette utopie, ce rêve de bonheur, cet âge d'or (1), est notre avenir certain. L'association univer-

(1) Quoique les poètes se soient plu à placer l'âge d'or dans les époques préhistoriques et justement dans un temps où le précieux métal n'était probablement pas connu, en attribuant le bon-

selle se fait à notre insu par le développement des idées, elle est la conséquence nécessaire du progrès de la science ; elle est l'effet immanquable de la diffusion de l'instruction. Les bénéfices continus de l'association sont tellement supérieurs aux avantages précaires d'un antagonisme triomphant, qu'il suffit de les comprendre pour les vouloir tout de suite. Cette régénération économique est intimement liée à la régénération intellectuelle, et puisque cette dernière est bien assurée par le progrès de la pensée, la première ne peut pas manquer de se réaliser tôt ou tard.

Cette association, qui était impossible lorsqu'on voulait l'imposer par la force, deviendra non seulement pratique mais facile, mieux encore irrésistible, lorsqu'elle se formera spontanément par la persuasion.

L'union de plusieurs individus en société, la fusion des sociétés privées en publiques, des sociétés spéciales en générales, des sociétés nationales en internationales, prouve que cette évolution synthétique augmente tous les jours davantage ; et comme on s'unit de plus en plus à mesure qu'on progresse dans les études, il parait évident que la science est le lien principal entre les hommes, et pour ainsi dire la force de cohésion sociale.

heur de la société à l'innocence des hommes, les savants ne sauraient admettre la possibilité d'un état de tranquillité inébranlable, de travail charmant, d'abondance inépuisable, et de justice impartiale que comme résultat des progrès de la science. Par conséquent, si cet heureux état était possible sur la terre, ce ne serait certainement pas dans notre passé mais dans notre avenir.

CHAPITRE 7.

Combinaisons.

Avec un seul élément on ne produit rien, car la production résulte de l'union de plusieurs éléments ou de leurs combinaisons (1). On dit avec raison que le mouvement est producteur, mais comme un élément unique, même en mouvement perpétuel, ne pourrait rien produire à lui seul, les véritables produits du mouvement sont des *combinaisons* variées nouvelles et successives. C'est pourquoi l'échange des produits est à son tour une production, rien que par les combinaisons multiformes des différentes valeurs.

Le mouvement combinateur n'est pas seulement une force productrice, il est l'origine de la valeur, car un trésor caché, un produit délaissé, une carrière inexploitée, un homme oisif, un ouvrage inédit, n'existent pas économiquement, mais leur existence datera du jour où ils entreront dans le mouvement général.

Pourquoi dit-on que la subdivision des fortunes est une augmentation de richesse ? Un million n'est-il pas toujours un million, qu'il soit réuni ou qu'il soit partagé ? C'est que le million dans les mains d'un seul ne se combine

(1) Pour engendrer il faut l'union du mâle et de la femelle, pour semer il faut l'union de la semence et du sol, pour travailler il faut l'union de la matière et de l'activité, pour étudier il faut l'union de l'érudition et de l'intelligence, etc. La pile qui développe l'électricité est, à son tour, une combinaison d'éléments divers.

qu'avec une seule activité et une seule intelligence, dans les mains de plusieurs il se combine avec plusieurs activités et plusieurs intelligences, et les fruits augmentent en proportion des combinaisons.

L'homme, qui ne peut ni créer ni détruire, peut produire cependant, en combinant des éléments préexistants (1), et cette combinaison, ainsi que l'association, ne correspond pas à la somme mais à la multiplication des éléments originaires. Comme avec des idées on trouve des idées nouvelles sans détruire les précédentes, comme les caïeux séparés d'un bulbe forment d'autres bulbes qui grossissent à leur tour, à chaque réunion d'éléments nouveaux c'est une nouvelle existence qui se forme. Les combinaisons augmentent sur une échelle progressive, parce que chaque être peut se combiner bien des fois avec d'autres (2), il est donc parfaitement logique de conclure que la productivité humaine est sans bornes, et que *combinaison c'est produire*.

En admettant la multiplication des choses qui correspond à l'accroissement objectif (3), la multiplication des

(1) La combinaison est souvent le fruit de la comparaison, ce qui signifie que la philosophie comparative est aussi productive.

(2) La formule mathématique des combinaisons de m quantités n à n , est :

$$C_{m, n} = \frac{m(m-1)(m-2)(m-3)\dots(m-n+1)}{1 \cdot 2 \cdot 3 \dots n}$$

Il n'y a qu'à accroître progressivement la valeur de m pour obtenir un nombre progressif de combinaisons.

(3) Si nous admettons un progrès spirituel non seulement par la modification mais par l'accroissement des idées, comment nier un progrès matériel non seulement par la modification mais par la multiplication des choses? Craint-on par hasard qu'elles ne puissent trouver place dans l'immensité de l'univers?

idées qui démontre l'accroissement subjectif, et la multiplication des combinaisons qui explique l'accroissement collectif, on parvient à distinguer les effets, les causes et les conditions de l'évolution progressive des êtres.

LIVRE SECOND.

LE TRAVAIL PROGRESSIF

OU LA FORMATION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 8.

Historique du travail.

Le travail est une suite ordonnée d'actions, de volontés, et de pensées dirigées vers la réalisation d'un résultat utile. L'action seule serait le travail de la machine; action et volonté constituent le travail des animaux qui préfèrent la fatigue au fouet; tandis que l'action spontanée et intelligente est spéciale à l'homme. L'intelligence est donc le caractère saillant du travail humain; c'est pour ainsi dire l'essence du travail. En effet, tout le mouvement commercial est dû au développement de la civilisation, ainsi que le développement industriel doit être attribué au progrès scientifique (1). Or si la science est perfectible, pourquoi le travail ne le serait-il pas?

Consultons l'histoire.

(1) Nouvelles forces, nouvelles matières, nouveaux ingrédients, machines, etc.

Travail domestique. — Aux temps patriarcaux, les travaux divers s'accomplissaient au sein de la famille, où les différentes attributions étaient distribuées par le père de famille suivant l'âge et le sexe.

Travail servile. — Plus tard les familles devenant plus nombreuses et les besoins plus variés, les travaux se distinguèrent selon les diverses aptitudes. Chacun voulut posséder à lui seul le fruit de ses efforts, ou en débattre le prix; la société se sépara en castes selon les différents emplois (1) et les tâches les plus rudes furent assignées aux esclaves, car les citoyens libres se vouaient exclusivement aux travaux des armes. Le travail servile peut être considéré comme le commencement d'une industrie pour l'exportation.

Travail officiel. — Sous l'empire romain les travailleurs étaient accaparés par le gouvernement; la grande industrie s'établit avec la division du travail, mais tout initiative privée languissait sous une hiérarchie de fonctionnaires qui interdisaient aux ouvriers toute invention ou innovation.

Travail privilégié. — Charlemagne, Philippe Auguste, St Louis octroyèrent des ordonnances sur les corporations des métiers, en constituant une espèce de travail privilégié qui enfanta le compagnonnage, institution terrible frappant d'interdit les fabriques qui n'avaient pas observé les règlements.

Au XVII^e siècle Colbert, convaincu de l'importance de l'industrie nationale, étudia un système protectionniste de douanes, mais malgré ses efforts l'industrie baissait en France.

• Alors les rois émettaient des brevets de maîtrises

(1) On attribue à Solon la formation des premières corporations ouvrières d'Athènes, ainsi qu'à Numa celles de Rome.

qui se côtoient sur la place. Sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, il arriva fréquemment qu'une corporation achetait elle-même au roi les nouvelles maîtrises pour les amortir; elles s'obéraient pour éviter les concurrents, car les charges dépassaient les bénéfices. Les commandes augmentèrent, et les fabriques diminuèrent » (1).

Travail libre. — Enfin, au XVIII^e siècle, Turgot bravant l'impopularité pour condamner le régime des corporations, proclama en France la liberté du travail, et la richesse territoriale devint un accessoire de la richesse mobilière.

Travail spécial. — Au XIX^e siècle, le travail se subdivise en s'adaptant de plus en plus aux besoins et aux aptitudes individuelles, et, à mesure qu'il devient plus spécial il devient aussi plus facile pour le producteur, et plus utile pour le consommateur. Les expositions se suivent avec une fréquence peut-être exagérée, ce qui n'empêche pas que l'intervalle de quelques années seulement suffise pour constater des progrès remarquables. Les médailles, les brevets d'invention, les marques de fabrique, les privilèges industriels sont des récompenses bien méritées, et qui n'ont pas d'exemples dans l'histoire d'autres temps.

Travail associé. — La subdivision de l'industrie causerait un fractionnement et un antagonisme pernicieux si elle n'était pas corrigée par l'association des intérêts. C'est par l'association que la subdivision est possible, c'est avec la subdivision que l'association doit se généraliser, puisque ces deux principes différents se complètent et se résument dans la perfectibilité progressive. Lorsque le principe de la solidarité des intérêts sera devenu po-

(1) J. SIMON, *Le Travail*, pag 104.

pulaire, la défiance et la rivalité disparaîtront tout à fait, et il est probable qu'au XX^e siècle le travail prendra les proportions d'une coopération continue et unanime à la production générale.

Ces différentes phases que nous venons d'ébaucher sont sept degrés successifs du progrès du travail, qui s'étend et se perfectionne sans cesse. Le chasseur est devenu pasteur, le guerrier agriculteur, l'industriel commerçant, le producteur capitaliste. L'association se substitue à l'antagonisme, l'émulation à la rivalité, la spontanéité à la violence, l'activité à l'indolence, la prévoyance à l'insouciance, la rémunération personnelle à la rémunération collective, en s'approchant tous les jours davantage d'une équitable récompense au mérite.

Du travail domestique qui pourvoyait au jour le jour aux besoins les plus urgents, nous sommes arrivés au travail qui prépare, un siècle d'avance, les capitaux pour satisfaire aux besoins secondaires et tertiaires de l'humanité de plus en plus exigeante. Dans la société moderne, les diverses classes travaillent les unes pour les autres, chaque peuple produit pour tous les peuples, et notre génération accumule avec assiduité la richesse multiforme des générations à venir.

CHAPITRE 9.

Valeur de la main-d'œuvre.

L'habitude générale de maintenir longtemps le même salaire aux ouvriers, produit des injustices fréquentes, car il n'est pas équitable que les travailleurs gagnent moins, ni que les entrepreneurs du travail payent plus que le

prix réel de la main-d'œuvre ne vaut dans un moment donné.

La main-d'œuvre est une valeur tout autant que les autres susceptible de hausse ou de baisse, suivant les circonstances; elle se rapporte au prix du logement, du vêtement et des subsistances, elle suit les changements de population produits par l'immigration ou l'émigration, elle dépend enfin des conditions politiques qui inspirent plus ou moins de confiance dans la probabilité de la paix ou de la guerre, et dont les appréciations décident des commandes et des approvisionnements.

C'est donc la loi de l'offre et de la demande qui doit gouverner le prix du travail ainsi que tous les autres prix librement cotés. Ce prix hausse avec tous les autres dans un temps de prospérité et de tranquillité publique; il baisse à son tour dans des moments de crise, de trouble et d'inquiétude.

Tout le monde sait qu'une des causes principales de la stagnation du travail est la guerre qui enlève les paysans à l'agriculture, les ouvriers aux ateliers, les étudiants aux écoles, les capitaux à l'industrie, les moyens de transport au commerce; qui arrête la production, fourvoie la consommation et centuple la destruction des matières premières.

Mais les luttes à l'étranger, assurément les plus graves, sont moins fréquentes que les luttes des partis politiques, qui enfantent l'incertitude du gouvernement, et entretiennent à l'intérieur un état de choses provisoire. Cette seconde cause est moins évidente que la première, car on ne peut pas facilement en calculer toutes les conséquences indirectes, mais elle est plus funeste car elle amène le découragement au lieu de la réaction; ce n'est pas une blessure passagère, c'est l'anémie, c'est la paralysie de tout l'organisme.

Un troisième obstacle au travail, très important parce qu'il est continu, c'est l'interruption générale causée par les jours de fête. Nous avons ajouté aux fêtes religieuses, déjà très-nombreuses, les fêtes nationales, les anniversaires, les fêtes industrielles, les expositions, les distributions de prix, etc. Tout relâche qui n'est point nécessaire pour restaurer nos forces est du temps perdu, le repos ne devrait pas dépasser les proportions d'une division de fatigue, et s'il est bon d'interrompre le travail de temps à autre, il est dangereux de le suspendre pour plusieurs jours, parce qu'on en perd l'habitude.

Le chômage du travail, qui est une pure perte de force productive, arrive aussi par d'autres causes; faute de matière première, faute de consommation, faute de capital, faute de main-d'œuvre, faute d'initiative. Les trois premières causes découlent des conditions économiques générales, effet à leur tour des conditions politiques ainsi que nous venons de le dire; les deux dernières suivent les conditions morales et intellectuelles des travailleurs, et sont les funestes conséquences de haines déraisonnables, et de déplorables erreurs.

L'ignorance a toujours été la cause de tous les maux, et ce n'est que par ignorance des conditions générales et des lois économiques que les ouvriers attribuent une valeur indéfinie à la main-d'œuvre, pendant qu'en réalité elle est limitée par le prix de la vente.

Pour que le salaire soit durable et sur une base solide, il faut qu'il se mette en équilibre avec la production. Un avilissement excessif causerait la dispersion de la main-d'œuvre, l'exagération entraînerait l'anéantissement de la spéculation; un excès autant que l'autre aurait le même résultat, la cessation de l'industrie.

Dans une période de paix, toutes les industries pren-

nent un essort croissant : les commandes arrivent de tous côtés, les matières premières abondent, l'argent est à bon marché, les entreprises se multiplient, par conséquent la main-d'œuvre est recherchée et payée cher. Au contraire, en temps de guerre ou de troubles, il y a peu de commandes, peu de commerce, l'argent très-cher, les fabriques fermées, et c'est presque par bienfaisance ou pour conserver ses ouvriers qu'un industriel continue à fabriquer en pure perte.

Quand les ouvriers seront convaincus de ces vérités incontestables, ils hausseront le prix de leur journée dans des moments opportuns, mais ils accepteront des réductions dans des moments critiques. En même temps ils comprendront plus facilement leur grand intérêt au maintien de la paix à l'étranger comme à l'intérieur, car une tranquillité durable peut seule changer les oscillations du salaire en une progression continue. Ils se persuaderont aussi que les émeutes ne produisent que des pertes redoutables pour tout le monde, et plus funestes encore pour ceux qui manquent du nécessaire, principalement parce que les oscillations du salaire ne sont pas toujours en proportion avec le prix de la nourriture, du vêtement et du logement.

Avec l'instruction, cette classe ouvrière, si souvent trompée, par de fausses doctrines, ouvrira les yeux à la fin, et suivant le courant de ses véritables intérêts, au lieu de prêter une oreille trop crédule aux banalités des apôtres de la discorde, elle deviendra un appui très puissant de l'ordre et de la loi.

CHAPITRE 10.

Rémunération.

L'importance du travail est en raison inverse de la durée, et en raison directe de la difficulté et de l'intensité. Ces deux coefficients peuvent équipoller le travail d'une heure à celui d'une journée entière, et expliquer la justice des grands honoraires et des gros profits, car la valeur de l'utilité produite est graduelle et diverse, c'est-à-dire matérielle, morale et intellectuelle; cependant pour prouver que tous les travaux se tiennent nous citerons quelques axiomes applicables indistinctement aux diverses espèces de production :

Axiomes du travail :

Intensité vaut temps ;

Précision vaut épargne ;

Économie vaut production ;

Qualité vaut quantité ;

Diligence vaut perfectionnement.

De ces axiomes on déduit qu'une juste évaluation du travail ne saurait se formuler que par un jugement scientifique.

Mais dans les contestations entre le travail et le capital on oublie justement l'élément le plus compétant, la science, tandis que le jugement technique seul pourrait définir avec autorité la valeur relative du travail, et la mesure équitable de la rémunération dans des circonstances données.

En Autriche, il existe des tribunaux industriels, en

France on recourt aux prud'hommes, en Angleterre aux conseils d'arbitres nommés chaque fois ; mais ces institutions qui ne fonctionnent qu'en cas de contestation, et dont l'action est trop limitée, ne peuvent avoir que des résultats fort incomplets.

Jury industriel. — Partant, nous proposons d'instituer un *Jury industriel* permanent, dont un tiers des membres serait élu par les ouvriers, un autre tiers par les patrons, le troisième tiers par le Gouvernement en choisissant des personnes désintéressées et compétentes. De cette manière il n'y aurait plus à craindre que les parties adversaires ne réussissent pas à se mettre d'accord, car le troisième élément, nécessairement impartial, ferait toujours pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

L'arbitrage serait reconnu décisif une fois pour toutes, et le Jury fonctionnerait régulièrement et continuellement, sans perdre du temps à faire des compromis à chaque occasion.

Les ouvriers actuels n'ayant aucun certificat de leur aptitude au travail, ni un titre légalisé pour la faire valoir à l'étranger, sont liés à la petite sphère de leurs connaissances personnelles, et obligés d'occuper une place parfois inférieure à leur mérite, faute de publicité. Nous proposons donc que le Jury, fonctionnant comme une commission examinatrice, puisse émettre des brevets d'apprenti, d'ouvrier, de maître-ouvrier, de surveillant, etc., qui, munis du sceau municipal légalisé par le gouvernement, fassent témoignage partout du degré d'habileté de la personne brevetée. L'espoir d'avancer de classe ou de grade exciterait l'activité et la diligence de chacun d'eux au grand avantage du public, et ces distinctions méritées donneraient les bases d'une rétribution proportionnelle.

La rétribution à la tâche est généralement préférée à celle à la journée, autant du côté des ouvriers qu'à celui des patrons, et c'est à ce nouveau système de rétribution qu'on doit le développement de l'activité industrielle. Mais le travail à la tâche engendre de la précipitation et n'admet pas toujours de contrôle, quoique avec les compteurs mécaniques, qui constatent le nombre de tours ou de coups frappés, la vérification du travail devienne de plus en plus facile. Ce système de rétribution n'est point applicable à tous les cas, il n'embrasse pas le travail qui comprend plusieurs attributions, et varie suivant les habitudes de chaque pays.

Au contraire ces inconvénients n'existent pas pour le salaire à l'heure, qu'on a appliqué avec succès en Angleterre, et qui est selon nous la formule la plus générale du salaire parce qu'elle s'applique aussi bien au travail matériel, qu'au travail moral et intellectuel. L'heure, servant d'unité de mesure pour la comparaison de tous les travaux, est une forme possible dans tous les pays, partant internationale. Ce système l'emporte sur la journée car il supprime la question de la durée du travail (1); il l'emporte sur la rétribution à la tâche, parce qu'il donne tous les jours des ressources aux travailleurs; et pour chaque ouvrier l'évaluation des heures de travail pourrait se faire en tenant compte de sa production journalière comme s'il travaillait à la tâche.

Contrats temporaires. — Un industriel prévoyant ne doit pas s'exposer à se trouver tout à coup dépourvu d'ouvriers, et un ouvrier (surtout s'il est chargé de famille)

(1) Si, par exemple, au lieu de donner 3 francs pour 10 heures de travail, vous donniez 30 centimes à l'heure, cela reviendrait au même comme salaire, non pas comme production, parce qu'on gagnerait en raison du temps que l'on travaillerait effectivement.

ne doit pas rester un seul jour privé de travail. Tous les deux sont donc intéressés à s'assurer d'avance la main-d'œuvre et le salaire, mais comme le prix ne saurait être constant à cause de la hausse et de la baisse de cette valeur, il est de l'intérêt réciproque de conclure un contrat temporaire (pour un an par exemple), à des conditions préétablies, auxquelles personne ne pourrait se soustraire sans une décision du Jury (1).

L'échéance du contrat étant prévue, comme celle d'un bail, les ouvriers ne perdraient pas un jour, et pour le terme fixé ils auraient tout prêt un autre contrat dans les meilleures conditions possibles, ayant eu le temps de s'informer d'avance de la valeur de leur profession sur toutes les places industrielles, et d'apprécier à leur aise leurs convenances.

Les patrons ne pourraient plus renvoyer un ouvrier qui n'aurait pas manqué aux conditions stipulées, ni fermer les fabriques d'un jour à l'autre sans indemniser les ouvriers engagés.

De son côté, un fabricant qui aurait, par exemple, 1200 ouvriers, au lieu de les engager tous à la fois, pourrait n'en engager que 100 par mois, en renouvelant peu à peu son contingent sans interruption, et en évitant des coalitions éventuelles, invraisemblables chez une masse échelonnée en 12 catégories différentes.

Le gouvernement qui ne peut pas forcer l'ouvrier à travailler à meilleur marché, ni l'industriel à payer plus cher qu'il ne l'entend, a le droit de faire respecter un contrat stipulé spontanément, et l'institution d'un Jury

(1) Les artistes de théâtres ont aussi des contrats temporaires et obligatoires pour un temps donné, sans quoi il serait impossible de composer aucune troupe d'opéra ou de ballet.

industriel serait une application de la direction gouvernementale conciliée avec la liberté personnelle.

Bulletin industriel. — Le Jury industriel serait aussi chargé d'enregistrer les contrats, dont l'exacte connaissance le mettrait à même de pouvoir publier chaque semaine dans un *Bulletin industriel* le prix moyen d'une heure de travail pour chaque métier ou profession. Les bulletins industriels de tous les pays, publiés en forme officielle, et sous la garantie des gouvernements, produiraient une espèce d'équilibre de la main-d'œuvre, comme les cours des diverses bourses produisent l'équilibre de l'or ou de l'escompte.

La cote de la main-d'œuvre organisée, il s'ensuit que les grèves comme les contre-grèves, deviendraient complètement inutiles... Est-ce qu'il y a des grèves pour vendre ou acheter de la rente publique ou des chemins de fer? La cote publique donnerait chaque jour la valeur déterminée par le marché universel, qui dépend des circonstances générales et non pas des volontés arbitraires. Les innovations dans la production, les changements dans la consommation, le mouvement commercial, les modifications des besoins privés et publics, déplacent souvent l'économie industrielle, de manière qu'une industrie abonde en ouvriers, tandis qu'une autre en manque; dans un pays il y a disette, dans l'autre pléthore de main-d'œuvre. Que de fois les prolétaires émigrent sans savoir au juste les conditions du pays où ils vont, et dès qu'ils sont arrivés, ils doivent y rester par l'impossibilité de repartir! Que de fois la population est entassée dans une province où l'on vit très-mal, et où l'on gagne fort peu, parce qu'elle ignore qu'ailleurs elle trouverait tout le contraire!...

La cote de la main-d'œuvre renseignerait exactement

tout le monde, et en dirigeant l'émigration elle produirait un juste équilibre entre la population et l'alimentation, car il est évident qu'à prix égaux on irait là où les vivres sont à meilleur marché, et plus abondants; à nourriture égale on irait là où les prix sont plus élevés et le travail plus nécessaire.

Il n'est pas mauvais que les ouvriers circulent un peu, et apprennent à considérer le monde sous ses différents aspects, et non pas à un point de vue exclusif, ainsi qu'il arrive dans les cités ouvrières.

L'équilibre de la main-d'œuvre est de la plus haute importance économique, sociale et politique, et profitable à tous.

Pour les ouvriers d'abord, car, à présent, il n'y a qu'une raison d'habitude héréditaire qui détermine un enfant à apprendre par exemple le métier de tisserand ou de forgeron, plutôt que celui de maçon ou de charpentier. Mais le bulletin industriel, par la hausse et la baisse des prix, montrerait quelle est la profession la plus utile pour le moment, et dans quel endroit il faut aller l'exercer.

Le bulletin serait aussi très-avantageux pour l'industriel, soit en rapportant partout les prix de vente des produits manufacturés aux prix de revient, soit en diminuant les oscillations des valeurs par un équilibre plus étendu; ce qui empêcherait bien des faillites.

Les ouvriers désœuvrés sont un élément dangereux pour la tranquillité publique, mais le Jury industriel, comme un bureau d'informations, aurait toujours du travail à donner; seulement ce travail serait plus cher ou meilleur marché suivant les circonstances générales, qui par leur généralité même dissuaderaient les plus mutins de se mettre en grève, et persuaderaient les plus avarés des

capitalistes d'accorder un salaire raisonnable et en proportion des besoins.

Voilà comment la cote libre et publique de toutes les valeurs, pourrait répondre au principe du *droit du travail*, sans porter la moindre atteinte au *droit de propriété*. Le grand mot est lancé, mais ne craignez rien, c'est l'oisiveté qu'il faut redouter, le travail jamais.

CHAPITRE 11.

Théories du travail.

Les producteurs ont droit à bénéficier en proportion des utilités produites, partant la *rémunération proportionnelle* est un droit du travail, et la conservation de cette rémunération ou la *propriété*, en découle comme une conséquence logique.

I.

Droit au travail.

Si le travail est la manière la plus honnête de s'enrichir, si la prospérité sociale dépend du travail individuel, si le développement de l'activité se traduit par un accroissement de production, peut-on nier que tout le monde ait droit à travailler? peut-on empêcher tout individu d'être utile à ses semblables? Assurément non.

C'est une fausse alarme des conservateurs que de classer parmi les théories subversives celle du *droit au travail*, qui n'est qu'une conséquence logique du *droit*

de propriété. En effet, l'homme à l'état de nature prendrait tout ce qui lui tombe sous la main, mais à l'état social il ne peut toucher à rien; ceci appartient à A, cela appartient à B, cette autre chose est à C ou à D, tout est pris enfin, mais il faut bien qu'il gagne son existence puisqu'on lui défend de voler, et comme on n'oserait lui dénier le droit de vivre, on ne peut pas logiquement lui contester le droit de travailler.

Jusqu'à ce point les socialistes ont complètement raison, mais ils vont plus loin : ils prétendent que la société a le devoir de nourrir tout le monde, tandis qu'elle n'a que le devoir moral de secourir ceux qui ne peuvent pas travailler ; ils voudraient que l'état fournisse à chacun le travail qu'il préfère, autre exagération. La société qui de son côté a droit à l'utilité, doit aider le citoyen actif à se trouver un emploi quelconque pour gagner son pain, mais ne peut, sans être injuste envers les autres, créer un emploi inutile pour lui faire plaisir. Ne confondons point le droit au travail en général, avec le droit à un travail spécial, et, pis encore, à une rétribution fixe. Le droit au travail n'est pas le droit à un salaire déterminé; il faut surtout que ce soit un travail utile pour la société, et que la rétribution soit proportionnée, non seulement à l'effort, mais aussi aux circonstances économiques. Ce serait déjà beaucoup pour les pauvres de savoir que, au pis aller, leur Muncipe a toujours assez de travail à leur donner pour gagner de quoi vivre, et que par l'activité et la prévoyance tout individu peut améliorer graduellement sa condition.

S'il est injuste de sacrifier l'individu à la société, il serait encore plus injuste de sacrifier la société à l'individu. Dans cette lutte entre le principe subjectif et le principe collectif nous ne perdrons point de vue le principe

objectif, la production ; c'est-à-dire que nous donnerons la préférence au système capable de produire davantage, car l'abondance des biens met facilement d'accord les intérêts privés avec les intérêts publics.

II.

Organisation du travail.

Jusqu'à présent on a parlé d'une organisation arbitraire du travail : les phalanstères de Charles Fourier, les ateliers nationaux de Louis Blanc, les triades de Pierre Leroux, ne sont que l'application d'un communisme forcé, et la suppression de toute liberté et initiative personnelle. Sous prétexte d'établir la justice, ces socialistes outrés aboutissent à la négation de la justice, de la liberté, et de la responsabilité individuelle ; préoccupés uniquement du point de vue collectif, ils oublient complètement le subjectif, mais ils ont une excuse excellente, c'est qu'il est plus aisé de dicter sa volonté, que de tâcher de concilier les volontés d'autrui et les intérêts divers. Nous leur répondrons qu'une pareille contrainte ne saurait durer longtemps, parce que l'homme est instinctivement progressiste, et il ne peut se résigner à l'immobilité.

Ces exagérations provoquent des exagérations opposées : les économistes conservateurs proclamèrent le travail individuel, dénièrent toute immixtion ou coopération du gouvernement, refusèrent à l'État même le droit d'initiative, et uniquement soucieux du point de vue subjectif, méconnurent le point de vue collectif. C'est aussi une manière fort simple d'éviter bien des difficultés, mais ce n'est pas la meilleure pour résoudre les questions ouvrières.

III.

Direction du travail.

Entre l'organisation ou la tyrannie du travail, et la nonchalance du gouvernement ou l'anarchie du travail, qui en engendrent la stagnation, il y a peut-être une voie moyenne: la *direction libérale* ou la hiérarchie du travail. L'Instruction publique, par exemple, est libre et facultative, mais l'État trouve très-utile de la diriger, de la réglementer, de l'encourager et de la protéger. De même, sans nuire à la liberté du travail, le gouvernement pourrait le diriger très-utilement par différents moyens:

Variation des occupations. — Nous savons qu'une occupation repose de l'autre, comme les progrès de l'une facilite les progrès de l'autre; il serait donc fort utile d'interrompre le travail musculaire par quelque heure d'instruction, ainsi qu'il est certainement très-salutaire d'interrompre l'étude par quelque exercice musculaire.

Ce temps, au lieu d'être perdu, serait largement compensé par un travail plus intelligent et plus assidu.

Enquête industrielle. — La santé des ouvriers, condition indispensable de la continuité du travail, conseille au gouvernement de surveiller les ateliers, de défendre l'usage de matières nuisibles, de modérer l'emploi des femmes, de prohiber celui des enfans en bas âge, d'empêcher l'entassement de trop de monde dans le même local, car une population ouvrière malsaine serait plutôt une charge qu'une ressource pour la société.

Nous proposons dans ce but une Enquête industrielle périodique, pour infliger des amendes aux fabricants qui

n'observent pas les règlements, et pour donner des subsides et des primes honorifiques à ceux qui soignent le mieux leurs ouvriers.

Au reste, bien plus vite qu'avec des règlements, on obtiendrait le perfectionnement des ateliers privés, par la concurrence des ateliers publics.

Ateliers municipaux. — Les ateliers publics, impossibles dans les vastes proportions nationales, pourraient devenir pratiques dans les petites proportions communales, dans lesquelles la direction serait beaucoup plus simple, les dépenses limitées, la concurrence possible. Les ateliers à la Louis Blanc, qui obligerait indistinctement tous les citoyens à travailler de la même manière et pour un temps déterminé, sont pour ainsi dire des ateliers forcés. Les ateliers municipaux, libres et facultatifs, ne seraient qu'un secours pour les pauvres, un apprentissage pour le jeunes gens, un appui pour tous ceux qui en auraient besoin, sans vexer le moins du monde les citoyens indépendants.

Les grands ateliers sont sans exemples, les petits fonctionnent depuis longtemps avec beaucoup de succès. En Hollande, par exemple, il existe des ateliers dits de concurrence, où les ouvriers travaillent pour leur propre compte, en payant un loyer pour le local, les machines, les outils, l'éclairage et la force motrice. Si ces petits ateliers réussissent si bien comme spéculation privée, pourquoi ne réussiraient-ils pas comme spéculation municipale? et, même dans le cas où cette institution serait une mauvaise affaire, elle n'en serait pas moins une bienfaisance exquise, la plus morale de toutes en soutenant le travail et non l'oisiveté.

Il est évident que cette production individuelle, exonérée des dépenses de premier établissement, et par con-

séquent accessible à tout le monde, réussirait certainement par son bon marché, elle ferait une concurrence très-utile à toutes les productions similaires, et, grâce à elle, les travailleurs ne pourraient plus se plaindre de ce que le travail n'enrichit que le capital.

Ces institutions publiques, d'une utilité incontestable, n'ont qu'une seule difficulté à surmonter : la possibilité économique. Qu'à cela ne tienne, nous nous sommes proposé de résoudre une difficulté à la fois, limitons-nous pour le moment à chercher des institutions vraiment utiles, nous en verrons plus tard la possibilité, et même la facilité économique.

IV.

Division du travail.

La division du travail contribue puissamment à la production, car elle proportionne l'effort à la force, la tâche à l'intelligence individuelle; elle concentre l'attention sur le même objet, elle développe l'habitude pour le même exercice, et le travail qui en résulte est plus facile et plus perfectionné (1).

Adam Smith formule ainsi les avantages de la division du travail.

a) Degré supérieur d'habileté qu'acquiert chaque travailleur.

b) Économie du temps qui se perd en passant d'une occupation à une autre.

c) Facilité de découvrir des méthodes expéditives pour

(1) Milne Edwards fait une description splendide de la division du travail physiologique qui s'opère dans l'organisme humain; la division est donc aussi une loi physique et naturelle.

produire un objet quand il est le centre de notre attention.

La division du travail en amène la généralisation parce qu'elle le rend plus facile et accessible à tous; de même la division de la grande industrie en de petites industries spéciales, se prête mieux aux profits des particuliers, et se combine plus facilement avec les commodités de la vie privée. Par conséquent la décentralisation industrielle peut être considérée comme un grand progrès économique et social (1).

Aussi le fractionnement des entreprises, qui répand les profits chez les ouvriers, est une excellente affaire même pour les capitalistes. En effet, les contrats à forfait sont, pour ceux qui les donnent, une économie de dépense, pour ceux qui les prennent une économie de fatigue (pouvant travailler de la manière qui leur convient le mieux), pour tous une économie de temps, car il est de l'intérêt réciproque que le travail soit livré le plus tôt possible.

En Angleterre, des groupes d'ouvriers prennent des entreprises à forfait moyennant avances de fonds; ils travaillent à très-bas prix, et le travail achevé, ils partagent entre eux un profit final qui leur donne parfois un bénéfice de 25 % plus élevé que la journée.

Comme dans le métayage, le fermage et le sous-fer-

(1) D'après les dernières statistiques, en France, l'industrie grande et moyenne compte 1,140,000 ouvriers, et on en présume presque autant pour la petite avec l'industrie non exclusive.

En Angleterre la grande industrie compte 392,000 ouvriers, la petite et le commerce de détail 1,733,000.

Aux Etats-Unis, en 1855, la grande industrie et la moyenne comptaient 1,050,000 et la petite à elle seule surpassait déjà ce chiffre.

Voyez *Revue des deux Mondes* 1870, les articles de M.^r Paul Leroy-Beaulieu, livraisons des 1 Mars, 15 Avril, 15 Mai, 15 Juillet.

mage les intérêts des fermiers sont exactement les mêmes que ceux du propriétaire, dans les contrats à forfait, et dans tous les autres contrats industriels, les intérêts des ouvriers sont solidaires de ceux des patrons; et quoique cette solidarité ne soit pas évidente dans tous les cas, elle n'en existe pas moins car, en définitive, ils gagnent ou ils perdent tous suivant la hausse ou la baisse de la fabrication.

V.

Liberté du travail.

La coalition des ouvriers ou des capitalistes n'est point de l'indépendance mais de la contrainte, c'est une espèce d'abdication de sa propre personnalité. Au contraire, par l'individualisation du travail (qui est à son tour une division subjective), l'individu se soustrait à la tyrannie des masses, comme par l'épargne il se défend contre la tyrannie du capital, comme par l'option pour une profession plutôt que pour une autre, il se débarrasse d'une pauvreté héréditaire, et comme, au pis aller, par l'émigration (facile pour un seul individu) il abandonne une misère locale pour trouver l'abondance ailleurs.

Ainsi que la décentralisation industrielle engendre l'indépendance de la routine, que la subdivision des contrats empêche toute coalition en haut comme en bas, de même l'individualisation du travail produit la complète émancipation du travailleur, qui devient alors le seul juge de ses véritables intérêts.

CHAPITRE 12.

Coalition.

En France, les coalitions des ouvriers étaient interdites autant sous la royauté que sous le consulat, et considérées comme un délit. Autrefois les magistrats fixaient le maximum des salaires, les ouvriers étaient astreints au livret, la parole du maître faisait foi en jugement.

Depuis que, sous le régime de la liberté, le gouvernement a renoncé à toute sorte d'immixtion, la violence n'a pas disparu, seulement elle arrive d'un autre côté, et les ouvriers, confiant dans leur nombre, avancent des prétentions quelquefois exagérées. Même entre eux il n'est pas rare que les grévistes fassent violence aux dissidents (1).

Aux coalitions des ouvriers (*trade's unions*) répondent les coalitions des capitalistes (*lock-outs*); les grèves limitées (*restrictions*) déterminent chez les patrons une réaction ultérieure au premier changement de circonstances; et dans le Staffordshire, en 1866, les fabricants en fer l'emportèrent sur les ouvriers, mais la victoire leur coûta 8 millions, pendant que les pertes des ouvriers furent évaluées à presque autant. Les grèves ne sont donc pas seulement provoquées par les ouvriers qui exigent une augmentation de salaire ou une diminution de la durée du travail (ce qui revient au même), elles sont parfois provoquées par les patrons qui ne veulent plus

(1) Voyez *Histoire des classes ouvrières*, par M. LEVASSEUR. *Les ouvriers des deux mondes*, par M. LE PLAY.

continuer la fabrication en perte, et qui exigent une diminution de salaire.

Aujourd'hui, les industriels, moins qu'auparavant, ne peuvent supporter une grève longtemps, car souvent ils ont engagé d'autres capitaux que les leurs, ils doivent livrer la marchandise à époque fixe sous peine de dommages et intérêts, et il leur faut éviter la concurrence internationale des autres industries similaires; mais cette même concurrence est aussi redoutable pour les ouvriers, parce que l'exagération du salaire détruit la spéculation, dérouté la consommation, écrase la fabrique. Plus le prix est élevé moins recherchée est la main-d'œuvre, plus la marchandise est chère, plus la vente est difficile, et les machines qui remplacent fort bien le travail musculaire ne sauraient remplacer le capital.

Rerarquons aussi que les coalitions des capitalistes sont beaucoup plus faciles que celles des ouvriers, parce qu'il est plus aisé de s'entendre entre personnes peu nombreuses et plus instruites, et que, en désespoir de cause, ils peuvent liquider, et changer l'emploi de leurs capitaux tandis que les autres seraient fort embarrassés de changer d'industrie ou de liquider leur habileté.

La théorie de l'utilité progressive va démontrer clairement que l'intérêt des ouvriers est plutôt de s'associer au capital qui est leur avenir, qu'au prolétariat qui a été leur passé; et ceux qui l'ont bien compris ont déjà fait fortune, parce que, en toute chose, la force consiste dans l'union.

Nous sommes heureux de constater déjà quelques indices précurseurs de ce progrès futur (1). Les grèves (qui

(1) Des artisans, soit patrons soit ouvriers, font partie de la même société ouvrière.

sont au fond un monopole de la main-d'œuvre) deviennent moins terribles et moins longues à mesure que l'instruction et le calme se répandent parmi les classes ouvrières, et qu'elles commencent à mieux comprendre l'équilibre et l'engrenage des intérêts économiques. En effet, les désordres épouvantables de Sheffield, du Haut-Rhin, de Torncliffe, du Creuzot, etc., ne se répètent plus de nos jours où les grèves comencent à prendre une allure plus conciliante. L'arbitrage entre peu à peu dans les habitudes modernes: on nomme des commissions mixtes d'ouvriers et de patrons, on débat la durée du travail et le taux du salaire, et nous voyons à Newcastle, à Pesth, à Bruxelles, que tous les différends s'arrangent paisiblement. En Angleterre surtout les ouvriers se maintiennent ordinairement dans le voies légales, car ils comprennent la nécessité de l'ordre, et ils aspirent même à être représentés au Parlement.

Le misère des ouvriers, effet de leur imprévoyance, diminuera aussi sous l'influence de l'instruction qui développe la réflexion et la prudence.

L'ouvrier imprévoyant dépense immédiatement l'argent qu'il a gagné; il lui faut acheter par conséquent sa nourriture et son vêtement à crédit, c'est-à-dire beaucoup plus cher qu'il ne payerait au comptant. Qu'arrive-t-il? Il fait des dettes, dont l'intérêt paraît minime parce que la somme est faible, mais qui a des proportions énormes (1). Mis au désespoir, il engage ses effets, parfois ses outils au Mont-de-Piété, et comme il ne songe pas à économiser l'argent pour les délivrer, il est forcé d'en vendre plus tard les reconnaissances pour la moitié de la valeur. *Abissus abissum invocat*; point de crédit point de spé-

(1) Souvent 12 % par mois.

culations ni de profits, obligé à vivre au jour le jour, le malheureux doit accepter les moindres salaires.....; criblé de dettes et sans un sou vaillant, comment pourra-t-il nourrir ses nombreux enfants qu'il doit à un mariage contracté avec aussi peu de prévoyance que dans le reste de sa conduite?... Peu à peu il cède au désespoir, s'étourdit avec de l'eau-de-vie et tombe malade ou perd la force et la volonté de travailler, et avec elles toutes chances de soulager ses peines.

- Au contraire, l'ouvrier prévoyant ne se marie que quand il a une position assurée. Jeune et célibataire, il est capable d'un travail assidu qu'il peut aller chercher partout; et par conséquent choisir ce qui lui convient le mieux. Soucieux de son indépendance, il songe à se faire une petite réserve d'économies; il ne dépense que le pur nécessaire, se contentant de la perspective de son chez-soi futur. Un homme aussi rangé cherche naturellement une compagne de la même trempe. Sa sobriété entretient sa santé, sa conduite lui gagne le crédit général et la confiance de ses chefs, son épargne le met à même de commencer quelque petite spéculation bien prudente; le voilà bientôt travaillant pour son compte, ou associé dans les profits d'une industrie, ou directeur d'un atelier, chef d'un magasin, entrepreneur..... un jour peut-être millionnaire!

Les choses, les habitudes, les événements, les occasions se tiennent tellement que dans le bon comme dans le mauvais chemin il n'y a que le premier pas qui coûte. Plus une position est mauvaise, plus elle a de chances d'empirer; plus elle est bonne, plus sa probabilité d'amélioration augmente. Pour refaire son passé il faut assurément un effort héroïque, mais il est tout simple de bien commencer la vie quand on a une bonne direction. Le jeune homme

doit choisir entre jouir d'abord et souffrir ensuite, ou souffrir les premières années et se former une existence douce et tranquille pour l'avenir.

Il est si facile de s'habituer à l'aisance et si difficile d'y renoncer!

CHAPITRE 13.

Salaires progressifs.

Dans la même profession, il n'y a pas deux ouvriers qui se vaillent exactement; la bonne volonté, l'activité, l'attention, l'adresse, l'assiduité, la diligence, l'intelligence, l'économie, font de l'habileté une échelle à degrés innombrables. Aussi tous les travaux sont nécessairement différents au point de vue de la difficulté, de la fatigue, et du danger. Il n'y a pas seulement différence entre le travail de l'un et le travail de l'autre, mais entre le travail d'aujourd'hui, et le travail d'hier ou de demain (1). Plus un individu travaille plus son aptitude augmente parce que l'habileté s'accroît par l'exercice, l'association, l'émulation, l'enseignement; le travail de l'un facilite le travail de l'autre, et la fatigue ou l'effort matériel diminue en raison de l'accroissement de l'étude ou de l'effort intellectuel.

Or cette diversité pourrait contribuer admirablement à la distribution des emplois, car dès que le public serait exactement renseigné (2) sur les capacités de chaque ou-

(1) Un teinturier pourrait difficilement reproduire la nuance exacte de la veille; un artiste ne saurait faire deux copies identiques, etc.

(2) Voyez *le Jury industriel*. Chap. 12.

vrier, il choisirait les plus habiles pour les travaux difficiles, prêt à les payer davantage, et se contenterait des moins habiles pour les travaux faciles, puisqu'il les payerait moins. De cette manière il s'opérerait une distribution plus raisonnable et plus économique des ouvrages, selon les aptitudes individuelles.

Si le mérite personnel est différent, l'égalité absolue de la rémunération serait une injustice détestable.

Pourquoi traiter de la même façon l'ouvrier économe infatigable, et le prolétaire dissipateur et paresseux ? Pourquoi égaler l'élite et le rebut de la main-d'œuvre ?

Cette disparité de travail et de conduite réclame une différence de rétribution, plus ou moins considérable, mais toujours proportionnée au mérite. La valeur du travail étant relative, le salaire peut hausser ou baisser, mais même au milieu des conditions les plus riantes (1), le principe individuel, inhérent à la nature humaine, a besoin d'être satisfait, car le contentement personnel dérive d'une comparaison de son état avec celui des autres, le bonheur est dans l'amélioration, l'espoir dans la perfectibilité.

La vraie démocratie du travail consiste dans sa généralité, non dans son égalité : tous les travailleurs sont des ouvriers soit de l'industrie, soit de l'art, soit de la pensée ; tous les citoyens actifs contribuent à la prospérité commune en portant leur pierre à l'édifice social ; mais il

(1) A Mulhouse et à Dornach, où les ouvriers ont écoles, asiles, crèches, hôpitaux, bains et lavoirs, établissements coopératifs, cercle, bibliothèques ; où chacun peut acquérir maison et jardin moyennant un loyer de 800 francs pour 10 ans, ils sont malheureux malgré tout, parce que cette uniformité les ennuie.

En plusieurs endroits, les ouvriers lassés d'habiter des constructions identiques, demandèrent que la façade au moins en fût partagée par des couleurs différentes.

est aussi de l'intérêt social que chacun produise tout ce qu'il peut produire, et par conséquent que la récompense soit proportionnée au degré de coopération individuelle.

Salaire ou participation aux bénéfices. — Dans tous les temps et dans tous le pays du monde, l'industrie libre se constitua sous le régime du salaire, soit en nature soit en argent, et ce dernier obtint généralement la préférence, n'étant pas exposé aux éventualités de la récolte, ni à la hausse ou à la baisse des produits.

Le salaire est le profit ordinaire de la main-d'œuvre ; la participation aux bénéfices est le profit exceptionnel ; il ne faut pas compromettre pour un profit extraordinaire le profit ordinaire, comme il arrive dans la participation aux bénéfices. La participation directe a beaucoup d'inconvénients : elle est quelquefois *dérisoire* (1), toujours *gênante* pour l'industriel, en autorisant l'immixtion de l'ouvrier dans les affaires ; *dangereuse* pour ce dernier, en l'exposant aux risques de l'entreprise et à une liquidation retardée ; *douteuse*, dépendant de la capacité du patron et des fluctuations du marché.

Salaire progressif. — De pareils inconvénients ne se présentent pas dans la participation indirecte qui résulte du *salaire progressif*, c'est-à-dire l'institution de primes à tant par mètre, par kilo, par tour, etc., pour récompenser soit le travail soit l'économie de matière ou d'outils qui dépassent la moyenne de la production ou de la consommation ordinaire. Ces avantages sans inconvénients, profitables d'un côté comme de l'autre, ont généralisé avec beaucoup de résultat l'institution du salaire progressif, car il double parfois le salaire normal.

Mais ce n'est pas assez.

(1) On a vu des dividendes d'1 fr. 50 pour une année entière.

Salaire quotidien. — Dans les rapports des ouvriers avec les patrons, il nous semble non seulement injuste mais immoral que l'ouvrier, le plus pauvre des deux, perde tous les avantages que donne l'argent comptant (1), pour ne point compliquer la comptabilité de son patron. Avec ce vieux système on n'habitue guère le pauvre à l'épargne ni à la prévoyance. Nous proposons donc le *salaire quotidien*, ou le paiement jour par jour des heures de travail exécuté, et nous demandons que ce paiement journalier, réclamé par la justice, soit prescrit par une loi à toutes les fabriques sans distinction (2). Une pareille manière de rétribution serait aussi plus prudente, en exposant moins le denier du pauvre aux faillites des spéculateurs; plus économique, en stimulant l'activité journalière; plus morale, en empêchant les prodigalités des jours de fête.

Banques municipales. — Cette liquidation journalière siérait fort bien à des Banques municipales (espèce de banques populaires ou caisses d'épargne et de dépôts) qui pourraient aussi faire des avances : aux ouvriers sur le travail livré, au petit commerce sur marchandises déposées, aux artisans sur nantissements de leurs produits achevés, etc.

Peu à peu, ces banques arriveraient peut-être un jour

(1) Le consommateur dépourvu d'argent, et qui achète à crédit, n'a pas de choix, paye tout plus cher, plusieurs fois même; car s'il dépense peu il acquiert des marchandises mauvaises et qui ne durent pas; il est bientôt obligé d'en acheter d'autres et de payer le prix de plusieurs confections pour un même objet.

Au contraire, le consommateur qui paye au comptant a le choix des magasins, achète un objet durable, et, en définitive, dépense beaucoup moins.

(2) Ce système n'exclut pas, d'ailleurs, une retenue de garantie contre le mauvais travail, à stipuler dans le contrat temporaire.

à organiser le *crédit au travail* sur des garanties purement morales et personnelles, ce qui aurait une grande influence sur la conduite des ouvriers... mais ne demandons pas tout à la fois... *omnia tempus habent*.

Il est bon d'ajouter que tout le monde serait directement ou indirectement intéressé à prendre part à ces banques : capitalistes, négociants, propriétaires, industriels, les ouvriers eux-mêmes, parce qu'ils se garantiraient ainsi contre l'usure multiforme, qui disparaîtrait nécessairement par suite de la concurrence communale.

L'accroissement du salaire, effet d'une meilleure appréciation de la main-d'œuvre, se combine parfaitement avec l'accroissement du capital, et marche du même pas que l'accroissement de la science, la reine de toutes les valeurs. Si le progrès est dans l'ordre des choses, la hausse du salaire est dans l'ordre économique, car la valeur de la main-d'œuvre doit augmenter graduellement en même temps que les autres valeurs réelles dont l'utilité est constamment progressive. Ce progrès s'opère de soi-même dans des conditions normales, mais il ne pourrait arriver dans des conditions anormales, au milieu des bouleversements d'intérêts. Ainsi que toute espèce d'avancements, le développement des valeurs ne se produit ni par l'oppression ni par la violence, mais par la liberté et la tranquillité économique.

CHAPITRE 14.

Avenir du travail.

L'avenir du travail est immense. Dès à présent, nous pouvons prévoir le temps où, pour ne pas travailler, il faudra être malade, imbécile ou très-ignorant; les deux

premières catégories sont heureusement des exceptions, la troisième va le devenir. En effet, le jour où le travail sera le seul moyen d'améliorer sa condition, il deviendra nécessairement général et spontané. Aujourd'hui le travail coûte encore trop de fatigue, mais si nous songeons aux chevaux-vapeur qui fonctionnent dans l'industrie anglaise, par exemple, et qui nous représentent plus de 77 millions d'ouvriers, nous pouvons espérer que dans une époque assez prochaine, la fatigue matérielle disparaîtra, et que le travail de l'homme ne sera plus que moral et intellectuel.

L'histoire nous apprend que le travail a continuellement progressé : du travail individuel au travail domestique, du servile à l'officiel, du privilégié au fraternel, du système protectionniste de Colbert à la liberté complète de Turgot.... L'activité humaine, qui a toujours augmenté, ne peut pas s'arrêter juste au moment où les moyens de progrès se multiplient; mais il faut que les profits augmentent en même temps, car plus les profits seront rapides et faciles, plus le travail s'accroîtra.

Le concours général diminuera la tâche de chacun parce que, comme nous l'avons vu, tous les travaux s'entraident, et quand le principe de la solidarité entrera dans la plupart des intelligences, toutes les forces et les actions se rallieront au programme de la coopération universelle.

Résumons maintenant les fruits de cette coopération :

Pour les ouvriers :

1. Distribution plus profitable des professions.
2. Diminution de fatigue musculaire:
3. Diminution de la durée du travail.
4. Salaire quotidien.
5. Primes et salaire progressifs.
6. Escompte et crédit du travail.
7. Facilité du travail individuel.

8. Facilité des petites entreprises.
9. Facilité des associations et des profits.
10. Cessation des coalitions de capitalistes.

Pour les industriels :

1. Diminution des interruptions de travail.
2. Rapidité de l'exécution.
3. Accroissement de la production journalière.
4. Economie de matière première.
5. Perfectionnements par l'émulation.
6. Equilibre du prix de vente par la concurrence.
7. Facilité d'agrandissement.
8. Facilité des grandes entreprises.
9. Hausse progressive des bénéfices.
10. Cessation des grèves.

Pour tout le monde : bien-être, tranquillité, abondance, bon marché et bienveillance générale.

Au fait, le plaisir de ne rien faire est un plaisir négatif, il se réduit à ne faire rien de désagréable, et non pas à ne rien faire du tout, parce que l'oisiveté absolue serait la plus cruelle des punitions, ainsi qu'on l'inflige dans les prisons. Au contraire, le plaisir réside dans l'occupation agréable, dans le changement et dans le perfectionnement, et il est certain que la production, ce fait qui rehausse la dignité humaine, est une des plus fortes satisfactions de l'homme.

Quel préjugé vulgaire que d'envisager le travail comme une peine!

Rien de plus accablant que de travailler sans cesse, rien de plus ennuyeux que de s'amuser toujours ! L'ennui est le châtiment des paresseux, puisque se divertir signifie changer d'occupation (1). Ainsi qu'en temps de

(1) La journée rationnellement partagée donnerait 8 heures pour le travail, 8 h. pour le repos, 8 h. pour la vie intérieure et les plaisirs.

carnaval on voit des paysans se déguiser en princes, et des princes en paysans; pour ceux qui travaillent habituellement le repos est un amusement, comme pour ceux qui se reposent du matin au soir l'amusement consiste dans un travail quelconque; on voit tous les jours des hommes de loisir, fatigués de ne rien faire, chercher des émotions dans le jeu, dans la chasse, sur le turf, ou dans les voyages.

Une fatigue modérée étant nécessaire pour la régularité des fonctions de notre organisme, ceux qui ne se fatiguent pas perdent l'appétit, ne dorment plus et ils ont des attaques de nerfs que les travailleurs ne connaissent que de nom. Tout le monde a si bien compris l'utilité hygiénique de la transpiration, que quand on ne transpire pas en travaillant on tâche d'y arriver en s'amusant.

En somme le travail est moins lourd et plus intéressant qu'on ne le croit, tandis que les amusements sont beaucoup moins agréables qu'on ne le prétend. Demandez à l'agriculteur s'il aime son terrain, au peintre s'il aime sa toile, au savant s'il s'ennuie dans sa chambre solitaire; ils vous répondront tous qu'ils ne demandent pas mieux que d'y retourner.... Comment l'homme n'aimerait-il pas le travail où il trouve le reflet de sa propre individualité?

Ce n'est donc pas le travail en général qui est désagréable, mais le travail forcé ou antipathique. Tout le secret de l'agrément du travail est dans ces deux mots: *choix et liberté*. Quant aux choix, il s'étend tous les jours davantage par l'effet de la subdivision et de la spécialisation; quant à la liberté, elle se développe de plus en plus par l'individualisation et l'émancipation économique.

Nous finirons par les savantes paroles de Jules Si-

mon (1) : « Le travail n'est pas la peine de l'homme, « c'est sa consolation ; s'il se meut dans l'ordre du mouvement universel, tout ce qu'il fait et même tout ce qu'il essaye de faire lui profite, sa grandeur est dans ses mains. »

(1) *Le Travail*, p. 119.

LIVRE TROISIÈME.

LE CAPITAL PROGRESSIF

OU LA CONSERVATION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 15.

Le capital.

Le capital est de la production accumulée et conservée ; la conservation de l'utilité au milieu des besoins progressifs est une augmentation d'utilité.

Le mot capital, qui dérive du latin *caput*, signifiait d'abord une richesse individuelle, mais l'économie moderne comprenant aussi les capitaux associés et les capitaux publics, il indique maintenant une richesse spéciale ou autonome, personnelle aussi bien que collective.

L'économie politique s'occupe de préférence des capitaux matériels, pendant que l'économie sociale concerne aussi les capitaux immatériels. Les capitaux matériels se distinguent en meubles (1) et immeubles (2), en *effectifs*

(1) Marchandises, machines, navires, outils, effets publics, numéraire, etc.

(2) Fonds de terre, forêts, maisons, mines, etc.

s'ils consistent dans un bien qui sert à l'homme directement (1) et *représentatifs* s'ils lui servent indirectement (2); *réels* s'ils représentent une valeur toujours échangeable (3), *nominaux* s'ils représentent une valeur de réalisation aléatoire (4).

Le capital objectif est de la matière accumulée; le capital subjectif est de l'étude, de l'expérience ou de l'habileté accumulées; le capital collectif est en général du travail accumulé. Le capital est donc constitué par des choses, des idées, des biens en un mot, dont l'utilité augmentant toujours explique l'accroissement des prix, justifie sa productivité (rente) et autorise en même temps une participation publique, conséquence de la collaboration sociale (impôt).

En toute espèce de productions le capital est indispensable. Peut-on imaginer l'agriculture sans fonds de terre, sans plantations, semences, matériel, bestiaux, engrais, irrigation, etc.? Peut-on imaginer une industrie sans outils, sans force motrice, sans machines, sans magasins? Peut-on imaginer un commerce sans entrepôts de marchandises, sans navires, routes, ponts, chemins de fer?

Pour les richesses comme pour les eaux, le niveau c'est la stagnation, tandis que l'inégalité c'est le courant et la force motrice. Seulement, les trop grandes inégalités du sol causent les torrents impétueux, les ravages, l'inondation ou la siccité, tandis que les mouvements de terrain graduels, doux et continus, développent le cours tranquille des rivières qui permet la navigation et l'irrigation régulières. Egalement, l'accumulation

(1) Le froment, le bois, la laine, etc.

(2) La monnaie ou le papier monnaie.

(3) Or, argent, pierreries, etc.

(4) Actions, obligations, effets de commerce, etc.

excessive du capital engendre les désordres de la corruption et de la dilapidation, et une répartition équitable distribue la richesse et répand le bien-être; mais de même qu'on ne peut pas violer impunément les lois hydrodynamiques, on ne peut pas non plus violer les lois économiques. Il faut que ces phénomènes aient un cours naturel et libre pour qu'ils soient durables et sans danger; la science parviendra à les diriger, à les utiliser mieux, non pas à les changer complètement, ni à les arrêter tout à fait.

Le morcellement excessif du capital autant que l'entassement énorme, conséquences de la main-morte, du fidéicommiss et du majorat, engendrent la stagnation et l'improductivité. Au contraire son mouvement est l'effet d'une accumulation et d'une distribution alternées, graduelles et continues. Réunion de fonds, division de profits, harmonie des emplois, voilà les lois qui président au développement progressif du capital.

La circulation du capital, en satisfaisant divers besoins à la fois est un accroissement d'utilité et en même temps de production, car le même capital en circulant se combine avec plusieurs activités et plusieurs intelligences, et de ces combinaisons surgissent des valeurs nouvelles.

CHAPITRE 16.

L'intérêt.

Le capital étant un des principaux éléments de production, augmente continuellement d'utilité et de valeur; en effet le capital d'aujourd'hui sera augmenté d'ici à cinq ans de tout ce qu'il aura produit pendant ce temps.

L'utilité produite par le capital est représentée par l'*intérêt* qui peut être consommé sans la moindre diminution du capital.

L'*intérêt* est le denier du temps, c'est-à-dire la différence entre le capital présent et le capital futur, c'est la rétribution du capital dynamique, c'est le mobile de sa circulation.

Le taux annuel de l'intérêt est la formule de la progression du capital, et il a l'avantage de limiter le montant des hypothèques, qui serait double si le prêt était fait avec un seul intérêt final (1).

L'argent étant une marchandise hausse ou baisse ni plus ni moins que les autres, suivant le fait de l'offre ou de la demande. Il s'ensuit que l'intérêt qui en est le prix, doit être libre comme tous les autres prix, qui sont déterminés par les besoins non par les lois.

La liberté de l'intérêt est un principe maintenant reconnu partout, et les lois contre l'usure ont été abolies généralement comme absurdes et préjudiciables, tandis que la concurrence et la publicité sont les meilleurs remèdes pour en empêcher les abus, et les seules répressions raisonnables dans un système libéral.

Le *cours* des effets publics est une altération de capital qui représente les modifications d'un intérêt fixe, mais si l'on pouvait augmenter ou diminuer l'intérêt selon les circonstances, se serait le capital qui resterait fixe comme dans les prêts hypothécaires.

L'*amortissement* est une autre application de l'intérêt auquel on ajoute le paiement d'une portion de capital; c'est par l'amortissement qu'on opère, presque sans s'en apercevoir, le paiement de sommes considérables, et cette opération est le but principal du crédit foncier.

(1) HENRI CERNUSCHI. *Mécanique de l'Échange*.

L'escompte, ou le paiement anticipé du capital avec déduction de la différence de temps, est aussi une application de l'intérêt.

La Rente. — Tous les biens productifs donnent un revenu brut, et une rente, ou un revenu net de frais; par conséquent l'intérêt ne correspond pas avec le revenu mais avec la rente.

Le Bénéfice. — Toute rente qui dépasse la mesure normale, toute récolte supérieure à la moyenne, enfin tout profit extraordinaire, soit sous la forme de primes, de dividendes, de hausse de titres, etc., est un bénéfice. Le bénéfice ne représente pas, comme l'intérêt, la production normale du capital. On peut capitaliser son bénéfice sans diminuer sa rente, et par la capitalisation des bénéfices on obtient un capital et une rente progressifs.

Le capital est formé par l'épargne (argent du passé), conservé par l'intérêt (argent du présent), augmenté par les bénéfices (argent de l'avenir); cette distinction est de quelque importance.

Les vieilles écoles économiques, pour protéger le capital, faisaient la guerre à l'intérêt, le limitaient, le surchargeaient d'impôts, et arrivaient jusqu'à l'interdire.

Les écoles modernes, pour conserver l'intérêt, font la guerre au capital; au lieu d'avoir comme autrefois des capitaux sans rentes, nous avons des rentes sans capitaux. Mais l'impôt, soit sur le capital soit sur la rente, est une diminution de richesse, tandis que l'impôt sur les bénéfices est une diminution de surcroît de richesse, souvent de superflu. C'est donc sur ces derniers que doit peser de préférence un système tributaire compatible avec le progrès continu de la richesse.

La capitalisation progressive des intérêts augmente le capital au point qu'il peut se doubler dans un temps

plus ou moins long, que nous appellerons *période intéressuelle*. Le calcul *semestriel* des intérêts composés nous prouve qu'un capital placé à 5 % se double en 14 ans et 17 jours; qu'un capital placé à 6 % se double en 11 ans, 8 mois et 27 jours; qu'un capital placé à 7 % se double en 10 ans et un mois (1); nous dirons donc que la période intéressuelle du 5 % est à peu près de 14 ans, celle du 6 % de 12 ans, celle du 7 % de 10 ans et ainsi de suite.

Si le capital double en raison des périodes intéressuelles, sa progression n'est pas arithmétique mais géométrique. Ce principe posé, on peut attendre avec tranquillité le doublement de population qui, selon Malthus (2), se vérifie dans des périodes de 25 ans, car dans cette même période la richesse aura quadruplé, ou au moins triplé.

Mais l'on fera une objection. L'intérêt du capital sera-t-il toujours au taux actuel, ou diminuera-t-il par l'abondance des capitaux?

L'escompte, en effet, s'élève plus ou moins suivant la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire que plus les capitaux sont abondants plus il est bas, plus les capitaux sont rares plus il est haut. Mais l'escompte s'élève ou se réduit aussi à mesure du mouvement ou de la stag-

(1) Le produit P d'une somme S placée pendant n années à l'intérêt composé de i ‰ est:

$$P = S \left(1 + \frac{i}{100}\right)^n; \text{ d'où l'on tire } N = \frac{\log. P - \log. S}{\log. (100 + i) - 2}$$

et pour le cas particulier du doublement, ou $P = 2S$, la formule devient $n = \frac{\log. 2}{\log. (100 + i) - 2}$.

Cette formule donne, pour le calcul *annuel* des intérêts composés :
 14 ans, 2 mois, 15 j. à 5 ‰; — 11 ans, 10 mois, 21 j. à 6 ‰;
 — 10 ans, 2 mois, 28 j. à 7 ‰.

(2) MALTHUS. *Essai sur le principe de population*, p. 8. Guillaumin et C.

nation des affaires, et rarement le taux de l'intérêt normal, qui est un taux moyen, correspond au taux de l'escompte qui est un intérêt variable et qui suit les fluctuations de l'année (1).

Les oscillations de l'escompte sont pour ainsi dire les accidents de la marche progressive de l'intérêt normal qui augmente peu à peu. En effet, nous avons vu d'abord des prêts sans aucun intérêt, plus tard au taux de 3 %, puis à 4 %, à 5 %, à 6 % et ainsi de suite, sur une échelle toujours ascendante.

L'intérêt qui devrait diminuer en proportion de l'abondance des capitaux si l'utilité du capital était stationnaire, augmente en réalité malgré l'abondance, parce que cette utilité est progressive. Si les capitaux abondent les besoins augmentent aussi, et les emplois de l'argent s'accroissent tous les jours davantage; plus l'intérêt est élevé plus la capitalisation est facile, et plus le mouvement des capitaux s'accélère et se répand.

Nous sommes convaincu que le développement économique exige une hausse graduelle mais progressive de l'intérêt, car l'accroissement de la rétribution fait augmenter la circulation, la production, et la distribution de la richesse; mais l'accroissement de l'intérêt, effet de sa liberté, n'empêche pas que l'argent ne s'offre relativement à meilleur marché.

Au fait, la hausse de l'argent étant, à cause de ses formes multiples, moins accentuée et moins rapide que celle des autres valeurs, correspond en fin de compte à une *baisse relative*.

(1) En 1873 l'escompte à Londres était à 9 % et aux Etats-Unis à 15 et à 18 %.

CHAPITRE 17.

L'Épargne.

L'Épargne est de la plus grande importance sociale, car c'est la formation du capital, et la conservation de l'utilité.

Sans un capital progressif il serait impossible d'obtenir une rente progressive qui, à son tour, est indispensable pour faire face à la dépense progressive produite par la hausse continue des prix. Les *caisses d'épargne* sont d'excellentes institutions, mais l'intérêt qu'elles payent est encore trop faible pour faire une concurrence sérieuse aux emplois d'argent aléatoires et dangereux.

Les *caisses d'épargne postales* proposées en Italie par M. Sella, et les caisses d'épargne des écoles, établies en Belgique par M. Laurent, sont aussi d'une grande utilité pratique soit comme réunion de fonds, soit comme acheminement et éducation pour le peuple, car tout ce qui facilite l'épargne contribue à la généraliser et à l'accroître par l'émulation.

Épargnes privilégiées. — Mais il serait très-important d'organiser une nouvelle espèce d'épargne, l'*épargne progressive* ou l'engagement d'une somme pour tout le temps qui est nécessaire à la doubler par l'accumulation des intérêts composés. Les caisses d'*épargne progressive* se feraient la concurrence par la hausse de l'intérêt; nous croyons qu'il y en aurait même à 7 %, puisque rester 10 ans et un mois sans payer aucun intérêt c'est un avantage fort remarquable. Ce long engagement qui assure une

épargne considérable et implique la renonciation pour longtemps aux rentes et aux bénéfices du capital, mérite une prime, et nous proposons que les épargnes progressives soient *privilégiées* et exemptes de toute taxe.

Une prime à l'épargne en répandrait l'habitude dans toutes les classes du peuple, et, par l'effet de la solidarité des valeurs, équivaldrait à un châtement de l'imprévoyance et de la dilapidation : ce qui en ferait une institution sociale très-importante, surtout sous le rapport de la moralité.

Indépendance économique. — L'épargne est la base de *l'indépendance économique*, c'est-à-dire de cette largesse relative de moyens qui nous permet en toutes circonstances de satisfaire à nos besoins, et de remplir nos engagements sans recourir à des expédients extraordinaires ou précipités. C'est par l'indépendance économique qu'on conserve la liberté d'action, le choix des opérations et la supériorité dans les spéculations. Il ne faut pas s'imaginer que les bonnes affaires arrivent toutes les fois qu'on les recherche, elles se présentent parfois lorsqu'on les attend le moins; il est donc très-avantageux de conserver toujours cette disponibilité de fonds qui nous donne la possibilité d'en profiter, sans nous contraindre, d'ailleurs, à liquider dans un moment défavorable. De là le proverbe que l'argent fait de l'argent, et que les pertes entraînent d'autres pertes.

Ordre. — Pourtant l'épargne ne suffirait pas à acquérir cette indépendance si profitable sans l'*ordre* dans l'administration, par suite duquel on ne perd rien, on conserve mieux ses biens, on est moins volé, on tire parti de tout (1) et on produit davantage.

(1) Un banquier milanais montrait, il y a quelque temps, à ses amis un superbe encrier en argent ciselé, qui ne lui coûtait, disait-

N'a-t-on pas vu des fortunes immenses s'obérer uniquement par défaut d'ordre ?

Que la base de toute bonne administration soit l'ordre, chacun le sait, mais peu de gens le pratiquent parce qu'on n'y donne pas assez d'importance. Avec de l'ordre, on ne peut pas se faire d'illusions sur sa véritable position économique, les échéances mises en règle nous donnent une juste idée de notre capital disponible et de nos besoins. L'ordre engendre la prévision, l'économie, et la distribution des revenus et des dépenses ; en somme l'ordre est la science comme le désordre est l'ignorance économique (1).

C'est principalement dans les classes pauvres qu'il est important de faire pénétrer ce sentiment qui leur manque, et qui serait un grand remède contre leur misère. Lorsque le capital de la bienfaisance augmentera au point de pouvoir distribuer de l'argent en prix au mérite... nous proposerons des *prix d'ordre* à distribuer aux familles pauvres, par suite de visites à domicile pratiquées sur leur demande, mais à l'improviste.

L'ordre a aussi pour conséquence la liquidation du passif qui, comme nous allons le voir, engendre l'indépendance du capital.

De ces prémisses on déduit que l'épargne ne peut donner d'abord que de fort petits avantages, mais qu'ils augmentent sans cesse dans des proportions toujours plus grandes, et qu'ils aboutissent inmanquablement à des résultats très-considérables ; ce qui démontre en pratique la vérité de l'*utilité progressive*.

il, que de la patience : car il recueillait avec soin les morceaux de cire à cacheter qu'il détachait de ses lettres, et mettant à profit tous les ans ce petit capital, il avait réuni une somme suffisante pour se faire cet élégant cadeau !

(1) Il n'est pas rare de trouver des personnes qui négligent l'ordre

CHAPITRE 18.

Simultanéité économique.

Toutes les valeurs positives ou réelles font partie de l'équilibre économique, ou du rapport des biens coexistants; mais les valeurs négatives ou nominales (comme les dettes), qui ont une grande importance dans les rapports personnels, ne sauraient avoir aucune influence sur l'équilibre général, dans lequel la somme totale des dettes est compensée par la somme totale des crédits.

Il s'ensuit que la valeur réelle est nécessairement contemporaine des personnes qui la possèdent, et que les anticipations ne sont que des illusions, ou des opérations purement nominales; en effet le rapport effectif des biens coexistants ne change que par un accroissement ou une diminution effective de ces biens mêmes, et non par les modifications des rapports entre les ayants droit.

Par conséquent l'expédient qui consiste à exploiter l'avenir par le présent, n'est qu'une erreur funeste, un bouleversement dangereux de l'équilibre des valeurs véritables.

On entend, hélas, des économistes soutenir sérieusement qu'il faut faire payer par la postérité une partie de nos dépenses extraordinaires, comme si cela était possible!... (1). Décidément l'économie publique n'est pas une science facile!

croyant faire une économie de temps, et qui perdent des journées entières à rechercher ce qu'elles auraient trouvé dans une minute si leurs affaires eussent été ordonnées.

(1) Voyez chap. 23. Répercussion des valeurs.

La postérité héritera certainement nos richesses positives, mais elle ne payera pas un centime de nos dettes, car nous les aurons déjà payées dès notre vivant, sans nous en douter. L'anticipation des valeurs futures (qui n'est pas une production de biens nouveaux mais seulement un accroissement de dépense) abaisse le niveau des valeurs présentes, et au fond nous payons de jour en jour les dépenses qui excèdent notre rente, par la dépréciation de toutes nos valeurs, c'est-à-dire par une diminution de notre capital. Au contraire la hausse future de ces valeurs (effet de l'utilité progressive) dédommagera les contribuables à venir des intérêts qu'ils payeront nominale-ment mais non effectivement, puisque leur capital sera augmenté.

La *rente*, le *capital* et la *dépense* sont solidaires : lorsque la rente surpasse la dépense nous avons un accroissement de capital (épargne) lorsque la dépense surpasse la rente nous avons une diminution de capital (dilapidation).

Or la rente réelle d'une année est la somme de tous les produits de l'année; ce chiffre n'est point arbitraire, mais déterminé exactement par le montant de la production effective. Eh bien, si cette rente totale est partagée seulement par les capitaux réels en raison de leur production spéciale, il arrive que chaque capital aura une rente proportionnée à son utilité; mais si elle est distribuée à d'autres capitaux improductifs ou imaginaires, la proportion disparaîtra. Alors de deux choses l'une : ou le profit de chaque capital productif sera diminué des valeurs que les capitaux improductifs absorbent, ou les profits restant les mêmes, la consommation de l'année surpassera la production de tout le montant des profits accordés aux capitaux improductifs, et il y aura nécessairement une diminution de capital.

En effet, si vous avez emprunté un capital pour bâtir une maison ou défricher un terrain, ce capital existe encore, et sa rente est représentée par la rente nouvelle de la maison ou du terrain. Mais si au lieu de le conserver vous l'avez dépensé dans des emplois improductifs vous ne pouvez plus espérer qu'il vous rapporte toujours ses fruits. Alors vous continuerez à en payer les intérêts avec les rentes d'autres capitaux et il vous faudra diminuer vos dépenses, ou vous consommerez une partie de votre capital pour remplacer cette rente manquée.

Lorsque par des dépenses excessives la richesse générale est diminuée, non seulement toutes les rentes mais tous les capitaux diminuent en proportion, de même lorsque par des économies la richesse générale est accrue, toutes les rentes et tous les capitaux augmentent en conséquence; ou, en d'autres termes, l'équilibre entre la production subjective et la consommation collective est réglé par la simultanéité objective des valeurs.

Si le capital est progressif, la dette, qui est le capital d'autrui, est progressive à son tour, et la hausse de l'intérêt normal, ou la baisse des titres de la rente consolidée, le démontrent. En effet, l'administration d'une dette devient toujours plus dispendieuse, les dangers de pertes continuent, et les bienfaits de la circulation et de l'indépendance économique échappent sans cesse. Le retard du paiement n'est pas une solution, mais un déplacement de la difficulté, et comme dans une maladie tout retard dans l'application d'un remède est un accroissement de danger, dans l'administration tout délai dans le paiement des dettes n'est qu'une aggravation de la condition économique.

« *Times is money.....* » cette seule maxime suffirait à faire la réputation des économistes anglais, car outre

la justice de l'intérêt et de l'escompte, elle recèle le principe de l'*utilité progressive*, c'est-à-dire le développement de la valeur par le temps.

CHAPITRE 19.

L'emprunt remboursable et la dette consolidée.

La complication croissante des erreurs et des préjugés, de l'imprévoyance et de l'imprudence, cause souvent de tels embarras qu'il est impossible d'en sortir sans quelque grave sacrifice.

Parmi ces graves sacrifices, un des plus usités est l'emprunt, qui peut avoir une utilité relative, lorsqu'il arrive à rétablir la circulation dans des valeurs stationnaires, à mobiliser des valeurs immobilières, et à appliquer au payement le principe bienfaisant de la division.

Il n'en pas ainsi de la dette consolidée, qui, bien loin de diviser le payement est, comme nous venons de le dire, un accroissement de passif, en exigeant une administration à part et un surcroît de dépenses.

A se sujet A. Smith dit: « Dans la Grande-Bretagne, « du moment que nous avons eu recours à l'expédient « ruineux de faire des fonds perpétuels, la réduction de « la dette publique en temps de paix n'a jamais gardé « aucune espèce de proportion avec son accumulation en « temps de guerre » (1).

J-B. Say fait une comparaison entre les emprunts privés et les emprunts publics, écoutons-le :

(1) *Recherche*. RICH. NAT. Livre V, chap. III, Tome IV, pag. 494.

« Il y a cette grande différence entre les particuliers qui empruntent, et les gouvernements qui empruntent; c'est que le plus souvent les premiers cherchent à se procurer des fonds pour les faire valoir, et les seconds pour les dissiper sans retour.... Le principal de la rente de l'État où est-il? il n'est plus. La consommation qui a suivi l'emprunt a emporté un capital qui ne rapportera plus de revenu. La société est privée, non du montant des rentes, puisqu'il passe d'une main dans l'autre, mais du revenu d'un capital détruit » (1).

Dans la dette privée, le capital existe toujours, il y a des biens qui le représentent, on peut en demander le paiement; dans la dette publique le capital a disparu, car il a été dépensé comme rente, et puisqu'il n'y a rien qui le représente il est impossible d'en demander la liquidation.

Qu'est-ce donc que cette rente sans capital?

C'est le capital sans rente; d'un autre côté, c'est la rente publique des capitaux privés, car l'agriculture, le commerce et l'industrie ne trouvent plus de fonds suffisants, et leurs produits sont dépréciés.

La différence entre la dette consolidée et l'emprunt remboursable est la différence qui existe entre une dette progressive et une dette décroissante: si cette seconde peut être quelquefois profitable soit en évitant des inconvénients bien pires, soit en facilitant une solution finale, la première est toujours ruineuse. Une dette sans amortissement est une menace continuelle de banqueroute, une renonciation inconsidérée aux bénéfices qui suivent l'accroissement naturel du capital, un capital qui diminue sans cesse.

Par effet de la rente consolidée les États modernes sont

(1) *Traité d'Écon. pol.*, p. 514, 515.

effectivement obérés, parce qu'ils ne pourraient en aucune façon payer leurs dettes.

Quand on pense que les Assyriens, les Macédoniens, les Romains, les Sarrazins, les Mongols, ont fait la conquête du monde, qu'ils ont soutenu des guerres interminables, construit des routes, des canaux, des monuments, des villes, et tout cela sans emprunter un sou à la postérité, et que nous ne sommes pas capables de bâtir un pont sans contracter une dette, on serait tenté de se demander si l'économie politique a progressé ou rétrogradé.

Comment donc! va s'écrier quelqu'un de nos financiers, les anciens payaient leurs dépenses par des pillages, des confiscations, des razzias d'argent; nous respectons les biens de tout le monde, et nous plaçons nos titres par la liberté du marché public.

Vous ne respectez les biens de personne, répondrons-nous à notre tour; les anciens, aux moins, ne frappaient que les ennemis, mais vous mettez à contribution les amis et les alliés aussi! Qu'est-ce que votre rente consolidée? c'est non seulement la rente d'un capital qui n'existe plus, mais qui n'a jamais existé, et qui n'existera jamais, puisque personne ne songe à le rembourser. Vous avez découvert le secret de consolider le néant! mais, en attendant, vous échangez des valeurs nominales contre de l'argent effectif (1).

Est-ce que le public ne comprendra jamais qu'il perd par la baisse progressive des titres, et surtout par la dépréciation de ses propriétés, beaucoup plus qu'il n'aurait perdu avec une contribution directe imposée à temps?

Les pessimistes ne manquent pas de dire que la ruse a remplacé la violence, mais que la production n'a pas

(1) Voyez, chap. 25. *Solidarité des valeurs.*

remplacé la destruction des richesses, d'autant plus, ajoutent-ils, que la mise en scène de cette mystification publique coûte une énorme dépense journalière.

Ici comme ailleurs, les pessimistes exagèrent; nous sommes au contraire bien loin de soupçonner les hommes d'État capables de mystifier le public à dessein, d'autant plus qu'ils ont souffert eux-mêmes de ce bouleversement économique. Il fallait peut-être en passer par là pour arriver au grand principe de la solidarité des intérêts privés et des intérêts publics. L'économie publique, qui n'était jadis qu'un empirisme grossier, et qui est devenue graduellement un art raffiné, ne peut manquer, par l'effet de l'étude, de s'élever jusqu'à l'état de science positive, et de réparer peu à peu les erreurs du passé.

Si la richesse publique était stationnaire, il n'y aurait qu'un moyen d'amortir la dette, ce serait de convertir les titres consolidés en titres remboursables au pair, par voie de tirages, et destiner une portion de l'intérêt à devenir un fonds d'amortissement, en calculant que la dépréciation produite par la diminution de l'intérêt serait compensée par la hausse qui escompterait la chance du remboursement au pair. Cependant cette opération serait une violence faite au public, une lésion des engagements stipulés, une diminution du crédit de l'État.

Mais, comme nous le verrons dans les livres VIII et IX, la richesse publique est progressive, et l'État pourra à l'avenir disposer de grandes ressources. En outre, l'expérience nous a démontré que la hausse progressive des intérêts fait que les valeurs fondées sur la rente diminuent, pendant que celles qui sont fondées sur le capital augmentent continuellement.

Cela posé, nous voudrions instituer une concurrence entre les emprunts publics, par exemple dans les pays où

la rente consolidée donne 5 %, nous émettrions un emprunt à 3 % mais remboursable au pair (1). Les chances du payement au pair de l'emprunt remboursable, augmentant tous les ans par l'accroissement de la richesse publique, il est évident que le 3 % ferait une concurrence énorme au 5 % consolidé; par conséquent il serait facile d'en obtenir la conversion volontaire, parce que bien des rentiers préféreraient perdre une portion de leurs intérêts pour augmenter leur capital. D'un autre côté, il n'est pas à craindre que cette opération puisse encourager une spéculation à la hausse sur les titres, car on ne saurait refuser le droit au Gouvernement de racheter sa dette au pair.

Bref, il arriverait le contraire de ce qui se passe à présent: aujourd'hui nous payons trop d'intérêts et la rente publique est basse parce que nous sommes dans l'impossibilité de rembourser le capital; demain nous payerions moins d'intérêts, mais nous serions en mesure d'en rembourser les titres, et la rente hausserait.

Ajoutons que la dette consolidée est la valeur sur laquelle l'agiotage exerce de préférence son action malfaisante. Proudhon dit avec raison: (2).

« Il n'y a pour une société, pour un gouvernement
 « qu'une manière de mettre fin aux abus de la spéculation
 « boursière..... c'est de faire de l'amortissement une
 « condition *sine qua non* de tout emprunt tant privé que
 « public.

Nous sommes complètement de cet avis, et nous proposons qu'à l'avenir tout emprunt privé ou public, qui n'établit pas les conditions de l'amortissement dans un

(1) Cette émission pourrait se faire à 50 0/0, à 60 0/0, à *n* 0/0, suivant les circonstances.

(2) *Manuel Spéc.* p. 46.

temps fixé, ne soit pas considéré comme un emprunt légal, et soit privé du droit d'hypothèque, puisque l'hypothèque, en se prolongeant indéfiniment, engendre la stagnation de la propriété.

Ainsi que la consolidation de la dette publique a amené la consolidation de la dette privée, nous sommes persuadé que l'amortissement de la dette publique enfantera l'amortissement des dettes privées, et la production, comme la circulation des capitaux, prendra un nouvel essor.

CHAPITRE 20.

La liquidation progressive.

Lorsqu'il y a eu déperdition de capital, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de liquider, le plus tôt possible, de simplifier sa position économique, de réduire son administration pour diminuer les chances de pertes ultérieures, parce que, nous l'avons vu, la dette est progressive comme le capital. Le proverbe dit que les affaires se suivent et ne se ressemblent pas, mais pour profiter des bonnes affaires il faut rester maître de la position moyennant du capital continuellement disponible.

Il est vrai qu'il n'est pas facile ni toujours possible de liquider, et un débiteur qui n'est pas aux abois se résigne difficilement à une liquidation quand même. La difficulté de la liquidation est une conséquence des grandes oscillations des valeurs; les exagérations entraînent les avilissements excessifs des prix, et la liquidation régulière ne peut s'effectuer que dans une période de calme, de production florissante et d'amélioration progressive.

Si l'on pouvait toujours liquider les immeubles comme on liquide les effets au porteur, il n'y aurait que des dettes passagères à l'instar des reports; et les dettes perpétuelles et hypothécaires disparaîtraient complètement.

Retenons bien ceci que la liquidation des valeurs est la base du commerce et de tout le mouvement économique. De là la grande importance de l'or comme unité de comparaison et comme liquidateur universel. Partant la facilité de la liquidation protégerait tous les intérêts par la concurrence soit dans les ventes, soit dans les achats, et prédisposerait l'équilibre futur des différentes valeurs.

Toute liquidation précipitée réalisant les valeurs au-dessous de leur prix réel, est un dommage privé, et en même temps un dommage public, parce qu'elle altère les prix du marché normal, et produit des oscillations irrégulières, et des perturbations funestes.

Pour éviter à l'avenir les liquidations précipitées nous proposons:

a) Un *Crédit foncier liquidateur*. Le crédit foncier qui applique l'amortissement à la dette hypothécaire fonctionne depuis longtemps dans plusieurs contrées; seulement si au lieu de ne faire que des emprunts, il se chargeait aussi de la liquidation graduelle des immeubles moyennant des ventes partielles, les propriétaires pourraient obtenir des conditions plus favorables, ou des prix meilleurs.

b) Des *Banques liquidatrices* qui se chargeraient de liquider peu à peu pour le compte des particuliers les valeurs mobilières, actions, obligations, effets publics, crédits, etc., en leur faisant des avances proportionnées. De cette manière les avilissements exagérés, causés par des ventes précipitées, cesseraient de troubler le marché.

c) Des *Ventes publiques* officielles et continues de toute espèce d'objets mobiliers, pour les ventes judiciaires comme pour les ventes volontaires, dans le but d'empêcher les coalitions des usuriers et des fripiers.

Si par la facilité de la liquidation immédiate on arrivait avec le temps à perdre la mauvaise habitude de contracter des dettes, quelle simplification dans toutes les administrations! quelle diminution de dépense! quel accroissement de circulation! quelle économie!...

CHAPITRE 21.

Perfectibilité du capital.

Le capital est perfectible :

1. *Par le progrès de la production*, toute production accumulée étant un capital.

2. *Par le développement économique* c'est-à-dire par l'association, par la coopération et par le concours direct et indirect des éléments productifs.

3. *Par la circulation*, la rapidité et la continuité du mouvement producteur.

4. *Par la progression de l'épargne*, les intérêts s'accumulant en progression géométrique,

5. *Par la hausse de l'intérêt normal*, la capitalisation étant plus facile à mesure que l'intérêt est considérable.

6. *Par le progrès des bénéfices* dans des conditions économiques améliorées en conséquence de l'amortissement des dettes. La disponibilité du capital rend possibles non

seulement les profits ordinaires mais aussi les profits extraordinaires.

7. *Par la sécurité des spéculations*, effet de la diminution des oscillations dans un équilibre progressif des valeurs.

Que doit donc faire celui qui désire augmenter son capital?

L'épargne, ainsi que nous venons de le dire, est le fondement de tout progrès économique; *l'ordre* est une condition indispensable de toute bonne administration; la *liquidation* prudente est la plus sûre de toutes les spéculations; mais il y a encore un autre moyen, peut-être le plus puissant de tous.

Chacun peut contribuer tous les jours à faire hausser ses capitaux, à augmenter ses rentes, à accroître ses bénéfices rien qu'en coopérant de son mieux à la conservation de l'ordre par le respect des lois, et au maintien de la tranquillité, soit par la conciliation des querelles privées, soit par l'apaisement des haines politiques, sociales et religieuses. Les troubles dépriment toutes les valeurs sans distinction, tandis que la tranquillité déploie le mouvement et le progrès économique jusque dans ses moindres détails.

Bastiat dit à ce sujet : « Le capital s'accroît, pour ainsi dire, de lui-même sous la triple influence de l'activité, de la frugalité et de la sécurité. Nous ne pouvons guère exercer d'action directe sur l'activité et la frugalité de nos frères, si ce n'est par l'intermédiaire de l'opinion publique; mais nous pouvons beaucoup pour la sécurité, sans laquelle les capitaux loin de se former, se cachent, fuient et se détruisent. » (1).

(1) *Harm. Écon.*, p. 247.

Le plus humble particulier peut aussi avoir son influence sur le maintien de la paix à l'étranger. Il y a beaucoup de questions internationales qui, au fond, n'auraient pas une grande importance, et qui en prennent à force d'en parler, d'en discuter, de s'échauffer pour et contre. Souvent ce ne sont pas de véritables intérêts que l'on débat, mais d'étranges appréciations sur la gloire.... Dans notre temps de souveraineté populaire il est très-important de rectifier certains vieux préjugés, et de faire comprendre aux fanatiques que les massacres, les incendies et les dévastations seront peut-être une gloire aux yeux des peuples sauvages, mais qu'ils sont certainement une honte pour des peuples civilisés, et puisque maintenant l'opinion publique décide de la guerre, c'est à l'opinion publique de l'empêcher.

LIVRE QUATRIÈME.

LA VALEUR PROGRESSIVE

OU LA CONNEXION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 22.

Conception de la valeur.

La valeur est la comparaison de l'utilité d'un bien à celle d'un autre bien. Ce rapport s'exprime ordinairement par un chiffre qui représente combien de fois le bien évaluant est compris dans le bien évalué; et comme en général les biens sont comparés à la monnaie, l'unité monétaire représente l'unité de valeur de chaque pays. Les circonstances locales ou temporaires modifient la valeur qui, naissant de la comparaison, est nécessairement relative aux choses, aux personnes et aux circonstances; c'est-à-dire objective, subjective et collective. Par conséquent, chaque valeur spéciale est constituée par trois éléments:

Quantité, valeur objective, qui représente la réunion de plusieurs unités, et l'abondance ou la rareté d'un bien.

Qualité, valeur subjective, ou l'aptitude pour une espèce ou plusieurs espèces de services.

Opportunité, valeur collective, ou d'à-propos, c'est-à-dire le plus ou moins d'utilité d'un bien dans un moment donné.

Toute variation de ces trois éléments est une variation de valeur, qui se présente en raison inverse de la *quantité* et en raison directe de la *qualité* et de l'*opportunité*; ce qui signifie que pendant qu'il y a un élément contre, il y en a deux pour l'accroissement de la valeur, et le progrès n'en résulte que plus facilement.

Bastiat n'admet de valeur que dans l'effort de l'homme; selon sa formule la valeur devrait diminuer continuellement, car à mesure que le concours gratuit de la nature augmente, l'effort ou le travail onéreux de l'homme diminue (1). Mais il ne calcule pas l'effet du temps et du progrès; par lequel, bien que le concours gratuit de la nature augmente, les besoins de l'homme augmentent davantage. Il s'en suit que la nature et le travail sont de plus en plus exploités; et ces deux forces bien loin de se substituer ou de se paralyser réciproquement, s'entraident et se facilitent mutuellement.

La valeur n'est pas seulement objective dans le service incorporé au produit, ni exclusivement subjective dans l'habileté acquise, mais elle est aussi collective, c'est-à-dire dépendante de l'utilité publique (2).

La valeur relative n'étant pas exclusivement matérielle,

(1) *Harm. Econ.*, p. 173.

(2) Un pré, par exemple, sur lequel on veut faire passer un chemin de fer, ou bâtir une maison, acquiert plus de valeur; ce surplus ne vient pas du sol ni du travail incorporé au sol et que l'on détruit au contraire, mais des conditions nouvelles, et des circonstances spéciales.

elle ne se limite pas à la rareté selon Senior, ni à la durée selon Smith; n'étant pas exclusivement morale, elle ne réside pas seulement dans le travail selon Ricardo, ou dans l'effort selon Bastiat; n'étant pas non plus purement intellectuelle, elle ne se borne pas au jugement suivant Storch, ni à l'utilité suivant Say, mais elle dépend de différentes combinaisons de ces divers principes. Nous voyons tous les jours évaluer les choses avec la mesure des actions, estimer les actions en proportion des idées dominantes, et rétribuer actions et idées avec des choses.

L'école française, qui place la valeur dans l'utilité est principalement objective, l'école anglaise qui l'attribue au travail est principalement subjective; mais toutes les deux seraient fort embarrassées d'expliquer la valeur d'un diamant, qui ne coûte aucun travail, et qui a une utilité fort contestable.

Au contraire une école collective qui fait dépendre aussi la valeur des circonstances, nous explique très-bien, non seulement la valeur d'un diamant ou d'une fleur, mais de tout ce qui est à la mode pour le moment.

La valeur est essentiellement positive et présente; comment séparer l'idée de valeur de celle d'existence? Comment imaginer des valeurs d'autres temps si non en comparaison avec nos valeurs actuelles? Comment supposer des valeurs négatives (dettes) sinon par la quantité des valeurs positives correspondantes? Nous distinguerons pourtant la valeur directe de la valeur indirecte; la première est un fait, la seconde une possibilité; l'une rapporte, l'autre ne rapporte rien, mais prédispose le milieu, et prépare la voie aux produits de la première; car si la valeur réelle ne peut être que présente, la valeur idéale peut regarder aussi le passé et l'avenir.

CHAPITRE 23.

Répercussion des valeurs.

Tout tient à tout, cette vérité fondamentale apparaît sous un jour éclatant dans les phénomènes de la valeur, qui est déjà par elle-même la comparaison des différentes utilités.

Comme la détonation du canon répétée cent fois par les échos des environs pousse ses ondulations sonores jusqu'à cinquante kilomètres à la ronde, chaque modification d'une valeur produit une influence en hausse ou en baisse sur toutes les autres valeurs qui composent l'équilibre économique. Le mouvement initial est peu à peu renvoyé jusqu'aux frontières les plus éloignées du monde commercial, et bien des fois certains changements inexplicables ne sont que le contre-coup d'événements non encore connus ou déjà oubliés.

La cherté ou le bon marché d'une valeur se répercute d'abord sur les matières analogues: si un produit manque, il faut y suppléer avec un autre produit (1); par conséquent la rareté ou la cherté de l'un accroît la rareté ou la cherté des autres, comme l'abondance ou le

(1) Par exemple si la soie manque il faut y suppléer avec le lin, la laine, la chanvre ou le coton, et la cherté de la soie fait renchérir toutes les matières textiles.

Si la soie abonde on la destine à des usages pour lesquels on se servait auparavant de la laine, celle-ci est employée à la place du coton et ainsi de suite; le bon marché de la soie amène la baisse de tous les tissus.

bon marché de l'un engendre l'abondance ou le bon marché des autres.

Il en est de même des animaux, des métaux, des matières combustibles, des comestibles, etc., et l'influence qui s'exerce sur les différentes espèces du même genre de matière, s'exerce aussi parmi les genres différents. Ainsi, là où il y a plus de manufactures il y a plus d'éclairage, de chauffage, de nourriture, etc., c'est une répercussion indirecte mais non moins sensible que la directe.

La baisse d'une valeur peut faire momentanément la hausse d'une autre valeur, mais, à la longue, toute baisse entraîne d'autres baisses, toute hausse entraîne d'autres hausses.

Prenons une moyenne de neuf ou dix ans, et nous verrons qu'après que la répercussion des valeurs a eu le temps de s'étendre, une baisse réelle est toujours une baisse générale, une hausse réelle est une hausse générale (1). Au contraire les baisses et les hausses fictives ne sont que partielles passagères et limitées.

Les répercussions directes autant que les indirectes sautent aux yeux, mais il y a une foule d'autres répercussions inconnues, invisibles, inappréciables, incommensurables, qui échapperaient au plus fin des statisticiens,

(1) Un soir plusieurs personnes prenaient des glaces dans un café. Une d'elles demanda au garçon pourquoi les glaces étaient plus chères qu'à l'ordinaire.

— « Monsieur, répondit le garçon, c'est que le pain a augmenté de prix. »

Tout le monde partit d'un éclat de rire, mais comme le plus âgé de la société ne riait pas, on le questionna sur son attitude réservée.

— « Mes amis, dit-il, le garçon a raison et vous en conviendrez avec moi dès que je vous aurai indiqué le trait d'union qui vous manque. Les glaces exigent de la main-d'œuvre, la main-d'œuvre monte par effet de la cherté du pain, et les glaces par contre-coup. Est-ce clair ? »

mais dont la puissante influence est démontrée souvent par les fluctuations inexplicables des valeurs.

Si nous ôtons ou si nous ajoutons un verre d'eau à la mer il se produit certainement une variation sur son niveau, qui ne pourrait être constatée physiquement, mais qui peut se calculer mathématiquement. Cette variation quoique imperceptible n'est pas moins réelle, car nous n'avons qu'à multiplier la quantité des verres d'eau, et nous aurons des résultats visibles (1). Voilà pourquoi la baisse ou la hausse de chaque valeur se transforme en une baisse ou une hausse de toutes les valeurs, de sorte que la moindre production est une richesse générale, et que la moindre destruction est un dommage général.

Cette théorie universelle a une grande application politique, car les peuples étant liés par des intérêts réciproques, il s'ensuit que la ruine ou la prospérité de l'un a son contre-coup sur la misère ou la richesse de l'autre.

Ainsi qu'un individu tout seul ne pourrait être ni riche ni heureux, de même un peuple a besoin du concours des autres peuples, et ce n'est pas dans les rivalités, mais dans les alliances qu'il puisera sa grandeur. Par exemple, la guerre de 1870 a coûté à la France d'énormes sacrifices, cependant on se tromperait bien en croyant que ce n'est qu'à la France qu'elle a coûté cher. Si l'on pouvait calculer les dommages directs et indirects, on parviendrait à comprendre que non seulement toutes les nations d'Europe sans exception, mais celles d'Amérique et d'Asie à leur tour ont plus ou moins contribué à en supporter les frais et les suites. En Prusse aussi, malgré l'indemnité de 5 milliards, si on tenait compte des dépenses faites, des pertes du commerce et de l'industrie,

(1) La pluie et la fusion des glaciers produisent un changement de niveau suivant les saisons.

de la production arrêtée, de la propriété délaissée, des valeurs perdues, etc., on trouverait que même la victoire coûte trop cher.

Lorsque les peuples auront compris qu'en Europe on peut ressentir le contre-coup d'une guerre soit au Mexique, soit en Chine, en Afrique ou ailleurs, et qu'en supportant les dommages directs ou indirects d'une guerre n'importe où ils ont tous le droit d'imposer la paix générale, alors le désarmement simultané deviendra possible, et l'abondance sera assurée pour toujours.

CHAPITRE 24.

Équilibre économique.

L'équilibre économique est formé par la somme des utilités offertes et la somme des utilités demandées dans un temps donné. La valeur de la totalité des biens correspond exactement à la valeur de la totalité des besoins; si l'un des deux termes de ce rapport varie, la valeur se modifie nécessairement; si au contraire les deux termes restent identiques, la valeur ne change pas.

Compensation. — Dans une période moyenne de neuf années, les bonnes et les mauvaises récoltes se compensent généralement, mais de toute manière après une série de récoltes manquées, la cherté des prix diminue la consommation. Au contraire, après une série de récoltes abondantes, le bon marché facilite une plus grande consommation, de sorte que la consommation finit toujours par s'équilibrer avec la production.

De même, la stagnation des affaires est la conséquence d'une exagération précédente dans le mouvement: on ne peut pas entreprendre impunément plus d'affaires que les besoins véritables n'en réclament, et une défiance quelquefois outrée est l'effet d'abus du crédit, et de mystifications scandaleuses.

Solidarité. — Chaque capital étant un moyen d'obtenir une utilité, tout accroissement de n'importe quel capital est une facilité de plus acquise à la production. C'est-à-dire que lorsque quelqu'un gagne, tout le monde gagne d'une manière indirecte, inappréciable, infinitésimale, si l'on veut, mais positive. De même toute perte, soit privée soit publique, est une destruction de valeur et une perte pour tous.

Par l'accroissement du capital, le commerce, l'industrie, la propriété augmentent de valeur, et diminuent dans le cas contraire. Avec la valeur du capital, celle de la main-d'œuvre s'élève aussi, les ouvriers intelligents doivent se féliciter des profits des capitalistes, autant que les capitalistes prévoyants doivent être contents de la hausse des salaires, parce que cette hausse est en proportion avec celle de tous les revenus. Ajoutons que le bien-être des ouvriers est la meilleure garantie de la conservation et de l'accroissement du capital.

Plus il y aura de capitaux, plus il y aura de production: le développement de la production amène l'exportation et l'importation, ou le commerce; l'accroissement du commerce attire la population; l'accroissement de population réclame de nouvelles constructions, et une plus grande quantité de substances, c'est-à-dire l'accroissement de l'agriculture et de la propriété. Il est donc clair que tous les capitaux se tiennent, car les capitaux mobiliers haussent et baissent en même temps que les capitaux

immobiliers. La hausse du capital, ou de la richesse du passé, engendre la hausse du travail, ou de la richesse du présent, et tous les deux facilitent et préparent la hausse de la spéculation, qui est la richesse de l'avenir; par conséquent la valeur de la main-d'œuvre augmente non pas en raison inverse, mais en raison directe de la valeur du capital, du commerce et de la propriété.

Toutes les rentes sont aussi solidaires car l'amélioration ou l'avilissement de l'une entraîne l'amélioration ou l'avilissement des autres. Quand les terres produisent davantage, l'argent abonde, les marchandises sont payées plus cher, les salaires s'accroissent, les loyers des maisons haussent en proportion, le mouvement de l'industrie et du commerce se développe, la demande de capitaux augmente, et les intérêts s'élèvent à leur tour.

Les capitaux augmentant en proportion de leur rapport, se prêtent à de nouvelles affaires, source elles-mêmes, de nouveaux bénéfices (1).

La rente publique est pour ainsi dire l'étalon de tous les effets publics, tous se rapportant à elle se rapportent entr'eux, et, à l'exception de quelques circonstances spéciales, les valeurs haussent ou baissent en même temps.

Or, la somme de tous les intérêts payables dans une année, devrait correspondre exactement à la somme des rentes réelles, c'est-à-dire des productions effectives de l'année. Lorsqu'on paye un produit plus cher qu'il ne vaut, il arrive qu'un autre sera payé au-dessous de sa valeur

(1) « De même que par la division du travail et la spécialité des fonctions, toutes les opérations industrielles, capitalistes et mercantiles sont plus ou moins dépendantes les unes des autres et solidaires, de même il y a dépendance et solidarité plus ou moins étroite entre toutes les affaires spéculatives de quelque nature qu'elles soient. » PROUDHON, *Manuel du spéculateur*, p. 20.

normale; si on rétribue des services improductifs, il s'en suit que les services productifs seront d'autant moins rétribués; sans cela l'équilibre économique serait troublé et le capital entamé.

Dans le livre précédent, en parlant de la simultanéité des valeurs nous avons tâché de démontrer que la rente est le fruit réel des capitaux réels, et qu'elle ne saurait dépasser les limites de la réalité sans porter atteinte au capital; il résulte de là que les intérêts accordés aux valeurs imaginaires et improductives sont une spoliation des valeurs réelles et productives (1).

Cela est si vrai que dès qu'on a permis aux banques d'émettre en billets le triple de leur capital effectif et par conséquent de bénéficier d'un intérêt triple de celui auquel elles auraient droit, on a vu baisser les valeurs réelles: les fonds de terre, les maisons, tout, jusqu'à la main-d'œuvre, malgré les exigences croissantes du mouvement économique.

Quelque banquier soutiendra sans doute que cette émission triple de billets est à son tour productive, car elle

(*) Imaginons que le Ministre des Finances dise à un contribuable: Monsieur, vous possédez 100.000 fr. de capital et vous me donnez seulement 1 0/0 c'est-à-dire 115 de votre rente; or pour faire face aux dépenses de la guerre, il me faut 10 0/0 de votre capital, une fois pour toutes, mais sans remboursement ni intérêts. — Excellence, s'écrierait le contribuable, vous me ruinez! je ne pourrais jamais vous donner une pareille somme. Que fait alors son Excellence?... Une émission de valeurs imaginaires, sur lesquelles il faut payer des intérêts réels.

Qu'arrive-t-il?

Le capital de notre contribuable tombe à 75 0/0; il perd donc 25 0/0 au lieu de 10, et son revenu est surchargé d'un nouvel impôt, car il faut bien payer l'intérêt des émissions.... Il payera dorénavant environ 1300 fr. par an, au lieu de 1000, et cela indéfiniment! mais il sera persuadé d'avoir sauvé sa fortune

produit la circulation des valeurs qui est une utilité. Nous observerons, d'abord, que le triplement de l'intérêt serait une rétribution exagérée en proportion du service rendu, ensuite qu'il y a une grande différence entre la circulation des valeurs réelles, et la création des valeurs imaginaires.

Nous sommes tout disposé à reconnaître le mérite d'un général qui conduirait ses soldats assez promptement pour faire face à l'ennemi sur trois points différents, c'est comme s'il eût triplé son armée; mais nous ne trouverions rien d'admirable à ce qu'il s'imaginât servir son pays avec trois armées de carton.!

De même toutes les inventions qui servent à faciliter la circulation du capital réel, lettres de change, chèques, comptes courants, etc., sont des perfectionnements économiques, car la circulation est une vraie utilité: autant de transmissions autant d'utilités; nous concevons même qu'on paye une provision à chaque transmission. Mais l'émission de valeurs imaginaires est plutôt un embarras qu'une simplification; elle n'a d'autre but que de percevoir plusieurs intérêts à la fois sur le même capital, et sans le moindre risque, puisqu'il repose dans les caisses de la banque à l'abri de tout danger.

En effet, les actions des banques privilégiées ont monté bien plus haut que le double de leur capital versé, malgré qu'elles payent bien cher au gouvernement leur funeste privilège.

On dira que le gouvernement a besoin d'argent, que ce privilège est un *impôt déguisé*... Soit, on ne conteste pas au gouvernement le droit d'exiger des impôts, mais on déplore le choix d'impôts qui ruinent la production et bouleversent l'équilibre économique; on critique seulement l'emploi d'*impôts déguisés*, qui échappent à toute espèce de contrôle et de répartition équitable.

Distribution. — Chaque bien étant une partie aliquote de la totalité des biens, vaut plus ou moins en proportion de son utilité comparée avec l'utilité des autres biens coexistants; autrement dit la raison de la valeur spéciale réside dans son rapport avec la valeur totale.

Or, si parmi les biens réels nous jetons un bien imaginaire, la valeur totale ne change pas, mais chaque bien réel perd une portion de valeur correspondante à celle usurpée par le bien imaginaire. Cela posé, il est évident que les valeurs sont dépréciées par les non-valeurs, l'or effectif par l'or supposé, les capitaux réels par les capitaux nominaux, le crédit fondé par le crédit non-fondé, le profit honnête par le profit malhonnête, etc.

La solidarité des capitaux, des rentes, des bénéfiques, qui sont des valeurs analogues, se vérifie également entre les valeurs différentes, et cette influence réciproque n'est que le corollaire d'un axiome économique: *la solidarité de toutes les valeurs.*

CHAPITRE 25.

Théories de la valeur.

Vérité. — Pour obtenir une juste appréciation des valeurs, il est indispensable que tout soit évalué en raison de l'utilité produite, que tout ce qui est valable reçoive une rémunération proportionnée, et que ce qui ne l'est pas soit négligé, car, nous l'avons dit, les prix accordés aux non-valeurs sont une diminution des prix mérités par les valeurs réelles.

Liberté. — Toute restriction à la liberté de la valeur n'est pas seulement inutile mais funeste, et M. Cernuschi dit qu'on ne peut pas décréter la valeur qui se constitue par elle-même, comme on ne peut pas décréter la comparaison entre une utilité et une autre (1). La liberté du prix discuté par les contractants, balancé par la concurrence du commerce et de l'industrie, déterminé par les circonstances du moment, concorde justement avec la liberté de l'individu. De même que la liberté civile réclame l'abolition du despotisme et du privilège, la liberté économique exige la cessation de l'extorsion et du monopole. Point de concussion, point de protection, point de mystification sous le régime de la liberté; comme tous les citoyens sont égaux devant la loi, les prix doivent être égaux devant le marché public.

Continuité. — Si la valeur se forme par l'utilité, plus cette utilité continue plus la valeur sera considérable. Les stagnations et les oscillations sont autant de suspensions d'utilité, partant diminutions de valeur; au contraire le mouvement et la circulation augmentant l'utilité sont, sans contredit, un accroissement de valeur. Le temps qui est aussi un élément principal de la valeur, ne passe pas inutilement, mais il la déploie sans cesse, et cela justifie notre confiance dans l'avenir.

Relativité. — La valeur est relative aux circonstances, de manière que le même objet coûte plus ou moins suivant la quantité du numéraire disponible dans un moment donné. Une crise monétaire peut avoir momentanément une grande influence sur toutes les valeurs, mais cette influence ne saurait durer longtemps, car la facilité croissante des communications rétablit promptement l'équilibre. Toutes les

(1) Mécanique de l'Échange.

valeurs sont essentiellement relatives: les objets plus coûteux reviennent relativement moins chers que ceux qu'on paye moins, ils sont mieux faits, ils durent davantage, et cette grande différence ne dépend que du nombre des acquéreurs relativement plus restreint.

La valeur étant relative à l'offre et à la demande, il s'ensuit qu'elle est aussi graduelle et progressive. Comme en toutes choses, la relativité est aussi la métaphysique de la valeur, la raison de sa régularité, de sa gradualité, de sa perfectibilité, la pierre de touche des institutions et des applications économiques; en effet, celles qui sont relatives et dynamiques sont par conséquent harmoniques et utiles, celles qui sont absolues et statiques sont forcément contradictoires et nuisibles.

Connexité. — La réalité, l'équilibre, la répercussion, l'accroissement ou la diminution simultanée des diverses valeurs se résument dans la connexité de toutes les valeurs; et cette vérité suprême, fondement de l'économie progressive, est de la plus haute importance politique et sociale, puisqu'elle implique la solidarité des intérêts publics et des intérêts privés.

Tôt ou tard le jour viendra où capitalistes et travailleurs comprendront qu'ils ne peuvent rien les uns sans les autres, où les colons verront dans le propriétaire non pas l'homme qui peut leur faire du mal, mais celui qui peut mieux que tout autre leur faire du bien; où les ouvriers se persuaderont qu'ils sont, autant que leurs patrons, intéressés au maintien de l'ordre, de la tranquillité et du crédit, conditions indispensables de la production.

Au fur et à mesure que la richesse se développe, tout le monde en jouit proportionnellement (1), tous les inté-

(1) Par ex. dans les premiers temps des chemins de fer, les postillons ont cru qu'ils ne travailleraient plus du tout, mais en réa-

rêts se tiennent parce que toutes les productions s'entraident, et la prospérité d'une classe augmente ou diminue en raison de la prospérité des autres.

La preuve de la solidarité des intérêts que Bastiat demande (1) réside dans le progrès de l'utilité. Le bien de chacun favorise le bien de tous, comme le bien de tous favorise le bien de chacun, parce que l'exploitation de l'utilité indéfinie devient plus facile à mesure que l'association est nombreuse. Aussi la part de chacun augmente en raison du profit général; ce qui n'arriverait pas si l'utilité était définie et fixe, car alors le bien de l'un serait nécessairement le dommage de l'autre.

La fraude et le vol sont immoraux justement parce qu'ils sont des profits personnels au préjudice d'autrui, ainsi que les privilèges et les monopoles, quoique dans des proportions moindres.

Tout avantage égoïste n'est pas seulement une immoralité mais une grave erreur, car il fait perdre d'un côté ce qu'il fait gagner de l'autre, tandis qu'une production réelle est un profit privé et public en même temps, utile pour tous, nuisible pour personne (2).

La fortune publique se composant de fortunes privées il arrive que les profits privés sont, en fin de compte, des avantages publics, et les ruines privées des calamités générales (3).

lité leur travail a triplé car le nombre de voyageurs s'est énormément accru.

(1) *Harm.*, p. 122.

(2) Il est bon que les gains privés soient très-considérables car ils sont un puissant mobile de l'activité; mais une fois admise la participation sociale, on verra sans dépit les profits privés, parce qu'ils deviendront en partie des richesses publiques.

(3) Voyez l'Amérique, où beaucoup de monde fait fortune, chaque valeur monte de prix, la propriété, le capital, la main-d'œuvre, tout

Il est déplorable de voir quelque particulier se réjouir d'un désastre arrivé ailleurs ! Pour le moment, en effet, une destruction partielle de valeurs porte la hausse sur les valeurs qui restent, mais cette hausse est la misère, et le particulier va pour longtemps payer plus cher tout ce qu'il achète, et vendre relativement meilleur marché tout ce qu'il produit, car la richesse générale étant diminuée, les acheteurs diminuent en proportion. Il perdra indirectement bien plus qu'il n'aura gagné directement au commencement d'une disproportion funeste et passagère, jusqu'à ce que l'équilibre se soit rétabli. Au contraire, dans l'abondance, le particulier vend ses produits à meilleur marché, mais ce bon marché est la richesse ; tout lui revient moins cher, les matières premières, le combustible, la nourriture, les salaires, les transports, etc. ; la richesse générale étant augmentée, les acheteurs arrivent de tous côtés ; ses profits, bien qu'à des prix plus modérés, augmentent, car la différence entre le prix de revient et le prix de vente s'accroît.

Il ne faut pas oublier que l'homme est en même temps producteur et consommateur ; sous le premier point de vue, il est intéressé à la rareté des produits pour en élever les prix, mais sous le second il doit désirer l'abondance pour obtenir le bon marché à son égard. Non avons dit que la valeur est réglée par la loi de l'offre et de la demande ; or, dans la disette, la demande augmente pour un objet spécial, mais elle diminue pour tous les autres parce que l'aisance générale se restreint, tandis que dans l'abondance la demande diminue relativement à un objet donné,

est demandé, et augmente en proportion. Voyez l'Espagne, où le travail est négligé, les propriétés sont incultes, les capitaux sans bon emploi, l'industrie délaissée, le commerce languissant, la main-d'œuvre à très-bas prix.

mais elle augmente pour tous, puisque l'aisance générale s'élargit. En effet, même si le producteur gagnait moins pour chaque produit, il serait largement compensé par la quantité des produits qu'il vendrait, et par le grand nombre de ses petits profits.

Par le fait de la vie sociale, tous les hommes, sans distinction, ont des rapports économiques directs ou indirects; toutes les affaires s'enchaînent parce que toutes les valeurs se tiennent; les profits engendrent d'autres profits, comme les pertes entraînent d'autres pertes. L'intérêt individuel n'est donc qu'apparemment contraire à l'intérêt social, car, en réalité, le bien-être privé dépend du bien-être public, et la prospérité publique résulte de la prospérité privée.

CHAPITRE 26.

Dilapidation.

On croit généralement que quand quelqu'un dissipe sa fortune elle tombe dans les mains d'autrui, il n'en est pas toujours ainsi. Si le prodigue donnait son capital contre rien, le capital changerait de propriétaire et existerait toujours; mais il le donne pour un bien qu'il consume, il y a donc déperdition de bien. Dans la dilapidation l'objectif n'existe plus, ce n'est donc pas seulement un échange subjectif de propriétaire, mais une diminution de richesse collective. Par conséquent la dilapidation des prodiges n'est pas un déplacement mais une dispersion de richesse. Tout déplacement inutile est un effort perdu;

tout produit négligé est un revenu manqué; les capitaux improductifs sont des valeurs stagnantes; bref la consommation qui détruit plus de bien qu'elle n'en produit est une consommation passive, une vraie destruction. En effet, le jeu, les spectacles, les festins qui se prolongent indéfiniment, au lieu de reposer l'esprit et d'éveiller le sentiment, fatiguent l'un et énervent l'autre sans profiter à la santé; ce sont donc des dépenses en pure perte.

Ajoutez-y que la dilapidation est aussi immorale, soit un détruisant par l'excès du plaisir une richesse accumulée par l'assiduité au travail, soit en fournissant aux parasites des moyens frivoles de gagner de l'argent sans mérite ni effort.

Comment inspirer aux pauvres l'épargne de leurs petites ressources, quand on voit des riches gaspiller toutes leurs rentes et parfois leur capital?

La dilapidation privée excite les haines des prolétaires, et provoque les déclamations des socialistes; ces derniers crient aussi à la dilapidation publique, et ne cessent jamais de reprocher au gouvernement les dépenses inutiles, les monopoles, les émissions exagérées, les privilèges des banques, les traités de commerce ruineux, les armées permanentes, etc., etc.

Bien loin de nous associer aux folies des démagogues, nous sommes convaincu que dans l'état actuel de la politique, l'armée est indispensable; nous jugeons utiles d'autres dépenses qu'ils appellent superflues; nous ne saurions enfin blâmer un gouvernement qui suit les procédés les plus usités pour se procurer des fonds, jusqu'à ce qu'on lui ait démontré un système préférable (1).

(1) Voir Chap. 60, 61, 62.

Cependant, si la prévoyance est nécessaire pour un particulier dont l'existence est limitée, comment ne le serait-elle pas pour un État qui ne meurt jamais? Un système économique qui ne consiste qu'à pourvoir, au jour le jour, aux besoins du moment, sans se préoccuper ni des conséquences générales de ses expédients, ni des difficultés qu'il accumule pour l'avenir, est un système précaire et surtout dangereux, car si on n'y pourvoit pas lorsqu'il en est encore temps, il peut amener une panique financière, et nous entraîner dans une crise générale.

En effet, la crise monétaire est une conséquence de la création de l'or supposé; la crise foncière dépend de l'émission de valeurs imaginaires; la crise commerciale est la suite des entraves dressées par les douanes contre le libre-échange; la crise annonaire est due aux difficultés de l'approvisionnement plus qu'aux récoltes manquées; la crise industrielle au défaut d'organisation dans l'émigration, et à la négligence dans la distribution rationnelle de la population; la crise fiduciaire aux abus du crédit, etc., etc. (1).

En somme toutes les crises financières sont les funestes conséquences de l'imprévoyance, conséquences d'autant plus redoutables que, lorsque l'équilibre économique est bouleversé, on ne sait plus quand il pourra se rétablir.

(1) Les pertes causées par la crise des banques autrichiennes en 1873 sont évaluées à environ 5 milliards.

CHAPITRE 27.

La concurrence progressive.

Quand on croyait l'humanité stationnaire on ne connaissait qu'un moyen de vivre mieux que les autres, c'était de prendre leurs biens, de les terrasser, de démolir tout ce qu'on voyait de plus haut. Mais dès qu'on s'est aperçu que l'humanité était perfectible, on a compris qu'il y avait un moyen de s'élever sans faire de mal à personne.... c'était de faire mieux. En conséquence de la foi dans le progrès l'émulation a remplacé l'envie, et la compatibilité sociale a gagné du terrain.

Autrefois la compatibilité sociale s'effectuait par la limitation de la liberté privée, et par une quantité de lois restrictives émanant d'un pouvoir arbitraire. Aujourd'hui la compatibilité sociale arrive par la concurrence, qui sans limiter aucun droit, limite les effets de la liberté, dirige les volontés sans oppression, pousse à l'activité sans contrainte.

Le privilège ancien causait de grandes inégalités négatives, des injustices pour mieux dire; la concurrence moderne produit de petites inégalités positives ou de la justice rétributive et distributive.

« Des esprits superficiels, dit Bastiat, ont accusé la concurrence d'introduire l'antagonisme parmi les hommes. Cela est vrai et inévitable tant qu'on ne les considère que dans leur qualité de producteurs: mais placez-vous au point de vue de la consommation et vous verrez la

concurrence elle-même rattacher les individus, les familles, les classes, les nations et les races, par les liens de l'universelle fraternité. Chaque progrès qui se fait à l'Orient est une richesse en perspective pour l'Occident, du combustible découvert dans le Midi c'est du froid épargné aux hommes du Nord, et il n'est aucun pays qui ne soit intéressé à l'avancement de tous les autres... »

Dès lors, les jalousies nationales ne sont pas seulement des sentiments pervers, ce sont encore des sentiments absurdes. Nuire à autrui c'est se nuire à soi-même, semer des obstacles dans la voie des autres (tarifs, coalitions, guerres) c'est embarrasser sa propre voie » (1).

En effet, la concurrence privée peut être quelquefois le résultat du monopole, mais la concurrence publique, dans des proportions plus étendues et plus durables, ne peut sortir que d'un juste équilibre des valeurs; elle est par conséquent niveleuse, distributrice, et moralisatrice.

Oscillations. — Le mouvement produit la hausse des valeurs en développant leur utilité, mais l'oscillation, conséquence du mouvement, en rend impossible une mesure fixe et absolue, parce que les circonstances locales et temporaires engendrent des baisses relatives, qui n'empêchent pas pourtant de constater une progression continue par des comparaisons à grandes distances.

La rotation agraire, la jachère, les années plus ou moins favorables, les destructions imprévues, les nouvelles inventions, les nouvelles habitudes, la mode elle-même, causent des oscillations impossibles à éviter, mais qui diminueront sans doute avec le temps par effet de l'équilibre et du nivellement progressif. Au reste, il est rare

(1) *Harm Écon.*, p. 381, 382.

que sans dépérissement les biens diminuent de valeur, mais, comme leur utilité change suivant les circonstances, c'est par la hausse plus ou moins marquée des prix que s'opère une nouvelle évaluation à chaque changement du milieu économique. Cette hausse peut être fictive et passagère, si elle est produite par un monopole ou une manœuvre quelconque d'agiateurs ou de spéculateurs engoués; c'est alors que la baisse se prépare d'autant plus ruineuse que la hausse a été exagérée. Mais si elle est l'effet de la concurrence et du développement naturel et régulier de la valeur, elle est acquise pour toujours.

Perturbations. — Nous avons parlé de la solidarité et de la répercussion des valeurs (chap. 23); or, comme tous les effets publics se rapportent à la rente, les oscillations de celle-ci causent des contre-coups sur toutes les valeurs, et entretiennent l'incertitude générale.

Cette incertitude est aussi une injustice sociale, car les producteurs, qui ont accumulé leurs produits, et qui les conservent pour les distribuer peu à peu suivant les besoins de la consommation, auraient droit à un profit correspondant au moins aux intérêts de leurs capitaux, ce qui se passe dans des conditions normales. Mais souvent il arrive le contraire; la baisse éclate, et ils perdent intérêt et portion du capital, pendant que d'autres réalisent en même temps de gros bénéfices sans avoir rien produit.

Plus les effets publics sont nombreux, plus ces fluctuations sont considérables, et plus les déplacements des richesses sont rapides et radicaux (1).

Les gouvernements trouvent commodes, pour placer

(1) N'a-t-on pas dans ces derniers temps créé des titres nouveaux dans le seul but d'empêcher des primes, ou de jouer sur les différences?

leurs emprunts, de recourir à tous les moyens de crédit, ils proclament le *laisser faire, laisser passer*, mais le public croit toujours à la solidité et à l'importance de sociétés approuvées par un décret du gouvernement.

En autorisant des institutions qui n'ont aucune raison d'être le gouvernement fait, pour ainsi dire, de la réclame aux artifices avec lesquels on exploite la naïveté du public, tandis que son abstention en ferait retomber toute la responsabilité sur les fondateurs ou les administrateurs des sociétés industrielles et commerciales.

Pourtant nous sommes d'avis qu'une abstention complète de l'autorité serait aussi nuisible que l'autorisation ou l'immixtion directe. Nous proposons donc que le gouvernement confie la surveillance de ces sociétés à une autorité compétente et technique qu'on pourrait appeler : *Académie financière*, en la chargeant de diriger l'opinion publique par des appréciations périodiques, des comptes-rendus et des statistiques publiés officiellement dans un journal *ad hoc*.

L'académie financière, corporation scientifique et élective, remplacerait les inspections provinciales autant que les syndicats obligatoires, et protégerait les intérêts des actionnaires contre les administrateurs des sociétés, et les intérêts des personnes assurées vis-à-vis des sociétés d'assurance.

Une fois posé le principe que les profits accordés aux valeurs imaginaires sont au détriment des valeurs réelles, il s'en suit la nécessité de la plus grande circonspection dans la création de nouvelles banques ou sociétés. On ne peut pas avoir plus d'institutions que celles qui sont réclamées par les besoins, sans quoi, on enfante des êtres non viables, ou condamnés à mourir à la moindre contrariété

Académie Financière. — L'Académie financière serait composée d'économistes, banquiers, négociants, industriels, mandataires des Chambres de commerce et des Jurys industriels. Cette Académie nationale, espèce de syndicat collectif, prononcerait sur la fusion des sociétés, déciderait sur l'opportunité des institutions nouvelles, encouragerait les institutions qui manquent, provoquerait la liquidation des sociétés véreuses, en rédigerait l'histoire, tiendrait des statistiques; réglerait enfin le milieu économique du pays par la compatibilité des différents intérêts.

Le principe de solidarité explique l'influence mutuelle que chaque société exerce sur les autres, de sorte que pour les protéger toutes, il faut protéger chacune d'elles.

Tous les intérêts des sociétés diverses, qui ont tant d'influence sur le mouvement des richesses, et d'importance pour la prospérité de la Société entière, pourraient être sauvegardés par trois responsabilités différentes.

I. Responsabilité objective des premiers souscripteurs des actions, jusqu'à la complète libération des titres.

II. Responsabilité subjective des administrateurs qui (comme dans les sociétés en commandite) seraient redevables avec toutes leurs fortunes, de la gestion régulière et prudente de la société; car il est juste que la responsabilité soit en proportion des gros appointements.

III. Responsabilité collective de l'Académie pour l'émission de valeurs fictives, pour le paiement d'intérêts imaginaires à des capitaux supposés ou improductifs; enfin pour la création d'institutions inutiles et précaires.

De cette manière le marché répondrait de mieux en mieux à la production effective. Par la concurrence des valeurs réelles les grandes perturbations boursières disparaîtraient peu à peu, et les oscillations de la hausse

et de la baisse deviendraient de plus en plus inconcluantes, le développement graduel de l'équilibre économique se traduisant par une hausse progressive et constante de toutes les valeurs.

Bien mieux qu'une critique impuissante qui démolit sans rien substituer, la concurrence sans rien démolir substitue peu à peu les bonnes institutions aux mauvaises; et comme elle ne diminue la liberté personnelle que de ce qui est indispensable pour établir l'égalité sociale, ou pourrait avec raison l'appeler la meilleure limite libérale de la liberté.

A quelque point de vue qu'on se place, on peut connaître constamment les résultats admirables de la concurrence qui, dans un temps de liberté progressive, ne peut manquer de s'étendre de plus en plus, et de s'appliquer également à tout ordre de choses ainsi qu'à tout ordre d'idées et d'institutions.

CHAPITRE 28.

Evaluation progressive.

La perfectibilité de la valeur réside dans une évaluation plus équitable et plus étendue des utilités matérielles, morales et intellectuelles, de façon que toute espèce de service puisse être mieux appréciée, et rétribuée en conséquence.

Lorsque l'opinion publique, plus éclairée par les progrès de l'instruction, sera à même de comparer l'utilité d'un service quelconque avec l'utilité d'une somme déterminée d'argent, l'argent deviendra une unité de me-

sure, non seulement matérielle, mais aussi morale et intellectuelle. Alors au lieu de dire *l'argent fait tout* on dira: tout fait de l'argent.

La *dignité* de l'argent augmentera en proportion de la dignité des valeurs réelles, car l'argent n'est pas seulement une valeur matérielle mais une valeur idéale puisqu'il peut devenir le représentant de toutes les valeurs. A présent on ne sait payer que les choses matérielles, et puis l'on dit que l'or est un vil métal! Que l'on commence à rétribuer convenablement les valeurs morales, qu'on récompense dignement les valeurs intellectuelles et l'on verra combien l'or peut devenir poétique et même sublime (1).

Si le talent est la plus puissante des forces, si l'étude est le plus utile des travaux, comment se fait-il que les savants et les professeurs vivent encore dans la gêne? Au XIX^e siècle, les hommes de génie ne meurent plus de faim comme dans le moyen-âge, mais ils se tromperaient bien en espérant vivre à l'aise sur le simple produit de leurs travaux (2).

Jules Simon nous fait un tableau déchirant des ouvriers de la science qu'il appelle les martyrs de la pensée (3)

(1) Quand on n'employait le calicot que pour faire des doublures, on croyait que le coton était une matière textile fort méprisable, mais dès que les dames s'habillèrent de percale, et que l'on tendit de cretonne les appartements élégants, les tissus de coton devinrent très à la mode et très-estimés.

(2) Sur chaque ouvrage l'éditeur et les libraires prélèvent 40 et 50 0/0, net, et la propriété littéraire, malgré tous les traités, n'est pas encore exempte de contrefaçons.

(3) *Le Travail*, de JULES SIMON, p. 384. IV^e Edit.

« ... Lequel vaut mieux pour la santé et même pour la durée de la vie, de fatiguer la main ou de fatiguer le cerveau? La statistique se prononce contre les gens de lettres et les savants. Ils ont la

et cette ingratitude sociale est une énorme maladresse, car plusieurs, parmi les hommes les plus intelligents, ne s'accommodant guère du rôle de martyr, renoncent à rendre à la société des services dont elle aurait un besoin extrême.

Si, au contraire, l'étude devenait le chemin le plus court pour faire fortune, soit par la hausse de la propriété littéraire, soit par de larges émoluments aux professeurs, soit par des primes considérables aux concours

plus forte part des maladies et de la mortalité. La science est un champ de bataille...

« ... Le public qui ne regarde pas les comptes des libraires croit volontiers qu'un homme célèbre roule sur l'or. Il entend parler de prix fabuleux pour un drame ou pour un roman, les grands succès lui persuadent que toute marchandise littéraire a un débit passable. Il ne se doute pas que la plupart des auteurs médiocres et beaucoup d'écrivains de talent gagnent moins qu'un bon ouvrier. Dur métier, métier périlleux, ingrat, qui donne quelquefois la gloire et plus souvent la persécution, qui conduit à la fortune par hasard, et presque toujours enchaîne un homme à la misère, le condamne à souffrir du besoin toute sa vie, et à cacher sa souffrance.

« ... Ce n'est nullement un paradoxe de dire que tout inventeur ou réformateur est traité par la société, dans tous les temps et dans tous les pays, comme un ennemi public: on les persécute, on les tue... ou du moins, si on ne les tue plus, on les emprisonne. Un homme qui a écrit une ligne n'est jamais sûr de n'avoir pas commis un délit. Il a beau protester de sa bonne foi et de son erreur... la lettre tue. Plus d'un a passé d'emblée ennemi de la société, qui fermement croyait la défendre. Plus d'un s'est trouvé un beau matin impopulaire parmi ceux pour lesquels il écrivait, pour lesquels il se sacrifiait. On lui choisit dans vingt volumes de sa main un mot qu'on isole du reste et qu'on détourne de son véritable sens. C'est assez: le voilà pour ce mot au ban de tous ses amis. Ni sa gloire, ni ses services ne le peuvent défendre contre cette interprétation quelquefois idiote. Qu'il y ait tant d'encombrement dans cet agréable métier, cela ne s'explique que par la vocation ou l'infatuation. Mais que l'on sache au moins que ce n'est pas un métier de fainéant, une sinécure, une exploitation de mine d'or. Ouvrez vos rangs, ouvriers et prolétaires, aux martyrs de la pensée. »

scientifiques, soit enfin par des rémunérations sociales, quel élan prendraient toutes les sciences (1), quelle affluence aux écoles, quel respect pour la richesse, résultat du savoir!

Ce serait manquer de foi dans le progrès que de ne point attendre un revirement de l'opinion publique sur ce sujet. Nous voyons déjà une quantité de souscriptions privées pour ériger des monuments aux hommes illustres; et cette gratitude posthume n'est peut-être qu'un commencement de la gratitude sociale (2).

Une autre conséquence du progrès de la valeur, effet du perfectionnement de l'évaluation, sera la diminution progressive de la corruption. Qu'est-ce que la corruption? C'est une mauvaise affaire pour le corrompueur et pour le corrompu.

Le corrompueur emploie un moyen indirect et dangereux au lieu d'user d'un moyen direct et sûr, la persuasion; il perd quelquefois son argent, il perd toujours son crédit.

Le corrompu renonce, pour un bien matériel, à un bien moral, sa liberté d'action; il perd, pour un intérêt visible, un intérêt invisible mais probablement supérieur, puisqu'on lui offre ce marché; mais s'il pouvait comprendre sa perte il ne l'accepterait certainement pas. Est-ce qu'un malade se laisserait corrompre pour accepter un médecin qui le tuerait? Est-ce qu'un client se laisserait corrompre pour choisir un avocat qui lui ferait perdre son procès? Est-ce qu'un électeur vendrait son vote 10 francs pour nommer un député qui lui voterait 1000 francs d'impôts?

(1) Il y a des recherches très-importantes auxquelles les savants doivent renoncer faute de ressources.

(2) Le Parlement italien vient de voter 100,000 fr. de rentes pour le général Garibaldi.

La corruption est toujours le résultat d'un calcul erroné : par conséquent le jour où l'on appréciera les choses à leur juste valeur, la corruption deviendra impossible.

Le calcul des dommages directs et indirects des désordres donne à la valeur une importance politique ; la comparaison des valeurs matérielles et des valeurs immatérielles donne à la valeur une importance morale ; l'appréciation des valeurs visibles et des valeurs invisibles lui ajoute une importance intellectuelle. C'est donc dans une idée complète de la valeur que réside la connexité économique, politique et sociale ; et l'évaluation progressive est une autre application de l'utilité progressive qui préside au développement de tous les phénomènes économiques.

LIVRE CINQUIÈME.

LA SPÉCULATION PROGRESSIVE

OU LA MORALISATION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 29.

Aspects de la spéculation.

P. J. Proudhon donne une ample définition de la spéculation (1), par ces mots : « La spéculation n'est autre
« chose que la conception intellectuelle des différents
« procédés par lesquels le travail, le capital, le transport
« et l'échange peuvent intervenir dans la production.
« C'est elle qui recherche et découvre pour ainsi dire les
« gisements de la richesse, qui invente les moyens les
« plus économiques de se la procurer, qui la multiplie
« soit par des façons nouvelles, soit par des combinaisons
« de crédit, de transport, de circulation et d'échan-
« ge : soit par la création de nouveaux besoins, soit même
« par la dissémination et le déplacement incessant des
« fortunes. »

(1) *Manuel du spéculateur*, p. 4.

Nous pourrions résumer cette longue définition en disant que la spéculation est l'exploitation de l'utilité par l'intelligence, ou la combinaison du talent avec le capital et le travail. Proudhon dit ailleurs que la spéculation est le génie de la découverte (1) et il a parfaitement raison car son essence est idéale, sa puissance intellectuelle. On ne peut pas spéculer sans avoir d'abord des idées: soit un perfectionnement des appareils déjà existants, soit une application nouvelle de principes connus, soit une découverte de principes nouveaux; la spéculation est toujours une invention.

La spéculation se présente sous des aspects différents: positive dans l'accroissement des produits, négative dans la diminution des dépenses; directe dans l'industrie ou dans le commerce, indirecte dans l'économie et dans la politique; productive si elle accroit le nombre des utilités, improductive si elle ne fait que les déplacer. Cette dernière distinction constitue la différence entre la spéculation égoïste ou l'appropriation d'un bien d'autrui, et la spéculation bienfaisante ou la formation d'un bien nouveau, qui est un bien de plus pour tout le monde. Dans la spéculation productive tous les intérêts s'accordent, car c'est un accroissement de richesse; dans l'improductive, les intérêts se contrarient car c'est une déperdition de richesse (2).

La première profite au public et au particulier en même temps; la seconde nuit au public ou au particulier, parfois à tous les deux.

(1) *Man. spéc.*, p. 8.

(2) Le monopole ou la grève (profits privés aux dépens du public) le cours forcé et l'émission de valeurs imaginaires (profits publics aux dépens des particuliers), ne sont pas des accroissements mais des déplacements de valeurs inutiles et préjudiciables.

Quel dommage que Proudhon n'ait pas eu l'idée de la spéculation progressive! nous aurions été complètement d'accord; mais ce grand défenseur du progrès est tombé, lui aussi, dans l'idée de la spéculation statique. Cependant nous sommes d'accord dans l'idée de l'amortissement des dettes; seulement il voudrait combattre la spéculation aléatoire par la diminution de l'intérêt, et nous entendons la combattre par l'accroissement de l'intérêt. Nous sommes aussi d'accord en ceci que la publicité est le seul moyen de moraliser la spéculation sans en diminuer la liberté; mais lui ne reconnaît que la spéculation publique et collective, nous admettons aussi la spéculation privée et subjective, et nous en attendons les plus grands résultats. Enfin nous sommes d'accord pour opposer la mutualité au hasard, mais pendant qu'il trouve le hasard indispensable à la spéculation, nous le trouvons contraire, et nous espérons le supprimer par la spéculation scientifique.

Tout bien considéré, nous pouvons constater des progrès remarquables dans la spéculation actuelle: la production se substitue au vol, l'étude à l'escroquerie, le travail à la mendicité, l'association à l'égoïsme; il est donc raisonnable de prévoir bien d'autres perfectionnements dans l'avenir. L'esprit de spéculation, qui est l'esprit de notre siècle, démontre la conviction générale que notre amélioration dépend surtout de nous-mêmes, et cet esprit éminemment progressif prouve encore une fois la tendance croissante de l'humanité vers le mieux.

CHAPITRE 30.

La spéculation imprudente.

Celui qui risque son bien ne le risquerait certainement pas s'il était convaincu de le perdre, mais s'il se fait des illusions c'est qu'il ne sait pas calculer les probabilités pour et contre, c'est qu'il ne mesure pas les dangers qui le menacent, c'est qu'il ne se doute pas des pièges qui l'attendent.

Le hasard n'est souvent qu'un guet-apens tendu au spéculateur naïf par des escrocs tellement habiles qu'ils ont persuadé à la multitude que pour gagner beaucoup il faut risquer beaucoup, ce qu'ils se gardent bien de faire pour leur propre compte. A notre avis, un joueur de cartes est presque un économiste en comparaison d'un spéculateur imprudent, car le premier a quelque chance de gagner, le second n'en a pas.

Dans un temps d'oscillations continues, dont quelques-unes sont prévues par une coterie privilégiée, d'autres montées exprès et dirigées par les dieux de la Bourse, risquer et perdre deviennent synonymes.

La solidité de la spéculation ou la probabilité de sa réussite est en raison inverse du risque, et le hasard qui entre encore pour quelque chose dans les affaires, perd de l'importance à mesure que la spéculation cesse d'être un art pour devenir une science. En effet, pendant que l'idiot regarde le hasard presque comme une divinité toute-puissante, le savant y attache une médiocre importance; il prévoit bien des événements, il balance les chances pour

et contre, et tout en admettant dans son calcul des x et des y il parvient à des solutions approximatives qui ne pourraient le tromper de beaucoup.

Entre la probabilité de la réussite et le gain qu'elle apporte, il existe une proportion algébrique: plus de lucre, moins de chance; moins de lucre, plus de chance; c'est-à-dire que ceux qui aspirent à de grands profits, comme dans une loterie, ne réussissent presque jamais; ceux qui se contentent d'un profit modéré, comme dans l'agriculture, réussissent presque toujours.

Pour saisir la loi des probabilités, il faut l'envisager dans une proportion unique. Supposez, par exemple, que vous risquiez 10 contre 1000, cela signifie que vous avez 990 probabilités de perdre contre 10 de gagner, ou que vous ferez 99 mauvaises affaires pour une bonne. Vous répondrez: — Peu m'importe! pourvu que je commence par la bonne.... — Soyez tranquille, vous ne commencerez pas ainsi, et en tous cas vous finirez par les mauvaises. Il est évident que si ce marché vous convient, il convient aussi à la contre-partie de vous l'offrir, d'autant plus si, comme il arrive parfois, elle se ménage des chances de réussite en dehors d'une proportion équitable. Cela est si vrai que les loteries tenues par le gouvernement lui rapportent régulièrement plusieurs millions par an (1), que les refaits du trente et quarante,

(1) Dans la loterie, en Italie, la probabilité de gagner un *terne* est de 1 contre 11,749, mais le gouvernement ne paye que 5000 fois la mise.

En France, lorsque la loterie existait, avant la révolution de 1830, on remarquait ces disproportions entre les probabilités et les gains :

	PROBABILITÉS		GAINS
Terne:	11,748	—	5,500
Quaterne:	511,038	—	75,000
Quine:	43,949,268	—	1,000,000

et les zéros de la roulette ont fait la fortune des entrepreneurs des grands établissements de jeux, et que les uns et les autres sont considérés par les personnes éclairées comme l'exploitation de l'ignorance.

En effet, la quantité de préjugés, de lubies, de superstitions propres aux joueurs, donnent une idée de leur niveau intellectuel.

Le jeu est le type de la fausse spéculation. Pour comprendre jusqu'à quel point le jeu est destructeur, il faut songer à la quantité de capitaux qu'il rend improductifs, aux énormes dépenses qu'il coûte, à l'embarras qu'il cause, à l'activité et au temps qu'il absorbe, aux personnes et au local qu'il occupe, et tout cela, non pas pour produire ce délassément paisible (comme par exemple celui du théâtre) qui repose les facultés de l'homme et le rend ensuite plus apte au travail, mais au contraire pour harasser son esprit, dessécher son cœur, abîmer sa santé, engloutir sa fortune, et quelquefois compromettre sa réputation.

Nous laissons les moralistes déclamer contre l'immoralité du jeu, soit qu'il apporte des profits sans travail soit qu'il cause des dépenses sans production, et nous nous bornerons à l'appeler une aberration déplorable, toutes les fois qu'il dépasse les limites d'une distraction sans conséquences.

Les pauvres sont généralement ceux qui risquent davantage et ils devraient risquer le moins, car ils sont plus que tous autres embarrassés pour réparer leurs pertes. La mauvaise réussite d'une spéculation, qui pour un riche se réduit à une diminution de luxe, peut amener chez un pauvre la privation du nécessaire; aucun homme raisonnable ne peut donc s'exposer à une éventualité aussi grave.

L'art de faire fortune ne consiste pas à entreprendre de grandes affaires mais à ne s'engager que dans de bonnes. Celui qui a fait fortune par hasard la perd aussi par hasard, tandis que celui qui l'a faite par ses capacités personnelles, connaît les moyens de la conserver et de l'augmenter.

Souvent pour vouloir s'enrichir trop vite on y emploie plus de temps, car un seul revers suffit pour engloutir les économies de plusieurs années; et ces malheureux qui ne poursuivent que les gains exorbitants, finissent ordinairement par mourir sur la paille.

CHAPITRE 31.

La spéculation sérieuse.

Le déplacement des valeurs exige des frais qui peuvent être largement compensés par un accroissement d'utilité. Lorsque les mêmes biens mis en circulation servent à plusieurs, il n'y a pas production de bien mais production d'utilité; c'est pourquoi l'échange des choses utiles et leur transport équivalent à une production, et constituent une spéculation réelle.

Au contraire, un déplacement qui ne produit pas d'utilité et cause des dépenses sans résultats, constitue une spéculation fictive.

Au point de vue social, peu importe que tel bien soit possédé par A plutôt que par B, si dans les mains de l'un comme dans les mains de l'autre il produit une utilité identique. Mais l'effort, le mouvement, la dépense

employée dans une simple substitution de possesseur du même bien ne sont que des déperditions de valeurs, car la richesse collective augmente seulement par la production de biens nouveaux, ou par la réalisation d'un plus grand nombre d'utilités.

Ce déplacement inutile est une spéculation fictive et illusoire, même au point de vue individuel: Si *A*, au lieu de produire un bien nouveau, trouve plus commode de s'emparer de celui de *B* qui est tout fait, *B*, *C*, *D*, à leur tour pourront agir de même à l'égard de *A*; ce qui est possible pour l'un est également possible pour les autres. *A* se trompe en croyant que le bien d'autrui lui coûte moins d'effort qu'un bien nouveau qui appartient de droit au producteur: la conservation de ce bien lui sera d'autant plus difficile que l'appropriation lui aura été facile, et il aura plus de peine à conserver ce bien mal acquis qu'il n'en aurait eu à le produire.

Cette vérité a pénétré depuis longtemps chez les peuples qui ont abandonné les velléités de conquêtes pour se vouer à l'industrie nationale; elle se répand tellement que les pauvres d'aujourd'hui préfèrent devenir de bons ouvriers plutôt que de se faire brigands comme il arrivait souvent autrefois. Cette même vérité prend le dessus aussi dans les sphères de la haute politique, et les préoccupations de l'intérieur prévalent sur les préoccupations de l'extérieur.

Nous ne partageons pas l'opinion de Proudhon que la spéculation soit nécessairement aléatoire; car il y a plusieurs spéculations certaines (1).

(1) Vous plantez des arbres qui vous reviennent à un franc chacun tous frais compris; dans 30 ans votre franc ne serait pas quadruplé par l'effet des intérêts composés, mais votre arbre peut valoir plus de 20 francs. Vous vendez au détail 7 francs le mètre de

En général quand un spéculateur est en position de n'acheter que ce qu'on lui offre et de ne vendre que ce qu'on lui demande, sa spéculation est certaine ; et ce grand avantage ne dépend pas de son courage mais de sa prudence dans les affaires.

La spéculation réelle et honnête n'a pas besoin du secret qui est l'âme des spéculations ténébreuses. C'est la spéculation au grand jour qui gagne à la publicité pour disposer de tout son crédit, et faire concurrence aux spéculations moins solides. Son but n'est pas le déplacement mais la production de la richesse et de l'utilité ; elle ne vit pas de la ruine d'autrui, mais, au contraire, substituant l'association à la rivalité, elle augmente en raison directe du bien-être général (1).

On va nous objecter que la spéculation réelle et productive serait fort limitée ; mais cette limitation est un grand avantage économique, car au lieu d'engager bien des capitaux pour un jeu destructeur ou un déplacement inutile, elle les laisserait disponibles pour l'agriculture, le commerce et l'industrie. Limiter la spéculation à la production c'est comme limiter la science à la vérité, c'est la purifier, la simplifier, la consolider et la perfectionner.

Dans la spéculation il ne s'agit pas de gagner tout ce qu'on veut mais ce que l'on peut ; il n'est pas question de courir, mais d'arriver ; au milieu de toutes les spécula-

étouffées qui, en gros, ne vous reviennent qu'à 5. Vous achetez 1 franc 50 le litre du vin que vous vendrez, après 6 ans, 8, 50 la bouteille et vous êtes certain de votre affaire. On pourrait citer bien d'autres exemples de ce genre.

(1) La spéculation sérieuse et découverte ressemble à une partie d'échecs où l'on peut connaître d'avance le résultat par un calcul presque mathématique, tandis que la spéculation aléatoire peut se comparer à la partie de baccara, où cependant les cartes biseautées ne sont pas rares.

tions connues, la spéculation prudente et sérieuse est la seule capable d'atteindre son but en marchant toujours en avant, et en défilant les revers. (1).

L'épargne, comme nous l'avons dit, est une spéculation sérieuse, sûre et continuelle, une spéculation accessible même aux personnes dénuées de toute étude économique, une spéculation progressive, car quoique entreprise dans de petites proportions, elle peut en toutes circonstances donner de bons résultats. Nous avons déjà parlé de la progression géométrique des intérêts composés, nous avons constaté qu'un capital peut se redoubler en 14 ans, en 12 ans, et même en 10, suivant qu'il est placé à 5 %, à 6 % ou 7 %. Quel est le spéculateur qui ne serait pas content de doubler son capital? (2).

Eh bien, l'épargne peut nous rendre ce service, avec le temps, il est vrai, mais sans nous exposer au moindre danger; et nous savons que, tout bien calculé, la spéculation la plus prudente est aussi la plus prompte. Il faut que cette vérité se popularise, et que le pauvre apprenne que dans sa tire-lire il y a le germe d'un million, comme on a dit que dans le sac du soldat il y a le bâton de maréchal.

Au reste le temps nécessaire à l'épargne pour doubler le capital doit diminuer progressivement en raison directe de la hausse de l'intérêt. La hausse de l'intérêt contribuerait puissamment à éliminer la spéculation aléatoire, car lorsqu'on peut réaliser de gros profits d'une manière sûre, on ne cherche pas à risquer son capital. Plus l'in-

(1) M. de Greffuhle, qui ne faisait d'autres opérations que d'escompter 12 signatures très-solides, traversa sans pertes toutes les crises politiques et financières, et laissa à sa mort 42 millions.

(2) Un franc redoublé 7 fois donne 128 francs, un centime redoublé 30 fois donne 10.737.418,24.

térêt sera considérable, moins on risquera dans les spéculations; en effet le jeu était plus effréné quand il n'y avait pas d'emplois lucratifs, ainsi que nous le voyons encore en Orient, et dans les pays indolents ou arriérés.

Les préjugés sur la spéculation disparaîtront peu à peu par le progrès de l'instruction, qui écrasera sous le ridicule les spéculateurs ignorants, naïfs ou imprudents. Le ridicule ne prouve pas beaucoup mais il prouve quelque chose, car il n'y a point de ridicule là où il n'y a pas d'erreur. C'est la forme la plus paisible de la critique, c'est le meilleur remède contre bien des maux, et, au fait, c'est sous l'action du ridicule que le monde devient sérieux.

CHAPITRE 32.

Le crédit.

Le commerce moderne se base beaucoup plus sur le crédit que sur le capital effectif; l'application du crédit aux opérations commerciales fut une simplification importante, mais, comme d'autres excellentes institutions, on l'a poussé plus loin qu'il ne le fallait.

Le crédit est la possibilité d'emprunter des valeurs rien qu'avec des garanties personnelles, et son utilité est si grande qu'on persiste à opérer sur le crédit malgré les nombreuses déceptions qu'il entraîne. Les opérations de crédit sont d'un grand avantage aux commerçants parce qu'elles sont plus expéditives, plus étendues, sans aucune dépense de transport, de contrats, ou d'hypothèque.

Le crédit est une vraie production toutes les fois qu'il facilite la circulation, l'échange, ou la compensation des valeurs; mais il est une destruction funeste lorsqu'il entrave ou bouleverse l'équilibre économique. Le crédit produit la continuité économique, ainsi que l'achalandage produit la continuité commerciale, ou comme la substitution produit la continuité industrielle.

Cependant ce suppléant de la valeur ne doit pas être considéré comme une valeur, ce moyen ne doit pas être envisagé comme un but, car il ne crée pas un capital nouveau, mais il détermine seulement par qui le capital doit être mis en œuvre.

Malheureusement les combinaisons trop compliquées du crédit, plutôt que de venir en aide, mettent des embarras à la liquidation ou à l'échange; et ses abus engendrent des crises financières, et surtout des crises fiduciaires qu'on n'évitera pas avant de tarir la source de la défiance entretenue par la forme actuelle de la liquidation, comme a dit, il y a peu de temps, un ministre autrichien.

Par conséquent, on rétablira la confiance en disciplinant le crédit, en distinguant le fondé de l'infondé, en le proportionnant au capital, à l'honnêteté et à l'intelligence personnelle; cette réforme est d'autant plus urgente que la défiance inspirée par les nombreuses faillites arrête les affaires, et exerce une influence sinistre sur le marché.

Les faillites qui s'entraînent les unes les autres causent des dommages directs redoutables, et des dommages indirects incalculables. C'est la crainte des faillites qui diminue les opérations, qui entrave les livraisons à crédit, qui, empêchant de traiter sinon avec des maisons connues, limite le commerce, et en fait une espèce de mo-

nopole pour les maisons renommées, en le rendant plus difficile, parfois inaccessible aux maisons nouvelles.

Au contraire si nous supposons que dans un temps plus ou moins éloigné, par l'équilibre du commerce universel, par la régularité de la circulation des valeurs, par la prudence des entreprises, par la connaissance exacte de la solidité de chaque maison, les faillites deviennent presque impossibles, nous concevons les proportions immenses que le crédit prendrait dans ces nouvelles conditions.

Est-il juste que des commerçants qui abusent d'une réputation usurpée, empêchent par là un honnête homme de profiter de tout le crédit qu'il mérite?

Maintenant le crédit de chaque maison n'est pas toujours en proportion avec son importance réelle, parce que sa position est évaluée d'une manière trop approximative et douteuse.

Chaque négociant croit pouvoir échapper à la loi de la solidarité, et agit pour son compte sans s'occuper des autres, et sans se douter que son isolement l'expose à bien des dangers, en le privant en même temps d'un appui très-considérable (1).

Mais par le fait de la répercussion, les faillites autant que les bénéfices se lient et se suivent, comme par la loi de la continuité l'argent fait de l'argent et les dettes font des dettes, et par le principe d'équilibre toutes les valeurs se tiennent et les affaires s'enchaînent et se contre-balancent.

(1) Voir chap. 34.

CHAPITRE 33.

La spéculation malhonnête.

Une conséquence directe du principe d'équilibre est que tous les abus d'une institution sont aussi des erreurs, car ils en diminuent l'usage régulier, et entravent les fonctions de l'institution elle-même. Per exemple, à force d'en abuser on arriverait peut-être à supprimer le crédit, ce qui serait une calamité générale, et une catastrophe pour le commerce.

Sans parler des faillites simulées pour liquider des dettes à 25 %; des faux bruits répandus pour faire la hausse ou la baisse, bref de toutes ces indignes manœuvres par lesquelles les escrocs trompent la bonne foi de ceux qu'ils appellent *les ingénus*, et qui constituent la spéculation malhonnête, il y a une autre espèce de spéculation que nous nous bornerons à appeler *improductive*. Nous entendons par ce mot l'influence arbitraire que la haute finance exerce sur les cours, produisant la hausse ou la baisse à son gré par des achats ou des ventes à découvert dans des proportions épouvantables. Certes, elle se ruinerait si on découvrait ses artifices, mais protégée par un mystère impénétrable, elle réalise au contraire des bénéfices énormes. Or, nous demandons si les accapareurs de titres, si les acheteurs ou les vendeurs à découvert sont des producteurs? Quelle utilité ont-ils procuré à la société pour gagner tant d'argent? Ils auront ruiné des pères de famille, ils auront englouti les fruits de plusieurs années

de travail, et tout cela sans même risquer leur réputation. Est-ce pour protéger ce genre d'opérations qu'on prétend que le secret est nécessaire?

Le mystère dans la spéculation n'est pas la liberté mais le privilège des gros financiers sur les petits, des personnes les mieux renseignées en politique sur la foule qui ne lit que les journaux, et au lieu d'être l'âme des affaires il en est souvent le danger; aussi la liberté et l'égalité de la spéculation ne peuvent-elles s'établir que par la spéculation manifeste.

Alexandre Dumas, dans la *Question d'argent*, fait dire à son tripoteur: *Les affaires, c'est l'argent des autres*, ce qui au fait n'est pas rare. Cette étrange façon d'envisager la spéculation paralyse la spéculation elle-même, détruit son crédit, entrave ses mouvements, et provoque l'antagonisme et la lutte.

La valeur mal acquise n'est pas seulement de la valeur déplacée, mais perdue, car l'effort, l'activité, le temps, l'intelligence, la dépense, nécessaires pour voler autant que pour se défendre du vol, sont des valeurs consommées sans production, partant des valeurs détruites.

Laissons de côté toutes considérations de moralité, de justice, de dignité, et considérons la spéculation malhonnête au seul point de vue économique: nous verrons que, en dernière analyse, les fripons sont des ignorants qui ne calculent que les intérêts directs et ne comprennent rien aux intérêts indirects; ou des imbéciles qui n'apprécient que les intérêts matériels et négligent les intérêts immatériels.

En effet le silence d'un complice ou d'une victime coûte parfois bien cher, mais la diminution du crédit coûte plus cher encore, et bien des filous, après l'expérience faite, donneraient la moitié de leur fortune pour

racheter leur réputation. Avec la honte et les dangers qui accompagnent la spéculation malhonnête, quel est le drôle qui ne préférerait pas faire fortune honnêtement s'il en était capable?

Concluons que le vol, la duperie, la supercherie, cachent l'impuissance à produire. Si plusieurs prennent le mauvais chemin parsemé de périls et d'humiliations, c'est qu'ils le trouvent plus facile et plus court; mais par la diffusion des vrais principes économiques ce chemin deviendra à l'avenir le plus long et le plus difficile.

Il n'y a de durable que ce qui est général, la fraude ne peut pas être générale, partant elle ne peut pas être durable; tout ce qui est vrai, réel, positif reste, tout ce qui est faux, fictif, négatif passe. La spéculation productive fondée sur la compatibilité des intérêts, profitable à tous et nuisible à aucun, peut compter sur le concours général; la spéculation improductive, dont tout le monde est directement ou indirectement lésé, doit s'attendre à des hostilités sans fin, et à la débâcle finale.

Malheureusement la honte des fortunes de mauvais aloi rejaillit sur les fortunes honnêtes, et leur attire la haine et le mépris des classes déshéritées. Cette haine est un danger qui peut augmenter et aboutir à une catastrophe! Mais on peut la conjurer, par la moralité d'abord, en délivrant la spéculation de tous les coquins, chevaliers d'industrie, agioteurs, usuriers, mystificateurs, etc., par l'instruction ensuite, car les abus dans les affaires, nous le répétons encore, ne sont au fond que l'ignorance de la solidarité des intérêts, de la répercussion des prix, et de l'équilibre des valeurs.

CHAPITRE 34.

La confiance progressive.

La spéculation essentiellement intellectuelle et spontanée est nécessairement libre comme la pensée et comme la volonté humaine; supprimer la liberté ce serait détruire la spéculation. Cette vérité a fait croire aux économistes qui confondent la liberté avec l'anarchie, qu'il est impossible de frapper les abus de la spéculation sans en diminuer la liberté, ou de la moraliser sans l'enchaîner; par conséquent pour lui laisser l'usage complet de son indépendance, ils se résignent à son immoralité.

Confondre l'oppression avec la moralisation, et la liberté avec la licence c'est de l'ancien régime; mais nous avons une idée bien plus haute de la liberté savante, qui n'empêche pas les oscillations, mais les compense par la mutualité; qui n'opprime pas avec des règlements pendants, mais dirige l'opinion individuelle par l'instruction; qui ne défend pas les abus, mais dévoile les pièges par la publicité; qui n'interdit pas le monopole, mais le paralyse par la concurrence; qui comprend enfin l'accord de la liberté avec la moralité, parce qu'elle entend le progrès.

Pour combattre la spéculation fictive, imprudente, immorale, ténébreuse, pour favoriser la spéculation réelle, prudente, morale manifeste; et pour développer dans le public la confiance progressive, nous avons un excellent moyen: la *Publicité*. Il est évident que si tous les spéculateurs devaient publier de temps en temps leur situa-

tion économique, et que leur crédit dépendit de leur capital disponible, ils seraient bien plus circonspectés dans les affaires, et leurs correspondants se tromperaient plus difficilement sur leur solidité.

On va nous opposer que le secret est justifié par les oscillations de la hausse et de la baisse, qu'une maison peut s'obérer dans un mois; que les ignorants suivraient l'exemple des plus éclairés; que les banques astreintes à des comptes-rendus annuels ne font pas de bonnes affaires, etc. (1).

Nous répondrons que tout cela forme un cercle vicieux; qu'une maison peut s'obérer dans un mois parce que la spéculation imprudente est aujourd'hui aussi facile que la prudente; que les perturbations de la hausse et de la baisse sont un effet des perturbations du crédit, que les banquiers ne craindraient pas la publicité s'ils ne faisaient que des spéculations avouables; que les comptes-rendus des banques rehausseraient leur crédit si elles ne faisaient que des opérations productives et sérieuses.

Au reste, la publicité ne produira de grands résultats que quand elle sera réciproque et générale, et pour devenir générale, il est indispensable d'y arriver graduellement, car un changement subit dans le maniement des affaires, causerait un bouleversement redoutable.

Cependant pour l'effectuer plus tôt et plus facilement, sans porter atteinte au principe de liberté individuelle, il faut tâcher de l'obtenir spontanément. Voilà qui est difficile!..... Tant mieux! Nous n'essayons pas d'éviter les difficultés, nous les cherchons au contraire, pour mettre la vérité de nos principes à l'épreuve.

(1) C'est précisément parce que les banques sont obligées de publier ces comptes-rendus, qu'elles ne peuvent durer qu'à condition de faire des spéculations réelles et prudentes.

La publicité que nous demandons pour la spéculation est une *publicité relative*, car une *publicité absolue* serait de l'*inquisition*, et quel qu'en soit le but nous avons toute espèce d'inquisition en horreur. Mais en se limitant à une publicité relative on pourra obtenir aussi une publicité graduelle et progressive. Fidèle à notre méthode nous distinguerons la *publicité objective*, la *publicité subjective*, et la *publicité collective*, et nous appliquerons à la première la théorie de la *Disponibilité*, à la seconde celle de la *Concurrence*, à la troisième celle de la *Mutualité*, trois des plus saillants parmi les principes libéraux.

I.

Publicité objective du capital par la disponibilité.

Qu'est-ce que le capital disponible ?

Le capital disponible n'est pas seulement le capital dont on peut disposer à l'instant, comme du numéraire en caisse, ou des effets publics qu'on réalise d'un moment à l'autre, mais aussi le capital engagé à courte échéance, les effets à escompter, les rentes à époques fixes, etc.

Un spéculateur prudent, prévoyant les chances favorables et défavorables, n'opère qu'en proportion de son capital disponible, et si une maison a ordinairement un mouvement de capitaux bien supérieur à son capital effectif, ce mouvement augmentera par l'accroissement de la confiance publique, en raison de ce que ses engagements seront de courte durée, c'est-à-dire du plus ou moins de disponibilité de son capital. Le capital disponible ne dépend pas uniquement de l'importance d'une maison, mais de son administration et de la direction de ses af-

fares. Cette condition économique, qui devrait être la base du crédit, est justement celle qu'on ignore davantage, car les négociants, suivant les pays, payent des droits fixes, ou des impôts proportionnés sur leurs revenus, et nulle part sur leurs capitaux, ce qui rend très-difficile la constatation de la fraude dans certaines faillites, et de la bonne foi dans plusieurs affaires.

Le spéculateur est libre d'opérer avec plus ou moins de capital, mais le public a le droit de savoir avec combien de capital il opère.

Nous proposons donc qu'au lieu de payer un droit fixe, ou un droit sur son revenu, chaque commerçant paye à l'avenir un impôt équivalent sur son capital disponible au commencement de l'année (1), et qu'à la déclaration de ce capital soit donnée la plus grande publicité à l'intérieur et à l'étranger (2).

Ce changement aurait bien des avantages.

a) On payerait en raison de la richesse véritable, le capital, et en raison de toutes ses variations, tandis qu'à présent en continue à payer également sur la rente notifiée, quoique le capital ait souffert des diminutions.

b) La déclaration serait probablement exacte, car si d'un côté l'ambition et le désir de crédit poussent à l'exagérer, de l'autre la dépense et la responsabilité en cas de perte conseillent de la diminuer.

c) La comparaison d'une déclaration avec celle des années précédentes, donnerait une idée de la marche des affaires, et de la réussite des opérations.

d) La déclaration du capital disponible engendrerait la liquidation annuelle des affaires pendantes.

(1) En Italie les commerçants payent un impôt de 13 20 % sur le revenu de leur richesse mobilière, ce qui correspondrait, en capitalisant la rente à 6 %, à un impôt de 0,792 % sur le capital.

(2) Voir chap. 60.

II.

*Publicité subjective de la spéculation
par la concurrence.*

La publicité de la spéculation libre ne peut être que spontanée, ce qu'on obtiendrait en organisant la *Concurrence au crédit* par la publication volontaire des bilans, accompagnée des pièces justificatives, et contrôlée par la Chambre de Commerce. Par suite de cet examen la Chambre de Commerce publierait une liste des *négoçiants sérieux* et des *Banques solides* dans l'ordre, non du capital, mais du mérite économique, et le public pourrait avoir un autre élément moral pour déterminer sa confiance. Ajoutez que le gouvernement ne traiterait qu'avec ce genre de maisons, auxquelles les établissements publics (1) accorderaient de préférence leur appui.

Le principe de la concurrence au crédit concilie la plus complète indépendance avec la moralité de la spéculation, et flétrit les abus sans diminuer la liberté d'action.

Ce principe est éminemment *libéral* car il se fonde sur la publicité spontanée; *moral*, parce qu'on ne peut avouer que des opérations honnêtes; *social*, étant naturellement juste et impartial; *réformateur*, en accordant tous les avantages à la spéculation manifeste sur la ténébreuse *scientifique*, en encourageant les affaires réelles et productives; *économique* en développant le crédit privé et la confiance publique; *progressif* enfin, en excitant la concurrence et l'émulation qui augmenteraient de plus

(1) Caisses d'épargne, Crédits mobiliers, caisses publiques, etc.

en plus suivant les résultats croissants et les grands avantages des ces nouvelles conditions.

La concurrence au crédit est capable de produire à elle seule une transformation radicale dans les affaires, mais elle n'en viendra à bout que plus facilement si on la fortifie par une autre institution non moins importante.

III.

Publicité collective des associations productrices par la mutualité.

Les bienfaits de la mutualité peuvent vaincre, dit-on, les caprices du hasard, comme dans les sociétés d'assurance, et entretenir par la compensation des bénéfices et des pertes, le calme du marché.

En effet une compensation sociale a des proportions bien plus étendues que celles que pourrait avoir une compensation privée.

Il est vrai que la compensation des bénéfices et des pertes extraordinaires peut se faire aussi individuellement par l'épargne. L'épargne pourtant ne suffit pas toujours: il arrive souvent qu'une spéculation marche bien pendant de longues années, et qu'une autre, non moins positive, végète longtemps aussi (1). Il serait donc utile d'établir une mutualité parmi les productions similaires, mais ce n'est pas assez; dans la même année l'agriculture peut gagner, et l'industrie perdre; la banque hausser, et le commerce languir etc., etc., Est-ce qu'on ne pourrait pas associer ces différentes branches de la spéculation dans le but d'instituer des subsides réciproques?..

(1) Exemple: les spéculations en vin, en soie, en coton, en froment, etc.

Ce n'est pas seulement possible c'est facile.

Associations productives (1). — Les spéculateurs sérieux, dans tous les genres de spéculation possible, qui ne sont pas jaloux les uns des autres pour les raisons susdites, seraient admis dans une *Association productive nationale* avec engagements de n'opérer que des spéculations réelles, prudentes et honnêtes, et sous peine d'en être expulsés s'ils manquent à leurs engagements.

Les membres de l'association payeraient au fonds social, comme prime d'assurance contre les faillites, un léger prélèvement (par exemple 1 %) sur leurs bénéfices nets de l'année, contribution à fonds perdus et sans intérêts; ils se soumettraient, par conséquent, à une surveillance mutuelle pour constater leurs bénéfices. Mais ces obligations seraient largement compensées par de grands avantages :

a) Les membres auraient droit à un escompte de faveur, c'est-à-dire à un taux toujours plus bas que l'escompte courant (2), ce qui entretiendrait le bon marché de l'escompte général, et leur assurerait un avantage continu sur tous les autres, avantage très-considérable dans les moments de crise.

b) L'association garantirait la solvabilité des ses membres en proportion du capital notifié, et en cas de malheur elle se substituerait à son associé, dont le crédit augmenterait en conséquence.

c) L'association garantirait ses membres contre toutes faillites des maisons étrangères, pourvu que ces maisons appartenissent à une association productive d'un autre pays.

(1) Voyez, chap. 6.

(2) Au commencement de l'association la différence serait très-petite, mais ensuite, par l'accumulation des fonds perdus, elle pourrait devenir fort remarquable.

De cette manière le crédit privé serait garanti par un crédit national, et celui-ci par un crédit international.... Peut-on désirer davantage pour développer la confiance?

Ces deux institutions organisées, il faudrait être bien léger pour prêter son argent à un commerçant isolé, ou entreprendre des affaires avec un spéculateur mystérieux, et le jugement de l'opinion publique établirait en définitive la supériorité de la spéculation au grand jour sur la spéculation ténébreuse, et des intérêts associés sur les intérêts isolés.

CHAPITRE 35.

La spéculation scientifique.

La spéculation primitive, celle du chasseur, du pêcheur et du pasteur, n'était que de *l'empirisme*; peu à peu elle est devenue *un art*. Aujourd'hui, ce qui importe avant tout, ce n'est pas d'être mais de paraître, non de faire mais de faire croire, non de produire mais de saisir ce qu'on trouve déjà tout fait. Le spéculateur moderne attend une occasion au lieu de la faire naître, regarde les autres spéculateurs comme des rivaux, non comme des alliés; il lui suffit d'être adroit, et il ne se soucie point de devenir savant.

Mais, ainsi que l'art de la guerre quitta la tactique des artifices et des stratagèmes, des surprises et des coups de main, pour s'élever à la science stratégique, de même la spéculation doit abandonner l'esprit d'aventure, le goût

des surprises et des embuscades, toujours dangereuses, pour prendre l'importance d'une *science exacte*. La stratégie militaire consiste à prévoir le jour et l'endroit de la bataille, à y concentrer au moment donné des masses considérables de troupes bien équipées, reposées, nourries; à appuyer ses divisions les unes sur les autres, à gagner du temps sur l'ennemi, surtout à ne point commettre d'imprudences et à n'accepter le combat que dans des conditions favorables. La stratégie de la spéculation s'applique à prévoir les affaires, à concentrer dans un moment donné le plus grand nombre de capitaux disponibles, à en subdiviser l'administration et la dépense, à prévenir les adversaires, à conserver l'indépendance économique par laquelle on peut en toute occasion dominer la position, et principalement à n'accepter les affaires que dans de bonnes conditions.

A la longue, les capitaux tombent dans les mains des spéculateurs sérieux, qui ne sont pas toujours les plus riches mais les plus intelligents. Il est évident que le spéculateur prudent, qui n'est entraîné dans une affaire par aucun engagement précédent, mais qui y entre spontanément, choisira les moments opportuns et sera le seul qui en profitera.

La spéculation scientifique réside dans l'expérience du passé, dans une exacte connaissance du milieu économique ou des circonstances qui peuvent influencer sur les affaires et dans la prévision des besoins qui en déterminent l'opportunité, ou des obstacles qui en limitent le développement.

En somme, la réussite ou la non-réussite d'une spéculation n'est ni du bonheur ni du malheur mais de la science ou de l'ignorance. En effet, la comparaison des profits et des dépenses, les économies de temps, d'espace

et de matière première, la calcul des moindres différences de prix, ne sont que de l'arithmétique; mais les appréciations des éventualités pour ou contre, la part qu'il faut faire aux circonstances imprévues, sont pour ainsi dire de l'algèbre, l'une autant que l'autre indispensable pour jeter les bases d'une spéculation solide.

La spéculation scientifique dirige la mobilisation des valeurs, la coopération des éléments favorables, l'exploitation de nouvelles richesses, les progrès de la production, en un mot, ce qui la rend la plus productive, et la plus progressive de toutes les spéculations.

En résumant nos théories sur la spéculation nous dirons donc que l'équilibre des valeurs est la solidarité des solidarités, que la concurrence au crédit serait la concurrence des concurrences, et que l'association productive serait l'association des associations, ou l'idéal de la sociologie modérée.

LIVRE SIXIÈME.

L'ÉCHANGE PROGRESSIF

OU L'ÉVOLUTION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 36.

Le prix.

Il serait fort inexact de définir l'échange *un troc du superflu contre le nécessaire*; on échange bien des choses qui ne sont aucunement superflues pour en avoir de relativement plus utiles: Nous définirons donc l'échange *un troc d'utilités inférieures contre des utilités supérieures*, partant un accroissement d'utilité.

Quand l'échange facilite la consommation, c'est une production indirecte; quand il facilite l'industrie en lui fournissant les matières premières, c'est une production directe.

Les lois de l'échange dérivent d'une différence d'utilité, en effet:

Le coût du transport résulte de la différence de distance entre les biens proches et les biens éloignés.

Le taux de l'intérêt résulte de la différence de temps entre les biens présents et les biens futurs.

Le prix résulte de la différence de valeur entre les biens coexistants.

Par conséquent les instruments de l'échange sont les moyens de transport, le taux de l'intérêt et la monnaie.

Le rapport entre un bien donné et la monnaie en constitue le prix. Pour que les prix correspondent exactement à la valeur de la marchandise il est indispensable qu'ils soient complètement libres, sans quoi ils subissent des perturbations qui influent fâcheusement sur les autres prix. De même pour que les prix soient durables il faut qu'il soient réels, c'est-à-dire qu'ils se fondent non sur la volonté des intéressés, mais sur l'ensemble des faits et des circonstances économiques.

La demande produit la hausse, et l'offre amène la baisse du *prix*, mais cette loi de l'offre et de la demande s'équilibre dans le *prix-courant* ou le prix normal, mutuellement accepté par le vendeur et par l'acheteur.

Peu à peu la destruction des biens diminue, par conséquent la hausse ou la baisse du prix normal va se mesurer à l'avenir sur la production seule, ce qui causera une plus grande stabilité du marché. En effet, si l'équilibre des valeurs augmente à mesure qu'il prend des proportions plus étendues, lorsqu'il aura atteint les proportions universelles, les oscillations du prix se transformeront en une progression plus ou moins rapide et accentuée.

La hausse progressive des prix, effet du progrès de la valeur, ou de l'utilité de chaque bien, est une espèce de nouvelle évaluation de tous les biens, car ceux dont l'utilité continue augmentent nécessairement de prix, pendant que ceux dont l'utilité diminue conservent des prix stationnaires.

Les prix augmentent non pas seulement en raison de

la valeur réelle mais aussi de la richesse générale, ou de l'abondance des moyens de payer. Partant la richesse générale enfante la hausse des honoraires et des salaires, des bénéfices et des dividendes; tandis que la misère générale (par la diminution de la consommation et de la demande) cause l'avilissement de tous les prix.

Nous constatons aussi un progrès dans les prix par l'introduction des *prix-fixes*, qui suppriment tout débat entre vendeurs et acheteurs, et qui, au moyen de la publicité, excitent la concurrence des divers magasins au grand profit du public. C'est à la publicité des prix que nous devons le bon marché de plusieurs articles.

Quelle erreur que de demander plus qu'on ne veut réellement!... L'exagération d'un côté engendre l'exagération de l'autre, et l'on ne s'entend plus. Les personnes, les plus intelligentes doivent donner les premières un exemple de modération dans les demandes, car au fond cette modération est le résultat de la précision dans leurs calculs, par laquelle une quantité de petits profits consécutifs peut remplacer un gros bénéfice exceptionnel.

Le commerce (dont toute la science se réduit à acheter bon marché, et à vendre plus cher) est à son tour un accroissement d'utilité: l'exportation de biens abondants et l'importation de biens rares, la combinaison de différentes matières, la division du travail, la distribution d'industries spéciales, sont, nous l'avons vu, autant d'améliorations de l'appareil productif.

Les peuples commerçants, très-rares dans l'antiquité, comme les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, devinrent de plus en plus nombreux, jusqu'à nos jours où tous les peuples commercent plus ou moins, et les navires qui jadis n'auraient pas osé sortir de la Méditerranée, font continuellement le tour du monde.

(1) Bastiat dit que l'échange s'étendra tant que l'effort exigé par lui sera moindre que l'effort par lui épargné; or, comme la subdivision et l'association, fruits de l'échange, diminuent les efforts et augmentent les résultats, il est évident que l'échange ne peut que progresser en raison de ses bienfaits, et s'accroître indéfiniment.

La circulation des valeurs est comme la circulation du sang dans l'organisme animal, si elle s'arrêtait la vie économique cesserait tout à coup. Au fond, la vie sociale, est un échange d'utilités, tous les contrats sont des échanges de valeurs, tous les rapports sont des échanges de services, la conversation elle-même est un échange d'idées, qui produit parfois un accroissement de savoir; et comme les besoins sont relatifs, l'échange est souvent profitable aux deux contractants.

En général, la facilité des ventes et des achats est très-utile pour la société, car elle tire profit du capital flottant, du capital indécis, et jusqu'à un certain point même des réserves; de sorte que le capital temporaire peut rapporter presque autant que le capital perpétuel.

La concurrence des vendeurs et des acheteurs produit l'équilibre général des prix, et l'accroissement de la circulation économise une grande quantité de capitaux, de frais et de temps, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

(1) *Harm. Ec.*, p. 104.

CHAPITRE 37.

Permutation, paiement, et compensation.

La permutation des biens en nature est la forme primitive de l'échange, mais aussi la plus incommode et la plus limitée, quelquefois même impossible. Il fallait donc trouver une valeur commune à laquelle rapporter toutes les autres pour simplifier les contrats.

La mesure primitive de la valeur échangeable était la journée de travail, mais elle variait dans chaque pays.

Plus tard on adopta comme valeur comparative le froment connu par tous les peuples; mais cette valeur peu maniable était passible d'avaries, de changements rapides, etc. Ce fut donc un progrès remarquable que l'adoption de l'or comme valeur internationale, parce que ce précieux métal, maniable et inaltérable, est connu partout, même chez les peuples les plus sauvages.

Paiement. — L'introduction de la monnaie fut aussi une importante simplification dans l'appareil de l'échange quoique le prix en argent ne soit souvent qu'un prix nominal, tandis que le prix en travail ou en produit était toujours réel. La monnaie d'or, d'argent, de bronze, ou de cuivre, est le bien évaluant, choisissant, circulant mieux que tout autre, et par conséquent la mesure la plus simple de la valeur. Mais comme il n'y a pas de progrès qui ne soit susceptible de perfectionnements, cette grande simplification de mesure se simplifie à son tour par l'unification des monnaies locales en monnaies nationales.

Les voyageurs qui ont parcouru l'Italie ou l'Allemagne lorsqu'elles étaient partagées en une quantité de petits

États, dont chacun avait une monnaie différente, se rappelleront les embarras, les ennuis, les pertes de temps et d'argent que cette diversité leur causait à chaque pas. Pour la même raison, on peut imaginer dès à présent les grands avantages qu'obtiendront les peuples futurs, lorsqu'ils auront adopté une seule monnaie internationale ainsi qu'un seul poids et une seule mesure.

On discute encore la convenance d'un étalon unique plutôt que de deux, l'or et l'argent. Théoriquement la solution est fort simple : puisqu'on cherche une unité de mesure, il ne faut pas deux bases ; mais pratiquement le rapport des métaux précieux varie continuellement en raison de leurs quantités (1). Ces oscillations inévitables justifient l'emploi des deux étalons pour maintenir à la monnaie une espèce de prix moyen, tandis qu'il n'y a point d'oscillations pour une autre espèce de monnaie, dont on ne cesse de médire parce que l'on confond l'usage avec l'abus, nous voulons parler du billet de banque.

Quoi qu'on en dise, le billet de banque a le grand avantage d'être indépendant des oscillations métalliques, et d'avoir une valeur constante bien que nominale, qui se prête donc mieux que les métaux à marquer les variations des prix ; mais n'ayant pas de valeur intrinsèque il peut être multiplié indéfiniment, et facilement contrefait.

Ces deux graves inconvénients ne sont point sans remède.

Quant à la contrefaçon, dont la monnaie métallique elle-même n'est pas complètement exempte, on peut l'empêcher par une fabrication toujours plus compliquée, et

(1) La découverte d'une mine d'or suffit pour le faire baisser ; l'emploi de l'argent à d'autres fins que la monnaie le fait monter immédiatement de prix.

un changement plus fréquent de types, au reste, cela ne regarde pas le public, pourvu que les Banques (qui ont tant d'avantages à la circulation fiduciaire) soient obligées de changer les faux billets qui ont déjà circulé, sauf à poursuivre pour leur compte les faux-monnayeurs.

Quant à la multiplication indéfinie, elle serait nécessairement restreinte si le gouvernement la limitait en proportion de la réserve. En effet la sûreté du billet ne peut pas être entière quand elle n'est pas complètement couverte par le dépôt d'une valeur réelle soit en espèces soit en titres publics, ainsi que nous allons le voir en parlant de la circulation progressive (1).

Ces difficultés surmontées, le billet de banque est sans contredit la plus constante et la plus commode de toutes les monnaies, et puisqu'il représente le progrès de la monnaie, il sera probablement la monnaie du progrès. La monnaie n'est pas stérile, car elle produit une grande utilité, mais elle est dispendieuse; c'est pourquoi on étudie la manière d'effectuer le plus grand nombre de paiements avec la moindre quantité de numéraire possible.

La compensation des valeurs effectuée par les banques, les caisses de dépôts, les agents de change, les chèques, les mandats, les virements, etc., fait l'office de monnaie de la monnaie en réduisant les paiements à leur simple différence. Permutation, paiement, compensation, tels sont les trois degrés progressifs de l'échange.

Les profits que les banques tirent des comptes-courants, et qui dérivent d'une différence d'intérêts sur les recettes et les paiements, dépassent de beaucoup les proportions du capital roulant, en vertu de la compensation des comptes des déposants.

(1) Chap. 41.

La lettre de change est une application de la compensation sur deux places différentes, qui économise le transport de la monnaie.

Les virements des lettres de change, des chèques et des warrants (1) sont autant de compensations.

En Angleterre, dans le *Clearing house* (2) les paiements se font en débitant ou en créditant les diverses banques admises au compte-courant et dont les chèques timbrés (*crossed-cheques*) se compensent. Les paiements qu'on faisait naguère avec des billets de banque, sont faits maintenant au moyen d'ordres sur la Banque d'Angleterre, avec laquelle les banquiers et le *Clearing house* sont en relation.

Si le paiement économique, ou le paiement des différences cessait, on devrait tripler ou quadrupler la monnaie, ce qui serait une énorme dépense même sans parler des frais de monnayage; mais ce système s'accroît heureusement et se généralise tous les jours; de sorte que une même quantité de monnaie peut se multiplier indéfiniment par l'étendue de la compensation et la rapidité de la circulation.

C'est donc en facilitant la circulation et en simplifiant les paiements que l'on peut augmenter la quantité de numéraire disponible, sans troubler l'équilibre économique par l'émission exagérée d'une monnaie triple des valeurs qu'elle représente.

(1) Les warrants sont des reçus de marchandises déposées dans les docks.

(2) Chambre de liquidation.

CHAPITRE 38.

Les contrats.

Les contrats, dont la forme, le nombre et les conditions sont très-variés, s'adaptent de mieux en mieux aux diverses exigences, aux commodités, et jusqu'aux désirs des particuliers, et cette grande variété d'obligations, par laquelle chacun peut trouver précisément ce qu'il lui faut, rend compatibles plusieurs intérêts différents.

L'institution de la Bourse, ou du marché des capitaux, marque un progrès très-important dans l'échange; c'est la réunion à heure fixe des capitalistes qui se communiquent leurs appréciations sur la position économique du jour, c'est le rendez-vous des vendeurs et des acheteurs, c'est une économie de temps, de transport et de dépense, bref c'est la facilité de l'entreprise et de la liquidation pour tous. La Bourse de Paris, par exemple, étant en communication avec toutes les bourses du monde, peut être considérée comme un bureau du marché universel.

• Tous ceux dont la fortune est engagée soit dans des
• entreprises industrielles, soit dans des propriétés rurales
• ou urbaines, oublient trop souvent que cette fortune
• change incessamment, tant en capital qu'en intérêt, par
• le mouvement quotidien de la Bourse. Tout ce monde,
• étranger pour la plupart à la spéculation, a besoin
• cependant d'en connaître à peu près les objets, d'en
• observer les oscillations et d'en prévoir les résultats.
• Tous tant que nous sommes, jusqu'au simple journalier,
• nous gagnons ou nous perdons chaque jour quelque

« chose à la Bourse: pour l'un, c'est le capital qui s'accroît de valeur ou se déprécie, pour l'autre c'est le revenu: pour celui-ci c'est le prix de ses marchandises, pour celui-là c'est la valeur des matières premières; pour tous c'est la mercuriale des subsistances qui monte ou qui baisse, et par conséquent le salaire qui diminue ou qui augmente » (1).

Le contact des hommes d'affaires rend possibles bien des opérations différentes: les négociations au comptant autant que les négociations à terme, le marché ferme comme le marché à prime, les reports et les déports, les escomptes, les arbitrages, toutes les combinaisons enfin des opérations à la hausse, à la baisse ou complexes, et les moyens de bonifier les mauvaises spéculations.

S'il ne s'agissait que de spéculations honnêtes, réelles et productives, nul doute que la Bourse ne fût une immense fabrique d'utilités; mais, comme dans toutes les institutions humaines, le mal se trouve toujours à côté du bien surtout au commencement sauf à diminuer ensuite; aussi cette grande facilité de conclure des affaires se prête à la spéculation des différences, c'est-à-dire à un jeu effréné.

Au contraire, si les oscillations des valeurs ne venaient que de l'abondance ou de la disette de la production, des exigences de la consommation ou de la politique, les opérations se réduiraient à une appréciation plus ou moins exacte du présent, et à une prévision plus ou moins clairvoyante de l'avenir; il suffirait d'être bien renseigné et de raisonner juste pour conclure de bonnes affaires, en somme, la spéculation ne serait pas de l'art mais de la science.

(1) PROUDHON. *Manuel du Spéc.*, p. 40.

Malheureusement les choses ne se passent pas ainsi : quand avec la meilleure logique du monde vous vous mettez à la hausse, c'est la baisse qui arrive ; si vous vous attendez à la baisse, la hausse éclate contre toutes prévisions ; on voit en somme des mouvements que rien ne saurait justifier, mais qui étonnent médiocrement ceux qui connaissant les manœuvres secrètes des gros financiers, pour dominer la position. Malheur aux raisonneurs naïfs ! Cependant le jeu de Bourse, au milieu de sa profonde immoralité, a un bon côté ; c'est de balayer les spéculateurs légers et imprudents qui encombrant le marché.

Mais s'il n'y avait que des valeurs réelles, ce jeu coûterait trop cher, et d'ailleurs il ne serait pas possible car la valeur réelle ne varie pas de prix à chaque instant... Ce sont donc les valeurs nominales et fictives qui, changeant continuellement, se prêtent le plus aux mouvements inexplicables, et aux miracles surprenants de certaines divinités mystérieuses toujours insatiables de sacrifices et de victimes.

Tous les économistes reconnaissent les funestes conséquences de l'agiotage, mais la plupart d'entre eux ne sachant comment supprimer l'abus sans frapper l'usage, adoptent le système très-simple, de laisser faire et de laisser passer. Certes ce n'est pas de cette manière que l'on perfectionnera la Bourse, mais en moralisant les affaires par la concurrence, et en éclairant l'opinion publique par la publicité.

Ainsi que la circulation fiduciaire peut diminuer l'agio sur le monnaie, la liquidation progressive diminuera sans doute l'agiotage sur les effets publics, et la régularité du marché réduira à de très-petites proportions l'écart entre les négociations au comptant et celles à terme.

Nous nous trouvons ici en présence d'une question

fort grave; celle de décider si la loi doit reconnaître ou non les contrats à terme.

D'un côté toutes le Chambre de commerce réclament la sanction de ces contrats nécessaires pour l'enchaînement des affaires; de l'autre la jurisprudence se refuse à les reconnaître comme elle se refuse de reconnaître les paris et les dettes de jeu. Mais M. Prieur de la Comble observe avec raison que le jeu et les paris n'ont aucun but d'utilité, tandis que le contrat à terme assure, à une époque donnée et à un prix convenu d'avance, la vente ou l'achat d'une marchandise. En Autriche, en Prusse et dans toute l'Allemagne le contrat à terme est présumé sérieux, sauf preuve contraire, et le cas échéant il est traité comme un pari.

Le système pratique de prendre les habitudes comme bases des institutions, le principe de liberté, le principe de justice qui ne permet pas que les honnêtes gens souffrent par le fait des gens téméraires, la politique enfin qui se préoccupe de régler les désordres lorsqu'on ne peut pas les empêcher tout-à-fait, conseillent de reconnaître les contrats à terme sous de certaines formalités et garanties. En reconnaissant ces contrats même pour le simple paiement des différences, on parvient à distinguer les agioteurs des opérateurs pour livraison effective de titres (1). Ensuite, si la certitude de l'impunité encourage un jeu effréné et augmente les oscillations des Bourses, la protection légale pour les contrats sérieux excite une espèce de concurrence dans les affaires (2), et une fois la concurrence acheminée, la spéculation fictive restera

(1) Le paiement des différences ressemble beaucoup à une indemnité pour frais et dommages.

(2) On pourrait exciter la concurrence entre les affaires au comptant et les affaires à terme en diminuant la taxe des premières.

certainement écrasée par la spéculation réelle, la seule durable.

Nous avons proposé l'amortissement progressif pour diminuer graduellement la quantité des effets publics ; nous avons parlé de la hausse progressive de l'intérêt proportionné à l'utilité croissante du capital, ce qui serait la forme de la spéculation honnête et prudente ; nous avons indiqué la tranquillité publique comme une condition *sine qua non* du développement productif. Il s'ensuit qu'il ne faut pas s'imaginer supprimer d'un trait toute espèce d'oscillation de prix, mais qu'on peut espérer une diminution graduelle de disproportion, jusqu'à ce que dans un marché calme, solide et continu ces différences se réduisent à des ondulations imperceptibles.

CHAPITRE 39.

La liberté de l'échange.

L'échange réclame la plus grande liberté pour se maintenir dans les proportions de la valeur réelle. Comme on ne pourrait pas décréter le prix d'un bien, de même toutes les fois qu'on opprime l'échange on trouble l'équilibre économique, et on entrave la circulation de la valeur.

« Soit que l'intervention de la force dans les échanges en provoque qui ne se seraient pas faits, ou en prévienne qui se seraient accomplis, il ne se peut pas qu'elle n'occasionne tout à la fois déperdition et déplacement de travail et de capitaux. » (1).

(1) BASTIAT, *Harm. Écon.*, p. 118.

Le critérium infaillible de la production effective réside dans la libre concurrence, qui développe la subdivision des gains, l'activité et la prudence dans les affaires.

C'est à la concurrence, ou à la liberté du progrès industriel et commercial, que nous devons le choix et les perfectionnements des produits naturels et manufacturés.

« La concurrence joue dans le monde moral le même rôle que l'équilibre dans le monde matériel : elle est le fondement du vrai socialisme, l'égalité du bien-être ; et si tant de réformateurs le demandent à l'arbitraire, c'est qu'ils ne comprennent pas la liberté » (1).

Sur ce point les économistes se séparent en deux écoles opposées : *Protectionisme* et *Libre-échange*. Le protectionisme est le système le plus ancien ; il entrave la circulation des marchandises et crée de temps à autre des conditions fausses ; mais par contre il encourage la formation de plusieurs industries nationales parce qu'il leur assure des profits faciles et considérables.

Le libre-échange est le système le plus vaste, le système de l'avenir, très-avantageux principalement pour les nations industrielles qui exportent plus qu'elles n'importent, mais funeste pour les industries naissantes qui dans les premiers temps réclament des appuis ou des protections spéciales pour se faire une clientèle, et qui comme les plantes délicates ont besoin de commencer leur végétation sous une cloche.

Le libre-échange amène le bon marché car on ne transporte que les marchandises relativement abondantes, en même temps que les frais de transport causent déjà par eux-mêmes une protection inévitable et continue.

Ces deux systèmes ont des avantages et des inconvé-

(1) BASTIAT, *Mélanges Écon.*, p. 39

nients. Comment prétendre, disent les uns, qu'une fabrication nouvelle prospère dès les premiers jours? Pourquoi, disent les autres, forcer un développement artificiel quand un développement naturel serait plus général et plus durable? Si la circulation est un bien, toutes les douanes, et les octrois qui la gênent sont des entraves nuisibles qu'il faut supprimer. Nous produisons plusieurs millions à l'État, répliquent les premiers; mais les autres ripostent que les frais de douanes et d'octrois absorbent une bonne moitié du revenu, que le public paye les douaniers et les contrebandiers, et tout cela pour avoir un service beaucoup plus lent et une marchandise plus chère.

En somme le protectionisme qui fait les intérêts des producteurs aux dépens des consommateurs, s'oppose à la liberté économique; le libre-échange qui favorise les consommateurs abandonne les producteurs à eux-mêmes et manque quelquefois de prévoyance. Le premier est un impôt indirect sur le consommateur, et ronge les racines de la production elle-même; le second est un accroissement de difficulté pour les producteurs, mais, ces premiers obstacles vaincus, les forces productives n'en sont que plus développées.

Comment les mettre d'accord?

D'abord par une simplification; les douanes, avons-nous dit, en frappant la consommation, pèsent indirectement sur la production; mais comme cet impôt retombe en définitive sur la production, pourquoi n'imposerions-nous pas la production sans tant de détours? Un petit impôt sur la production, qu'il ne serait ni difficile ni coûteux d'exiger, peut largement compenser l'État d'un grand impôt sur la consommation, dont la moitié est absorbée par des frais énormes.

Ajoutons que par le libre-échange l'État gagnerait d'un

côté beaucoup plus qu'il ne perdrait de l'autre, et si les embarras des douanes diminuent le commerce en éloignant le transit et en limitant la production, la liberté de l'échange développerait le commerce, attirerait le transit, étendrait la production. En comparant l'activité et la richesse d'un port-franc avec celles d'une ville soumise à la douane et à l'octroi, on peut se faire une idée de la prospérité dont jouirait l'Europe entière si toutes les barrières étaient supprimées.

Ensuite par l'introduction d'un troisième système :

La concurrence publique : qui consisterait non seulement dans des expositions, des médailles et des primes, mais aussi dans des prêts, des subsides, des encouragements de toute espèce à l'industrie privée. Ce serait à la fois un *protectionisme positif*, et un *libre-échange* favorisé. Au fait, lorsqu'un gouvernement se proposerait d'établir une industrie nationale, il pourrait l'entourer pour quelque temps d'avantages suffisants pour vaincre la concurrence étrangère.

Ce protectionisme positif consisterait en :

- a) Encouragements aux fabricants, brevets, décorations, garantie des marques de fabrique.
- b) Exemption d'impôts pour les fabriques naissantes.
- c) Primes, subsides, publicité gratuite pour les industries nationales.

On dira que nous proposons une dépense à la place d'une recette ; nous répondrons que nous proposons aussi des diminutions de dépenses et des recettes nouvelles, et que nous sacrifions quelque avantage annuel pour la formation d'un capital durable (1).

(1) De deux agriculteurs, l'un qui coupe les branches de ses arbres tous les ans, l'autre qui les laisse croître et en plante de nouveaux, il est évident que le premier aura un revenu, et l'autre

C'est toujours le même principe ; au lieu de vivre au jour le-jour, semons, plantons, greffons, engraissons, irriguons, et nous recueillerons davantage l'année suivante, car l'utilité est progressive.

La théorie de la *balance du commerce* ou de l'équilibre entre l'exportation et l'importation, est une théorie surannée ; l'utilité progressive exige que l'exportation soit toujours excédente sinon en quantité du moins en qualité et valeur, sans quoi le progrès de la production sur la consommation serait arrêté.

Le libre-échange, ou la concurrence des peuples au bien-être de l'humanité, ne saurait être appliqué d'un jour à l'autre sans de graves inconvénients, mais il est prudent, au contraire, de s'y acheminer peu à peu pour attendre les avantages progressifs de son établissement dans tous les pays.

La liberté de l'échange se lie à la liberté de l'action et à la liberté de la pensée, car l'échange des produits ne saurait être esclave lorsque l'échange des sentiments et l'échange des idées sont complètement libres, ou en voie de le devenir.

L'échange est une production d'utilité, le mouvement une augmentation de vitalité dans chaque bien, et la circulation des valeurs un accroissement de combinaisons productives.

une dépense annuelle. Mais au bout d'un certain temps le premier n'aura plus que des poteaux à demi desséchés, le second un bois verdoyant dont la valeur le dédommagera avec usure des dépenses faites et des revenus économisés.

CHAPITRE 40.

Restrictions à l'échange.

Les altérations plus ou moins apparentes des valeurs réelles ainsi que toute autre violence faite à la liberté des prix sont autant de restrictions à l'échange.

Si les tarifs officiels, les limites légales des intérêts, n'étaient pas de graves erreurs économiques, ils seraient au moins des injustices. En effet, nous ne tarifons pas toutes les valeurs parce qu'il serait impossible de le faire, mais alors de quel droit frapperons-nous d'un tarif l'une d'elles seulement? Le principe d'équité ne réproouve-t-il pas un traitement aussi inégal?

Lorsque nous constatons des abus dans la vente des denrées ou des matières de première nécessité, nous pouvons tenir tête au monopole privé par la concurrence publique (1) sans recourir à la loi du maximum (1793), ni même aux tarifs officiels plus récents.

Après ce que nous venons de dire sur la liberté de l'échange, on comprendra facilement quelle énorme perturbation dans les valeurs est arrivée dans les pays où l'on a introduit le papier-monnaie, c'est-à-dire le *cours forcé* des billets de banque. En effet, les ministres qui ont adopté ce déplorable expédient, évidemment sans en mesurer toute la portée ni les conséquences désastreuses, sont maintenant bien embarrassés de le réparer, parce que, par effet de l'utilité progressive, cette pertur-

(1) Chap. 48.

bation est progressive à son tour, et plus le remède est tardif, plus son application devient difficile.

La circulation du papier-monnaie, ou de l'or supposé, est une des plus graves perturbations de l'équilibre économique. M. Cernuschi dit que les journaliers, les commis, les fonctionnaires, tous les salariés en un mot sont intéressés à ce qu'on n'altère pas la valeur de la monnaie, car il s'ensuit un déplacement dans les prix, qui se traduit par un enchérissement des objets de consommation, tandis qu'ils ont des traitements fixes.

On a aboli l'or altéré, ajoute le même auteur, pourquoi s'obstine-t-on à conserver l'or supposé?

La valeur intrinsèque de la monnaie dépend de la valeur du métal dont elle est frappée, et du titre de son alliage; cette valeur est tellement réelle qu'elle est reconnue dans tous les pays et dans tous les temps, même lorsque la pièce n'a plus un cours légal.

La monnaie a aussi une valeur nominale toujours supérieure à la valeur intrinsèque; et cette différence, qui représente les frais de monnayage et qui est ordinairement peu importante, empêche les spéculateurs privés de fondre la monnaie en lingots, ce qu'ils ne manqueraient point de faire s'ils y trouvaient le moindre avantage.

Les théories que nous avons exposées sur la connexité, la simultanéité, et la répercussion des valeurs, démontrent assez clairement la fâcheuse influence de la monnaie fictive sur la monnaie effective.

J. B. Say, tout en reconnaissant une utilité relative au billet de banque et de confiance, émis dans de certaines proportions, désapprouve franchement le papier-monnaie. Le *papier-monnaie*, dit-il (1) dénomination exclu-

(1) *Traité d'Econ. Pol.* 1803, livre II, chap. 26, p. 22.

sivement réservée pour les effets auxquels l'autorité publique donne un cours forcé, ne peut se soutenir qu'avec des moyens violents. C'est le dernier terme de l'altération de la monnaie; c'est avoir ôté de la somme nominale tout ce qu'il était possible de lui ôter de valeur réelle (1).

Le papier-monnaie est donc un violence financière qui entraîne un bouleversement. Nous n'entendons pas dire par là que toutes les espèces de papier qui remplacent la monnaie soient également funestes. Nous avons beaucoup d'autres papiers que nous appellerons *papier-crédit* tels que les lettres de change, les billets à ordre, les chèques, les livrets d'épargne, les billets de banque ou de confiance, etc.

Or le *papier-crédit* peut remplacer avec avantage non seulement le papier-monnaie, mais jusqu'à un certain point la monnaie elle-même, car il n'exige aucun frais de fabrication, ni aucun emploi de matière rare ou dispendieuse.

Puisque le papier n'a aucune valeur intrinsèque, il doit mériter d'autant plus la confiance du public, c'est-à-dire que pour que le papier soit considéré comme une vraie monnaie, il faut que l'on puisse sans peine, et à tout instant, l'échanger contre de la monnaie métallique.

Ce n'est donc pas la circulation du papier qui est nuisible à l'échange, mais uniquement la circulation forcée, car mieux que la loi, c'est l'opinion publique qui décide si une certaine marchandise ou valeur peut ou non servir de monnaie.

(1) *Traité d'Écon. pol.* 1803, livre II, chap. 27, p. 42.

CHAPITRE 41.

La circulation progressive.

Si la circulation d'un bien quelconque est un accroissement d'utilité parce qu'il peut servir à plusieurs individus, la circulation de la monnaie vaut un accroissement de numéraire car la même monnaie peut servir à de nombreuses transactions.

Aujourd'hui la circulation métallique s'accroît considérablement par la circulation fiduciaire, qui contribue à répartir les paiements, à compenser les crédits et les débits, et à faire fructifier le capital roulant. Cette circulation fiduciaire est nécessairement libre, se fondant sur la confiance; en effet, comment régler la monnaie objective dans la circulation collective, sans la confiance subjective?

Le billet de banque trouble maintenant l'équilibre économique par l'introduction d'une valeur fictive au milieu des valeurs réelles; mais dès qu'on le placerait sur la base de la réalité, tous ses inconvénients disparaîtraient.

Au chapitre 37 nous avons dit que la sûreté du billet de banque ne peut être complète si son émission n'est pas entièrement couverte par le dépôt d'une valeur réelle; en effet la réserve métallique que Robert Peel (1) trouvait suffisante dans les proportions d'un tiers de la mon-

(1) *Bank-act* 1844.

naie circulante, change immédiatement de proportion dans un moment de presse, et peut se réduire à $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, et moins encore (1).

A présent pour balancer les fluctuations dans la circulation fiduciaire on leur oppose un accroissement de l'escompte, on échappe ainsi à des oscillations en provoquant des perturbations économiques !

Il est donc indispensable, pour éviter les crises économiques, que les billets à découvert disparaissent complètement du marché, et que la circulation des billets de banque soit entièrement garantie par une réserve correspondante. Seulement il n'est pas nécessaire que cette réserve soit tout en or ou en argent, elle pourrait être aussi solide avec des effets publics, et des effets de commerce pourvus de bonnes signatures et à courte échéance.

A notre avis ce serait une imprudence que d'avoir toute la réserve en portefeuille, mais ce serait une autre exagération que d'exiger une réserve tout en espèces, parce qu'alors l'émission des billets deviendrait inutile. C'est la juste proportion entre le portefeuille et le numéraire qu'il faut étudier pour combiner les avantages de l'émission des billets de banque, avec leur complète garantie.

Nous proposons donc que la réserve des banques soit d' $\frac{1}{5}$ en or, $\frac{1}{5}$ en argent (pour équilibrer les variations de ces deux étalons) et d' $\frac{1}{5}$ en titres solides, et à courte échéance. De cette manière la réserve métallique dans un moment de presse, au lieu de diminuer de proportion,

(1) Supposons une réserve de 30 millions garantissant 90 millions en circulation; si par des paiements pressés la réserve et la circulation sont diminuées de 10 millions, nous aurons une proportion de 20 contre 80, c'est-à-dire la proportion non plus de $\frac{1}{5}$ mais de $\frac{1}{4}$.

contrebalancerait le danger par une garantie toujours supérieure à la circulation (1); garantie complétée par le portefeuille dont la diminution devrait être compensée par une réduction proportionnée dans la circulation des billets, et dont l'accroissement ne devrait jamais surpasser le tiers de la réserve totale.

D'un autre côté l'exactitude de ces proportions serait assurée par la publicité du bilan, car le gouvernement n'accorderait la faculté d'émission qu'à des banques d'une solvabilité incontestable et d'une administration prudente et manifeste (2).

Dans l'intérêt public, l'émission des billets ne doit pas être accordée à toutes les banques sans distinction, ni réservée comme le monopole d'une seule; il ne s'agit pas de concéder un privilège, il s'agit purement d'un échange d'avantages et de services.

Certes la banque qui émet en billets $\frac{1}{2}$ en plus de sa réserve métallique, profite d'un intérêt supérieur d' $\frac{1}{2}$ à celui de son capital effectif; car ceux qui empruntent de l'argent à la banque payent des intérêts ou des escomptes; mais la banque, quoique ne prêtant qu'à courte échéance, rend possible aux particuliers l'engagement de leurs capitaux pour un temps plus long, elle produit donc un surcroît, non de valeur mais d'utilité, qui mérite une rétribution. Au reste le gouvernement pourrait se faire compenser de cette autorisation si avantageuse, non plus par des avances que nous avons jugées nuisibles à l'équilibre économique, mais en imposant aux

(1) Supposons une réserve de 60 millions en espèces garantissant 90 millions de billets; si dans un moment de presse la réserve et la circulation sont diminuées de 10 millions, ou même de 20, la réserve reste encore supérieure.

(2) Voir les banques solides au chap. 34.

banques les frais de fabrication des billets, les dommages résultant des falsifications, le service gratuit du trésor public, etc.

La décharge de ces dépenses serait encore un faible avantage en comparaison de l'accroissement de la confiance publique, (dès que tous les billets vrais ou faux auraient également droit à être échangés) (1) vis-à-vis de la victoire que remporterait, par ces bénéfices, la spéculation manifeste sur la spéculation ténébreuse.

Voilà comment il serait possible de modérer les exagérations des émissions sans renoncer entièrement à leurs avantages, et de réunir la commodité de la monnaie métallique pour les petites sommes, à la commodité des billets de banque pour les grosses sommes.

Le bon marché de la circulation fiduciaire compensant la cherté de la circulation métallique, produirait le progrès de la circulation monétaire sans en diminuer la sûreté, soit par l'économie des dépenses, soit par la simplification des paiements, soit par la rapidité croissante des échanges.

CHAPITRE 42.

Perfectibilité du marché.

Le marché à son tour ne peut manquer de se perfectionner par l'effet de la production, de la circulation et de l'équilibre progressif. Si par les progrès économiques les grandes perturbations des valeurs viennent à cesser,

(1) La banque aurait toujours le droit d'agir contre les falsificateurs.

et si par l'extension croissante des rapports économiques entre les peuples les oscillations des prix diminuent de plus en plus, il s'ensuit qu'à l'avenir tous les biens n'auront qu'un mouvement plus ou moins remarquable vers la hausse, de sorte que les jeux sur les différences seront impossibles.

Cependant, comme une portion des prix actuels des produits est destinée à couvrir des pertes éventuelles, la diminution des chances de perte produira certainement une diminution dans les prix, et malgré l'accroissement des valeurs, le marché progressif sera aussi le *bon marché* relativement à l'utilité accrue, et à l'augmentation des richesses privées et publiques. Ce bon marché relatif peut augmenter encore par l'effet de la concurrence.

Concurrence commerciale des nations dans la production universelle. Comme il y a économie de temps, d'effort, et de travail pour l'individu lorsqu'il peut se consacrer aux occupations qu'il préfère, de même les nations réaliseraient de grandes économies et produiraient davantage en se livrant exclusivement aux productions qui leur conviennent le mieux; mais cette spécialisation, si utile pour tout le monde, n'est possible que par la liberté et la facilité de l'échange.

Concurrence industrielle des fabriques publiques et des fabriques privées. Le champ de la spéculation privée est la nouveauté, le goût et la qualité, tandis que celui de la spéculation publique est la durée, le bon marché et la quantité; par conséquent l'industrie privée et l'industrie publique au lieu de s'exclure peuvent s'aider réciproquement tout en se faisant une concurrence relative, de laquelle il résulterait des produits meilleurs et à meilleur marché.

Concurrence financière des établissements publics et des

banques privées. Dans le chapitre 34 nous avons développé cette idée en l'appelant *concurrence au crédit*, et c'est la même idée qui nous a suggéré dans le chap. 19, le projet d'une concurrence des emprunts de l'État, pour effectuer la liquidation progressive de la dette publique.

Nous avons démontré (1) que la consommation est une production d'un ordre supérieur, il en résulte que des améliorations dans la consommation seraient aussi des améliorations dans la production. Mais aujourd'hui, le consommateur n'est renseigné ni sur le prix véritable des matières premières, ni sur la qualité et la durée des produits manufacturés. Le bon marché, disons-nous, est relatif à la qualité de l'objet qu'on achète, mais à présent cette qualité n'est connue qu'après la consommation.

Nous proposons donc :

I. Un **bulletin du consommateur** portant le prix de revient des matières premières sous la surveillance des Académies financières.

II. Une **Direction de la Consommation** élue par le conseil municipal. Cette direction serait chargée de recevoir les plaintes des consommateurs, d'en vérifier le fondement s'il le fallait, de classer les débiteurs et les fabricants selon la qualité de leurs marchandises, d'en publier tous les ans la liste raisonnée (2), et de diriger par

(1) Chap. 3.

(2) *L'énumération municipale*, faite tous les ans pour les chefs d'hôtels, de cafés, de brasseries, pharmacies, magasins de toute espèce, par ordre de mérite, soit à l'égard de la qualité des marchandises, soit à l'égard de la modération des prix, soit en vue de l'exactitude du service, renseignerait le public, et principalement les étrangers, tout en démasquant l'imposture, et en récompensant par la publicité les industries les plus honnêtes. Ce serait l'organisation d'une *concurrence à la clientèle*.

ce moyen les consommateurs vers la production la plus utile et relativement la moins chère.

III. Un **Aréopage économique**. — Les académies financières nationales pourront un jour envoyer leurs représentants à une académie internationale ou *Aréopage économique*, pour préparer l'équilibre des valeurs par la solidarité de toutes les finances du monde.

La formation d'un Aréopage international permanent aurait pour but:

1. L'unification des monnaies, des poids et mesures, peut-être aussi de la langue (diminution des pertes de temps).

2. L'unification des douanes, ou le libre-échange (disparition des crises commerciales).

3. Le nivellement du taux des intérêts et des escomptes (disparition des crises financières).

4. Le nivellement du numéraire parmi les peuples (disparition des crises monétaires).

5. L'extension de l'assurance des récoltes à toute la terre (disparition des crises annonaires).

6. Les bienfaits de l'association portés au plus haut degré (disparition des crises industrielles ou des grèves).

7. La solidarité des intérêts, ou la plus forte garantie de la paix, assurée pour toujours (disparition des crises économiques et par conséquent de la misère et du paupérisme).

Au chapitre 6 nous avons parlé de l'équilibre produit par le commerce dans les récoltes qui se compensent assez régulièrement sur la totalité du globe. L'échange donc, mieux que les entrepôts régulateurs, peut balancer l'abondance et la disette de chaque produit, et entretenir le niveau des prix sur tous les marchés du monde.

Si la production n'a point de limites, l'échange ne peut pas en avoir, mais au contraire il peut être développé et facilité de mieux en mieux par les progrès de la civilisation, de la politique et surtout de la science.

LIVRE SEPTIÈME.

LA PROSPÉRITÉ PROGRESSIVE

OU LA CONCURRENCE DES UTILITÉS

CHAPITRE 43.

La Société.

On n'a jamais bien défini le sens véritable du mot Société. Plusieurs économistes confondent la Société avec le Public et par conséquent le droit civil ou social avec le droit public ou international. Les socialistes, de leur côté, confondent la Société avec l'État et par conséquent l'administration avec la politique.

Suivant nous, le sens du mot Société est bien plus restreint que le mot Public. *Société* signifie réunion d'hommes ayant les mêmes habitudes, les mêmes lois, les mêmes institutions, comme une grande famille qui a des intérêts identiques. *Public* signifie ensemble d'hommes de nationalité, de mœurs et d'habitudes différentes, mais reliés par des rapports réciproques. L'idée de Société implique celle d'hommes au même degré de civilisation; celle de Public, comprend les peuples civilisés comme les peuples barbares, les amis et les ennemis. Société et Pu-

blic pourront peut-être devenir synonymes lorsque toute l'humanité aura acquis le même degré de civilisation.

Si tous les peuples de la terre étaient réunis dans un seul état, l'État personnifierait la Société; mais les peuples étant partagés en une grande quantité de divers petits états, il arrive que les intérêts sociaux sont bien différents des intérêts publics, parfois même opposés (1). Dans les circonstances actuelles, la Société ne peut être représentée par l'État qui doit représenter principalement une partie du Public; tandis qu'elle pourrait l'être fort convenablement par une institution exclusivement administrative c'est-à-dire par le *Municipe* (2).

Le *Municipe* est la plus simple des institutions sociales, la personnalité moyenne entre la Famille et l'État, qui remplace la première quand elle fait défaut, qui remplace le second dans les fonctions de l'administration locale. En effet, l'administration sociale est une administration de détail qui regarde des intérêts spéciaux; l'administration publique est une administration d'ensemble qui regarde les intérêts généraux d'une nation, et même de plusieurs nations.

En vertu de cette distinction, nous aurions une mairie s'occupant de l'éducation, de l'instruction, de la bienfaisance, de l'hygiène, enfin de toutes les affaires administratives, et un gouvernement s'occupant de la défense, de la justice, des finances, bref de toutes les questions politiques. De cette manière le problème de la centralisation et de la décentralisation se résout par la *fédération* administrative et l'*unification* politique.

(1) Pour l'intérêt social ou administratif, il convient de diminuer l'armée, pour l'intérêt public ou politique il convient de l'accroître.

(2) Nous appelons *Municipe* la Commune administrative, pour éviter l'équivoque avec la Commune politique, comme celle de Paris en 1871.

La confusion de ces deux idées engendre les utopies des socialistes qui voudraient un État agriculteur, industriel, commerçant, banquier; ou excite les exagérations des communards qui rêvent la commune politique.

En rattachant les questions administratives aux questions politiques, nous aboutissons par un désordre politique à un désordre administratif, et par un désordre administratif à un désordre politique; tandis qu'en les séparant nous pourrions conserver l'ordre. Au moins sous un rapport lorsqu'il est menacé sous l'autre.

Ajoutons que les institutions sociales ne sont possibles que dans les petites proportions communales, tandis que les institutions publiques, et surtout économiques, ne réussissent que dans de grandes proportions nationales et internationales.

Ainsi que nous le verrons dans le livre neuvième, la richesse communale concilierait la richesse privée avec la richesse publique par un soutien réciproque et une action combinée; et par la subdivision privée et l'accumulation publique on arriverait facilement à la prospérité sociale, ou à la réalisation d'un socialisme relatif, c'est-à-dire au bien-être de la *majorité* lorsqu'il est impossible d'atteindre au bien-être de la *totalité*.

CHAPITRE 44.

La propriété.

La propriété est le droit de jouir d'un bien à l'exclusion des autres, et d'en disposer de toutes les manières qui ne sont pas contraires aux prescriptions des lois.

Les codes modernes mettent des limites à ce droit de propriété, et défendent tout abus qui pourrait nuire à la propriété d'autrui. Ce n'est donc plus la formule absolue des Romains *jus utendi et abutendi*, mais plutôt une formule relative : *jus utendi sed non abutendi*. Au fait, les lois qui défendent les mauvais traitements des animaux n'existent pas dans tous les pays civilisés, mais faute de lois, l'opinion publique condamne les cruautés, et chacun de nous serait fort contrarié de voir maltraiter un cheval, un chien, un animal quelconque, qui sont pourtant des propriétés.

Plus tard la propriété fut considérée relativement même chez les Romains, qui introduisirent la *prescription*, ou la perte des droits non exercés dans un temps donné. Cette loi d'une grande importance sociale (sans laquelle les droits privés, n'ayant pas de termes, finiraient par se confondre et se compliquer d'une manière indéchiffrable) est la négation du droit absolu de propriété.

Maintenant les grandes constructions d'utilité publique réclament souvent l'expropriation forcée, de sorte que la propriété moderne dans plusieurs cas, n'est plus un *jus in re*, mais plutôt un *jus ad rem*, ou un droit à la valeur abstraite des objets concrets expropriés.

Le principe de la propriété, qui a tant de rapport avec celui de la liberté et de l'individualité, est menacé non seulement par les excès des communistes, mais encore par les entêtements imprévoyants de certains conservateurs rétrogrades. Au reste, il n'est pas étonnant qu'un principe éminemment libéral et progressif soit combattu, falsifié, corrompu par les ennemis de la liberté et du progrès.

Les propriétaires doivent se persuader que le progrès, bien loin de diminuer le droit de propriété, l'établit da-

vantage, car il le reconnaît pour tous. Les confiscations, les tables de proscriptions, les concussions des tyrans, toutes ces injustices qui constituaient le communisme ancien, ont fait leur temps; notre civilisation ne protège pas seulement la propriété foncière, elle sanctionne la propriété artistique et littéraire par des droits d'auteurs, elle accorde la propriété scientifique par des brevets d'invention, elle reconnaît la propriété industrielle moyennant des marques de fabriques. L'éducation moderne respecte jusqu'à la possession temporaire: on n'a qu'à laisser un objet quelconque pour garder sa place au théâtre, en wagon, etc.

La propriété est la solidité et la stabilité de la richesse, partant une nécessité économique et sociale.

La propriété sert à l'indépendance de l'individu et par conséquent à la liberté privée, qui est la base du progrès public.

La propriété est la rémunération de l'activité et le plus fort mobile de la production.

A ces titres le droit de propriété ne peut que se consolider par le développement de la civilisation; mais pour dire avec raison: la *propriété c'est le droit de l'utilité*, il faut en étudier l'origine, et en moraliser toutes les applications.

Quels que soient les détenteurs actuels des propriétés, elles eurent (à peu d'exceptions près) pour origine le travail du propriétaire, soit par l'occupation, soit par la construction, la culture, la conquête ou la défense. On sait que les fiefs furent des propriétés données aux chefs des armées victorieuses. Le sacerdoce, la magistrature, la politique furent à leur tour des sources de richesses. Aujourd'hui le commerce, l'industrie, l'épargne, ont formé des fortunes immenses, et la science a tiré pour

ainsi dire du néant des richesses idéales, qui devinrent d'abord des propriétés privées, et ensuite des propriétés publiques.

On ne peut pas dire, il est vrai, que tous les propriétaires actuels aient gagné leurs biens, mais on peut soutenir qu'ils les tiennent plus ou moins directement de ceux qui les ont produits, sans compter que pour les conserver, les entretenir, les défendre des attaques des parasites, il faut toujours un travail considérable (1). Bien administrer une fortune n'est pas aussi facile que le pensent ceux qui n'ont jamais rien administré, et la preuve c'est que les plus grandes fortunes mal gérées s'ébranlent et disparaissent en peu de temps.

La production est donc en général l'origine de la propriété; mais cette règle a malheureusement trop d'exceptions: l'intrigue, la lâcheté, la trahison, le vol, la prostitution, etc., sont parfois des sources de richesse et de propriété. On a crié *la propriété c'est le vol* comme on dirait *la famille c'est la haine* parce qu'il y a çà et là des parents qui se détestent. On a déclamé contre la corruption et la dilapidation, et on a conclu à l'abolition de la propriété, avec le même bon sens qu'il y aurait à proposer l'abolition de la famille pour éviter les ménages malheureux.

Il est vrai que la propriété est le vol quelquefois, mais le communisme serait la rapine pour toujours; aussi les socialistes les plus raisonnables, Saint-Simon, Charles Fourier, Pierre Leroux, etc., admettent la proportionnalité de la rétribution: *à chacun suivant son travail et sa capacité* (2).

(1) Un intendant, quoique très-honnête homme, ne se donnera jamais autant de peine qu'un propriétaire pour faire des essais, introduire de nouvelles inventions, entreprendre des opérations de longue haleine dans le but d'améliorer une propriété.

(2) ALFRED SUDRE. *Histoire du Communisme*. 5^e édition, p. 439.

Le droit de propriété, ainsi que tous les autres, a débuté par des applications grossières, mais il se perfectionne par l'expérience et la civilisation, et peut se purifier davantage comme la liberté et la morale: par la *Publicité*. Nous savons que l'opinion publique est plus puissante que la loi, parce qu'elle fait justice même des fautes que le code ne peut pas atteindre; eh bien, appliquons la publicité à la propriété et nous aurons la propriété morale.

Cette publicité s'obtiendrait facilement en donnant aux contributions annuelles de chaque citoyen, la plus grande notoriété (1).

Cette publicité des fortunes privées aurait plusieurs avantages:

1. L'ambition des contribuables étant en opposition avec leur avarice ferait notifier des valeurs qui échappent maintenant au receveur.

2. L'impôt étant proportionné à la richesse réelle, ne serait jamais ruineux.

3. Celui qui aurait une propriété couverte d'hypothèques, ne pouvant plus dissimuler sa fausse position, serait poussé à liquider et à payer ses dettes.

4. La bonne administration serait estimée, la dilapidation méprisée, les avarés démasqués, et l'opinion publique pousserait probablement ces derniers à faire valoir des capitaux inutilement soustraits à la production.

5. Les faillites et les banqueroutes, autant que les spéculations trop hasardées, deviendraient presque impossibles, car le crédit se proportionnerait à la richesse réelle.

A présent la spéculation boursière (comme jadis les loteries) servent à déguiser parfois des profits illicites

(1) Voir chap. 60.

ou peu avouables; or, si à la fin de l'année tel spéculateur devait justifier devant l'opinion publique le gain d'un million, par exemple, sans avoir rien produit d'utile il aurait probablement plus de pudeur dans ses affaires, et la justice plus de chance de découvrir les fraudes.

La facilité et la rapidité des communications a déjà produit une notoriété si grande qu'il est devenu presque aussi difficile d'agir en escroc que d'agir en honnête homme.

Dès que la publicité des propriétés serait établie dans ces vastes proportions, il faudrait être complètement dépourvu de bon sens pour préférer les dangers des chemins de traverse à la sûreté de la ligne droite.

Tant que la propriété sera envisagée exclusivement soit au point de vue réel ou objectif, soit au point de vue individuel ou subjectif, elle fonctionnera nécessairement d'une manière incomplète... Tâchons de la compléter en la considérant aussi au point de vue social ou collectif.

Supprimer la propriété ce serait bouleverser l'ordre économique et social, mais exagérer ce droit comme auraient pu le faire les anciens, ce serait renoncer à l'expérience et méconnaître le progrès.

CHAPITRE 45.

La Copropriété.

Le principe de copropriété sociale est le complément de l'idée de propriété privée. Mais si la propriété est la rémunération de la production, pourquoi cette immixtion de la Société dans les biens privés?

Justement par le fait de l'existence sociale. Dans l'état d'isolement, l'homme aurait pu prétendre exercer sur ses produits un droit exclusif et absolu; et cela aurait été parfaitement juste, d'abord parce qu'il n'aurait porté le moindre préjudice à personne, ensuite parce que sans aucun secours, l'effort pour produire aurait été bien plus grand, plus long et plus pénible. De plus, il aurait fini probablement par abandonner une bonne partie des produits, ne pouvant pas les défendre tous contre les attaques de la brute, des éléments, du temps, etc.

Au contraire, dans l'état social, la production se fait en moins de temps et avec plus de facilité, de commodité et de sûreté. Les hommes associés peuvent exécuter des travaux impossibles à un seul individu. Même dans les travaux les plus subjectifs de l'intelligence, est-ce qu'un savant aurait pu à lui seul parvenir à quelque important résultat, sans le fondement de la science, ou des études accumulées par toute l'humanité précédente?

Non seulement la Société aide et facilite la production individuelle, mais elle concourt puissamment à la conservation des produits. Pendant que le particulier se repose ou s'occupe d'autres choses, la Société veille sur ses propriétés, quoique très-étendues ou très-éloignées; elle lui fournit les moyens de transport pour les faire valoir, elle accroît par la consommation la valeur de ses biens; et après sa mort elle exécute encore ses volontés.

Si les héritiers trouvent bon de recevoir une fortune qu'ils n'ont pas faite, c'est à la Société qu'ils le doivent car elle reconnaît et maintient l'héritage.

Il serait donc aussi injuste de refuser au producteur le droit de propriété, que de refuser à la Société le droit de copropriété, ou d'une participation modérée au bien privé, en proportion de la part qu'elle a prise soit dans

la production soit dans la conservation. Le droit de propriété dans l'état social ne peut pas être considéré d'une manière absolue sans tomber dans un exclusivisme misanthrope; mais c'est en le considérant d'une manière relative qu'on parviendra à établir la compatibilité des droits privés et des droits sociaux dans un seul droit public.

Conservation, production, coopération, voilà les trois éléments de la propriété en général.

A la conservation correspond le droit de *possession* (droit objectif).

A la production correspond le droit de *propriété* (droit subjectif).

A la coopération dans la conservation et dans la production correspond le droit de *copropriété* ou de *participation sociale* (droit collectif).

La *possession* temporaire et personnelle est la forme la plus ancienne de l'appropriation qui, étant tout à fait exclusive, peut s'opérer dans le plus complet isolement...; les bêtes fauves aussi possèdent leurs tanières. Mais le possesseur de fait perd tous ses droits en perdant la possession.

La *propriété*, qui se base non seulement sur le fait mais sur le droit, est un progrès évident sur l'occupation. Elle est susceptible de plusieurs formes de contrats, comme le louage, l'emphytéose, l'hypothèque, etc. Le producteur pourrait détruire ou consommer ce qu'il a fait; mais s'il le conserve pour que les autres en jouissent après lui, il a deux titres à en bénéficier pendant sa vie, comme producteur et comme conservateur.

La *copropriété sociale* serait la forme plus moderne de l'appropriation civile. Ce droit collectif est à son tour un progrès sur le droit purement subjectif, parce qu'il en

augmente les avantages, même au point de vue du producteur, en développant plus rapidement les fruits de ses efforts. Quoique cette dénomination soit nouvelle, la copropriété et la participation sociale sont jusqu'à un certain point établies par les lois depuis longtemps.

En effet, la copropriété s'exerce continuellement par la perception des impôts, s'applique par le droit d'expropriation pour utilité publique, se manifeste par l'immixtion de la loi dans les successions privées, se constate dans tous les cas où elle limite la liberté du testateur, et favorise la division des héritages.

La participation sociale à la succession privée se réalise de trois manières :

a) Par l'obligation d'une portion légitime en faveur des héritiers nécessaires, la légitime pouvant être considérée comme une participation sociale, car la loi se substitue à la volonté individuelle pour disposer de l'héritage, et les enfans pourvus de fortune ne sont plus à charge de la Société.

b) Par les taxes sur les successions, qui cependant ne sont pas encore dans des proportions raisonnables.

c) Par la succession *ab intestat*, la succession étant acquise à l'État toutes les fois que le défunt ne laisse ni parents au degré successible, ni enfans naturels, ni conjoint survivant (1).

Comment en serait-il autrement, puisque le droit romain, fondement de notre droit civil, admettait le premier une participation publique aux héritages privés (2) ?

Nous résumerons ce qui précède en disant que l'ap-

(1) Code Napoléon art. 767, 768. Code du royaume d'Italie art. 758. Code autrichien art. 760.

(2) Le vingtième denier de succession, ou *vigesima hæreditatum*, imposé par Auguste sur les Romains, frappait toutes les successions,

propriation des biens par l'homme a aussi suivi le progrès de son développement civil.

L'**occupation**, premier degré de l'appropriation, est un mode grossier commun avec les brutes.

L'**échange**, second degré d'appropriation, est spécial à l'homme civilisé.

La **production**, résultat de la combinaison de la matière avec l'intelligence, est un troisième degré particulier à l'homme instruit.

Il y a donc une appropriation matérielle, une appropriation morale et une appropriation intellectuelle, et c'est surtout par le développement de cette dernière que l'homme peut compter sur une appropriation progressive.

CHAPITRE 46.

Le bien-être.

Le bien-être n'est pas la richesse exorbitante qui cause parfois des embarras, mais l'aisance, ou le juste équilibre entre les biens et les besoins, sans gêne, et sans superflu. Cet idéal de la démocratie, résultant de la production, de l'activité, et de la tranquillité progressives, est l'avenir économique d'un peuple intelligent : cependant toute condition progressive et relative ne saurait être le partage de la totalité du peuple (ainsi que le ré-

legs et donations à cause de mort, excepté celles faites aux plus proches parents et aux pauvres.

Voyez *Dion. Chassius*, Lib. 55, *Burman*, *De Vectigalibus Pop. Rom.*, cap. X, et *Bouchand* de l'impôt du vingtième sur les successions.

vent les utopistes) mais de la majorité des personnes utiles à la société.

Le bien-être, condition moyenne des citoyens, n'exclut pas la pauvreté pour les fainéants ou les vicieux, ni la richesse pour les hommes d'élite, car, dans un arrangement libéral, tout le monde doit être complètement libre de coopérer plus ou moins au bien public, et en même temps la Justice exige que chacun bénéficie en proportion de ses œuvres.

Pauvreté châtement de l'oisiveté, aisance rétribution de l'activité, richesse récompense du mérite.

Cette formule relativement démocratique est en même temps relativement aristocratique, ce qui prouve que ces deux principes ne sont pas du tout contraires, mais qu'ils se complètent et se concilient dans le principe suprême de la hiérarchie du mérite. La démocratie modérée des institutions est la condition indispensable pour arriver à une aristocratie modérée, juste et rationnelle, car la force de la démocratie comme la force de l'aristocratie dépend de la compatibilité de leurs institutions.

Sans châtement et sans récompense, il n'y aurait pas de mobile à l'activité personnelle, et l'égalité de traitement en présence d'œuvres bien différentes serait la plus vulgaire des injustices. Au contraire la perspective d'une amélioration progressive fait que les individualités deviennent entreprenantes, et que le développement des richesses privées produit le développement de la richesse publique.

Si le bien-être public augmente en raison du bien-être privé, le bien-être privé s'accroît à son tour par le bien-être public, mais cette influence doublement bienfaisante ne s'exercerait pas sans l'intermédiaire du bien-être social.

Nous avons dit que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets que dans les mêmes conditions; appliquons cette théorie à l'économie sociale.

Les produits sont les effets, les individus sont les causes, le bien-être social est la condition. On ne doit pas sacrifier la société aux individualités par des privilèges ou des monopoles, on ne doit pas non plus sacrifier les individualités à la société par un nivellement aveugle ou des parifications injustes; mais il faut rendre compatibles les intérêts privés avec les intérêts publics par le développement graduel des institutions sociales, qui constitue le progrès de la civilisation. Là est la difficulté, mais aussi c'est là que la science intervient, et tout ce qu'il y a de bon et de vrai peut se concilier par la science.

Comme chaque accroissement ou chaque diminution de chaleur individuelle est une hausse ou une baisse de la température ambiante, chaque accroissement et chaque diminution du bonheur individuel se traduit peu à peu par une hausse ou une baisse de la prospérité ambiante. Le juste milieu entre l'égoïsme et l'altruisme exagéré est l'*endémonisme*, ou l'amour raisonnable de soi-même.

Il ne s'agit pas d'étouffer un sentiment si naturel à l'homme mais il s'agit de le rehausser, de l'ennoblir, de le perfectionner en l'éclairant davantage. Plus l'endémonisme devient intelligent, plus il abandonne l'opposition et la lutte contre les autres parce qu'il préfère leur appui, parce qu'il entend profiter de plusieurs éléments, parce qu'il désire le concours de plusieurs forces. Plus un homme est instruit, plus il est en état d'apprécier la grande influence de l'élément collectif sur l'élément subjectif pour la réalisation d'un résultat objectif.

Quelque vieil aristocrate objectera que le progrès du bien-être est un leurre, que les richesses ont été subdi-

visées, non pas accrues, et que s'il est vrai que les prolétaires et les bourgeois se trouvent dans des conditions bien meilleures qu'autrefois, c'est qu'ils ont gagné tout ce que les nobles ont perdu.

Nous répondrons à ce respectable vieillard que la noblesse a gagné par le progrès au moins autant que les autres classes de la société; tous ses biens sont devenus libres, ses cadets ne sont plus obligés de s'enfermer dans des cloîtres. Aujourd'hui par la facilité des communications les propriétés rapportent bien plus que dans ces bons vieux temps, où les nobles ne payaient pas d'impôts, mais où le roi pouvait à son gré confisquer leurs fortunes, enlever leurs femmes, et faire sauter leurs têtes sans procès.

Le progrès du bien-être dépend surtout de l'accroissement des études qui découvrent de nouvelles sources de richesses, et qui en évitent les déperditions inutiles. La division, la circulation et la distribution des valeurs, perfectionnent sans cesse l'appareil économique, augmentent la quantité des biens, et multiplient indéfiniment le nombre des utilités que chaque bien peut produire en servant à plusieurs individus.

CHAPITRE 47.

La propriété stationnaire.

La mobilisation graduelle et régulière de la propriété est un problème des plus difficiles de l'économie politique et sociale, car il faut tenir le juste milieu entre deux exagérations opposées: l'*immobilité* qui est l'erreur des

conservateurs outrés, et l'*instabilité* que est l'erreur des réformateurs radicaux.

L'instabilité autant que l'immobilité absolue, nuit à la propriété, dont le développement exige la continuation et le mouvement, et toutes les fois qu'il y a discontinuité il y a aussi cessation de progrès.

La tradition de la propriété est une espèce d'instruction spéciale; en effet un agriculteur, un commerçant ou un banquier qui ne seraient pas habitués à la rotation agraire, à la clientèle du magasin et aux fluctuations boursières, réussiraient médiocrement dans leurs affaires. Mais par la propriété foncière on apprend à cultiver, comme par la propriété mobilière on apprend à trafiquer, parce qu'il est beaucoup plus facile d'augmenter une petite fortune que d'en former de rien une toute nouvelle. C'est pourquoi on doit considérer les fortunes privées comme autant de semences de richesse publique.

Les socialistes crient contre l'injustice de la distribution des fortunes et ils montrent des hommes utiles, actifs et intelligents qui traînent une vie maigre et difficile, pendant que des oisifs, vicieux et frivoles, gaspillent de l'argent à tout propos.

Malheureusement ces reproches, quoique exagérés, ne sont pas tout à fait infondés, et la théorie de l'équilibre nous apprend que si nous voyons, même aujourd'hui, des hommes de mérite dans la misère, c'est qu'il y a encore trop de fainéants dans l'opulence. Mais où les socialistes ont tort, c'est de vouloir obtenir une distribution plus équitable de la richesse par la violence, tandis qu'elle ne peut s'établir solidement que par la persuasion et la liberté. Puisque chacun est libre de se ruiner, il est juste aussi que chacun soit libre de s'enrichir indéfiniment.

L'injustice sociale n'est pas dans l'inégalité des fortunes mais dans leur immobilité; par conséquent une distribution rationnelle des fortunes est beaucoup plus facile qu'on ne le croirait au premier abord.

Du moment que pour parvenir et pour conserver il faut des efforts et des qualités personnelles, nous n'avons qu'à mettre toutes les richesses, pour ainsi dire, sur des roulettes; et comme le mouvement économique facilite l'appropriation et la perte des biens, cette mobilisation des valeurs sera tout à l'avantage des citoyens actifs, et aux dépens des citoyens oisifs.

Les plus forts remparts de la *propriété statique*, tels que la main-morte, le majorat et le fidéicommiss se sont écroulés, mais notre civilisation moderne réclame davantage. A présent une fortune passe intacte du père aux fils sans que ces derniers fassent le moindre effort ni pour l'acquérir ni pour la conserver. Cette transmission est néanmoins utile à la société, au point de vue de la division des richesses, lorsque les héritiers sont plusieurs; mais si l'héritier est seul ce grand avantage disparaît. De plus, sur un seul individu s'accroissent parfois les fortunes du père, de la mère, de la femme, des enfants, des oncles, et des cousins jusqu'au 12^e degré. La possibilité de ces entassements de richesses, si contraire au principe de la distribution, est la base des fortunes indéfiniment immobiles, qui engendrent des conditions imméritées au détriment des conditions méritées.

De pareils inconvénients disparaîtraient peu à peu (sans troubler les principes fondamentaux du droit) si l'on introduisait un système de répartition modérée et de *décroissance héréditaire*, de sorte que pour conserver continuellement une propriété, il ne suffirait plus de ne point entamer le capital, mais il faudrait l'augmenter quelque

peu, soit en accroissant ses produits, soit en économisant ses rentes. Comme cela, les familles, qui n'ont d'autre tradition que celle de la paresse, recevraient un châtiement bien mérité par la pauvreté dans quelques générations.

La propriété statique ou absolue représente le principe aristocratique de la propriété; la propriété dynamique ou relative, en représente le principe démocratique. Nous allons voir que le progrès de la propriété se compose d'une formation aristocratique (propriété privée) entrecoupée par des diminutions démocratiques (propriété publique).

Le principe de propriété que nous soutenons comme mobile du travail, l'héritage que nous défendons comme continuation de production, n'ont eu jusqu'à présent que des applications restreintes et incomplètes; mais le jour où ces principes se complèteront par l'introduction de l'élément collectif, ils n'en ressortiront que plus solides en acquérant l'appui de la majorité.

Les propriétaires qui ne comprennent pas les sacrifices nécessaires aux exigences de la civilisation moderne, sont aussi ennemis de la propriété et de l'héritage que les communistes les plus outrés. Si on les laissait faire, ils finiraient par discréditer ces deux grandes institutions, et par les ruiner sans retour comme tout ce qui résiste au progrès. Heureusement, ces intelligences récalcitrantes ne sont pas de celles qui exercent une grande influence sur les événements.

CHAPITRE 48.

La propriété progressive.

Si le principe de propriété était absolu et immuable, la propriété privée ne pourrait s'établir qu'aux dépens de la Société et du Public, et la propriété sociale et publique ne se formerait qu'au détriment des particuliers; mais ce principe étant relatif et progressif, il arrive que toutes les propriétés se soutiennent les unes par les autres et augmentent ensemble.

Comme la subdivision du travail donne un accroissement de produit, la subdivision de la propriété donne un accroissement de richesse.

La propriété privée est progressive par le travail, la prévoyance, le développement des revenus, la diminution des impôts, la protection des marques de fabrique, des brevets d'invention, des droits d'auteurs, la sûreté des spéculations, et la tranquillité générale.

La propriété sociale est progressive par la subdivision des fortunes, l'association des capitaux, la circulation des valeurs, et les successions municipales.

La propriété publique est progressive par la simplification administrative, le nivellement des propriétés sociales, les successions publiques, la diminution des dépenses, et la consolidation de l'équilibre économique.

Une participation partielle de la société aux fortunes privées est plus utile qu'une absorption complète, comme il est plus utile de continuer à cueillir les fruits d'un arbre que de l'arracher une fois pour toutes. Pendant

que la société ne consommerait que les rentes des fortunes partagées, les particuliers seraient poussés à accumuler de nouveaux capitaux. De cette manière l'administration sociale et l'administration privée deviendraient presque autant de divisions et de subdivisions de l'administration publique.

Le public manque des qualités requises pour la spéculation ; il n'a ni l'activité, ni l'invention, ni les aptitudes spéciales des particuliers ; c'est pourquoi la source de la richesse publique est la richesse privée, dont l'abolition enfanterait la misère générale.

Le particulier, à son tour, n'est pas distributeur de bien-être, et il arrive difficilement à s'assurer contre un malheur imprévu. Maintenant, les calamités publiques pèsent directement et indirectement sur les particuliers parce qu'il n'y a aucune réserve ni publique ni sociale ; mais le jour où ces réserves existeraient, on les emploierait surtout en cas de calamité.

Les productions et les consommations se tiennent par nécessité, voilà la raison de l'influence réciproque des richesses publiques et des richesses privées, qui s'entraident et se perfectionnent mutuellement. Les premières profitent au particulier par l'équilibre, les travaux publics et la défense politique et juridique ; les secondes profitent au public par l'exploitation, les perfectionnements, les inventions, les économies et la concurrence.

La propriété sociale, à son tour, simplifie, cimente, mobilise, les propriétés privées qui l'entretiennent ; et les particuliers ne doivent point oublier qu'ils prennent tous leur part aux richesses sociales.

Comme l'autorité du gouvernement est une diminution de la liberté personnelle qui assure le restant de liberté, de même la propriété sociale sera une diminution de la

propriété privée qui en garantira le restant ; parce que l'une autant que l'autre amène la compatibilité des intérêts.

Les spectacles, les parades, les jardins, les palais, les musées, les galeries, les places, les monuments, les temples, les théâtres, etc., donnent déjà une idée du luxe social et de son utilité, même pour les riches qui ne pourront jamais réunir chez eux tous les trésors qu'une ville possède et augmente sans cesse. Quant aux pauvres, qui sont mis à même d'éprouver les jouissances des plus grands seigneurs sans aucune préoccupation ni dépense, ils devraient apprendre par les bienfaits des établissements publics l'utilité de l'association et le respect des propriétés.

La division des richesses diminue le luxe privé, mais l'accumulation sociale accroît le luxe public qui, par le fait de l'utilité progressive, va augmenter au point que les magnificences de Memphis, de Thèbes, de Babylone, de Palmyre, de l'ancienne Rome, seront probablement de la mesquinerie en comparaison des merveilles inouïes qui décoreront les villes de l'avenir.

Parfois, la propriété privée sert de modèle à la propriété publique, celle-ci sort toujours de garantie à la propriété privée. Si ces différentes espèces de propriétés se développent réciproquement, il est juste de dire que la propriété est progressive, et ce principe fondamental prendra des proportions surprenantes lorsque les hommes finiront de se disputer la terre entre eux, et s'uniront tous pour la disputer aux éléments.

L'imprévoyance des siècles précédents a dépouillé l'Europe d'une grande partie de ses bois ; elle se trouve maintenant en proie à des vents impétueux qui causent des orages, des dévastations, et des phénomènes électriques

épouvantables. De là les inondations fréquentes, les épidémies irrésistibles, la cessation des saisons intermédiaires, et ces passages rapides des plus grands froids aux plus grandes chaleurs et réciproquement, qui empêchent ou diminuent les récoltes, et compromettent l'hygiène publique.

Il serait donc d'utilité internationale d'étudier un plan rationnel de boisement européen de manière à entrecouper dans tous les sens le courant des vents, et à faciliter l'équilibre de l'électricité atmosphérique, soit en rétablissant les forêts, soit en parsemant de poteaux ou de tiges métalliques les sommets des montagnes où la végétation n'arrive pas.

Cette grande entreprise qui réclame le concours de tous les gouvernements européens, serait un commencement de solidarité internationale, et quelles que soient les dépenses nécessitées par son exécution, elles seraient à coup sur une immense spéculation en raison des désastres épargnés, et de l'abondance des récoltes assurées pour l'avenir.

CHAPITRE 49.

La propriété sociale.

La *propriété sociale* augmentée sans cesse par une participation proportionnelle aux successions privées (1) produirait de grands résultats. Elle amènerait peu à peu la cessation des impôts, car dès que la Société aurait des rentes à elles, suffisant aux dépenses publiques, il de-

(1) Voir chap. 55.

viendrait inutile de prélever tous les ans une partie des rentes privées. Cette propriété continue et progressive entretiendrait un niveau constant dans les valeurs et en diminuerait par conséquent les oscillations. Elle amènerait aussi par des établissements utiles l'extinction du paupérisme, et augmenterait le bien-être général qui se développe en raison non pas de la rente, mais du capital de la société.

Malgré la pauvreté des Municipales actuelles, beaucoup d'institutions sociales fleurissent déjà; nous avons des hôpitaux, des hospices pour les vieillards et les orphelins, des asiles pour les enfants, musées, bibliothèques, écoles pour tous les âges, et des voies de communication pour tout le monde.

Que d'excellentes institutions deviendraient possibles par la richesse municipale, si on a tant fait avec la pauvreté! Par exemple:

1. **L'agriculture municipale** réunirait les avantages de la culture en détail, tels que l'épargne, l'assiduité au travail et la concurrence, avec les avantages de la culture en grand, c'est-à-dire la distribution, l'économie et la réserve. Le nivellement, l'irrigation, la canalisation, le drainage, le défrichement, les routes ne sont possibles que sur une grande échelle. Le boisement, comme nous venons de le dire, soit pour ralentir la descente des eaux, soit pour purifier l'air, soit pour protéger les oiseaux si utiles à l'agriculture, soit pour diminuer les accidents électriques, n'est utile que dans de grandes proportions.

Mais les lois forestières ne seront pas observées tant que la propriété des bois sur les montagnes et le long des rivières restera aux particuliers, qui d'un moment à l'autre peuvent avoir besoin d'argent. Il est donc nécessaire que les bois deviennent propriétés municipales ou nationales.

2. **Les Propriétés municipales** rendraient plus aisés les travaux publics en diminuant les expropriations, et faciliteraient la simplification des propriétés privées par le groupement des immeubles. Les Municipales en effet vendraient leurs propriétés toutes les fois qu'on leur offrirait plus que le prix normal, et en achèteraient toutes les fois qu'ils pourraient le faire au-dessous de ce prix; ils serviraient ainsi d'équilibre aux fortunes privées, ils en encourageraient l'unification autant que la liquidation; tout en augmentant leurs propres fortunes.

Il est vrai que les propriétés municipales rapportent à présent moins que les propriétés privées, mais il est vrai aussi que dans les conditions actuelles il n'y a pas de mobile spécial qui excite la concurrence des Municipales à faire valoir leurs terres et à rendre leur séjour agréable. Si, comme nous le verrons plus tard, nous parvenons à établir cette concurrence, nous aurons raison de compter sur des résultats bien différents.

3. **Les Magasins municipaux**, mieux que les sociétés coopératives, serviraient à maintenir la baisse dans les prix des matières de première nécessité; surtout dans les comestibles et les vêtements. Les prix municipaux donneraient des bases pour tous les autres prix, principalement pour les matières inconnues comme les médicaments; et si le municipe faisait concurrence aux marchands particuliers par le bon marché, ceux-ci pourraient la faire au Municipe par la qualité, le goût et la nouveauté.

4. **Les Ateliers municipaux**(1).

5. **Les Sociétés municipales** d'assurance contre les incendies, contre la grêle, sur la vie, pour les pensions viagères, pour les dots, etc., etc.

(1) Voir chap. 11.

6. **Les Collèges municipaux**, pour les enfants délaissés par leurs parents, sans distinction de légitimes et d'illégitimes, car il est injuste que les fils souffrent pour les fautes de leurs pères. Il y a des familles tellement pauvres qu'elles ne sont pas en état de nourrir convenablement leurs nombreux enfants; dans d'autres le soin des enfants empêche les parents de travailler.

7. **Les Bibliothèques populaires**, ces louables institutions qui fonctionnent depuis quelque temps en France, en Allemagne et en Angleterre, sont encore dans les petites proportions des sociétés coopératives; mais l'importance de l'instruction pour l'éducation populaire une fois reconnue, les Municipales ne tarderaient pas à fournir ces bibliothèques d'ouvrages utiles et moraux.

8. **Les Repas instructifs**. — Le pauvre, qui n'a pas beaucoup de loisirs pourrait profiter de l'heure de son repas pour s'instruire. Nous proposons donc des repas fort simples mais sains et nutritifs, rien qu'au prix de revient des comestibles, à la seule condition d'y observer un silence profond, parce que, pendant le repas, le directeur de la table ferait une lecture instructive et appropriée.

9. **Les Habitations modèles**, ou logements confortables avec tous les avantages qui résultent du groupement, loués aux ouvriers, aux plus bas prix possibles, mais à la condition expresse de l'observance de la propreté, de l'ordre et de la tranquillité, sous peine d'amende et d'expulsion pour les incorrigibles.

10. **Les Primes municipales**. — Ces primes augmentant en proportion de la richesse sociale, dans quelques siècles les Municipales seraient en état d'ouvrir des concours, pour une belle propriété, par exemple, à qui résoudra un problème difficile, ou fera quelque importante découverte.

Après avoir examiné la manière de dépenser utilement les richesses municipales, nous chercherons la manière de réaliser ces grandes richesses, et d'accroître la fortune sociale tout en augmentant les fortunes privées; cela paraîtra impossible à ceux qui ne voient qu'une utilité stationnaire, mais paraît tout simple à ceux qui comprennent l'utilité progressive.

LIVRE HUITIÈME

LA SOCIOLOGIE PROGRESSIVE

OU LA DISTRIBUTION DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 50.

Les conditions sociales.

La condition économique de chaque individu est essentiellement personnelle et relative à ses besoins, à ses moyens, à ses habitudes et à ses aspirations. Il est évident que quand il y a plus de biens que de besoins, la condition est bonne, dans le cas contraire elle est plus ou moins mauvaise; cela signifie qu'il n'y a pas de riches ni de pauvres absolus, mais riche est celui qui produit plus qu'il ne consomme, pauvre celui qui consomme plus qu'il ne produit. Il s'ensuit que l'ouvrier sobre qui augmente tous les ans son petit capital, est bien plus riche que le grand seigneur dont le luxe lui revient tous les jours plus cher, et qui se trouve obligé de diminuer ses dépenses, ou de consommer son capital.

Quelles que soient les conditions sociales, celui qui parvient à améliorer la sienne est relativement plus heureux que celui qui la voit empirer. Le bonheur, nous

l'avons dit, consiste dans l'amélioration. Il faut donc, pour que la Société soit heureuse, que la plupart des conditions soient non pas splendides mais croissantes, ce qu'on obtient avec la subdivision, la mobilisation et la liberté de la richesse, c'est-à-dire le point de départ bien modeste, le chemin facile, et le résultat illimité.

De notre temps, où le nombre des célibataires augmente, l'individu, plutôt que la famille, représente la personnalité privée. Plus la richesse sera personnelle, plus l'esprit de lucre sera modéré et de courte durée, et plus fréquentes seront les cessions des magasins, les substitutions de raisons de commerce, des entreprises, des emplois, etc.

Nous avons vu que l'inégalité des fortunes privées est indispensable pour exciter l'activité, l'émulation, la concurrence, et développer le mouvement producteur ; mais comme les inégalités excessives perpétuées par le majorat et le fidéicommiss causent des disproportions énormes, des injustices et des désordres, les inégalités modérées et les différences graduelles engendrent le courant et la distribution des richesses (1).

En admettant la théorie de l'utilité progressive, on pourrait considérer les différentes conditions sociales comme autant d'étapes sur le chemin du bien-être. Suivant cette hypothèse, les riches ne seraient que les devanciers des pauvres, l'avant-garde d'une armée en marche vers la prospérité ; mais pour rester à la tête de cette armée, ils doivent lutter les premiers contre les obstacles, donner l'alerte des dangers, diriger le mouve-

(1) Comme les lacs sont des réservoirs qui entretiennent les rivières et l'irrigation, les grandes fortunes sont pour ainsi dire des réservoirs de richesse, qui entretiennent le mouvement dans la consommation et dans la production.

ment par l'étude, sans quoi, par effet de ce même mouvement, ils se trouveraient un jour parmi les traînants.

Les médiocrités, quelquefois les nullités, lancées par hasard à des positions éminentes, causent de graves embarras dans l'organisme social, tandis que tout irait de mieux en mieux si chaque place était occupée par les personnes les plus dignes. En effet, les *conditions imméritées* sont doublement funestes, soit en donnant force et pouvoir aux individualités ineptes, soit en empêchant les individualités les plus considérables de parvenir. Tant que nous aurons dans les derniers rangs sociaux des personnes capables de troubler l'ordre, et dans les premiers d'autres personnes incapables de le conserver, il ne faut pas nous étonner si des désordres éclatent, mais lorsque nous aurons placé toutes des nullités en bas et les sommités en haut, soyons sûrs que les désordres deviendront impossibles.

Les conditions méritées, c'est-à-dire la richesse, les honneurs, le pouvoir, distribués en proportion du mérite seraient les plus grands mobiles de l'activité, et la meilleure garantie sociale. Au contraire, le mérite personnel est maintenant bien peu récompensé, parce que les ressources sociales sont encore fort minces, insuffisantes, ou entièrement absorbées par les enfants gâtés de la nature et du hasard.

Mais bien loin de songer à une répartition arbitraire du capital, ou de proposer la moindre violence à la liberté personnelle, nous avons vu (chap. 47) que la mobilisation des richesses suffit pour réaliser graduellement une distribution rationnelle des fortunes, sans négliger les fruits des bonnes traditions dans les familles.

Par effet de cette mobilisation, toutes les personnes de qualité améliorent progressivement leur condition, pen-

dant que les incapables, les oisifs et les vicieux empirent la leur tous les jours davantage. On dirait que les vices même ont quelque utilité sociale, et que comme les épidémies purgent la population des organismes chétifs, les mauvaises habitudes servent à balayer plus vite les mauvais citoyens.

Ce mouvement ascendant et descendant est indispensable pour entretenir l'équilibre social, comme il est nécessaire à la nature pour entretenir l'équilibre physique. Prétendre l'empêcher, ce serait défendre à la flamme de monter et à l'eau de descendre ; le faciliter, c'est prévenir un désastre.

Une partie du genre humain meurt de faim tandis que l'autre meurt d'indigestion ; l'une est malade par excès de travail, l'autre par excès de repos ; l'une s'aigrit par la privation sexuelle, l'autre se consume dans la débâche.... Voilà les effets pitoyables des *conditions statiques*, voilà pourquoi les *conditions dynamiques* engendreraient un équilibre relatif entre les besoins et les moyens, ce qui serait un avantage non pour une seule classe mais pour toute la Société.

Si toutes les valeurs réelles augmentent, l'utilité des services rendus va être mieux appréciée et mieux rémunérée (1).

A l'avenir, les prix du travail: salaires, traitements, honoraires, prendront des proportions de plus en plus considérables ; les œuvres de l'art atteindront à des prix inouïs, et peut-être les œuvres de l'intelligence pourront-elles aussi aspirer à quelque modeste profit. Si dans un avenir lointain les charges publiques étaient payées à mil-

(1) L'accumulation du capital exige l'accroissement du travail individuel, qui réclame à son tour l'augmentation des rétributions.

lions, quelle concurrence aux bureaux, et quel choix de magistrats!... Qu'importerait-il de naître pauvre dans un temps où il serait si facile de devenir riche?

Si par l'accroissement de la dignité personnelle les hommes arrivaient à dédaigner toute manière de s'enrichir en dehors du travail mécanique, artistique ou scientifique, leur richesse serait une excellente mesure de leur mérite. Alors le prolétaire voyant, par exemple, passer quelqu'un dans un attelage à quatre chevaux ne dirait plus: « *Qu'il est doux de ne rien faire!* » ou, ce qui est pis encore: « *Qui sait d'où lui vient tout cet argent!* » mais il dirait au contraire: *c'est un grand personnage? il faut qu'il ait travaillé beaucoup, ou fait quelque chose de bien beau pour être si riche!* et la rancune séculaire entre les riches et les pauvres se changerait peu à peu en bienveillance d'un côté, et en admiration de l'autre.

Il est vrai que les riches jouissent davantage, mais ils souffrent aussi davantage dans bien des cas, et le plaisir comme la douleur étant subjectif, les proportions en sont les mêmes.

Toute animosité est donc déraisonnable, car en réalité les pauvres travaillent pour les riches, mais les riches à leur tour travaillent pour les pauvres, avec cette différence que leur travail est spontané. Les propriétaires défendent les terrains et les produits des agriculteurs, pourvoient aux besoins présents, préviennent les besoins futurs. Les industriels président aux approvisionnements et au débouché des fabriques; et en général les savants, dont les découvertes ont renouvelé les conditions de l'humanité tout entière, sortent de familles aisées, parce qu'il est impossible d'étudier quand on doit gagner son pain au jour le jour.

Le socialisme critique se substitue de plus en plus au

socialisme purement théorique, ou purement pratique; le socialisme de droit remplace le socialisme de fait, et quand il faudra agir pour avoir, quand la cause principale des conditions privées sera le mérite individuel, personne n'aura plus de prétexte de se plaindre contre les injustices sociales, car sa misère ou sa richesse dépendra de sa conduite.

Sans une pauvreté relative, bien des gens ne travailleraient pas. Sans une richesse relative, point d'études libres, point d'efforts désintéressés, point de liberté personnelle, point de progrès social.

Par le progrès des études en matière de sociologie, le socialisme absolu se transforme graduellement en un *socialisme relatif*, juste milieu entre l'égoïsme exclusif, et le communisme complet. Les *communistes* ou les socialistes primitifs et empiriques ont été surpassés par les *utopistes* ou les socialistes exagérés et poètes, qui à leur tour cèdent la place aux *sociologues*, ou aux socialistes modérés et savants. Aussi tous les législateurs sont-ils plus ou moins socialistes, puisque la Sociologie est la philosophie de la Morale et de la Jurisprudence.

CHAPITRE 51.

Le nivellement relatif.

Les peuples anciens se composaient de deux classes seulement, les maîtres et les esclaves, ou les vainqueurs et les vaincus. La propriété, la famille, la loi, n'existaient pas pour les esclaves; leur seule loi était le caprice du maître, qui avait tous les droits y compris celui de vie

et de mort. Il est évident que ces deux classes se détestaient du profond du cœur, et que leurs intérêts si opposés devaient creuser entre elles un abîme infranchissable. Mais l'égalité des droits a comblé cet abîme ; aujourd'hui la distinction de classes n'est plus que nominale, c'est-à-dire que les classes actuelles du peuple sont des catégories différentes pour la fortune, mais toutes égales devant la loi, ayant par conséquent les mêmes institutions ; il arrive donc que leurs intérêts ne sont plus contraires mais analogues, et souvent identiques.

Au moyen-âge, un troisième rang est apparu comme le degré moyen ou le trait d'union entre les rangs extrêmes ; la Bourgeoisie laborieuse et indépendante, qui tenait aux prolétaires par le travail, et aux propriétaires par la richesse. Dans ces trois rangs on distingua plus tard d'autres catégories : banquiers, négociants, professeurs, artistes, ouvriers, etc., avec une quantité de nuances, de spécialités, de positions mixtes, de sorte que la société moderne se distribue sur une échelle indéfinie de conditions plus ou moins aisées, dont chacune est un degré intermédiaire entre une condition supérieure et une condition inférieure.

Ces nombreuses classifications tendent à se subdiviser toujours davantage, et nous nous approchons ainsi de plus en plus de l'*individualisme social* qui est la formule la plus simple du bien-être personnel dans le bien-être public : à *chacun selon ses œuvres et son mérite*.

En effet le nivellement des rangs sociaux s'accroît à mesure que les conditions sociales s'individualisent et se rattachent au mérite personnel, qui, sauf peu d'exceptions, ne varie pas énormément. Les habitudes, les occupations, les divertissements, les coutumes se ressemblent. En général les paysans imitent les bourgeois, ceux-ci

imitent les grands seigneurs, qui s'efforcent à leur tour de suivre les exemples des rois. Les vêtements eux-mêmes deviennent uniformes, et pendant que les riches s'habillent plus simplement, les pauvres sont beaucoup mieux vêtus qu'autrefois.

Quelle différence d'avec le moyen-âge où chaque classe avait un costume obligatoire, où l'on enfermait une jeune fille pour toute sa vie dans un couvent, plutôt que de lui permettre une mésalliance!...

La vraie démocratie n'est pas un manque de respect pour les individualités supérieures, mais un accroissement de respect pour les inférieures, et la fierté qui augmente visiblement dans les plus bas étages de la société prouve la généralisation et le progrès de la dignité humaine.

Les institutions démocratiques sont d'autant plus nécessaires que tout le monde, par suite de l'individualisme croissant, devient tous les jours plus aristocrate.

Tout producteur cesse d'appartenir à la *Plèbe*, expression surannée qui désignait autrefois les derniers rangs du peuple; l'homme anobli par le travail a assez de titres pour émerger de cette classe infime de gueux et de prolétaires oisifs, ignorants, vicieux, parfois criminels, qui ne sont qu'une charge à la société.

Dans le siècle passé, la Bourgeoisie a conquis ses droits, c'est maintenant le tour de la Main-d'œuvre, car elle devient de plus en plus capable et puissante à mesure qu'elle s'instruit et se discipline.

Au lieu d'attendre qu'on nous arrache de force ce qu'il serait juste d'accorder, pourquoi n'allons-nous pas au-devant des bons ouvriers avec des institutions démocratiques, des lois libérales, des associations générales, qui mettent en évidence la solidarité de tous les intérêts?

Depuis que la Bourgeoisie est montée au pouvoir, que

la propriété a été subdivisée et mobilisée, les conservateurs sont devenus aussi nombreux que les radicaux. L'abolition des privilèges a-t-elle ébranlé les principes de propriété, de famille, d'autorité, ou les a-t-elle consolidés par un plus grand nombre d'adhérents? Faites que la main-d'œuvre entre dans l'ordre et dans l'organisme gouvernemental, et vous n'aurez plus rien à craindre des révolutionnaires quand même, car vous aurez réuni à la supériorité de l'intelligence celle du nombre.

Peu à peu, les riches se convaincront que la tranquillité ne saurait être durable sans le bien-être progressif du peuple; les pauvres se persuaderont de l'utilité d'une direction sociale, et de la justice des inégalités économiques; et les hommes d'état comprendront que si le bien-être de la totalité est une utopie, celui de la majorité est une nécessité pour la conservation de l'ordre et le développement de la richesse publique.

Nous croyons qu'aucun de nos bourgeois modernes ne changerait son aisance actuelle contre les conditions économiques des anciens rois barbares, dont la vie nomade rendait toute espèce de confort impossible. De même, nous trouvons vraisemblable que, dans quelque temps, la moindre condition d'un ouvrier sera celle d'un bourgeois moderne, ce qui n'empêcherait pas les conditions supérieures d'augmenter en proportion (1).

Généralement les socialistes font naufrage contre l'écueil du nivellement absolu, tandis que les libéraux se contentent du nivellement relatif, qui consiste à suppri-

(1) L'antiquité, avec tous ses privilèges et ses injustices pour entasser des richesses, ne vantait qu'un seul Crésus; l'époque moderne, malgré la subdivision des fortunes et le morcellement des richesses, compte plusieurs Rothschilds rien qu'en Europe, et ne s'étonne pas des fortunes plus colossales encore des Américains.

mer les différences stationnaires et imméritées (privilèges), pour favoriser les différences progressives et méritées (rémunérations personnelles).

Les socialistes demandent l'abolition du paupérisme, ils réclament le nécessaire pour tout le monde sans distinction.... ils sont bien modestes! nous ne nous contentons pas de si peu de chose, nous voulons pour les pauvres non seulement le nécessaire, mais le confortable, l'agréable même, et tout cela à une seule condition: que les classes supérieures puissent vivre à leur gré dans l'opulence et dans le luxe; l'amélioration d'une condition n'est possible qu'avec l'amélioration des autres, parce que la richesse est progressive seulement lorsqu'elle est relative.

CHAPITRE 52.

Donations et Testaments.

La donation est une conséquence logique du droit de propriété. Rien de plus raisonnable que celui qui peut user exclusivement d'un bien, en bénéficier pour toujours, le détruire même s'il en a l'envie, ait aussi le droit d'en faire don à qui bon lui semble. Une donation est toujours une distribution de biens, une circulation de valeurs, une division de richesses, et partant un avantage social; c'est pourquoi il ne convient pas à la Société de mettre des obstacles aux donations, excepté dans le cas où, au lieu d'une division, elles serviraient à favoriser une accumulation de richesses prohibée par la loi, comme

dans les donations entre vifs faites aux futurs héritiers légitimes.

Le cas échéant, quelles que soient les dispositions testamentaires, les donations entre vifs doivent être attribuées à la portion héréditaire correspondante, soit disponible, soit légitime, de manière à conserver les proportions du partage prescrit par la loi.

Une autre application du droit de propriété est celui de tester, ou de disposer de son bien après la mort. Cependant nous avons dit que l'*intégrité* de l'héritage, qui transmet de père en fils, d'oncle en neveu, des fortunes toutes faites sans le moindre effort de la part des héritiers, est une des causes principales des conditions statiques. Pour les éviter, les socialistes poussent à l'exagération opposée; ils proposent l'*abolition de l'héritage* et méconnaissent la volonté du propriétaire en lui refusant toute portion disponible, en même temps que l'intérêt des enfants en leur déniaient toute portion légitime. Le droit de donner entre vifs, et après sa mort, est un complément du droit de propriété, et si la loi défendait les donations et les testaments il y aurait certainement moins de travail et point d'épargne.

L'hérédité est donc une institution d'utilité sociale parce qu'elle est souvent la conservation de la production, la tradition de l'art, la continuation de la science. Mais entre l'abolition totale de l'héritage et la transmission d'une fortune complète il y a une voie moyenne: la décroissance héréditaire. S'il est de pure justice que le producteur jouisse en proportion du bien qu'il a produit (1), ce droit subjectif ne saurait comprendre l'accroissement objectif du ca-

(1) Le producteur privé du droit de tester pourrait mourir le lendemain de sa production sans en profiter en aucune façon.

pital, qui est plutôt un effet collectif de l'état social (1). Par conséquent pour maintenir une juste proportion entre le travail et la propriété, il faut que cet accroissement progressif de capital soit de temps en temps diminué par une participation sociale modérée mais proportionnelle.

Nous disons que le droit de tester est utile parce qu'il pousse à la production et à l'épargne, mais une diminution périodique du capital accumulé ne serait pas moins utile en excitant davantage soit l'épargne soit la production.

En effet on souffre beaucoup plus de la privation d'un bien auquel on est habitué depuis longtemps que du manque des biens qu'on n'a jamais possédés. Cette décroissance héréditaire serait donc une manière de généraliser l'épargne même chez les riches, car pour conserver leur propriété ils seraient obligés d'épargner tous les ans une portion de leurs rentes.

La jurisprudence actuelle se contente de mettre des restrictions à la liberté du testateur; elle exige des formalités pour les testaments, elle limite la portion des biens disponibles, elle décide de l'ordre des successions, elle interdit les majorats, les fidéicommiss et toute autre espèce de substitutions. Nous approuvons sans doute les lois qui visent à empêcher l'entassement ou l'immobilisation des richesses, mais il nous semble que le principe du partage héréditaire devrait s'appliquer également à toutes les successions directes ou indirectes, et

(1) Exemple — Si un capitaliste a payé 100,000 francs une maison, et si après 50 ans cette maison en vaut 160,000, ce surplus n'est par le fruit des efforts du capitaliste mais de la vie sociale. C'est donc la Société qui a droit à ce surcroît de valeur, ou du moins à une portion de la plus-value.

que tout en laissant au testateur le choix des personnalités privées ou publiques, la loi pourrait prescrire constamment la pluralité des héritiers, et effectuer dans chaque cas particulier la division des richesses si utile au mouvement du capital.

CHAPITRE 53.

Les successions.

Les institutions les plus raisonnables pèchent parfois par des applications exagérées ou des confusions. Ainsi on a confondu le *droit de tester* avec le *droit de succéder* qui est précisément le contraire.

En effet le premier a pour base le droit et la volonté du testateur, et découle du principe de propriété; le second se fonde sur la volonté du législateur et sur l'utilité publique; l'un représente l'individualisme, l'autre le socialisme. Cela est si vrai qu'on voit souvent les successeurs légitimes attaquer la validité du testament, et le cas n'est pas rare où, faute d'une formalité, l'héritage a un sort bien différent de celui que le testateur aurait voulu.

C'est principalement sur trois points que la succession légitime est en contradiction avec le principe de propriété.

I. Succession *ab intestat*.

L'hérédité étant une somme fixe il arrive qu'entre les partageants le profit des uns est le dommage des autres. La succession *ab intestat* est donc fréquemment immorale car elle est une source intarissable de querelles et de procès entre parents.

Qu'un père travaille pour ses enfants, c'est tout simple; qu'un oncle épargne pour ses neveux, c'est possible, mais qu'un célibataire économise pour enrichir des parents éloignés qu'il ne connaît même pas de vue, c'est fort invraisemblable, et cela exige la preuve d'un testament.

A défaut de testament, au lieu d'aller chercher au bout du monde des parents successibles jusqu'au 12^e degré (1) dans toutes les lignes directes et collatérales, il nous semblerait plus logique que l'héritage fût dévolu aux compatriotes du défunt, c'est-à-dire à son Municipé. Il est sans doute très-juste que la société respecte la volonté du producteur après sa mort aussi, c'est un aiguillon à produire, c'est une récompense au travail; mais qu'elle se donne tant de peine pour lui trouver un héritier lorsque lui-même n'en a pas voulu.... franchement c'est trop de zèle.

Est-ce qu'un bien abandonné n'est pas de droit à la Société qui a tant contribué à le produire? (2).

II. *Portion légitime.*

Si la loi est égale pour tout le monde, pourquoi le père de famille ne peut-il disposer que de la moitié, du tiers, quelquefois du quart de ses biens (3) et pourquoi le célibataire est-il complètement libre d'en épuiser la totalité? (4).

(1) Cod. Nap. 755.

(2) Les propriétés artistiques et littéraires passent au domaine public, lorsque les auteurs n'ont pas fait de réserves.

(3) Art. 913, 914, 915, 916 Cod. Nap.

(4) Le code Napoléon en réduisant, selon le nombre des enfants, à un tiers ou à un quart la portion disponible (art. 913) s'éloigne du droit romain qui accordait toujours la disponibilité d'une moitié de l'héritage, et qui en limitait même la portion légitime à un tiers quand les enfans étaient moins de quatre. En effet les autres codes

On dira qu'il faut protéger les intérêts des enfants ; soit, mais pour protéger ces intérêts il n'est nullement nécessaire d'empiéter sur les droits personnels. Est-ce qu'un producteur avec des enfants a moins de droits sur ses biens que celui qui n'en a pas ? Pourquoi cette différence dans la portion disponible?...

La confusion des intérêts des parents et des intérêts des enfants cause des charges et des embarras réciproques, contraires au progrès de la famille. Nous trouvons que la quantité des enfants étant un avantage social, c'est à la Société de renoncer à une portion de ses droits plutôt qu'au père de famille. Moins de charges domestiques, plus de charges sociales ; plus de charges domestiques moins de charges sociales ; de cette manière la loi protégerait les intérêts généraux de toute la jeunesse plutôt que les avantages exceptionnels de quelque enfant en particulier ; ce qui ne peut déplaire à la plupart des jeunes gens naturellement généreux.

III. Les formalités du testament.

Il est sans doute fort prudent que le testament soit environné de certaines formalités, telles que la date, la signature, les témoins, etc., pour s'assurer de la volonté du testateur surtout en cas de testaments différents. Il n'est pas moins vrai pourtant que plusieurs fois cette volonté n'est pas douteuse, malgré le défaut de quelque une de ces formalités.

Nous admettons que sans menacer d'une peine on n'obtiendrait pas l'accomplissement exacte des formalités prescrites, mais la peine de nullité complète nous paraît un tant

fondés sur le droit romain accordent la disponibilité de la moitié, quel que soit le nombre des enfants.

Voir: Code du Royaume d'Italie art. 805. Code civil universel autrichien art. 765.

soit peu exagérée. Plus on limite la succession *ab intestat*, plus on doit respecter la volonté du défunt. Mettez des taxes et des amendes tant qu'il le faudra, mais donnez une valeur relative même aux testaments irréguliers, de manière à établir une concurrence parmi les documents.

Pour respecter les droits privés, en même temps que les droit sociaux et publics, sans empiéter ni sur les uns ni sur les autres, formulons donc une proportion trilogique. La production donne, avons-nous dit (1), un droit *subjectif* sur les biens, la conservation un droit *objectif*, la coopération un droit *collectif*.

Les combinaisons diverses des ces trois portions répondent, suivant nous (2), aux différentes éventualités des successions, et entretiennent dans chaque cas l'équilibre et la distribution économique de l'héritage.

L'école de l'utilité progressive qui défend à outrance les successions utiles et raisonnables, ne peut pas se dispenser de combattre les successions déraisonnables et inutiles, car par l'effet de l'équilibre économique, tout ce qui est inutile n'est pas seulement indifférent mais nuisible, comme, en conséquence de la connexité théorique, tout ce qui n'est pas progressif est un obstacle au progrès.

(1) Chap. 45.

(2) Voir chap. 55.

CHAPITRE 54.

Hérédité légitime ou *ab intestat*.

La succession *ab intestat* engendre une quantité de procès et d'inimitiés, qui causent des déperditions de temps et d'argent sans aucun profit social.

L'héritage des *ascendants* que les Romains appelaient *Luctuosa hæreditas*, s'il n'est pas une immoralité sociale, est au moins une inutilité. Nous concevons que le père qui a donné la vie et l'éducation à ses enfans, ou celui qui a adopté un enfant quelconque, soit sensé devoir leur laisser une partie de ses biens, et par conséquent, s'il meurt sans testament, que la loi répare cette omission probablement involontaire; mais nous ne comprenons pas pourquoi les parents doivent hériter de leurs enfans *ab intestat*.

L'héritage des parents n'est ni une rétribution de la production, ni une tradition de l'art, ni une continuation de la science, ni une division de la fortune, mais au contraire une accumulation de richesses, un entassement de superflu pour des personnes déjà pourvues de ressources. Cet héritage est contraire aux principes fondamentaux de la jurisprudence, car il fait parfois remonter la succession de six générations, c'est-à-dire de deux siècles en arrière, et la loi ne doit pas avoir d'effets rétroactifs; en outre ce temps est plus que suffisant pour que tous droits à l'hérédité soient prescrits, et si pour

être capable de recevoir il faut d'abord exister (1), personne ne peut acquérir de droits après sa mort.

C'est à la succession des ascendants que se rattache la succession collatérale qui remonte jusqu'à l'auteur commun, et redescend dans une ou plusieurs lignes. Mais cette succession collatérale, à défaut de testament, est à notre avis une exagération de la succession légitime, comme l'idée de parenté est peut-être une exagération de l'idée de famille.

Tous les socialistes sont d'accord pour abolir la succession collatérale, et plusieurs d'entre eux n'admettent pas même la succession directe; nous croyons donc être modérés en limitant la succession *ab intestat* aux descendants en ligne directe, et en laissant une moitié de la fortune disponible au testateur, pour qu'il puisse la donner non seulement à un ascendant ou à un parent éloigné, mais à qui bon lui semblera.

A défaut de testament, nous trouvons plus raisonnable que la fortune du défunt, au lieu d'aller grossir d'autres fortunes et enrichir des personnes qui n'ont contribué ni à la produire ni à la conserver, soit dévolue plutôt à la Société, et particulièrement au Muncipe du lieu où le défunt avait son dernier domicile légal. Les compatriotes, les compagnons, les collègues, les amis, les associés du décédé ont certainement coopéré bien plus à la formation de cette fortune disponible, que des parents éloignés dont quelquefois on ignore l'existence.

Si la société a le droit de s'appropriier les biens abandonnés, pourquoi ne pourrait-elle pas recevoir une fortune abandonnée par le décédé *ab intestat*? Pour secourir les pauvres, les malades, les enfants, les vieillards, etc.,

(1) Art. 606 Cod. Nap.

et faire face à des besoins croissants, chaque Muncipe est obligé d'augmenter sans cesse les impôts. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux pour tous d'accroître les impôts sur les richesses des morts, et de diminuer ceux qui pèsent sur la richesse des vivants? La fortune personnelle et méritée ne réclame-t-elle pas plus d'égards que la fortune héréditaire et imméritée? L'affinité des intérêts et la connexité économique n'est-elle pas plus importante, au point de vue de l'utilité, que les liens de consanguinité?

En raison des rapports plus ou moins intimes et directs d'un individu avec les autres individus, il se forme des degrés sociaux plus ou moins prochains ou éloignés, à l'instar des degrés de consanguinité.

Nous avons:

1. Société naturelle — famille;
2. Société habituelle — muncipe;
3. Société territoriale — province;
4. Société historique — nation;
5. Société politique — état.

La société est donc relative à son degré de proximité; elle est graduelle, parce que les droits qu'elle a au premier degré sont supérieurs à ceux qu'elle aurait au second, ceux du second au troisième, et ainsi de suite; elle est progressive, car cette idée se développe et se généralise en raison des progrès de la civilisation.

Par conséquent, nous trouvons raisonnable de régler les successions non pas sur les degrés de consanguinité, mais sur les degrés sociaux, en appelant à défaut de la famille le Muncipe, à défaut du Muncipe la Province, après la Province la Nation ou l'État qui la représente et la remplace.

En effet le Muncipe remplace parfois et complète toujours la famille dans les rapports de la vie sociale.

La Province protège les Municipales, surveille leur administration, et établit la compatibilité des partis municipaux, en défendant à l'occasion les minorités opprimées.

Sur une plus grande échelle, l'État rend à la Province les services qu'elle prête aux Municipales, et par ces différents degrés d'association les intérêts individuels se combinent dans un seul intérêt public.

Ainsi que les œuvres de bienfaisance, les académies scientifiques et les Municipales sont des personnalités sociales, les Provinces et l'État sont des personnalités publiques qui, étant appelées successivement au partage héréditaire, rendent impossible l'entassement du capital et contribuent proportionnellement à la distribution continue de la richesse.

CHAPITRE 55.

Distribution progressive.

Le principe de la division posé, il s'ensuit qu'une succession ne doit être entièrement absorbée ni par la famille, ni par le Municipale, ni par l'État, mais elle doit se partager dans tous les cas entre plusieurs héritiers.

Esquisse de partage héréditaire.

Art. 1. L'héritage, net de tout passif, se partage en deux portions égales : $\frac{1}{2}$ disponible, $\frac{1}{2}$ légitime.

Art. 2. Le testateur pourra toujours disposer librement de sa portion disponible, quelque soit le nombre de ses enfants. Ses legs seront imputés à cette portion et réduits en proportion s'ils en excèdent le montant.

Art. 3. La portion légitime se partage en parties égales entre les héritiers nécessaires et leurs descendants.

Art. 4. Les héritiers nécessaires sont : les enfants légitimes, les enfans adoptifs, les enfans naturels reconnus, le Municipe où le défunt avait son dernier domicile légal. Cependant le testateur est libre de lui substituer un autre Municipe de l'État. La portion municipale ne doit jamais dépasser celle d'un héritier nécessaire, mais, à défaut d'héritiers, le Municipe succède pour $\frac{2}{3}$ de la portion légitime ($\frac{2}{6}$ de l'héritage), et $\frac{1}{3}$ de cette portion ($\frac{1}{6}$ de l'héritage) est dévolu à la Province dont le Municipe fait partie.

Art. 5. Le testateur est libre d'assigner les biens qu'il préfère à une portion ou à l'autre ; il peut y imputer ses épargnes privilégiées (1), ses objets d'art, ses droits d'auteur, etc., pourvu que l'évaluation soit faite d'après leurs prix réels.

Art. 6. Les héritiers ont le même droit de choix vis-à-vis des personnalités sociales et publiques, qui doivent les seconder et les aider, soit en leur ouvrant des crédits hypothécaires dans le cas où ils désireraient conserver des immeubles, soit en achetant le restant des immeubles et en leur facilitant la liquidation de l'héritage.

Art. 7. Dans le cas de divergence pour l'appréciation des valeurs on nommera des experts de part et d'autre, et les experts choisis nommeront au besoin un arbitre dont la décision sera sans appel.

Art. 8. Si le défunt n'a pas laissé de testament, les enfants légitimes, adoptifs et reconnus, et leurs descendants, lui succèdent en parties égales aussi dans la portion disponible.

(1) Voir chap. 17.

Art. 9. Le conjoint ne succède *ab intestat* que dans les proportions établies par son contrat de mariage, et ces droits temporaires ou perpétuels seront considérés comme une charge héréditaire à régler suivant l'art 1.

Art. 10. Si le décédé n'a laissé ni descendant ni testament, son héritage est dévolu pour $\frac{1}{2}$ à son **Municipe**, $\frac{1}{4}$ à sa Province, $\frac{1}{4}$ à l'État.

Art. 11. L'héritage ne sera point partagé effectivement avant que les héritiers ne se soient mis d'accord sur les divisions, en assignant sa part à chacun, et que les legs ne soient entièrement payés. Néanmoins, les rentes seront distribuées proportionnellement aux héritiers, par suite d'un accord amiable, ou d'une décision du tribunal.

Art. 12. Tout impôt sur les successions sera aboli, étant remplacé par la portion municipale.

Ce partage répond à notre conception trilogique du droit. Tant que le producteur existe, le droit subjectif direct prévaut sur les autres; mais dès qu'il meurt, le droit subjectif devient indirect autant que la coopération sociale ou le droit collectif; l'héritage se partage donc par moitié. Quand la succession *ab intestat* se présente, s'il y a des enfants, ils succèdent au droit subjectif du père, mais s'il n'y en a pas, c'est le droit objectif de l'État qui remplace ce droit subjectif abandonné.

De cette manière, la société, tout en respectant la volonté du testateur et les intérêts de la famille, hériterait en moyenne 35 % sur toutes les successions (1) et cette proportion représente largement les droits de copropriété et de participation sociale.

Le droit relatif de succession engendre l'hérédité pro-

(1) Car les héritages complets compensent les héritages partiels

gressive. En effet, suivant notre projet, l'hérédité serait progressive sous plusieurs aspects. D'abord par la liberté croissante du testateur qui dans tous les cas aurait la complète disponibilité d'une moitié de sa fortune et pour l'autre, le choix des héritiers ; ensuite par la division de l'héritage qui, pour les raisons déjà exposées (1), est un accroissement de richesse. Puis, par la succession exclusive des descendants qui sont les hommes de l'avenir, tandis que celle des ascendants, qui sont les hommes du passé, est une succession rétrograde. Enfin, par la consolidation de l'hérédité fondée sur des bases plus raisonnables.

Cette réforme se combine parfaitement avec les principes de démocratie, de liberté et de conservation ; ses proportions sont modérées et conciliantes, car elle se borne à couper les branches de l'hérédité tout en respectant la futaie et les racines. Nous ne croyons pas qu'on puisse dépasser ces proportions parce que l'interruption totale de la richesse privée ne serait point une utilité mais une calamité sociale.

La publicité qui en résulte met la société à l'abri des fraudes si fréquentes dans les taxes de succession. La limitation de la succession *ab intestat* éloigne le danger de suppression de testament, simplifie les questions héréditaires, et place de plein droit et sans honte tous les héritages sous le bénéfice de l'inventaire. (2)

Ce projet soumet aux mêmes conditions le célibataire et le père de famille en les obligeant à concourir tous les deux aux dépenses nécessaires pour l'administration, l'éducation et l'instruction publique dont l'utilité est com-

(1) Voir chap. 7.

(2) Art. 774 et 775 Cod. Nap.

mune. Tout le monde profite des mêmes bienfaits de la vie sociale, il nous semble donc fort injuste que celui qui n'a pas donné d'enfants à la Société ait l'avantage de pouvoir disposer de tout son bien. Toujours en conséquence du principe d'égalité, le célibataire de son côté a droit de prétendre que le père de famille concoure plus ou moins à la dépense sociale, et que le Muncipe qui hérite la moitié de la fortune du célibataire, soit au moins considéré comme un enfant dans la succession du père de famille.

De cette manière les familles nombreuses et les familles à un seul rejeton ne seraient pas également taxées, une parité de contribution étant une injustice remarquable dans des conditions aussi différentes.

Le Muncipe s'enrichissant progressivement pourrait mieux se charger des orphelins, des enfants naturels, des enfants délaissés par les familles pauvres ou trop nombreuses; et la diminution de la préoccupation des enfants soulagerait biens des parents, augmenterait les travaux domestiques, et faciliterait les mariages, qui dans les conditions actuelles deviennent de plus en plus rares.

La bienfaisance abandonnée maintenant au caprice privé serait mieux réglée; on ne verrait plus des richards mourir sans laisser un sou pour les pauvres, mais ils prendraient tous une part proportionnée au secours de leurs semblables. La bienfaisance privée est nécessairement incomplète parce que le particulier même le plus philanthrope connaît difficilement tous les besoins sociaux, et moins encore leurs proportions. Mais la bienfaisance publique viendrait en aide aux besoins spéciaux sans préférence ni préjugés: des subsides aux indigents, des dots aux jeunes filles, des prêts aux travailleurs, des encouragements aux artistes, des primes aux étu-

dians, et, ce qui vaut encore mieux, de l'instruction pour tous. De l'instruction en tout ordre d'idées pour toutes les classes de la société, dans tous les pays, à toutes les heures du jour, de l'instruction gratuite commode, appropriée, facile, variée, agréable même; car enfin s'il est vrai que la force subjective est la cause principale de notre destinée, il s'ensuit que le perfectionnement de nos facultés intellectuelles est la meilleure de toutes les bienfaisances.

Pour nous faire une idée de la future richesse municipale et publique, songeons aux immenses richesses des couvents qui ne faisaient que quelque héritage de temps à autre, tandis que les municipes hériteraient continuellement, nécessairement, et dans un temps où les propriétés et les capitaux mobiliers rapporteront bien davantage.

Au reste, cette richesse progressive ne serait jamais exorbitante, parce que le Muncipe n'ayant aucun besoin de réintégrer son capital, dépenserait régulièrement tous les ans la totalité de ses rentes qui, augmentant sans cesse, répandraient la bienfaisance, élèveraient indéfiniment les rétributions et les primes, et déploieraient sous tous les rapports la prospérité sociale et publique.

CHAPITRE 56.

Développement de l'hérédité.

La succession sociale est une espèce de tutelle publique contre les testaments bizarres, les dispersions des richesses, les détournements et les captations d'héritages, qui ont accumulé les énormes fortunes de certaines com-

pagnies, dont l'influence ne s'exerce pas précisément dans le sens du progrès.

Une succession cumulative de l'État ne serait d'aucune utilité pour les célibataires, ni pour les hommes mariés sans enfants; mais celle des Municipales peut leur être très-utile, car la multiplicité des municipales dans lesquels le particulier a droit de choisir son domicile, excite au profit du testateur une sorte de concurrence municipale aux successions privées. A présent on dirait que les Municipales s'ingénient à taquiner, à contrarier, à exploiter les propriétaires, mais dans ces nouvelles conditions, en les considérant comme de futurs bienfaiteurs, ils s'étudieraient probablement à les satisfaire et à leur offrir un séjour agréable; concurrence qui profiterait à tout le monde en poussant chaque ville, bourg ou village à des perfectionnements continus.

Si les célibataires contribuent à la richesse sociale dans de plus grandes proportions, il s'ensuit que les pères de familles y contribueront dans des proportions moindres, bien entendu au point de vue économique, parce qu'ils concourent déjà beaucoup au point de vue de la population. Au reste, il faut que les pères réfléchissent qu'on ne résout pas la question sociale en niant qu'elle existe; qu'à force de la méconnaître on marche contre une crise inévitable, et qu'il vaut bien mieux laisser à leurs enfans un peu moins d'argent et beaucoup plus de tranquillité.

Le principe de l'utilité progressive est évident au point de vue de l'hérédité sociale ou publique, qui s'accroît sans cesse par les héritages entiers ou partiels de décedés. En outre la société ne consommerait plus que les rentes des nombreux capitaux hérités, qui à raison de 5% donneraient plus du tiers des taxes héréditaires en

vigueur (1), ce qui signifie que dans trois ans la société aurait comme rente ce qu'elle reçoit maintenant comme capital, et qu'ensuite elle augmenterait tous les ans son capital et sa rente.

De leur côté les particuliers accumuleraient nécessairement leurs rentes pour former de nouveaux capitaux, et parer de leur mieux aux diminutions héréditaires; ce qui pousserait encore plus au développement de la richesse générale. Au reste les plus grands sacrifices seraient bien légers s'il s'agissait d'acheter une tranquillité complète et durable.

Mais ce qui paraît bien étrange au premier abord, et qui n'en est pas moins vrai pour cela, c'est que l'hérédité décroissante est en même temps une richesse progressive, aussi au point de vue privé. Il est évident qu'à mesure que la propriété sociale augmente le besoin d'impôts diminue, et qu'il finira un jour ou l'autre par cesser tout à fait. Or l'abolition des impôts déguisés, la cessation graduelle des impôts indirects, la diminution progressive des impôts directs, augmenteraient tellement

(1) En Italie, par exemple, les taxes de succession qui varient de 1.20, à 10 %, ont produit :

en 1872 fr. 24,025,834
 en 1873 fr. 22,149,766
 en 1874 fr. 23,859,911

Or en calculant avec une taxe moyenne de 5 %, et une recette moyenne de 23,000,000, on trouve qu'une taxe moyenne de 35 % (a) donnerait une recette de fr. 161,000,000 par an de capital, correspondant à fr. 8,050,000 de rente, c'est-à-dire à plus d'un tiers des taxes en vigueur.

(a) Suivant notre projet, une succession sans héritiers nécessaires donnerait au Muncipe et à la Province 50 %, et une succession sans héritiers ni testament, en comptant les portions du Muncipe, de la Province et de l'État, arriverait à 100 %.

les rentes privées, que l'accumulation des épargnes deviendrait de plus en plus facile.

L'avantage que la richesse privée peut tirer de la diminution des impôts est si fort, qu'il est capable de la dédommager largement de toute la succession municipale, même dans les proportions de 50 %, rien qu'en capitalisant les économies des impôts actuels, et leurs intérêts composés à raison de 6 %, pendant 24 ans seulement(1). Décidément notre système n'est pas du communisme!

Ce système établi, il se formerait sans doute des *Compagnies de Réintégration du capital*, qui, moyennant une prime annuelle, donneraient de gros capitaux au moment de la succession, et il serait permis d'affranchir une

(1) Exemple. — Supposons un capital de 100,000 fr. affecté d'une entière portion municipale, c'est-à-dire d'une taxe de 50,000 francs. Supposons que le propriétaire paye annuellement 1000 fr. d'impôts directs et 500 fr. d'impôts indirects, savoir pour les douanes, les octrois, les monopoles de l'Etat, les taxes d'exercices, etc., etc., (qui s'élèvent à bien davantage).

Nous avons dit que par effet de la succession sociale on abolirait les impôts indirects, et qu'on diminuerait au moins de la moitié l'impôt direct, par conséquent la contribution totale de l'année ne serait plus à l'avenir que de 500 fr.; nous aurions donc tous les ans une économie de 1000 fr., qui accumulée avec les intérêts composés à 6 % pendant 24 ans nous donnerait la somme de fr. 53,864,50 c'est-à-dire beaucoup plus que la taxe municipale.

En effet si nous appelons A l'épargne annuelle (fr. 1000), i l'intérêt annuel d'1 fr. (0,06), n le nombre d'années de l'épargne (24), P le produit total, nous aurons cette formule :

$$P = A \frac{(1 + i)^{n+1} - (1 + i)}{i}$$

qui appliquée à nos chiffres donne $P = 53,864\ 50$.

De même si nous prolongeons la durée de l'épargne jusqu'à 36 ans nous aurons $P = 120,270$, c'est-à-dire qu'une économie d'impôts pendant 36 ans aboutirait à une spéculation très-considérable.

Ces résultats se réaliseraient bien plus rapidement si, comme nous

propriété de la portion sociale, moyennant le paiement d'une somme ou d'une annuité (1).

La théorie de l'utilité progressive est si vraie qu'elle pénètre partout. Il n'y a qu'à former un bien réel et lui laisser du temps, pour qu'il augmente, pour ainsi dire, de lui-même; par conséquent le moindre héritage, net de passif, est nécessairement un héritage progressif. Cette vérité fera peut-être son chemin avec le développement des études économiques, et nous sommes convaincu que le droit d'hérédité n'a rien à craindre du progrès, pourvu qu'il se perfectionne.

Qui est-ce qui osera attaquer l'hérédité lorsque tout le monde héritera de chacun?...

Qui est-ce qui demandera l'abolition de ce droit quand chacun héritera de tout le monde?

l'avons prévu, l'intérêt normal s'élevait à l'avenir à 7 0/0, si la diminution des impôts prenait des proportions progressives, ce qui d'ailleurs est fort vraisemblable, et si on pouvait calculer les avantages de la disparition des impôts déguisés (émissions de valeurs fictives, rentes accordées aux capitaux imaginaires, circulation triple des billets de banque) qui en dépréciant les valeurs réelles au profit des valeurs supposées, empêchent le développement progressif du capital.

(1) Voir *Épargnes privilégiées*, chap. 17.

LIVRE NEUVIÈME.

LA RICHESSE PROGRESSIVE

OU L'ACCROISSEMENT DE L'UTILITÉ

CHAPITRE 57.

La richesse relative.

La richesse est l'excédant de la production sur la destruction ou l'abondance des biens en proportion des besoins ; elle se développe non pas en raison inverse mais en raison directe de la consommation, lorsque la consommation est à son tour la production d'une utilité d'ordre supérieur (1).

La misère absolue, ou le manque de toute espèce de bien, est une idée exagérée, une hypothèse tellement impossible dans l'état social que ce mot est employé comme synonyme de pauvreté. En effet l'homme qui possède un haillon, un morceau de pain, un outil quelconque, l'homme qui a quelque connaissance et qui sait faire quelque chose, peut être plus ou moins pauvre, mais non tout à fait misérable, comme le sauvage qui vit dans l'isolement.

(1) Voir chap. 3.

La pauvreté signifie la misère relative ; il n'y a point de gens assez pauvres pour ne point risquer d'empirer leur position dans un désordre général. Moins on possède, plus les pertes sont redoutables ; cela veut dire que les pauvres intelligents doivent craindre les désordres sociaux beaucoup plus que les riches, qui, au pis aller, sauveront toujours de quoi vivre.

Malgré les destructions partielles causées par les guerres, les révolutions, les incendies, les inondations, les naufrages, les tremblements de terre, etc., il est certain que la richesse générale, ou la somme des biens réels, a continuellement progressé.

La richesse de l'antiquité arriva à son apogée aux temps des Romains ; maîtres de tout le monde alors connu, ils bâtirent des villes partout, ils réunirent les provinces les plus éloignées par des routes interminables, ils entassèrent dans leur capitale des trésors inouïs. Mais qu'est-ce que la richesse des Romains vis-à-vis de la nôtre ? Comptons les villes d'alors et les villes d'aujourd'hui ; mesurons les grandes routes, sans parler des chemins de fer ; comparons l'extension du sol cultivé, la qualité et la quantité des produits ; le nombre des mines, des carrières, des machines, des manufactures ; les moyens de transport, les forces motrices, etc., et nous verrons que nos devanciers ne produisaient pas dans un quart de siècle ce que nous produisons dans une année.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'antagonisme des intérêts dérive du préjugé que la richesse soit stationnaire, tandis que la théorie de la richesse progressive engendre l'association des intérêts les plus différents. Il est donc très-important de résumer les faits qui servent de base à cette théorie si humanitaire et si progressive.

La richesse privée est progressive par l'accroissement

naturel du capital, par la hausse de l'intérêt en proportion de son utilité, par le développement de l'épargne, par la facilité et la sûreté des spéculations futures.

La richesse sociale est progressive par l'association du capital, du travail et de la science, par la subdivision des héritages, par l'accroissement de la circulation des valeurs et des combinaisons variées des différents biens.

La richesse publique est progressive par la diminution des dépenses improductives, par la tranquillité croissante, par l'exploitation plus étendue des forces et des trésors de la nature.

Que cela soit dit quant à la richesse matérielle, mais si nous y ajoutons la richesse artistique et scientifique, et si nous essayons d'évaluer nos musées, nos galeries, nos pinacothèques, nos bibliothèques, etc., les progrès prennent des proportions immenses. Ces proportions sont d'autant plus grandes que (par effet des institutions sociales et publiques, les mêmes biens servant à tous) les utilités se multiplient, comme nous l'avons dit ailleurs, d'une manière incalculable.

Si notre imagination peut pour un instant se figurer quelle aurait été la richesse universelle sans les destructions dépendant de la volonté des hommes, elle pourra aussi bien se faire une idée de ce qu'elle est susceptible de devenir par le développement de la civilisation, l'accroissement de la production, la diminution progressive des guerres, sans même rêver la cessation complète de toute espèce de désordres.

Comme le mal engendre d'autres maux, et que le bien cause d'autres biens, le capital conservé sert non seulement à plusieurs personnes, mais produit de nouvelles valeurs qui se capitalisent à leur tour. Nul ne saurait calculer exactement, mais tout le monde peut comprendre, à

peu près, à quel point d'abondance on arriverait si la rage de la destruction disparaissait et qu'on dirigeât toutes les forces naturelles et artificielles vers une production non interrompue.

La richesse n'est pas un but mais le moyen le plus puissant pour obtenir la prospérité privée, sociale et publique, soit par son influence matérielle, soit par son influence morale, soit enfin par son influence idéale.

C'est à l'influence matérielle que nous devons l'accroissement de la circulation et des contacts entre les individus et les peuples.

La richesse a beaucoup d'influence morale en donnant les moyens de faire le bien, de récompenser le mérite, d'augmenter les rapports et les sympathies parmi les individus et les peuples; d'un autre côté en épargnant les fautes honteuses conseillées par la détresse, et quelquefois en éloignant les tentations du crime.

Son influence idéale réside dans la possibilité d'études longues et dispendieuses, dans la construction de machines ou d'instruments coûteux, dans l'exécution d'expériences, de tentatives et de voyages excessivement onéreux mais surtout dans les primes et les encouragements aux recherches scientifiques.

Nous avons constaté l'accroissement du capital ou de la richesse objective, nous avons parlé du perfectionnement du travail ou de la richesse subjective, mais nous n'avons encore rien dit de la diffusion d'une richesse collective, c'est-à-dire de la science. Quelle serait la cause du développement industriel, agricole et commercial sinon le progrès de la science? A quoi devons-nous toutes les découvertes les plus utiles sinon aux révélations de la science? Est-ce que la mobilisation, la distribution, l'économie des valeurs n'est point de la science?

Si la richesse dépend de la prévoyance et la pauvreté de l'imprévoyance, il s'ensuit que la science est la source véritable de la richesse ; le progrès de l'une décide du progrès de l'autre, car il y a quelque chose de plus difficile que de produire ou de conserver des biens, c'est de les rendre compatibles entré eux, de les distribuer opportunément, de les diriger vers un but unique: *le bonheur de l'Humanité.*

CHAPITRE 58.

Le budget progressif.

Le système financier des anciens ne dépassait pas l'*empirisme* avec tout son bagage d'extorsions, de pillages, de proscriptions et de confiscations. On prenait ce que l'on pouvait et ce que l'on trouvait, vivant au jour le jour sans se soucier du lendemain.

Dans le moyen-âge, les financiers adoptèrent un genre d'exploitation plus raffiné. On faisait payer à une classe plutôt qu'à une autre, on vendait des privilèges, on accablait la consommation sous prétexte de protéger la production. Ce fut le commencement de *l'art* financier, qui domine encore, puisque nous vivons au milieu du protectionisme et des impôts déguisés.

Mais la *science* financière a fait des progrès: nous avons un budget des dépenses et des recettes publiques, de prévision et de rectification; nous avons des statistiques pour les produits, pour les impôts, pour l'exportation et l'importation, pour l'émigration et l'immigration, etc.; nous avons enfin une discussion parlementaire

qui réunit plusieurs intelligences sur le même sujet et recueille les fruits de différentes études.

Cependant l'équilibre désiré entre les recettes et les dépenses, qui exige des appréciations exactes, et qui serait possible dans des conditions tranquilles, régulières et progressives, ne peut s'établir dans l'état actuel de hausses et de baisses épouvantables, où l'imprévu a nécessairement la plus grande part dans les résultats.

Les perturbations politiques ont une influence passagère; après un orage le calme se rétablit inmanquablement (1) mais les perturbations financières durent et empirent toujours, car le déficit est progressif comme la richesse (2). On ne s'est pas contenté de dire que la dette publique est le fondement des finances de nos États, on est allé jusqu'à affirmer que plus la dette est considérable plus il y a de chances de maintenir l'ordre parce qu'il y a beaucoup de monde intéressé à le conserver! (3).

Mais J. E. Say dit que ce moyen de conservation s'appliquant à un mauvais ordre de choses comme à un bon est précisément aussi dangereux pour une nation qu'il peut lui être utile (4).

Comment espérer des finances solides tant que le système financier se fondera sur une base aussi chancelante?

Les hommes d'État objecteront avec raison que les revenus actuels du domaine public sont si faibles qu'ils ne suffiraient pas même aux dépenses d'un seul ministère.

Cette observation est si juste que dans les circons-

(1) Voyez les conditions économiques de la France après 1870.

(2) Voyez les banques Autrichiennes en 1873.

(3) Ce qui se passe en Espagne depuis longtemps n'appuie pas beaucoup cette espérance.

(4) *Traité d'Écon. Pol.*, tom. II, p. 523.

tances actuelles nous reconnaissons la nécessité de suppléer par des impôts au défaut des revenus publics. Cependant, il nous semble que l'État peut consommer tous les ans les contributions qu'il impose sur les revenus, mais il ne peut pas consommer aussi les contributions qu'il impose sur le capital sans diminuer la richesse publique (1).

Tant que l'État sera obligé de dépenser annuellement cette portion de capital public, la richesse générale sera décroissante et l'impôt croissant. Le contraire arriverait si l'impôt sur le capital était assez considérable pour permettre à l'État de n'en consommer que les intérêts. Alors le capital progressif, donnant un revenu progressif, rendrait possible pour chaque année un *budget progressif*, ou des dépenses croissantes en proportion des moyens, pour développer de mieux en mieux les institutions et les travaux publics.

A notre avis cette grande difficulté de résoudre les problèmes économiques vient d'une peur excessive de toucher aux problèmes sociaux; cependant les uns tiennent tellement aux autres que toute question économique a une influence sociale, et que toute question sociale a une influence économique. Étudiez les plus belles combinaisons financières, instituez tous les impôts possibles, accordez des privilèges et des monopoles à toutes les banques du monde, vous ne trouverez jamais la véritable solution économique tant que vous refuserez de la chercher dans le seul endroit où elle existe: le code civil.

On a beau s'imposer des économies très-ingénieuses, parfois même funestes (attendu qu'il y a des dépenses pro-

(1) Taxes sur les transmissions de propriétés ou de droits; taxes judiciaires sur les procès, taxes sur les successions héréditaires.

ductives) on n'arrivera pas à l'équilibre des dépenses et des recettes sans instituer des rentes progressives, car les besoins étant progressifs, il faut bien que les dépenses de l'État soient progressives à leur tour.

Au contraire, si par la succession sociale on parvenait à constituer un capital public au lieu d'une rente nominale, si l'État avait non plus des titres mais des propriétés, le revenu public devenant réel serait aussi progressif, et pourrait faire face aux dépenses croissantes, sans surcharger les particuliers.

En matière d'économie publique bien des revirements se sont opérés.

La division de la richesse, la liberté de l'intérêt, le libre-échange, la concurrence, etc., théories combattues naguère, sont désormais acquises à la science. Nous espérons que la *solidarité des intérêts*, la *répercussion des valeurs* et l'*hérédité progressive* feront aussi leur chemin, et qu'à l'avenir la richesse publique augmentera au point que la science financière ne sera plus une misérable étude d'économies, mais un choix intelligent, parmi les dépenses possibles, de celles qui seront le plus utiles à la société.

CHAPITRE 59.

Contributions.

La contribution privée aux dépenses publiques peut être spontanée ou forcée; la première comprend la bienfaisance, les souscriptions, les dons gratuits, etc., la seconde comprend les impôts directs ou indirects, les taxes,

les amendes, que le particulier est obligé bon gré mal gré de payer à l'État.

Certaines taxes ne sont point un impôt mais l'équivalent d'un service que l'État rend au particulier. Par exemple, le timbre est un payement de l'administration publique, la taxe des dépêches est le payement d'un service public, les billets de chemin de fer sont le payement d'un transport etc. Ces taxes ont l'avantage de limiter l'exercice d'une institution uniquement à ceux qui en ont besoin, et évitent bien des abus et des embarras inutiles (1).

La contribution directe à son tour, est une espèce de contrat: le particulier dit: au lieu de dépenser du temps et de l'argent à défendre mon bien, je paye un quart de mon revenu à l'État pour qu'il se charge de le protéger et de me faire justice au besoin.

Cependant « l'impôt, dès le moment qu'il est levé, est une valeur perdue pour le contribuable; dès le moment qu'il est consommé, il est une valeur perdue pour la société » (2).

Pour éviter cette perte on a conclu qu'il fallait imposer la rente et non le capital, comme si l'on pouvait frapper l'un sans frapper l'autre.

Mais la société a droit plutôt à un portion du capital,

(1) L'impôt n'a pas seulement un but économique, il a aussi un but politique, comme la surveillance des entrepôts de matières dangereuses, inflammables ou explosives, la limitation de la consommation de matières dont l'abus est nuisible (tabac, liqueurs) l'interdiction de la vente de matières malsaines, viandes, fruits, liquides corrompus.

Au point de vue hygiénique surtout, l'impôt peut avoir une grande influence bienfaisante ou malfaisante; par exemple en Angleterre l'impôt sur les fenêtres, en limitant l'air et le jour, a causé beaucoup de maladies et d'épidémies; il s'ensuit que dans des conditions économiques meilleures on ne conserverait que les impôts favorables à l'ordre et à l'hygiène:

(2) *SAY. T. Écon. Tome II, p. 463.*

à la formation duquel elle a coopéré, qu'à une portion de la rente qui dépend de l'industrie privée. La richesse capitale est en partie sociale, la richesse rentière est tout à fait personnelle.

Or, l'économie progressive se propose de renoncer graduellement à l'impôt sur la rente pour mieux protéger la richesse personnelle, et de surcharger à de longs intervalles une partie du capital, mais après lui avoir laissé assez de temps pour se former, pour grossir et parer à ces diminutions. Il en est des capitaux comme des bois; si nous voulons couper tous les ans comme dans les bois taillis, nous n'aurons que des fagots et des branchages: mais si nous attendons que la haute futaie pousse et se forme peu à peu, nous couperons à la fin de gros bois de construction, dont la valeur nous dédommagera avec usure de tous les fagots que nous aurons perdus.

Ne molestons pas l'économie privée par des impôts continuels et vexatoires, laissons-la augmenter ses épargnes et les faire valoir; laissons les producteurs jouir pendant leur vie de tous les fruits de leurs fatigues, et au moment de la succession nous partagerons capital, intérêts et bénéfices, dans des proportions plus considérables et sans tarir les sources de la richesse.

Aussi, dans la supposition inadmissible que taxer la rente ou le capital correspondant soit exactement le même (comme si l'utilité était stationnaire), il y aurait une grande différence pour les frais de perception, car il saute aux yeux que des perceptions considérables mais rares coûteraient moins cher que des perceptions légères mais continuelles.

Cette différence serait encore plus remarquable au point de vue politique et moral, puisqu'il est de haute justice autant que de haute politique, que les profits soient dis-

tribués en proportion de la part que l'on a prise à la production.

Or qui est-ce qui jouit du revenu? Le producteur.

Qui est-ce qui jouit du capital? L'héritier.

Dans l'intérêt de la production lequel des deux mérite d'être plus favorisé, celui qui a travaillé, ou celui qui n'a rien fait?

Dans l'intérêt de l'économie générale, est-il préférable que l'argent disponible soit plutôt à celui qui l'a accumulé avec beaucoup de fatigues, et qui ne le gaspillera probablement pas, ou à celui qui, ignorant combien d'efforts il coûté, le consommera inutilement, ou le détruira en caprices?

Imaginons au contraire des impôts sur le capital, considérables au point qu'avec le temps leurs rentes suffiraient aux besoins de l'État, et nous aurons la richesse progressive; car la portion de capital acquise à la société serait à l'abri de la dilapidation privée, pendant qu'une dépense annuelle limitée aux rentes, la mettrait à l'abri de la dilapidation publique.

Jusqu'à présent les lois ont distribué la richesse héréditaire au détriment de la richesse personnelle, et elles ont créé une foule d'oisifs; reportons leur protection en faveur de la propriété personnelle et aux dépens de l'héréditaire, et nous pousserons tout le monde au travail. Dans cette innovation réside peut-être la conciliation entre les économistes et les socialistes raisonnables.

S'il est vrai qu'il faut chercher la richesse où elle existe, nous n'hésitons pas à préférer l'impôt sur le capital qui affecte la richesse continue, à l'impôt sur la rente qui affecte la richesse temporaire; c'est-à-dire que nous jugeons plus utile d'épargner la rente ou la richesse en formation, et d'exploiter le capital ou la richesse cons-

tituée, en faisant une saignée juste au moment où la pléthore de biens pourrait assoupir l'activité dans une indolence malade.

Cette conclusion coïncide avec la théorie que nous avons exposée au chap. 16 que l'impôt préférable est celui qui pèse sur le bénéfice; l'héritage en effet est plutôt un bénéfice extraordinaire qu'une rente ou un capital ordinaire.

Il est utile d'étudier tous les moyens de rendre l'impôt simple, proportionné, certain (1), égal, facile, commode, car il n'est pas politique de renchérir sur cette charge déjà si désagréable, en la rendant toujours plus odieuse; mais nous sommes encore bien loin de rencontrer ces belles qualités dans les impôts en vigueur. L'impôt foncier n'est pas proportionné aux récoltes, l'impôt sur le revenu est très-inégal, la taxe sur les affaires est tout à fait incertaine, la taxe d'enregistrement est une entrave aux transactions, les douanes sont très-dispendieuses aussi pour l'État, etc., etc.

Les anglais disent qu'en matière d'impôt, il faut songer à l'*infiniment petit* ainsi qu'à l'*infiniment grand*, ce qui se résume dans la théorie de l'*impôt relatif* soit à la rente soit au capital.

Ajoutons que les impôts directs ont un établissement plus coûteux mais une perception plus facile; c'est le contraire pour les indirects; par conséquent pour un système économique scientifique et durable, le choix ne peut pas être douteux.

De ces principes on déduit que plus les impôts sont rares moins ils sont impopulaires, et leur perception en est plus facile et moins chère.

(1) L'incertitude se traduit en inégalité.

L'impôt sur le capital serait en outre le plus étendu puisqu'il y a beaucoup de capitaux qui ne rendent rien, en même temps que le plus social parce qu'il réalise la participation des ouvriers aux bénéfices des patrons, la participation des consommateurs aux bénéfices des producteurs, la participation enfin de toute la Société aux bénéfices de chacun, et de chacun aux bénéfices de toute la Société. Ce nivellement de bénéfices serait aussi une manière de taxer, pour ainsi dire, le hasard au profit du calcul, et d'équilibrer les oscillations du marché.

Nous devons bien réfléchir qu'un gouvernement, qui se sent fort, ne se gêne guère en matière d'impôt, et que toutes les fois qu'il a eu besoin d'argent, il l'a pris comme il a pu et où il l'a trouvé. Puisqu'on ne peut refuser au gouvernement tout ce qu'il lui faut, tâchons au moins de le lui fournir de la meilleure manière possible, et dans les moments les plus favorables.

Les particuliers sont surtout intéressés à éviter les dépréciations de leurs biens causées par les erreurs économiques, à se délivrer le plus tôt possible des impôts déguisés qui sont des impôts progressifs, et à diminuer graduellement les impôts indirects dont le revenu se perd en grande partie à cause des frais de perception.

CHAPITRE 60.

Unification de l'impôt.

En général, le perfectionnement des impôts consiste dans leur simplification, soit en diminuant les frais de perception, soit en rendant le paiement plus facile, soit en augmentant le contrôle sur les contribuables.

Quoique les gouvernements soient d'accord sur ce principe, ils ne le sont pas sur son application. Nous voyons en effet qu'en Amérique, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, le système de l'impôt est bien plus simple qu'en France, en Belgique, en Espagne et en Italie.

L'impôt unique serait l'idéal de tous les économistes, car il répondrait à la conception logique de l'impôt, c'est-à-dire à cette portion de la richesse privée que les particuliers payent à l'État pour jouir tranquillement du reste. Mais l'impôt sur la rente (income-tax) proposé par Pitt, est la simplification d'une seule catégorie d'impôts non pas de tous les impôts; en effet, même en Angleterre, on n'a jamais songé à renoncer aux taxes de succession, de transmission de propriété, de procédure judiciaire, aux amendes, et à toutes les autres diminutions de capital. Ajoutons qu'il y a une grande quantité de capitaux improductifs (1) qui échapperaient complètement à un impôt exclusif sur la rente.

D'un autre côté, un impôt exclusif sur le capital, épargnerait toutes les rentes personnelles, salaires, honoraires, droits d'auteurs, etc.

Si on désire l'impôt unique il faut donc choisir une base unique, la rente ou le capital; renoncer aux contributions personnelles, ou renoncer aux contributions héréditaires.

Pour les raisons déjà exposées nous n'hésitons pas à opter pour l'impôt-capital, en le distinguant en impôt ordinaire et en impôt extraordinaire. L'impôt ordinaire, qui correspond à l'impôt actuel sur le revenu, peut être dépensé tous les ans. Mais quant à l'impôt extraordinaire

(1) Palais, galeries, objets d'art, bijoux, livres, etc.

qui remplacerait les impôts actuels sur le capital, l'État ne doit pouvoir en dépenser que les intérêts; condition indispensable pour que l'impôt soit une épargne au lieu d'une dilapidation. De cette manière l'impôt ordinaire et l'impôt extraordinaire auraient une base unique, et les contributions frapperaient la richesse réelle, non la richesse apparente, en portant sur le capital qui représente les biens accumulés, c'est-à-dire les rentes et les bénéfices excédant les besoins.

Tous ces nombreux impôts directs et indirects (qui vexent inutilement les contribuables à chaque instant et à tout propos) ne servent qu'en apparence à la distribution des charges publiques, car en fin de compte, par effet de la simultanéité économique, elles retombent toutes sur la propriété.

Les théories de la solidarité et de la répercussion de la valeur nous convainquent qu'en définitive ce sont toujours les riches qui payent pour tous, directement ou par ricochet, de suite ou à la longue, avec la rente ou avec le capital (1), et ainsi que l'eau vient uniquement de ses sources, malgré ses longs détours, la richesse ne peut dériver que de ses véritables entrepôts.

En effet, lorsque l'ouvrier paye plus cher son pain, ses habits, son logement, il élève le taux de sa journée; le marchand se compense des frais de douane par une hausse de prix; l'employé à qui l'on a appliqué une taxe, demande un accroissement de traitement... etc. Ceux qui n'ont que le nécessaire ne peuvent rien retrancher à leur existence, et les impôts retombent par conséquent

(1) « Que tous les impôts doivent porter aussi également qu'il est possible sur le fonds, qui doit définitivement les payer, c'est une vérité constante. » A. SMITH. *Recherches sur les richesses des nations*. Tome IV, p. 285.

sur le superflu. Au contraire quand on diminue les impôts sur la consommation, les objets de première nécessité baissent, la population augmente, la main-d'œuvre est offerte et baisse en proportion; les artistes se font concurrence par le bon marché, les employés affluent aux bureaux, tout est à meilleur prix.

Mais puisque, en résultat, les riches payent pour les autres, pourquoi ne pas leur demander tout bonnement ce qu'il faut, sans tant d'hypocrisie, et sans tant de détours, qui encore coûtent si cher et traînent si longtemps?

Au moins, quand les pauvres connaîtront ceux qui payent leurs hôpitaux, leurs écoles, leurs asiles, leurs hospices, etc., ils commenceront à comprendre que les riches ne sont pas tout à fait inutiles à la société; que s'ils ont des avantages ils ont aussi des charges spéciales; que leurs fortunes sont des réservoirs de richesse qu'ils conservent et qu'ils augmentent pour la prospérité générale.

Si on proclamait cette doctrine: *Désormais tous les impôts sur les riches, rien sur les pauvres*: ce serait le dernier mot de la démocratie!....

Eh bien, soyez tranquilles, messieurs les propriétaires, il n'arriverait ni plus ni moins que ce qui se passe à présent, seulement les pauvres voyant clairement de quel côté viennent leurs ressources, vous béniraient quelquefois, au lieu de vous maudire sans périphrase.

L'impôt-capital est certain, proportionné et réparti sur la véritable richesse, la perception en est facile, rare, et peu dispendieuse; il pousse à faire rendre les capitaux improductifs, et comprenant les capitaux de toute espèce, les rentes capitalisées, les bénéfices, les amendes, les taxes de mutation, de succession, de procédure, etc., il

est, comme nous venons de le dire, le seul impôt qui ait une base unique.

Nous proposons donc que chaque particulier présente une fois par an à son Muncipe le bilan sommaire de sa fortune, mobilière et immobilière, pour payer un impôt de 1 % sur son capital réel, net de tout passif, ce qui équivaldrait, en moyenne à $\frac{1}{5}$ de la rente nette, c'est-à-dire à un impôt bien plus léger que les impôts en vigueur.

Toute autre espèce d'impôts directs serait abolie, et les versements de cet unique impôt seraient très-subdivisés.

Les notifications inexactes, considérées comme un vol public, seraient punies par des amendes progressives, et même par la prison pour les récidives.

Le contribuable qui possède en plusieurs endroits, devrait notifier au Muncipe où il a fixé son domicile légal, le montant total de ses contributions.

Chaque année le Muncipe publierait la liste des contribuables, et le total de leurs contributions, et cette liste reportée dans les journaux officiels de la Province ou de l'État, serait toujours visible dans les bureaux municipaux.

Cette publicité du capital, qui a rapport avec la concurrence au crédit (chap. 34) serait la base de la spéculation prudente et sérieuse, et de la propriété honnête et morale.

CHAPITRE 61.

Les impôts somptuaires.

Quelque lecteur superficiel s'imaginera peut-être que puisque nous avons parlé de la *propriété progressive*, de l'*hérédité progressive*, de la *richesse progressive*, nous allons proposer aussi l'impôt progressif, sans peine de nous trouver en contradiction. Mais nous ferons observer que nous proposons le progrès des institutions positives, ou la diminution des institutions négatives (ce qui revient au même) par conséquent le progrès en matière d'impôts consiste dans leur diminution progressive, comme le progrès de notre système financier se base sur l'amortissement progressif des dettes.

Au fait, rien de plus injuste que l'impôt progressif... Un citoyen devra-t-il payer plus qu'un autre parce que il a été plus utile à la Société en produisant davantage ? L'égalité devant la loi serait-elle suspendue pour ceux qui conservent la richesse au lieu de la détruire?... Rien de plus rétrograde que cet impôt progressif, car il met le contribuable dans l'impossibilité de progresser.

On objectera que l'impôt progressif porte sur le luxe; mais nous répondrons que la guerre contre la luxe est un vieux préjugé, sur lequel (ce qui d'ailleurs n'est pas rare) les conservateurs et les réformateurs exagérés se trouvent parfaitement d'accord.

Le luxe, qui par l'habitude peut devenir un besoin relatif, est un remède très-énergique contre l'entassement des richesses. Nous ne connaissons pas de mobile plus

puissant pour la circulation des valeurs et même pour l'activité car, tout en augmentant l'envie de s'enrichir, il pousse à la dépense, à la largesse jusqu'à la générosité; et les ouvriers, les artistes, les industriels, les commerçants, trouvent, par le luxe, des gains plus abondants et plus faciles.

On comprendra un jour ou l'autre que le luxe des riches est beaucoup plus un secours qu'une insulte à la misère, parce que leurs dépenses excessives engendrent le bon marché pour les pauvres (1).

Le luxe est le plus grand niveleur social, car l'inégalité de la dépense enfante l'égalité de la fortune pour la rente comme pour le capital; en effet, les profits de ceux qui exécutent le travail s'accroissent en raison des moyens de ceux qui le donnent, et bien des individus se trouveraient dans l'impossibilité de gagner leur existence si le luxe disparaissait.

Pousser au luxe, c'est faire une œuvre éminemment démocratique, c'est secouer la richesse pour que la partie la plus légère s'envole ailleurs, c'est balancer l'avarice par la vanité, ce qui n'est pas trop dangereux dans notre siècle d'épargne, d'égoïsme, et d'indifférence.

De là on comprendra facilement les sinistres effets des impôts somptuaires, qui entretiennent les conditions statiques. Taxer le luxe n'est pas taxer les riches mais les pauvres, c'est arrêter le travail des uns et la dépense des autres, c'est suspendre le nivellement de la richesse. Les impôts somptuaires, qui ont l'air d'être des impôts

(1) Sur les chemins de fer, les premières classes payent pour les troisièmes; au théâtre les loges payent pour la galerie; le rebut des grandes écuries de course fournit les chevaux pour les fiacres; le changement de la mode fait rejeter des habits tout neufs; nous voyons souvent des spectacles et des bals de bienfaisance, etc., etc.

très-démocratiques, sont en réalité les plus aristocratiques de tous, car ils empêchent les riches de se ruiner autant que les pauvres de s'enrichir.

- Malheureusement, la subdivision des fortunes rend tous les jours le luxe plus restreint et plus rare, mais comme son influence est bienfaisante, surtout au point de vue des arts, il est de plus en plus nécessaire de suppléer au luxe privé par le luxe public, et principalement par le luxe social, dont tout le monde jouit.

C'est avec plaisir que nous assistons aux progrès du luxe social, dans les constructions, dans les monuments, dans les jardins, dans les spectacles, dans les fêtes civiles, dans l'éclairage de villes, dans tous les travaux publics enfin, parce que nous songeons combien de professions, de métiers, de carrières s'ouvrent aux déshérités pour gagner une existence plus facile, plus confortable, et même plus agréable; et nous sommes heureux de prévoir qu'un des grands résultats de la richesse progressive, sera le développement d'un luxe progressif.

CHAPITRE 62.

Les Finances progressives.

Il ne suffit pas d'accumuler une énorme quantité de richesse publique, il faut aussi la faire valoir le mieux possible par une bonne administration. Les rentes d'un État bien organisé doivent être distribuées de manière à ce que presque tous-les jours les caisses publiques reçoivent ce qui est nécessaire pour les dépenses journalières

sans défaut ni surcrott. Pour cela plus l'administration sera subdivisée, plus elle sera diligente et vraiment économique.

A cet effet nous proposons que l'administration de l'État soit répartie sur les Provinces et les Municipales, en accordant à chacun la plus grande liberté pour ses intérêts spéciaux; ce qui exciterait une espèce de concurrence parmi les Municipales et les Provinces, sans exclure une surveillance graduelle et indirecte, qui balancerait la division municipale par l'association provinciale et la solidarité nationale. La grande question de la centralisation et de la décentralisation se réduit, à notre avis, en une question de distinction et de classification des attributions différentes; classification qui ne manque pas de difficulté, car elle exige beaucoup d'analyse et surtout de synthèse... mais, jusqu'à présent, la philosophie n'est pas le côté le plus brillant des hommes d'État.

Nous nous contenterons, pour le moment de classer la richesse publique en municipale, provinciale et nationale, et de distinguer la contribution en ascendante et descendante, ou en ordinaire et extraordinaire.

A la contribution ordinaire, qui s'élève du Municipale à la Province et à l'État, nous appliquerons l'impôt par *quotité* parce qu'il est plus proportionnel.

A la contribution extraordinaire qui descend de l'État à la Province et au Municipale, nous appliquerons l'impôt par *contingent* qui est le plus distributif et le plus niveleur.

Chaque Municipale devrait avoir une banque officielle chargée de toutes les opérations économiques: perception des impôts, des épargnes, payement des salaires, etc. Les banques municipales tiendraient des comptes courants avec les banques provinciales et nationales, pour com-

penser leurs mouvements de caisse, car il est tout à fait inutile que l'argent des contribuables aille sous forme d'impôt à la Capitale pour retourner sous forme de solde à la Province ou au Municipie.

La richesse municipale serait formée par les impôts privés, les amendes et les portions héréditaires.

La richesse provinciale se formerait par les successions légitimes à défaut de testament ou d'héritiers nécessaires, et par un impôt mensuel sur les Municipies.

La richesse nationale résulterait aussi des successions *ab intestat*, et des impôts mensuels sur les Provinces.

Le partage des propriétés héritées à la fois par l'État, la Province et le Municipie pourrait amener des complications préjudiciables; mais on les éviterait en accordant au plus fort des co-héritiers le droit de conserver l'intégralité d'une propriété en désintéressant les autres, et en accordant à tous indistinctement la faculté de faire des échanges, des achats et des rentes.

En cas de besoins extraordinaires, l'État décrèterait des contributions par contingent sur chaque Province, en proportion de la population et de la propriété relative, et la Province ferait de même sur ses Municipies, de sorte que ces nivellements exceptionnels rétabliraient de temps en temps l'équilibre parmi les différentes propriétés publiques. De même, dans des périodes de calme et d'abondance, la richesse publique se répartirait sur les Provinces qui, à leur tour, la distribueraient aux Municipies, et de là elle se répandrait sur les particuliers.

Mais la mission vraiment humanitaire de la richesse publique serait de fonctionner comme une immense société d'assurance gratuite contre les calamités publiques: inondations, incendies, épidémies, épizooties, famine, révolutions, guerres. Ce serait alors que chaque citoyen cont-

prenant plus facilement qu'il a part aux intérêts collectifs du peuple, et chaque peuple à ceux de l'humanité, la guerre deviendrait impopulaire partout.

Le jour où les peuples seront lassés de gaspiller de l'argent ils renonceront simultanément à leurs velléités belliqueuses, et la défiance excessive qui pousse aujourd'hui aux armements et aux fortifications de plus en plus formidables, se dissipera peu à peu. La solidarité des intérêts engendre une confiance réciproque, et nous fait espérer dans un avenir plus ou moins éloigné, une diminution progressive des dépenses militaires; et peut-être les progrès de l'association arriveront-ils jusqu'à l'association des armées dans le but de conserver l'ordre et la paix générale. Remarquez bien que nous demandons seulement une diminution, non pas l'abolition de l'armée, qui aura toujours une grande importance au point de vue de l'éducation populaire.

Nous sommes également modéré dans toutes les questions, nos contradicteurs nous rendront au moins cette justice, car nos innovations ne sont des réformes ni totales ni révolutionnaires, mais progressives, pratiques et tellement graduelles, que l'on pourrait les appliquer petit à petit, sans la moindre confusion ni secousse.

En toutes choses, et principalement dans les réformes économiques, il est bon de conserver les institutions en vigueur jusqu'à ce que les nouvelles aient pris des proportions suffisantes pour les remplacer. D'ailleurs, c'est ce que l'on fait ordinairement dans toutes les constructions; on n'enlève jamais l'échafaudage avant que la voûte ne se soit complètement solidifiée.

Partant notre programme pour les impôts se résume à :

I. Substituer graduellement l'impôt unique sur le capital aux divers impôts sur le revenu.

II. Conserver temporairement les impôts en vigueur, mais les diminuer et les abolir au fur et à mesure que les revenus des propriétés sociales et publiques augmenteront.

III. Diminuer progressivement l'impôt ordinaire sur le capital, de manière à n'avoir plus, avec le temps, que l'impôt extraordinaire sur les successions.

Suivant notre plan financier, les richesses publiques seraient dépensées d'abord pour le rachat des privilèges donnés aux banques, en produisant la cessation de la circulation fiduciaire, et l'abolition du cours forcé qui désole encore quelque infortuné pays. Puis viendrait le paiement de tous les emprunts remboursables, et l'amortissement graduel de la dette consolidée.

Une fois la dette publique payée, se serait le tour des impôts indirects, qui devraient cesser dans l'ordre du coût de leur perception. D'abord les douanes et les octrois, en suite les taxes sur la vente et la fabrication, enfin les monopoles de l'État, les taxes sur les contrats et les mutations de propriété.

Si le principe de l'utilité progressive est vrai, un jour viendra où la propriété publique augmentant sans cesse, suffira avec ses propres rentes à toutes les dépenses publiques.

Alors la participation sociale aux héritages privés pourra diminuer à son tour, et se réduire progressivement à $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{10}$ de la succession, de sorte que dans un avenir lointain, l'impôt extraordinaire lui-même cesserait entièrement.

Mais, observera quelque pessimiste quand même, les contribuables actuels devraient supporter les charges du vieux système avec celles du nouveau, sans pouvoir encore profiter des avantages futurs. Les cas échéant nous

prierons notre contradicteur de relire plus attentivement les chapitres 18,23,24, et de songer à la hausse progressive de toutes les valeurs réelles, qui éclaterait le jour où l'on concevrait l'espoir d'une liquidation de la dette publique, et où l'on acquerrait la persuasion d'une tranquillité et d'un paix durables.

Nos systèmes financiers, tribulaire et administratif, quoique simplement ébauchés, ne manquent ni de gradation, ni d'harmonie, ni de connexité, ce qui nous fait espérer que nos théories sont dans le vrai. Si nous persistons dans les vieux préjugés, nous marchons précipitemment vers la banqueroute des États, la ruine des particuliers, la crise sociale peut-être!... réfléchissons-y bien, il en est temps encore.... Plus les sacrifices nécessaires sont retardés, plus ils deviendront terribles un jour, tandis que quelques réformes opportunes, appliquées sans délai, peuvent changer nos embarras économiques en une marche triomphale vers une prospérité indéfinie.

CHAPITRE 63.

Politique financière.

La politique moderne ne consiste plus dans des exploits épiques comme celle des anciens, ni dans des croisades comme celle du moyen-âge; elle se fonde maintenant sur une calme pondération des intérêts véritables, et tend à la paix et à l'équilibre des nations. On voit des États faire la guerre froidement, sans haine ni enthousiasme, lorsqu'un intérêt même éloigné conseille de la faire; et en même temps d'autres États modèrent leurs passions, sup-

portent parfois des humiliations bien dures, mais évitent la guerre à tout prix parce que leurs intérêts s'y opposent.

Aurait-on tort de dire que la politique moderne est surtout financière quand on voit des alliances entre des races très-différentes, et des traités stipulés uniquement dans un but commercial? Combien de questions, qui autrefois auraient coûté des hécatombes humaines, se liquident maintenant avec une indemnité? Les arrangements imposés par la force sont bien précaires, mais les arrangements économiques stipulés de gré à gré entre les parties adverses sont solides et durables. Une solution financière serait peut-être capable de résoudre des questions politiques encore saignantes, et auxquelles on chercherait vainement de part et d'autre une solution définitive par les armes.....

Les moyens économiques sont les armes de la civilisation et du progrès; il y a une guerre plus impitoyable, plus terrible que toute autre, c'est celle qui ne livre pas de batailles aux ennemis mais détruit leur richesse (1).

Même à l'intérieur, une spoliation implacable contre les ennemis de l'État, en les mettant dans l'impossibilité d'agir, serait plus radicale qu'un carnage, parce que si le sang fait des prosélytes, la misère n'en fait pas. De plus, une confiscation au profit du public ne pourrait jamais irriter les masses, et la soif de la vengeance n'envahirait que le cœur des victimes, qui seraient doublement écrasées, car, pour vivre encore, elles devraient par nécessité demander grâce au gouvernement, et accepter son aumône.

(1) Napoléon I^r, l'avait commencée contre l'Angleterre. par son système continental. C'est aussi à l'influence de l'argent anglais qu'on attribue en partie les succès de Frédéric-le-Grand.

Ainsi que les peuples conquérants devinrent pacifiques faute de ressources, ainsi qu'une forteresse inexpugnable se rend lorsque les vivres sont coupés, de même nous verrions un parti opiniâtre et indomptable tant qu'il disposera de richesses immenses, devenir tout à coup raisonnable et accommodant le jour où ses trésors courraient quelque danger.

Les confiscations des anciens produisaient un mouvement de la richesse dans le sens du gouvernement et de l'ordre, tandis que notre respect excessif pour la propriété privée entretient des capitaux énormes, non seulement en dehors du parti gouvernemental, mais au pouvoir de la révolution. On se sert des richesses du pays pour faire la guerre à ce pays, pour renverser le gouvernement qui protège ces richesses, pour bouleverser de fond en comble l'ordre social qui en est l'origine et la condition.

Les Républiques autant que les Monarchies ont employé la terreur financière pour vaincre les ennemis de la patrie, et sous la Convention on a vu des assignats forcés, des contributions infligées sur de simples soupçons, des confiscations sommaires, etc.

Heureusement ces temps sont passés, et nous savons qu'il n'y a point de tranquillité si la justice ne règne pas tout entière. Mais il n'est pas juste non plus que les partis extrêmes se prévalent des bienfaits de la société pour la menacer sans cesse.....

Sous ce point de vue, la décroissance héréditaire serait d'une grande importance: plus de captations d'héritages, plus d'hommes de paille qui cachent la main-morte, moins d'argent disponible pour les rétrogrades, et bien davantage pour les progressistes et les libéraux.

La politique financière qui est tout à fait dans l'esprit

du temps, se combinerait admirablement avec une nouvelle direction pour la jurisprudence, consistant à combattre l'avidité du lucre (qui est l'impulsion criminelle dominante dans notre époque), et à donner plus de gravité aux peines pécuniaires par des amendes proportionnelles et progressives; innovation d'autant plus utile qu'elle rapporterait de nouvelles ressources à la Société.

A présent on ne pense qu'à organiser une nation militairement, mais nous croyons bien plus important de l'organiser économiquement, parce que le bien-être est la meilleure garantie de l'ordre. En général, les citoyens qui se trouvent à l'aise sont des conservateurs, ceux qui souffrent dans la gêne sont des révolutionnaires; point d'émeutes où règne l'abondance, point de tranquillité où la misère accable le peuple; et si nous cherchions la cause des troubles et l'origine des désordres, neuf fois sur dix nous trouverions une raison économique.

Dans les conditions actuelles les moyens offensifs et défensifs se réduisent à une question d'argent, ce qui fait que la puissance militaire dépend principalement de la puissance financière. Or, si une politique purement militaire ne s'occupe que d'armer le plus vite possible, une politique financière songe en même temps à désarmer les adversaires, et à prévenir les complications. La science militaire arrivera tout au plus à décerner les lauriers de la victoire, mais la science économique suivant les circonstances peut donner la parole ou imposer silence aux canons.

CONCLUSION.

LA CONCORDE PROGRESSIVE

OU L'AVENIR DE L'UTILITÉ

« Croyons que, si l'on excepte les accidents, suite inévitables de l'ordre général, il n'y a de mal sur la terre que parce qu'il y a des erreurs; que le jour où les lumières et la morale avec elles pénétreront dans les diverses classes de la société, les âmes faibles auront du courage par prudence, les ambitieux des mœurs par intérêt, les puissants de la modération par prévoyance, les riches de la bienfaisance par calcul, et qu'ainsi l'instruction diminuera tôt ou tard, mais infailliblement, les maux de l'espèce humaine, jusqu'à rendre sa condition la plus douce dont soient susceptibles des êtres périssables. »

MIRABEAU.

CHAPITRE 64.

La force progressive.

Quelle est la force qui fait progresser l'humanité?

Ce n'est pas assurément la force matérielle, car elle diminue de plus en plus: les hommes modernes sont faibles, petits, chétifs, et bien loin d'endurer les fatigues des anciens, ou de manier leurs armes, ils ne sont pas même capables de porter leurs armures.

Ce n'est pas la force morale non plus: la poésie s'en va, le fanatisme municipal et religieux se calme, les haines nationales s'apaisent, l'amour lui-même, ce sentiment na-

guère si irrésistible, ne fait plus aujourd'hui les miracles d'autrefois!... Pauvres femmes!...

Mais il y a une force plus puissante que jamais, c'est la force des idées par laquelle l'homme parvient à dompter la nature, à triompher de ses passions, à vivre dans le passé comme dans l'avenir. Cette force qui découvre ce qu'on ne peut pas voir, qui mesure ce qu'on ne peut pas atteindre, qui produit ce qui n'a jamais existé (1).

Par la force invincible des idées le principe de liberté triompha de la puissance des tyrans; le christianisme renversa les empereurs romains; la civilisation abolit l'esclavage et la torture; l'égalité des droits s'établit partout, même sans révolution; la liberté de conscience remplaça l'intolérance religieuse; et la souveraineté populaire se substitua au droit divin, de sorte qu'on pourrait dire que l'opinion publique règne au XIX^e siècle.

Les conquêtes de la violence passent, les conquêtes de l'intelligence restent, et tandis qu'un gouvernement bien organisé parvient souvent à réprimer une révolte de la force brutale, le plus puissant des gouvernements épuiserait toutes ses forces avant d'étouffer une révolution dans les idées. La faiblesse matérielle est parfois une force idéale, la persécution une réclame très-puissante, l'échafaud un piédestal pour le martyr. On parviendra peut-être à combattre les idées par les idées, jamais par des moyens matériels, car la violence produit toujours une réaction proportionnée, et si les gouvernements modernes ont aboli la peine de mort pour les crimes politiques, c'est probablement plus par machiavélisme que par philanthropie.

Résister au courant des idées serait plus insensé que

(1) Voir les *Combinaisons*, chap. 7.

de vouloir résister à celui des torrents ; on pourra en modérer, en diriger le cours, mais l'arrêter, jamais !

Pour que l'ordre soit conservé il est indispensable qu'à mesure que la population devient plus intelligente le gouvernement le devienne aussi. Il n'est pas bien difficile de défendre et de punir, les chefs sauvages eux-mêmes ne font pas autre chose, mais un peuple civilisé a le droit d'attendre de son gouvernement une direction éclairée, une justice impartiale et prompte, des encouragements efficaces, et des réformes opportunes. A présent, plus que jamais, il est nécessaire de savoir pour gouverner, et tandis que le premier idiot venu pourrait conserver le pouvoir par le despotisme, dans un système libéral les vraies capacités seules s'y maintiennent quelque temps.

Voyez en Chine ou en Tartarie : la conservation de l'ordre exige un grand étalage de force publique, tandis que quelques milliers de policemen suffisent à la tranquillité de l'Angleterre.

Chaque gouvernement, quelle que soit sa forme, est intéressé à ce que l'État soit administré de la meilleure manière possible ; toute son autorité dépend de là. Quand un conservateur, monté au pouvoir, accepte des principes libéraux on dit ordinairement qu'il transige pour gagner de la popularité ; si c'est un ministre libéral qui trouve la nécessité de quelque loi répressive, on crie au trahirel... Pourtant ce n'est pas qu'ils aient fait volte-face, c'est que leur expérience a augmenté leur science.

N'est-il point risible d'entendre parler avec effroi d'un cataclysme social inévitable qui doit refouler l'humanité dans sa sauvagerie primitive, justement à une époque où l'ordre n'a jamais présenté plus de garanties ? Pendant que nous constatons les progrès de la science, comment trembler

pour l'ordre qui est le résultat du savoir? Les craintes d'un retour au despotisme ne sont pas moins absurdes que les appréhensions d'un triomphe de la démagogie. Plus les principes sont exagérés, plus ils sont incompatibles et précaires, et le nombre des partisans diminue à mesure de leurs exagérations, jusqu'à ce qu'ils se réduisent à des manies tout à fait individuelles.

Tout parti, pour s'étendre, doit nécessairement concilier des intérêts différents : il faut donc qu'il modère ses aspirations, qu'il s'organise, qu'il se discipline, qu'il étudie enfin les vrais principes d'économie publique.... c'est-à-dire qu'il entre dans des voies pratiques.

Si la science élève une individualité au-dessus des masses, si elle a toujours conservé la supériorité indiscutable des minorités plus intelligentes, qui osera à l'avenir lutter contre l'intelligence de la majorité résolue à défendre ses droits et ses intérêts?

C'est donc au développement des idées qu'il faut songer avant tout et surtout.

Tous les esprits qui éprouvent un malaise, effet de l'état actuel des institutions, état de transition, état provisoire, n'ont qu'une chose à faire : *avancer*; et puis, qu'il est impossible de rétrograder, même pour ceux qui le désireraient de grand cœur, le seul remède est de hâter l'avancement.

Grands et petits, nous sommes tous actionnaires de la *Société du Progrès* : l'intérêt de chacun est l'intérêt de tous, l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun ; plus cette société se développera, plus nos dividendes seront élevés, et nous parviendrons peut-être à réaliser des profits imprévus autant qu'inespérés.

Marcher en avant, voilà la meilleure manière de se défaire des préjugés et des embarras du passé, sans lutte

et sans violence, car par l'effet du mouvement ce qui n'est pas solide tombe, ce qui est faible reste en arrière, ce qui n'est plus vital disparaît rapidement.

CHAPITRE 65.

La modération progressive.

Si la vérité est une, comment se fait-il qu'il y ait tant d'appréciations différentes, d'avis contraires, d'opinions opposées? La vérité ne varie pas, mais les facultés individuelles varient infiniment, donc cette diversité n'est pas objective mais subjective. Ce n'est pas qu'il y ait deux vérités opposées, c'est qu'il y a des personnes qui comprennent et d'autres qui ne comprennent pas, et même parmi les plus intelligentes celles qui comprennent plus ou moins constituent des nuances innombrables.

Cela est si vrai que sur les vérités évidentes tout le monde est d'accord, parce que tout le monde les conçoit de la même manière, mais sur les vérités moins évidentes la divergence des idées commence, et s'accroît à mesure que ces vérités deviennent difficiles et ardues.

Contradiction. — L'envie de contredire est fréquente chez les petites intelligences, dont les idées fort étroites et limitées ne sont susceptibles ni d'accroissement ni de modification. Elles comprennent rarement la valeur des questions et plutôt que de se donner la peine de réfléchir, elles défendent parfois leur ignorance, aussi vivement que s'il s'agissait de leur honneur.

Il en est autrement des grandes intelligences: elles n'aiment la lutte que dans les grandes occasions; prêtes

toujours à élargir leurs connaissances, elles préfèrent saisir le bon côté de chaque discours, tirer profit de tout, et étudier l'homme sous différents aspects.

Comme les passants dans une petite rue, les idées se heurtent dans une petite tête, et s'excluent les unes les autres; une grande tête au contraire ressemble à un champ de bataille où il y a place pour les amis, pour les ennemis, et même pour les alliés des deux côtés.

Discussion. — Si la discussion se généralise, c'est que bien des individus éprouvent le besoin d'éclaircir leurs idées, et quoiqu'en apparence les adversaires finissent par conserver leurs opinions, en réalité les idées se rectifient et se complètent, car *du choc jaillit la lumière*. Il est vrai que lorsqu'il y a une trop grande diversité d'intelligence ou d'instruction, les discussions sont tout à fait inutiles, mais il est vrai aussi qu'au même degré d'instruction et d'intelligence, tout le monde serait probablement d'accord.

Conversation. — Le combat des opinions est dangereux, parce qu'il fait perdre quelquefois le calme et la sérénité du jugement; mais la conversation intelligente et tranquille est profitable à tous ceux qui y prennent part, soit en amenant des concessions réciproques, soit en développant les idées par l'échange et la combinaison. Seulement l'échange des idées suppose qu'il y en ait des deux côtés; c'est peut-être à cause de cela que les contradictions sont si fréquentes et les conversations si rares.

La supériorité des principes modérés et des expressions exactes et irréprochables, consiste à ne point exciter une réaction en sens contraire, qui ne manque jamais de se déclarer toutes les fois qu'il y a exagération de principes ou défaut de forme.

Si la vérité est une, il n'y a pas d'antithèses réelles,

ni de discordes permanentes, mais toutes les luttes, qui au fond n'ont d'autre explication qu'une ignorance relative, vont disparaître à mesure que la lumière se répandra.

La science ! voilà la force vraiment internationale, souveraine à Berlin comme à Paris, à Pétersbourg comme à Rome, à Londres comme à Washington ; voilà la source de la morale, puisqu'elle préside à l'application de la justice ; voilà la base de la concorde, et la condition indispensable pour l'ordre et pour la paix.

Toutes les questions peuvent se réduire à une seule : *Savoir, ou ne pas savoir*, être ou ne pas être penseur (*to be or not to be*), car penser c'est exister subjectivement.

Plus la science s'élargit, plus les idées différentes deviennent compatibles ; les données intermédiaires se multiplient, les exagérations diminuent, les transactions se facilitent, et on comprend de mieux en mieux que la modération se développe en proportion du savoir.

Les *conservateurs* avec de bonnes traditions et des institutions utiles, s'obstinent à perpétuer aussi de vieux préjugés ; mais quand on prévoit le débordement des eaux on prépare des digues et des déversoirs ; quand on craint la foudre on place des paratonnerres à temps ; quand on veut empêcher l'explosion de la chaudière on y met une soupape de sûreté...

Les réformateurs ont bien raison de réclamer la cessation de plusieurs abus, de la dilapidation, du favoritisme, etc., mais ils vont trop loin ; ils prétendent changer même ce qui fonctionne régulièrement, et ils épouvantent la société. Leurs exagérations mêmes les condamnent à l'impuissance.

Entre l'*immobilité* des institutions et la *réforme radi-*

cale, il y a un juste milieu: la *modification graduelle*. Ceux qui prétendent réaliser le progrès sans ordre, sont aussi insensés que ceux qui s'imaginent maintenir l'ordre sans rien accorder au progrès. C'est l'idée du *degré* qui réunit celle de l'*ordre* à celle du *progrès*, c'est la modération et l'opportunité des innovations qui peut maintenir une continuité relative dans l'organisme social.

Les institutions qui prétendent à la durée, doivent s'améliorer, se polir, et prendre des proportions de plus en plus raisonnables, pour supporter victorieusement le jugement inexorable de la critique progressive. Il est prudent, sans doute, de ne point ébranler les fondements d'un édifice qu'on aime à conserver, mais il est aussi nécessaire de les réparer lorsqu'ils se détériorent d'eux-mêmes, et des les agrandir toutes les fois que l'édifice prend de plus vastes proportions.

Mais par des modifications opportunes les vieilles institutions se rajeunissent, les bonnes traditions continuent, les lois se complètent et fonctionnent mieux, car tout ce qui existe de bon ne peut manquer de se perfectionner et de s'étendre dans un progrès général et continu.

CHAPITRE 66.

La conviction progressive.

A la fin de l'introduction, nous avons parlé de la méthode comparative que nous nous proposons de suivre dans notre étude et qui résultait de la *distinction*, de la *comparaison*, et de la *combinaison*, soit des questions, soit des

faits, soit des théories, pour arriver à la *connexité des idées*, ou à la preuve complexe de la vérité. Examinons maintenant si notre programme a été fidèlement rempli.

I.

Distinction.

En appliquant la théorie de la division du travail à la division de l'étude, nous l'avons partagée en trois parties:

Introduction théorique;

Traité critique;

Conclusion pratique.

Le traité a été divisé en 9 livres, chacun des livres en 7 chapitres, et les chapitres en paragraphes. Nous avons concentré les questions philosophiques dans l'introduction, les économiques et sociales dans le traité, et les politiques dans la conclusion. Chaque livre contient plusieurs distinctions d'idées analogues dont la confusion produit, à notre avis, les erreurs que nous combattons.

Nous avons distingué dans le I^r livre la *consommation* de la *destruction* ;

dans le II^e, le travail matériel du travail immatériel ;

dans le III^e, la dette consolidée de la dette remboursable ;

dans le IV^e, les valeurs négatives des valeurs positives, et parmi ces dernières les valeurs directes des valeurs indirectes ;

dans le V^e, la spéculation productive de la spéculation improductive, la liberté de la licence en affaires, et l'oppression de la direction libérale.

dans le VI^e, l'intérêt des producteurs de l'intérêt des consommateurs, le protectionnisme négatif du protectionnisme positif ;

dans le VII^e, la propriété de la copropriété, le droit de la production du droit de la coopération, la *Société* ou l'humanité prochaine du *Public* ou l'humanité éloignée ;

dans le VIII^e, le droit de tester du droit d'hériter, l'intérêt des enfants de l'intérêt des parents, l'hérédité rétrograde de l'hérédité progressive ;

dans le IX^e, les impôts indirects des impôts déguisés, et les impôts ordinaires des impôts extraordinaires.

Notre étude qui procède des idées générales aux questions plus spéciales pour aboutir à des projets déterminés, suit un ordre graduel que nous croyons constamment logique, et coïncide toujours avec les trois principes élémentaires du relatif, *collectivité*, *subjectivité* et *objectivité*, qui sont la base de la philosophie comparative.

II.

Comparaison.

L'uniformité, la symétrie, et la correspondance facilitent la comparaison, et constituent l'harmonie de l'ensemble ; c'est pourquoi nous avons fait en sorte que la disposition des arguments dans chacun de nos livres fût uniforme, rationnelle et progressive en même temps.

Livres	Théorie collective	Production <i>collective</i>
		Travail <i>subjectif</i>
		Capital <i>objectif</i>
	Critique subjective	Valeur collective
		Spéculation subjective
		Échange objectif
Pratique objective	Prosperité collective	
	Sociologie subjective (ou du mérite)	
	Richesse objective	

Notre programme est aussi harmonique pour chaque chapitre, qui débute par des distinctions, procède par des comparaisons, et conclut par des combinaisons nouvelles.

Chapitres	{	Théorie	{	Définition — théorie
				Phénomènes — critique
				Questions — pratique
	{	Critique	{	Doctrines — théorie
				Erreurs — critique
				Projets — pratique
	{	Pratique	{	Perfectibilité — théorie
				Progrès — critique
				Initiative — pratique.

Ayant réuni les divers progrès dans l'introduction, et les différentes espèces d'initiatives dans la conclusion, les chapitres de chaque livre se réduisent à 7 au lieu de 9 comme nous aurions pu les distribuer. Dans chaque livre les sujets des chapitres suivent l'ordre du programme.

Pour être plus bref, nous avons omis souvent de séparer les chapitres en différents paragraphes, en réservant cette subdivision uniquement pour les cas où la clarté l'exigeait: pourtant, chaque fois que nous l'avons adoptée c'est toujours dans un ordre graduel et progressif, procédant de la théorie à la pratique, des généralités aux spécialités, des questions relativement moins intéressantes aux plus palpitantes.

Paragraphes	{	Ordre — Théorie — Collectivité —
		Degré — Critique — Subjectivité —
		Progrès — Pratique — Objectivité.

Maintenant, si nous résumons l'ordre collectif des théo-

ries, le degré subjectif de la critique, et le progrès objectif de la pratique, nous parvenons à une *harmonie relative* entre les livres, les chapitres et les paragraphes, et les principes élémentaires de la philosophie comparative.

III.

Combinaison.

L'analogie ne prouve pas à elle seule mais concourt à prouver.

A) Analogie des théories.

Nous avons mis à une dure épreuve la patience du lecteur par notre insistance sur la même trilogie, mais en présentant constamment la *relativité* de nos théories sous ses trois aspects, nous en avons établi l'harmonie et prédisposé la connexité finale. Nos principes relatifs et progressifs nous inspirent nécessairement des projets modérés et libéraux, comme les principes absolus et stationnaires que nous combattons, enfantent toujours des exagérations et des entraves.

B) Analogie des projets.

Liv. I^o L'*Association progressive* réunit tous les producteurs et toutes les sociétés dans un seul but et un seul intérêt.

Liv. II^o Le *salaires progressif* et mobile est la base de l'accord entre les ouvriers et les patrons.

Liv. III^o La *liquidation progressive* diminue les valeurs fictives au profit des valeurs réelles.

Liv. IV^o L'*évaluation progressive* équilibre les valeurs morales et idéales, et rend la corruption plus difficile.

Liv. V^o La *concurrence au crédit* répand une con-

fiance progressive, et élève la spéculation sérieuse au dessus de la spéculation aléatoire.

Liv. VI° La *circulation progressive* produit un bon marché progressif relativement à la hausse générale des prix.

Liv. VII° La *propriété progressive* se développe par l'appui mutuel de la propriété privée et de la propriété publique, et par l'intermédiaire de la propriété sociale.

Liv. VIII° La *division progressive* de l'héritage perfectionne le principe de l'hérédité, et en accroît les bienfaits.

Liv. IX° Le *finances progressives* de l'État rendent possibles la diminution progressive des impôts et la distribution progressive des richesses sociales et publiques.

C) Analogie des moyens.

Nous avons employé tour à tour les mêmes moyens économiques :

Concurrence	}	Publicité collective
		Mobilisation collective
		Continuation collective
		Association subjective
		Étude subjective
		Énumération subjective
		Liquidation objective
		Épargne objective
		Division objective

Ces neuf moyens peuvent se résumer en un seul: la *concurrence*, car où il y a une comparaison de choses, d'individus ou de conditions, il y a naturellement concurrence.

Si ces moyens analogues, en produisant de bonnes applications, nous donnent la conviction de leur utilité par-

ticulière; leur accord dans un principe unique nous en donnera la certitude.

Connexité. — Après avoir examiné dans l'introduction le progrès physique, le moral et l'intellectuel, qui se ressemblent jusque dans les moindres détails, après nous être étendu sur la perfectibilité des choses, des idées et des institutions, nous avons proposé des innovations qui se lient, s'entr'aident et se complètent réciproquement.

En outre nous avons résumé nos théories dans la *relativité*, nos projets dans la *perfectibilité*, nos moyens dans la *concurrence*; or il ne nous reste qu'à relier ces trois synthèses dans une seule, ce qui se fait de soi-même.

Au fait si le relatif devenait stationnaire, il cesserait d'être relatif, car la modification et le progrès sont inhérents à la nature de son essence; d'un autre côté, il n'y aurait point de concurrence sans la possibilité de mutation et de perfectionnement en toutes choses; par conséquent le progrès est l'effet de la relativité et de la concurrence qui en sont respectivement la condition et la cause.

Or, comme le but de notre méthode est d'arriver à la preuve complexe de la vérité, qui consiste dans la connexité des principes, des hypothèses, des procédés, des moyens, et des résultats, et comme plus la comparaison est étendue et la connexité profonde plus la vérité est démontrée, il nous semble que notre tâche est accomplie et que notre but est complètement atteint.

Plus on y réfléchit, plus on acquiert la persuasion de l'*utilité progressive* sous tous les rapports, et cette doctrine qui a déjà tant de consistance à son début, ne peut que se perfectionner tous les jours davantage par le concours des études croissantes, et l'étendue de nouvelles applications.

CHAPITRE 67.

La liberté progressive.

Nous avons parlé de l'indépendance économique qui, par l'épargne et la liquidation, produit la *liberté objective* de la fortune privée; nous nous sommes entretenus des conditions dynamiques, au moyen desquelles les richesses se distribuent en proportion du mérite, et engendrent la *liberté subjective* des individus; il nous reste donc, pour compléter notre revue libérale, à nous occuper brièvement de la *liberté collective*, ou de l'indépendance des peuples au point de vue politique, social, et religieux.

Quant à la liberté politique, excepté une plus ample extension des droits électoraux, nous ne trouvons pas d'autres innovations à proposer, puisque maintenant presque tous les peuples civilisés jouissent du système représentatif.

Quant à la liberté sociale, nous ajoutons une grande importance à la distinction des questions administratives et des questions politiques, et nous avons proposé l'accroissement de l'autonomie et de la richesse des Municipes, auxquels nous voudrions attribuer toutes les affaires sociales et locales, en réservant pour le gouvernement les affaires publiques et étrangères.

Mais nous devons nous arrêter sur la question religieuse, surtout dans ce moment où elle agite toute l'Europe et l'Amérique, sans parler des autres parties du monde parcourues par des propagandes différentes.

Les religions ont une grande influence sociale parce qu'elles agissent:

a) **Sur la population**, en augmentant ou en diminuant les mariages et la prostitution, en décidant de la monogamie ou de la polygamie, de l'indissolubilité ou de la dissolubilité du mariage (1).

b) **Sur l'hygiène**. — Il y a des pratiques religieuses conformes aux lois de la nature, instituées dans le but de protéger la santé; il y a des pratiques religieuses contraires à la nature, prescrites dans l'intention de dompter la chair.

c) **Sur l'éducation**. — Dès la plus haute antiquité, les sacerdotés n'ont épargné ni dépenses ni efforts pour inculquer leurs principes à la jeunesse, car, pour la durée d'une religion quelconque, il est très-important d'habituer les jeunes intelligences à raisonner plutôt d'une façon que d'une autre.

d) **Sur la richesse**. — On voit des religions qui protègent la propriété, d'autres qui favorisent la communauté des biens: on voit des cultes fort simples qui réclament de faibles dépenses, des fêtes rares, et un clergé modeste et peu nombreux; on voit aussi des cultes pompeux qui absorbent des trésors immenses, pour lesquels les fêtes ne sont jamais assez fréquentes, ni le clergé assez riche.

e) **Sur la concorde**. — Nous connaissons des religions nationales et tolérantes, dont l'influence s'exerce à apaiser les haines, à concilier les lois et les mœurs, les gouvernements et les peuples, les riches et les pauvres; nous en connaissons d'autres antinationales et remuantes, qui excitent sans cesse les sujets contre les rois, et les

(1) La monogamie n'existe que chez les peuples chrétiens (1/4 de l'humanité); l'indissolubilité se borne aux peuples catholiques (1/8 de l'humanité), d'après les données statistiques de M.^r G. L. BAVAN et de M.^r O. HÜBER.

rois contre les sujets, les pauvres contre les riches et les riches contre les pauvres; les peuples de l'Occident contre les peuples de l'Orient, et les peuples du Midi contre les peuples du Nord, car elles pratiquent la *divide ut imperes*.

L'Histoire nous démontre par maint exemple que les religions qui se sont occupées exclusivement de la morale ont donné de bons résultats, mais celles qui se sont mêlées à la politique ont toujours amené la guerre, la révolution et la dépravation des mœurs.

Par conséquent la question religieuse est une question principalement sociale, et si au temps des religions dominantes on en a fait une affaire publique, dans un temps de liberté religieuse elle ne peut dépasser les proportions d'une affaire municipale (1).

Les lois nationales, en matière religieuse, sont un anachronisme: il est absurde de prétendre qu'un village à un seul culte soit égalé à une ville à plusieurs cultes, et que des citoyens éclairés soient soumis au même régime que les paysans les plus superstitieux. Les peuples civilisés ne peuvent avoir une religion pareille à celle des peuples sauvages, ni les hommes modernes professer des croyances identiques aux croyances des anciens, parce que la religion est relative au degré de civilisation, d'instruction, et surtout d'intelligence individuelle (2).

La formule cavourienne: *l'Église libre dans l'État libre*, est éminemment libérale et progressiste, seulement elle deviendrait plus claire si son expression était plus exacte. En parlant de l'Église au singulier on serait tenté de croire que l'État ne reconnaît qu'une seule église, tandis qu'en

(1) Voir chap. 43.

(2) « *Qui habet aures audiendi audiat* » (S. Matt., ch. XI, v. 15).

fait il en reconnaît plusieurs; mais si nous en parlons au pluriel et si nous disons *Libres églises dans l'État libre*, on comprend tout de suite qu'il s'agit de la liberté et de l'égalité de tous les cultes devant la loi. De même qu'au moyen-âge l'unité de l'Église et la pluralité des États croyants décidaient de la suprématie du clergé, aujourd'hui l'unité de l'État et la pluralité des Églises assureraient la suprématie du gouvernement, car l'antagonisme n'est possible qu'entre deux pluralités ou deux unités.

La liberté religieuse, qui n'est autre chose que la liberté de conscience, réclame le libre exercice de tous les cultes qui ne sont pas contraires à la loi. En effet un gouvernement vraiment impartial doit en régler la compatibilité sans arrière-pensées ni préférences. Toute immixtion de l'État dans l'administration religieuse s'approcherait du favoritisme, tout abandon des droits civils aux clergés équivaldrait à un privilège imprévoyant, ou cacherait une négligence dangereuse.

Le gouvernement, dit-on, ne doit pas imposer de lois à l'église, mais il ne doit pas non plus l'abandonner à la merci du clergé qui l'administre et la discipline suivant ses intérêts particuliers. Dans les conditions actuelles les fidèles ne pourront jamais revendiquer leurs anciens droits contre les usurpations cléricales, car le clergé est organisé, et les fidèles laïques ne le sont pas (1). Mais

(1) On confond généralement la liberté de l'Église avec la liberté du clergé parce qu'on est habitué à croire que leurs intérêts sont identiques, tandis qu'en réalité ils sont bien différents.

L'Église, ou la réunion des fidèles dans une seule croyance, est le pouvoir législatif et judiciaire de la religion; le clergé, ou le gouvernement de l'Église, est le pouvoir exécutif du culte. Par conséquent, la liberté de l'Église est en raison inverse de la puissance du clergé, comme la liberté d'un peuple est en raison inverse du

cette organisation laïque pourrait se faire très-facilement au moyen des Muncipes, dès que chacun d'eux aurait la surveillance sur ses cultes, et l'administration de ses biens ecclésiastiques.

Puisque la question religieuse n'est pas une question publique mais une question sociale, le Muncipe qui s'est déjà substitué au clergé dans la bienfaisance et dans l'instruction, et qui remplace le gouvernement dans l'administration des propriétés sociales, peut avec avantage remplacer le clergé et le gouvernement dans ces affaires excessivement délicates, en soulageant le premier de ces préoccupations matérielles, et en débarrassant le second de toute espèce de questions religieuses. Il sied aux Muncipes plutôt qu'aux États de formuler des règlements en matière de culte, de décider sur des intérêts purement locaux, et de seconder les différentes exigences de leurs habitants.

Les conseils municipaux, composés de membres de diverses religions, veilleraient à ce que les *biens ecclésiastiques* fussent équitablement distribués aux cultes différents, en proportion du nombre des fidèles, et empêcheraient qu'en toute occasion ils fassent détournés vers d'autres buts.

De cette manière chaque Muncipe arrangerait ses affaires religieuses comme il l'entendrait, il serait parfaitement libre de conserver le *statu quo*, de le modifier partiellement, ou de le réformer de fond en comble, suivant les désirs de la population, et par le tempérament municipal se réaliserait à la fin la vraie liberté religieuse

pouvoir de son despote. Ainsi qu'un clergé absolutiste ne peut s'accorder qu'avec un gouvernement despotique, un gouvernement électif et libéral n'ira jamais d'accord qu'avec un clergé libéral et électif.

impossible sans une complète émancipation des intérêts économiques et des intérêts politiques.

On verrait les Municipales néo-catholiques recevoir encore les curés nommés par l'évêque de leur diocèse ; les municipales vieux-catholiques nommer leurs curés et leurs évêques comme aux premiers temps de l'église chrétienne ; les municipales protestants nommer leurs pasteurs ; les municipales israélites nommer leurs rabbins ; et les municipales mixtes faire fonctionner en même temps les curés, les pasteurs et les rabbins.

La liberté religieuse ainsi conçue est profitable au clergé autant qu'aux fidèles, parce qu'en émancipant le bas-clergé, elle encourage la concurrence des ecclésiastiques à la pratique de la charité, du désintéressement, de la chasteté, et de toutes ces admirables vertus qu'ils prêchent aux autres.

De même en nivelant les églises, elle excite la concurrence des cultes à la diffusion de la morale, la seule, la vraie utilité d'une religion, qui commence le jour où cette religion sert de lien entre les hommes, et cesse du moment qu'elle se change en élément de discorde.

La Morale n'est ni la spécialité d'un peuple, ni le monopole d'une caste, ni une loi extravagante, ni une poésie mystique, la vraie morale est une science spéculative qui progresse avec les autres sciences, ainsi que la Jurisprudence et la Sociologie. Or le résultat des recherches morales peut justement s'appeler *religion*, comme le résultat des recherches juridiques s'appelle *législation*, comme les résultats des recherches sociologiques s'appellent *institutions*, et ces résultats se constatent par la comparaison, se perfectionnent par l'étude, et se développent par la liberté.

CHAPITRE 68.

La tranquillité progressive.

Dans l'éducation morale réside le trait d'union entre l'élevement physique et l'instruction intellectuelle, parce que le sentiment est la faculté intermédiaire entre l'instinct et la raison. Il faut donc que l'éducation précède l'instruction, mais que l'élevement sain commence avant tout: *Mens sana in corpore sano.*

Les exagérations des meilleurs sentiments, tels que l'honneur, la gloire, l'amour, la générosité, la religion, etc., dérivent d'une fausse éducation qui donne plus d'importance au sentiment qu'à la raison. Le sentiment est comme le levain de l'intelligente, très-bon dans de justes proportions, mais très-mauvais lorsqu'il est exagéré; le pain ne serait-il pas détestable si on y mettait plus de levain que de farine?

Les sentiments peuvent s'égarer facilement n'ayant point de contrôle en eux-mêmes, ce qui arrive plus difficilement à la raison qui possède les moyens de reconnaître et de rectifier ses erreurs. Les premiers tendent naturellement à l'exagération, la seconde à la modération et au calme; ceux-là sont nombreux et causent souvent la discorde dans l'esprit, celle-ci est unique et produit la concorde des facultés. Lorsque le sentiment domine la raison, on fait des folies, des extravagances, on commet parfois des crimes!... par conséquent l'excès des sentiments est bien plus à craindre que le défaut. Il est vrai

qu'un juste sentiment peut nous guider vers le bien, comme un instinct naturel peut nous suggérer ce qui convient à notre santé, mais à condition que tous les deux soient soumis à la faculté souveraine, la seule spéciale à l'animal raisonnable.

Vico dit: *la raison trouve le vrai, la volonté trouve le certain*: parce qu'il place le sentiment au-dessus de la raison. Il nous semblerait plus logique de dire: *La volonté cherche le vrai, la raison trouve le certain*, car c'est à la faculté supérieure d'obtenir le plus grand résultat. Le calcul n'est point du sentiment, et l'astronome avec la meilleure volonté du monde de connaître le jour d'une éclipse, n'y parviendrait pas sans un calcul raisonné.

En posant la supériorité de la volonté nous aboutirions à l'antagonisme des volontés différentes; en posant la supériorité de la raison nous obtiendrions la compatibilité des volontés dans une raison commune.

L'homme logique doit raisonner sur tout ou sur rien: un raisonnement partiel n'est point un raisonnement, car la preuve des déductions ne s'obtient qu'avec un raisonnement complet. Ceux qui font des exceptions à la raison ressemblent à ces aliénés dont l'intelligence fonctionne presque régulièrement, mais se bute à quelque idée fixe.

De ces prémisses on déduit que le défaut de l'humanité est beaucoup plus dans les faux sentiments que dans les idées erronées, et puisque les passions politiques, sociales et religieuses débordent par l'effet des exagérations des sentiments, il est nécessaire pour la tranquillité privée et publique de revendiquer la supériorité de la raison, et d'établir la hiérarchie naturelle des facultés humaines. Tant que nous ne parviendrons pas à dissiper nos illusions, à dominer nos passions, à apaiser nos sentiments,

nous n'aurons pas tari la source des discordes, ni paré entièrement aux funestes conséquences du moyen-âge.

L'éducation actuelle, au lieu de développer de préférence la raison pour dominer les sentiments exaltés, habitue la jeunesse, déjà trop fougueuse, à se passionner pour la moindre chose, à s'attendrir pour des fables, à raisonner avec le cœur ! Dès que la jeune plante a reçu un mauvais pli, il est très-difficile de la redresser plus tard. C'est ainsi qu'on élève des caractères timides, des esprits défiant, et des entendements paradoxaux. Est-ce une funeste habitude ? Est-ce une ruse d'un parti qui veut les diriger vers ses fins ?

Mais par effet du Progrès général l'éducation ne peut rester stationnaire !...

Une éducation rationnelle habituera la jeunesse à ne croire ni à la fortune, ni à la destinée, et à rechercher dans un perfectionnement subjectif, le perfectionnement d'une position objective, et d'un bien-être collectif. Elle leur donnera des habitudes de propreté, d'ordre, de discipline, d'épargne, de secours mutuel, et ce qui importe davantage, leur inspirera le sentiment du respect pour les autres et pour soi-même, qui est à la fois le fondement de la morale et de la sociologie.

Dans la première période de l'humanité (sensualisme) l'éducation ne se souciait que de développer la force physique ; dans la seconde période (sentimentalisme) l'éducation se préoccupait principalement de cultiver la tendresse sentimentale même au détriment du corps ; mais nous venons d'entrer dans une troisième période (rationalisme) dans laquelle tout en soignant le développement physique par la gymnastique, et le développement moral par l'émulation, on vise de préférence au développement intellectuel.

Comment généraliser cette éducation rationnelle ?

Par la concurrence de l'éducation publique à l'éducation privée.

Les enfants ne sont pas une propriété dont les parents aient le droit d'user et d'abuser ; ils appartiennent à eux-mêmes, ou pour mieux dire à la Société ; c'est pourquoi il est juste que le célibataire concoure à leur entretien autant que le père de famille. Un père n'est pas plus libre de laisser sons fils sans instruction et sans éducation que de le laisser sans vêtements et sans nourriture.

Ce sont les droits des enfants que la Société protégé en surveillant l'autorité paternelle.

Voilà pourquoi une enquête municipale sur les conditions des enfants, c'est-à-dire sur leur instruction, leur éducation et leur emploi, serait une mesure sage et libérale, que des ennemis du progrès peuvent seuls combattre en prétextant une fausse liberté paternelle.

Le jour où nous aurons institué des collèges municipaux (1), donnant une nourriture saine, une éducation convenable, un apprentissage pour tous les arts et les métiers, alterné avec une instruction efficace, nous aurons le droit de dire aux parents : Si vous élevez vos enfants comme il le faut, tant mieux, gardez-les ; mais si vous n'avez ni les moyens, ni le temps, ni l'envie de vous en occuper, menez-les au collège, le Municipale s'en chargera. Il n'y a d'autre raison de préférer l'éducation privée à la publique que d'en donner une meilleure ; il y en a beaucoup pour préférer l'éducation publique à l'éducation privée, car lorsque la première progresse, la seconde ne peut rester stationnaire.

L'expérience nous démontre que l'instruction publique

(1) Voir chap. 49, n. 6.

sans l'éducation publique donne bien peu de résultats, c'est donc principalement l'éducation qu'il faut donner aux masses si on désire l'ordre, l'honnêteté, et la tranquillité générale.

L'instruction collective développant l'émulation et la mutualité a remplacé avec avantage l'instruction isolée et privée..... Il en serait probablement de même de l'éducation, surtout en vue des préjugés qui se perpétuent dans les familles.

En pratique, ce projet n'a que des difficultés économiques que nous avons songé à surmonter avant de le mettre sur le tapis. Une fois en possession des moyens économiques, quelle que soit la dépense de l'éducation publique, elle sera la meilleure des spéculations sociales produisant des économies certaines dans le bilan de la justice, peut-être même dans celui de la guerre. Cette jeunesse saine, robuste, active, dégagée, disciplinée, instruite, dont l'amour le plus fort serait l'amour de la patrie, pourrait en peu de temps faire faire à la société des progrès qui, du train dont nous allons, n'arriveraient pas dans plusieurs siècles..

Messieurs les socialistes, vous serez contents; nous n'entrons pas mal dans vos idées..... Messieurs les conservateurs, ne boudez pas; soulager les parents, les aider, les pousser à faire mieux, ce n'est pas détruire, c'est rehausser la famille; discuter les questions sociales, proposer des réformes raisonnables, ce n'est pas favoriser c'est désarmer la révolution.

CHAPITRE 69.

La paix progressive.

La paix, soit à l'intérieur soit avec l'étranger, sera sans doute une conséquence du progrès qui engendre le calme des passions et la compatibilité des intérêts. Seulement il ne faut pas s'imaginer passer tout à coup de l'état de conflagration à l'état de tranquillité générale, mais il est logique de prévoir que dans le monde moral se succèdent les phénomènes qui se sont passés dans le monde physique : c'est-à-dire un refroidissement graduel interrompu çà et là par quelques éruptions partielles toujours plus rares et plus courtes, une consolidation croissante de bons éléments, et un équilibre progressif des diverses forces.

En effet la guerre est le résultat des différends et des antagonismes, ceux-ci, nous l'avons vu, sont l'effet de l'ignorance; la guerre, par conséquent, diminuera en proportion de l'accroissement et de la diffusion de la science.

Les rivalités des nations, comme celles des individus, proviennent de l'erreur qui consiste à croire que le bien d'autrui est une diminution de son propre bien, tandis qu'en réalité il facilite l'acquisition d'autres avantages pour tous. N'est-il pas absurde que des nations sœurs comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, etc., liées par les mêmes affaires, avec des goûts et des mœurs semblables, des intérêts identiques, continuent à s'observer avec défiance au lieu de s'associer dans un but commun, le *progrès général*? Tout le monde

est d'accord pour déplorer la guerre civile, mais la guerre entre deux nations européennes, n'est-ce pas aujourd'hui une guerre civile?

Le sentiment national, comme le sentiment municipal et le sentiment de famille, sont des degrés par lesquels l'endémionisme personnel devient philanthropie sociale; mais les exagérations d'un principe exclusif de nationalité ont fait leur temps, ni plus ni moins que celles du municipalisme et du régionalisme. Ainsi que l'intérêt national se forme par la réunion des intérêts privés, la réunion des intérêts nationaux constituera à l'avenir un intérêt commun international ou public; et comme les combats privés ont cessé après l'institution des tribunaux, les guerres pourront diminuer et disparaître tout à fait par suite de l'arbitrage international.

Les dangers de guerre diminuent en raison directe de la diminution du nombre des États, et de l'accroissement des moyens de défense bien plus considérable que le perfectionnement des instruments d'attaque.

Plus de guerres municipales, plus de guerres religieuses, plus de guerres dynastiques (excepté en Espagne); les guerres nationales sont seules possibles encore.

Mais l'esprit d'annexion, la formation des grands États, la recherche des alliances, démontrent un mouvement synthétique des peuples toujours plus accentué, qui nous fait croire à la possibilité d'un futur concert entre les nations civilisées.

En effet, les conventions internationales se suivent et s'étendent de plus en plus. Les plénipotentiaires de 17 États viennent de signer à Paris (1) une convention concernant le mètre; cette même année 22 nations ont fait

(1) Paris 20 mai 1875.

adhésion au traité de Berne, qui par une convention postale entre les États d'Europe et d'Amérique facilite l'échange des idées entre 350 millions d'hommes épars sur une superficie de 37 millions de kilomètres carrés.

Après le succès des arbitrages pour la question de l'*Alabama* (1), pour la frontière de St. Juan (2) et dernièrement pour la baie de Lagos (3), l'arbitrage international est devenu une solution normale des différends politiques. Le Parlement anglais, sur la proposition de sir E. Richard, a sanctionné ce principe, d'autres Parlements (4) ont suivi cet exemple admirable, et tout le monde progressiste a applaudi à la nouvelle théorie humanitaire. Malheureusement les théories abstraites ne suffisent pas pour dompter les velléités belliqueuses de quelque peuple remuant, ni pour vaincre l'indifférence habituelle de quelque nation trop égoïste; mais par suite du progrès les théories abstraites se formulent, avec le temps, en projets pratiques.

Le plus court chemin pour arriver à la conviction de la solidarité internationale, est l'étude de l'économie politique, qui met en évidence les exigences de la production et de la consommation, les besoins industriels, agricoles et commerciaux, la répercussion des valeurs, la simultanéité économique et la solidarité financière.

Ces principes pénétrant dans l'opinion publique ne manqueront pas d'exercer une influence salutaire sur tous les gouvernements, quelle que soit leur forme, et la *politique collective* (connue antrefois sous le nom d'équilibre

(1) Arbitrage du Roi d'Italie entre les États-Unis et l'Angleterre.

(2) Arbitrage de l'Empereur d'Allemagne aux États-Unis.

(3) Arbitrage du maréchal de Mac-Mahon entre l'Angleterre et le Portugal.

(4) Le Parlement italien a accepté le même principe.

européen), prendra un nouvel essor, et obtiendra des résultats, bien plus étendus et plus durables.

La politique collective, pour fonctionner en toutes circonstances et d'une manière efficace, réclame trois institutions internationales:

1° **Une alliance européenne**, fondée sur les bases de :

a) *La non-intervention*, principe qui permet à chaque peuple d'arranger comme il l'entend ses affaires intérieures, et de choisir suivant son opinion un roi, un empereur ou un président. Le parti qui arrive au pouvoir sans secours étranger est naturellement le parti de la majorité nationale, le parti non seulement le plus fort, mais le plus intelligent, car un résultat de ce genre exige de l'organisation: par conséquent, le gouvernement qui sort du libre suffrage populaire offre plus que tout autre des garanties de durée et de consolidation.

Non-intervention signifie *liberté* nationale.

b) *La non-ségrégation*. La compatibilité des nations exige que chaque État ne se considère pas comme s'il existait seul, mais qu'il ait des égards envers les autres États. Protéger l'organisation d'une révolution à l'étranger ressemblerait à une intervention indirecte, comme protéger l'impunité des criminels serait une espèce de complicité, et un encouragement au crime. Partant, neutralité scrupuleuse en politique, extradition des criminels, exécution fidèle des traités, se résument dans le principe de non-ségrégation publique, qui signifie *réciprocité* nationale.

c) *La non-diminution* de territoire, ou la garantie collective du territoire actuel, ne saurait déplaire à aucun État. La non-diminution n'exclut pas la fusion de plusieurs États, les modifications de frontière librement stipulées, ni l'annexion spontanée de quelque province. D'ailleurs

la non-diminution des États européens n'empêche pas leur accroissement hors d'Europe, qui au contraire, peut répandre la civilisation dans des pays sauvages.

2.^o **Un Congrès permanent.** — Avant la déclaration officielle de la guerre, on parle souvent de congrès, mais il est trop tard, car les États qui ont déjà fait leurs préparatifs veulent tenter la fortune des armes. Il est plus facile de prévenir une guerre que de l'empêcher à la veille des hostilités. Si on devait former un tribunal toutes les fois qu'un procès se présente il faudrait trop de temps, et la justice ne fonctionnerait pas; mais ainsi que nous avons des tribunaux permanents qui maintiennent la continuité de la justice, pourquoi n'aurions-nous pas un Congrès permanent, le tribunal des nations, pour maintenir la continuité de la politique? L'alliance européenne donnant des bases inébranlables de compatibilité politique rend possible le Congrès permanent; ce Congrès à son tour rendrait exécutive ses sentences, car la nation rebelle aurait contre elle tous les États de l'Europe.

3.^o **Une association militaire.** — L'alliance des nations, constituant une espèce d'association militaire, permettrait le désarmement général tout en augmentant la sûreté des États. En effet les dangers de complications internationales étant éloignés, une armée, même réduite des deux tiers, pourrait se vouer davantage à l'ordre intérieur, et la sûreté publique, qu'on néglige à cause de la sûreté nationale, augmenterait avec elle et dans les mêmes proportions.

Nous avons constaté que la richesse générale a toujours augmenté par l'effet de la production progressive, malgré les ravages de la guerre; songeons un instant à quel degré d'opulence parviendraient indistinctement tous les États si la guerre allait cesser!

Au reste, les trésors dépensés, et les valeurs détruites jusqu'ici, ne sont pas entièrement perdus pour le bien-être des peuples. Ils devaient peut-être passer par là pour faire leur apprentissage politique, ils avaient probablement besoin d'essayer la vanité du triomphe, et les inquiétudes qui le suivent, pour arriver à maudire la victoire presque autant que la défaite.

Si les peuples futurs, renonçant à des prétentions sauvages pour une supériorité matérielle, mettaient tout leur orgueil à conquérir une supériorité morale et intellectuelle, nul ne saurait prévoir les prodiges qui résulteraient de la concurrence des citoyens pour la gloire de leur nation, et de la concurrence des nations pour la grandeur de l'humanité.

CHAPITRE 70.

L'Union progressive.

Nous traversons un moment de crise, les masses ne sont plus ignorantes comme autrefois, mais elles ne sont pas encore assez instruites et, vis-à-vis des autorités, elles ont perdu l'obéissance aveugle fille de la peur, sans avoir encore acquis l'obéissance spontanée fille de l'estime.

Les obscurantistes voudraient persuader aux propriétaires que l'instruction excite les convoitises effrénées des classes inférieures contre les supérieures, comme si la modération et la prudence n'étaient pas les conséquences de l'instruction !

En même temps, et peut-être dans le même but, ils prêchent aux prolétaires qu'il n'y a point de justice sur

la terre, et que la différence des conditions sociales est une injustice permanente puisque tous les hommes sont pareils, ne pouvant rien faire de méritoire sans l'intervention d'une grâce surnaturelle.

La communauté des biens, pratiquée par les corporations religieuses, aurait-elle des rapports avec la communion des saints? Est-ce que ces deux doctrines aboutiraient à l'anéantissement de l'individualisme au point de vue matériel autant qu'au point de vue spirituel?... Les Actes des apôtres jettent quelque lumière sur l'origine du communisme, dont l'histoire n'est pas tout-à-fait étrangère à l'histoire du Catholicisme (1).

Quoi qu'il en soit, il est absurde de croire que l'instruction provoque les émeutes populaires. Au contraire, tout est à craindre d'une populace ignorante: les révoltes des plèbes de Rome, de l'Inde, de l'Amérique, ont été atroces; les bûchers pour les sorciers, les tortures

(1) *Actes des Apôtres*, chap. IV, v. 32, 33, 34, 35.

« Or la multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme; et nul ne disait d'aucune des choses qu'il possédait qu'elle fût à lui; mais toutes choses étaient communes entre eux. — Aussi les apôtres rendaient-ils témoignage avec une grande force à la résurrection de Jésus-Christ, notre Seigneur, et une grande grâce était sur eux. — Car il n'y avait entre eux aucune personne nécessiteuse, parce que tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, et ils apportaient le prix des choses vendues — Et le mettaient aux pieds des apôtres; et il était distribué à chacun selon qu'il en avait besoin. »

Dans le chap. V (v. 1 à 11) vient le récit de la mort subite d'Ananias et de Saphira son épouse, punis pour avoir faussement déclaré au prince des apôtres qu'ils lui remettaient la totalité du prix d'une propriété par eux vendue, tandis qu'ils en retenaient une partie.

Est-ce uniquement pour un mensonge, d'ailleurs si excusable, qu'ils subirent la peine de mort, ou pour donner une terrible leçon aux propriétaires qui refusaient de mettre en communion la totalité de leurs biens?

pour les empoisonneurs publics ne sont que les fruits de la superstition, et les massacres, les incendies, les pillages, les dévastations n'ont jamais été aussi fréquents que dans les temps d'ignorance populaire.

Quelle meilleure garantie pour la société que l'élévation de la dignité humaine par le développement intellectuel, et le respect de la loi par l'accroissement du principe de responsabilité individuelle? Quel lien plus puissant parmi les classes de la Société, que la connaissance du rôle que chacune remplit, et de la part qu'elle prend au mouvement général? Est-ce que la fameuse fable d'Agrippa, qui a apaisé la sédition sur l'Aventin, était autre chose que de l'instruction populaire?

L'instruction enfante le développement de la réflexion et l'étendue de la comparaison, par lesquelles chaque individu parvient à connaître tous ses droits en même temps que tous ses devoirs.

Cependant on doit distinguer l'instruction involontaire, collective et spontanée, de l'instruction volontaire, subjective et cultivée.

De notre temps, le niveau de l'intelligence populaire hausse continuellement: le contact continu, effet des travaux en commun, la multiplicité des comparaisons produite par la facilité des communications, l'échange fréquent des idées, conséquence de l'affluence dans les grands centres, engendrent en dehors de l'école, une sorte d'instruction vague, qui peut accrotre les mauvais instincts si elle n'est pas dirigée vers le bien.

De là l'urgence de cultiver cette intelligence croissante, et la nécessité de bonnes écoles à présent plus que jamais. Il n'y a que ceux qui ont appris quelque chose qui puissent apprécier l'autorité de ceux qui savent davantage, et acquérir la discipline par habitude, le respect

par conviction, et l'honnêteté par le sentiment de l'honneur.

L'instruction *cultivée* habitue le peuple à la prévoyance, à l'épargne, à la sobriété, à l'activité, à la tranquillité, parce que dès qu'il est instruit, il comprend très-bien que, quoi qu'il arrive il n'a rien à gagner aux troubles publics, et que toute interruption de production est une perte de profits, et un enchérissement des principaux objets de consommation.

C'est à l'instruction de la majorité d'augmenter le bon sens populaire, d'assurer le triomphe de la justice et de proclamer la prépondérance des idées progressives, non seulement dans les meetings publics, mais dans les conversations privées, et dans les habitudes nouvelles.

I.

Initiative privée.

Pour accélérer le progrès social et obtenir les réformes opportunes il n'y a qu'une chose à faire : *étudier et répandre la lumière.*

Par conséquent il ne s'agit ni de révolution, ni de barricades, ni de bombes Orsini, ni de tout autre moyen matériel. Le plus paisible citoyen peut contribuer puissamment à effectuer ce progrès en se révoltant contre les erreurs, en se barricadant contre les préjugés, en affilant les armes de la critique, et en aiguisant, s'il le faut, le poignard du ridicule. L'explosion d'une vérité dans un moment de confusion et d'équivoque est bien plus puissante que celle d'une bombe, car elle ne cause pas la mort mais l'assimilation des adversaires.

Par l'aveu des principes progressistes et l'exemple d'une

conduite prévoyante, chacun peut exercer son influence sur l'opinion publique. La dépense privée a aussi quelque importance principalement au sujet des livres et des journaux (1), en encourageant la presse libérale. Enfin l'exercice scrupuleux et intelligent des droits électoraux est capable de donner aux lois une direction décisive.

II.

Initiative publique.

Les gouvernements libéraux se préoccupent sérieusement de l'instruction publique, en théorie encore plus qu'en pratique... Seulement, pour ne pas défaire d'une main ce que l'on fait de l'autre, il ne faudrait pas protéger en même temps la diffusion des erreurs et des préjugés. En effet un gouvernement modéré ne serait pas digne de ce nom s'il n'était pas capable de modérer l'outrecuidance des partis extrêmes.

Or, des différents partis politiques qui convoitent le pouvoir, un seul est vraiment dangereux à la Société, parce qu'il est prudent, sournois, discipliné, riche, et organisé de manière à pouvoir dans un jour préétabli donner le mot d'ordre aux révolutionnaires de tous les pays et de toutes les couleurs... Si nous devons faire le portrait de la révolution, plutôt que de l'habiller en rouge nous l'habillerions en noir; ce n'est, il est vrai, que sa petite tenue, mais c'est sa tenue habituelle.

(1) Il serait bon qu'à l'avenir tous les livres libéraux modérés et progressistes portassent sur leur couverture le Trigone progressif (voir *Intr.*, pag. 53) que nous proposons comme emblème du progrès modéré et libéral, et que nous espérons voir briller un jour dans les drapeaux tricolores des nations associées.

Quant à messieurs les députés, nous ne prétendons pas leur donner des conseils, et nous nous bornerons à leur rappeler encore une fois la fameuse maxime: *Times is money*, qui appliquée à l'économie publique, signifie que chaque jour de retard est pour les réformes économiques un trésor perdu, pour les réformes politiques de l'autorité dissipée, pour les réformes sociales un danger accru.

III.

Initiative sociale.

Des économistes prétendent que le gouvernement doit prendre l'initiative en toute chose, d'autres voudraient la laisser tout entière aux particuliers, mais sans exclure ni l'initiative privée, ni l'initiative publique, nous préférons l'initiative sociale ou municipale. Cette initiative serait plus efficace que la privée par son autorité et par ses moyens, et plus perfectible que l'officielle par effet de la concurrence des Municipales, et même des Provinces, au bien-être des particuliers et à la prospérité de l'État.

Le progrès réclame l'union de tous les bons éléments: l'activité individuelle, le capital social, la science publique, et cette union qui est doublement utile, soit en diminuant les pertes causées par l'antagonisme, soit en multipliant les combinaisons productives, doit nécessairement progresser en proportion de ses résultats splendides.

Si la discorde dérive de l'ignorance, et si la concorde réside dans la science, il est évident que par le développement de l'instruction et de l'éducation populaire on parviendra un jour à l'entente cordiale de toutes les classes de la Société, qui doit profiter à chacune d'elles parce que,

comme dit le proverbe: *il n'y a rien de tel que de s'entendre.*

L'enchaînement des idées ressemble à l'enchaînement des valeurs: une erreur entraîne d'autres erreurs, comme une vérité facilite la connaissance d'autres vérités; et ainsi que la discorde sur un point allume la discorde sur tous les points, un commencement de concorde profonde répandrait graduellement, au grand dépit des sectaires, les germes féconds de la concorde universelle.

FIN.

UN DERNIER MOT AU LECTEUR.

L'école de la perfectibilité, qui l'emporte à plusieurs titres sur les écoles arriérées et qui réconcilie toutes les écoles différentes dans la science progressive, aurait bien d'autres applications que nous sommes obligé de passer sous silence, pour ne point augmenter la quantité des digressions déjà trop nombreuses dans cet ouvrage nécessairement incomplet. Il nous suffit pour le moment d'avoir ébauché un plan général, et d'avoir indiqué, dans la comparaison, un procédé commun aux différentes recherches scientifiques, pour jeter la base de la concorde future des sciences positives et des sciences spéculatives. D'autres plus autorisés combleront nos lacunes, et continueront cette œuvre de conciliation dans des proportions plus vastes, ou dans des détails plus minutieux.

Le principe du progrès posé, il n'y a plus rien de si parfait qui n'admette un perfectionnement ultérieur, et les lecteurs qui possèdent le don précieux de lire entre les lignes comprendront peut-être, par les applications que nous avons faites, celles que nous n'avons pas jugé opportun de proposer. Dès que les voies sont ouvertes, les bonnes idées font leur chemin d'elles-mêmes, et les études acheminées progressent facilement dans des circonstances de plus en plus favorables.

Quant à la forme, nous avons visé à la clarté et à la concision plutôt qu'à l'élégance; nous avons préféré à la variété l'uniformité, la symétrie et l'harmonie de l'ensemble. Nous espérons que nos chers compatriotes voudront bien nous pardonner d'avoir employé une langue étrangère, car ils comprendront qu'en discutant des questions européennes nous n'avons jamais perdu de vue les intérêts de notre patrie bien-aimée, intérêts qui s'allient avec ceux de toutes les nations civilisées et qui en sont désormais solidaires. C'est donc pour mieux plaider sa cause à l'étranger que nous nous sommes servi de la langue internationale de notre temps, ce qui n'a pas été sans peine, on ne le voit que trop.

Maintenant, si quelques erreurs nous sont échappées, qu'on nous les indique, si nous sommes allé trop loin ou resté trop en arrière, qu'on nous le démontre, nous ne demandons pas mieux que de rectifier et de compléter nos connaissances.

Ce serait donc avec une grande satisfaction que nous verrions nos idées développées et perfectionnées par le concours de personnes compétentes; de bons conseils nous encourageraient à poursuivre nos travaux, car, qu'on en soit bien persuadé, le but véritable de cette publication n'est pas autant d'enseigner aux autres le peu que nous savons, que d'apprendre nous-même davantage.

Milan, 21 Juin 1875.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

LE PROGRÈS.

CHAPITRE PREMIER	—	Relativité du progrès . . .	<i>pag.</i>	3
CHAPITRE SECOND	—	Progrès de la nature . . .	»	6
		I. La terre	»	6
		II. L'organisme	»	8
		III. Le ciel	»	11
CHAPITRE TROISIÈME	—	Progrès de la civilisation . . .	»	15
		I. Progrès matériel	»	15
		II. Progrès moral	»	21
		III. Progrès social	»	25
CHAPITRE QUATRIÈME	—	Progrès de la pensée	»	31
		I. Progrès de la science	»	34
		II. Progrès de la philosophie	»	38
		III. Progrès de la méthode	»	49
CHAPITRE CINQUIÈME	—	La perfectibilité	»	59

TRAITÉ D'ÉCONOMIE PROGRESSIVE.

Livre premier.

LA PRODUCTION PROGRESSIVE

OU L'EXTENSION DE L'UTILITÉ.

CHAP.	1. L'utilité en général	<i>pag.</i>	67
»	2. Écoles économiques	»	71
»	3. Production, consommation, destruction	»	74
»	4. Solidarité des utilités	»	82
»	5. Coopération	»	85
»	6. Association progressive	»	89
»	7. Combinaisons	»	94

Livre second.

LE TRAVAIL PROGRESSIF

OU LA FORMATION DE L'UTILITÉ.

CHAP.	8. Historique du travail	<i>pag.</i>	97
»	9. Valeur de la main-d'œuvre	»	100
»	10. Rémunération	»	104
»	11. Théories du travail	»	110
»	12. Coalitions	»	118
»	13. Salaire progressif	»	122
»	14. Avenir du travail	»	126

Livre troisième.

LE CAPITAL PROGRESSIF

OU LA CONSERVATION DE L'UTILITÉ.

CHAP. 15. Le capital	<i>pag.</i> 131
» 16. L'intérêt	» 133
» 17. L'épargne	» 138
» 18. Simultanéité économique	» 141
» 19. L'emprunt remboursable et la dette consolidée »	144
» 20. La liquidation progressive	» 149
» 21. Perfectibilité du capital	» 151

Livre quatrième.

LA VALEUR PROGRESSIVE

OU LA CONNEXION DE L'UTILITÉ.

CHAP. 22. Conception de la valeur	<i>pag.</i> 155
» 23. Répercussion de la valeur	» 158
» 24. Équilibre économique	» 161
» 25. Théories de la valeur	» 166
» 26. Dilapidation	» 171
» 27. La concurrence progressive	» 174
» 28. Évaluation progressive	» 179

Livre cinquième.

LA SPÉCULATION PROGRESSIVE

OU LA MORALISATION DE L'UTILITÉ.

CHAP. 29. Aspects de la spéculation	<i>pag.</i> 185
» 30. La spéculation imprudente	» 188
» 31. La spéculation sérieuse	» 191
» 32. Le crédit	» 195
» 33. La spéculation malhonnête	» 198
» 34. La confiance progressive	» 201
» 35. La spéculation scientifique	» 208

Livre sixième.

L'ÉCHANGE PROGRESSIF

OU L'ÉVOLUTION DE L'UTILITÉ.

CHAP. 36. Le prix	pag. 211
» 37. Permutation, paiement, compensation	» 215
» 38. Les contrats	» 219
» 39. La liberté de l'échange	» 223
» 40. Restrictions à l'échange	» 228
» 41. La circulation progressive	» 231
» 42. Perfectibilité du marché	» 234

Livre septième.

LA PROSPÉRITÉ PROGRESSIVE

OU LA CONCURRENCE DES UTILITÉS.

CHAP. 43. La Société	pag. 239
» 44. La propriété	» 241
» 45. La copropriété	» 246
» 46. Le bien-être	» 250
» 47. La propriété stationnaire	» 253
» 48. La propriété progressive	» 257
» 49. La propriété sociale	» 260

Livre huitième.

LA SOCIOLOGIE PROGRESSIVE

OU LA DISTRIBUTION DE L'UTILITÉ.

CHAP. 50. Les conditions sociales	pag. 265
» 51. Le nivellement relatif	» 270
» 52. Donations et testaments	» 274
» 53. Les successions	» 277
» 54. Hérité légitimé ou <i>ab intestat</i>	» 281
» 55. Distribution progressive	» 284
» 56. Développement de l'hérité	» 289

Livre neuvième.

LA RICHESSE PROGRESSIVE

OU L'ACCROISSEMENT DE L'UTILITÉ.

CHAP. 57.	La richesse relative	<i>pag.</i> 295
» 58.	Le budget progressif	» 299
» 59.	Contributions	» 302
» 60.	Unification de l'impôt	» 307
» 61.	Les impôts somptuaires	» 312
» 62.	Les finances progressives	» 314
» 63.	Politique financière	» 319

CONCLUSION.

LA CONCORDE PROGRESSIVE

OU L'AVENIR DE L'UTILITÉ.

CHAP. 64.	La force progressive	<i>pag.</i> 323
» 65.	La modération progressive	» 327
» 66.	La conviction progressive	» 330
» 67.	La liberté progressive	» 337
» 68.	La tranquillité progressive	» 343
» 69.	La paix progressive	» 348
» 70.	L'union progressive	» 353
UN DERNIER MOT AU LECTEUR		» 361

ERRATA.

Page	8, ligne 15, au lieu de et				<i>lisez</i> et que
» 9	» 16	»	»	» le	» la
» id.	» 30	»	»	» variant	» varient
» 17	» 33	»	»	» autre fois	» autrefois
» 18	» 25	»	»	» Tamarlan	» Tamerlan
» 19	» 24	»	»	» les toujours plus ha- bitudes	» les habitudes tou- jours plus
» id.	» 31	»	»	» plaisir	» plaisirs
» 20	» 7	»	»	» Les	» Le
» 41	» 24	»	»	» des	» de
» 44	» 13	»	»	» persuadés	» persuadé
» 52	» 28	»	»	» monome	» monôme
» id.	» 30	»	»	» binome	» binôme
» 54	» 15	»	»	» trinome	» trinômes
» id.	» 33	»	»	» de poser	» d'établir
» 73	» 22	»	»	» des	» de
» 75	» 7	»	»	» production	» productions
» 79	» 7	»	»	» le	» les
» 80	» 22	»	»	» que donc	» donc que
» 82	» 29	»	»	» des	» de
» 83	» 25	»	»	» s'en suit	» s'ensuit
» 88	» 7	»	»	» son	» sont
» 103	» 22	»	»	» nourriture	» nourriture
» 112	» 26	»	»	» du	» au
» 129	» 28	»	»	» aux	» au
» 146	» 17	»	»	» aux	» au
» 159	» 25	»	»	» Une	» L'une
» 166	» 24	»	»	» rémunération	» rémunération
» 181	» 3	»	»	» accommodant	» accommodant
» 207	» 3	»	»	» possible	» possibles
» 227	» 8	»	»	» excédente	» excédante
» 302	» 21	»	»	» le	» les
» 311	» 22	»	»	» le	» les
» 312	» 6	»	»	» sons	» sous
» 313	» 17	»	»	» disparassait	» disparaissait
» 318	» 30	»	»	» observera	» observera
» 319	» 11	»	»	» précipitamment	» précipitamment
» 324	» 14	»	»	» religeuse	» religieuse

- 50887 -

110223

O. 1180744



EXTRAIT DU CATALOGUE :

- ALAUX (J.-E.)** — *L'Analyse métaphysique. Méthode pour constituer la philosophie première.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- *Études esthétiques. L'art dramatique. La poésie. L'esprit de la France dans sa littérature.* 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- ALBRESPI (A.)** — *Comment les peuples deviennent libres.* 1 fort vol. in-8. 7 fr. 50
- GAUMONT (Georges)** — *Notes morales sur l'homme et sur la société.* 1 beau vol. in-12. 4 fr.
- BROTHIER (Léon)** — *Philosophie des Constitutions politiques.* Ouvrage posthume, avec une préface et des notes, par Ch. Lemonnier. 1 vol. in-12. 3 fr.
- CLAVEL (Charles)** — *Œuvres diverses. Education morale, politique, littérature, avec une notice, par F. Passy.* 3 vol. gr. in-8. 10 fr.
- ESCHENAUER (A.)** — *La morale universelle.* Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 beau volume grand in-8. 7 fr. 50
- FLOTARD (Eug.)** — *Études sur la théocratie, ou de la confusion du spirituel et du temporel dans l'antiquité et dans les temps modernes.* 1 vol. in-8. 1861. 5 fr.
- GARREAU (P.)** — *La Philosophie de la liberté de M. Secrétan, professeur à Lausanne.* Brochure in-8. 1 fr. 50
- GUIBAL (Georges)** — *Histoire du sentiment national en France, pendant la Guerre de Cent ans.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- HANNOTIN (Emilie)** — *Dix ans d'études philosophiques.* Philosophie allemande : Leibnitz, Kant, etc. Leur impuissance. Philosophie universitaire. Ses erreurs. Cause du mouvement en l'homme et dans l'univers. Constitution de l'homme. Morale qui en découle. Origine des idées. Nouvelle explication. Trois facultés innées. Le bonheur. 1 vol. in-8. 6 fr.
- LICHTENBERGER (F.)** — *Histoire des idées religieuses en Allemagne, depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours.* 3 vol. in-8. 22 fr. 50
- MATTER (J.)** — *Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles.* 3 vol. in-8. 1836. 22 fr. 50
- *Schelling ou la philosophie de la nature et la philosophie de la révélation.* Nouvelle édition considérablement augmentée. 1 vol. in-8. 1815. 5 fr.
- OTT (A.)** — *De la raison.* Recherches sur la nature et l'origine des idées morales et scientifiques. 1 fort. vol. in-8. 7 fr.
- RODIER DE LA BRUGUIÈRE** — *Essai sur la philosophie des religions.* 1 vol. in-8. 1862. 3 fr.
- BOUEMONT (Fréd. de)** — *Les deux cités.* La philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité. 2 vol. in-8. 15 fr.
- SCHOLL (Charles)** — *L'Islam et son fondateur.* 1 vol. in-8. 7 fr.
- SECRÉTAN (Charles)** — *La philosophie de la liberté :*
- I. *L'Idée.* 1 vol. in-8. 5 fr.
- II. *L'Histoire.* 1 vol. in-8. 5 fr.
- *La Philosophie de Leibnitz.* Fragment d'un cours d'histoire de la métaphysique. 1 vol. in-8. 3 fr.
- *Recherches de la méthode qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- *La raison et le christianisme.* Conférences sur l'existence de Dieu. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- TIBERGHEN (G.)** — *Les commandements de l'humanité, ou la vie morale sous forme de catéchisme populaire, d'après Krauss.* 1 vol. in-12. 8 fr.
- *Enseignement et philosophie.* Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krauss. Le positivisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage. Études sur l'enseignement obligatoire. L'École et l'État dans la société idéale. L'atmosphère religieuse des écoles. 1 vol. in-12. 4 fr.
- VALARAY (E.-H.)** — *Études sur les mouvements populaires et en particulier sur ceux de Paris.* — Étude philosophique. — Étude analytique. — Étude politique. 1 vol. in-12. 5 fr.
- VINET (A.)** — *Mélanges. — Philosophie morale et morale religieuse.* Études littéraires et notices biographiques. Fragments inédits et pensées. In-8. 6 fr.
- *Étude sur Blaise Pascal.* 1 vol. in-8. 4 fr.